

AFFAIRE THOMSON

Alain Gomez est mis en cause dans la tentative d'extorsion de fonds contre Matra p. 19

UNION EUROPÉENNE

Villepin nommé à la Convention sur l'avenir de l'Europe p. 6 et notre éditorial p. 17

JOSÉ BOVÉ

Débats sur la grâce à l'Elysée p. 10 et notre analyse p. 17

IRAK

A l'OTAN, Jacques Chirac répond à George W. Bush p. 4

SUPPLÉMENT

Le Monde **TÉLÉVISION**
France 2 : un siècle d'histoire paysanne

PROCHE-ORIENT

Un Israélien sur quatre directement affecté par les attentats p. 3

POLLUTION DES MERS

Le gouvernement espagnol sous le feu des critiques p. 5 et le point de vue p. 16

JUSTICE

A Monaco, le procès du meurtrier du milliardaire Safra p. 11

CIRCULATION

Nouveaux projets à Paris pour réduire la place de la voiture p. 13

ENTREPRISES

Le mea culpa des commissaires aux comptes p. 18

SCIENCES

L'espace proche de la Terre est une poubelle de débris p. 25

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne...	6	Carnet.....	24
France.....	8	Abonnements.....	24
Société.....	11	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie.....	28
Horizons.....	14	Jeux.....	28
Entreprises.....	18	Culture.....	30
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

Peter Gabriel sans frontières



TOUCHE-À-TOUT boulimique, du design à la zoologie, le chanteur a trouvé le temps de réaliser *Up*, un nouvel album. Lire page 34

Le gouvernement cherche à éviter la contagion des conflits sociaux

NÉGOCIATIONS avec les routiers et les agriculteurs, grèves dans l'audiovisuel public, désaccord sur les retraites à EDF-GDF, manifestation nationale des cheminots et des salariés du secteur public mardi 26 novembre à Paris, appels à la grève dans la fonction publique et chez les agents hospitaliers : les mouvements sociaux se multiplient. Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, cherche à éviter la contagion des conflits, s'efforce de les dédramatiser, de les dissocier et de les déminer par le dialogue, tout au moins pour les agriculteurs, les routiers, France 2 et France 3. Les agriculteurs sont sortis satisfaits, jeudi 21 novembre, de leur rencontre avec le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard. Mais ils bloquaient toujours, vendredi matin, 70 plates-formes d'approvisionnement, en attendant le résultat de leurs négociations avec la grande distribution. Vendredi, les routiers salariés ont repris leurs discussions avec le patronat du transport.



► Raffarin : ce n'est pas une « situation de crise » sociale

► Routiers : Sarkozy chargé d'empêcher tout blocage du pays

► Agriculteurs : négociations avec la grande distribution

► Secteur public : manifestation à Paris le 23 novembre

► Audiovisuel : grève à France Télévisions

Lire pages 8 et 9

Lire page 2

Le DVD dope l'industrie du cinéma

CINQ ANS après son apparition, le DVD s'est imposé, deux fois et demie plus vite que le CD audio, supplantant la cassette vidéo. En France, près d'un quart des foyers sont équipés. Aux Etats-Unis, les chiffres de vente battent tous les records : onze millions d'exemplaires de *Spider-Man* ont été achetés dans les trois jours qui ont suivi sa mise en vente.

Hollywood profite de cette bouffée d'oxygène financière, tout en dominant le marché européen. Les majors américaines sont mieux



armées pour exploiter leurs catalogues que les opérateurs français, qui ont du mal à mettre le patrimoine cinématographique sur le marché. Pourtant, de récentes réussites éditoriales, comme le coffret consacré à Jacques Rivette, permettent de prendre la mesure de l'autre révolution qu'amène le DVD : celle d'une nouvelle cinéphilie qui permet l'accès aux œuvres dans toutes leurs dimensions, dans le confort de son salon.

Lire pages 30 et 31

Raffarin met ses ministres à l'entraînement médiatique

LE JOB DE MINISTRE est un métier de chien qui réclame doigté et sens de la communication. Bien conscient que c'est justement sur ce dernier point qu'une partie de son équipe manque peut-être d'expérience, alors que les premiers conflits sociaux s'annoncent, Jean-Pierre Raffarin a décidé de consacrer quelques moyens à l'entraînement médiatique de ses ministres. Lancé par le service d'information du gouvernement (SIG), l'appel d'offres a donc été très clair. Il s'agissait de concevoir, dans le cadre d'un budget de 90 000 euros, un plan de formation à la communication audiovisuelle.

Huit agences de communication ont répondu à l'appel, proposant des formules destinées à :

- 1) préparer aux techniques de base de la communication audiovisuelle les ministres inexpérimentés en la matière ;
- 2) préparer les ministres invités lors des quelques grandes émissions politiques télévisées ;
- 3) préparer les membres du gouvernement à une communication spécifique de crise, type marée noire ou conflit des routiers.

Après une ultime réunion, mercredi 20 novembre, c'est l'agence Expression-Conseil qui a été retenue. Cette der-

nière avait eu l'habileté de faire présenter son projet par Jean-Claude Narcy, directeur adjoint de l'information et directeur des opérations spéciales de TF1. Il assure « n'intervenir que comme consultant, tout à fait ponctuellement », et a proposé la mise à disposition d'une équipe de journalistes et de techniciens de l'audiovisuel chargée d'entraîner les ministres. Le groupe TF1 permet à ses journalistes, à condition qu'ils en fassent la demande, de faire ce que la presse appelle dans son jargon professionnel des « ménages », c'est-à-dire d'offrir des prestations rémunérées à l'extérieur (médiat-training ou animation de colloque) - une pratique qui, déontologiquement, fait débat.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement organise la formation de ses ministres en matière de communication. Mais c'est la première fois que cet « entraînement » aux techniques audiovisuelles fait l'objet d'un appel d'offres en bonne et due forme. Jusque-là, la plupart des agences de communication qui y participaient étaient rémunérées, en liquide, sur les fonds secrets.

Raphaëlle Bacqué

Lire aussi la chronique de Pierre Georges page 36

POINT DE VUE

TV : vous avez dit « violence » ?

par Serge Tisseron

EN PRÉVOYANT que « les programmes violents ou pornographiques ne doivent en aucun cas être diffusés entre 7 heures et 22 h 30 », le rapport de Blandine Kriegel semble émettre un message clair. Malheureusement, la définition qu'il donne de ce qui est « violent » rend la consigne pratiquement inapplicable.

La « force déréglée » destinée à mettre en cause « l'humanité d'une personne » est assez peu présente sur les écrans de la télévision dans le cadre des fictions. Quand c'est le cas, il s'agit de films dont la programmation peut facilement être réservée à des tranches horaires qui respectent les interdictions aux mineurs dont ils ont fait l'objet. De

plus, le rapport risque de faire croire que seul le contenu de ces fictions est en cause, alors que la violence télévisuelle regroupe un ensemble complexe constitué à parts égales de fictions, de publicités et d'actualités. La plupart des recherches incriminant les effets de la violence télévisuelle - y compris celles qui sont largement citées dans ce rapport - ne font d'ailleurs aucune distinction entre ces diverses catégories. Vouloir isoler le journal télévisé des autres programmes relève d'un choix totalement idéologique qu'aucune base scientifique ne légitime.

En outre, la violence télévisuelle, avec ses effets de stress émotionnel

aujourd'hui bien connus, se définit autant par le rythme et le montage des images que par leurs contenus. Un enfant peut toujours être bouleversé par des images d'actualité, comme celles du 11 septembre 2001, diffusées ce jour-là en boucle sur toutes les chaînes, mais aussi par des images dont le contenu n'est pas apparemment violent, mais dont le cadrage, le montage ou la bande son produisent un effet anxiogène intense et perturbateur.

Lire la suite page 16

SERGE TISSERON est psychiatre et psychanalyste.

ROUTE DU RHUM

Sur son monocoque, Ellen MacArthur devant les géants



DANS la Route du rhum, la Britannique Ellen MacArthur (photo) devrait être la première à atteindre Pointe-à-Pitre la nuit prochaine, suivie par son compatriote Mike Golding. Leur arrivée consacrera la victoire des monocoques sur les trimarans géants, qui n'ont pas résisté à la tempête. Un marin a craqué : Bertrand de Broc. Au Monde, il explique pourquoi. L'enquête page 14, les sports page 26

C. BERON/GAMMA

WWW.CYRUS.COM



Dior

INTERNATIONAL

TERRORISME

Washington a annoncé, jeudi 21 novembre, l'arrestation d'Abdel Rahim Al-Nachiri. Saoudien âgé d'une trentaine d'années, il est présenté comme l'un des hauts responsables de l'organisation Al-Qaïda,

PROCHE DE BEN LADEN depuis une quinzaine d'années. Il serait le responsable du réseau terroriste pour toute la région du Golfe, suspecté d'avoir organisé plusieurs attentats meurtriers, contre le Cole, les

ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie et contre le pétrolier français Limburg. Qualifiée de « **SUCCÈS COLOSSAL** » par un responsable américain, cette arrestation intervient alors qu'Oussama

Ben Laden est vivant et que les services américains sont **CRITIQUÉS** pour leur manque d'efficacité. En Indonésie, l'organisateur présumé de l'attentat de Bali, un jeune informaticien, a été arrêté.

Les Etats-Unis annoncent la capture d'un haut dirigeant d'Al-Qaïda

Abdel Rahim Al-Nachiri, de nationalité saoudienne, serait le responsable du réseau pour la région du Golfe et figurait sur la liste des vingt terroristes les plus recherchés. Dix jours après les menaces de Ben Laden, les services américains mettent en avant ce « succès »

LES SERVICES américains estiment s'être emparés d'un des principaux dirigeants du réseau terroriste Al-Qaïda. A Washington, des responsables, parlant sous le couvert de l'anonymat, ont annoncé, jeudi 21 novembre, la capture d'Abdel Rahim Al-Nachiri, présenté comme « le dirigeant d'Al-Qaïda dans le Golfe et la péninsule arabique ».

« C'est un expert en armes et un spécialiste de l'entraînement au terrorisme, il a la réputation d'être un activiste sans pitié et un fidèle très engagé de Ben Laden », a assuré un responsable américain. Un autre a qualifié l'arrestation de « succès colossal ». Avec lui, « vous avez tous les plans pour cette partie du monde », a-t-il ajouté. Cette annonce intervient alors que l'administration Bush est vivement critiquée par l'opposition démocrate pour les maigres résultats de la lutte antiterroriste.

Né à La Mecque et de nationalité saoudienne, âgé d'une trentaine d'années, Abdel Rahim Al-Nachiri a été arrêté il y a environ trois semaines et est détenu sous le contrôle de la CIA dans un pays étranger. Son identité n'a été révélée que jeudi, des responsables américains expliquant que le secret gardé avait permis d'utiliser plusieurs informations obtenues lors de ses premiers interrogatoires.

Selon des sources citées par le *Washington Post*, l'homme aurait été arrêté dans un aéroport au Yémen, alors qu'il tentait de se rendre en Malaisie. Selon d'autres sources, il aurait été intercepté au Koweït. La semaine dernière, Tom Ridge, conseiller de M. Bush à la



Abdel Rahim Al-Nachiri a été arrêté il y a environ trois semaines. Il est soupçonné d'être l'un des organisateurs des attentats contre le navire militaire américain « Cole », et le pétrolier français « Limburg ».

sécurité intérieure, avait annoncé l'arrestation d'un haut dirigeant d'Al-Qaïda, ajoutant que celui-ci avait livré plusieurs informations. Le 3 novembre, un missile tiré par un drone de la CIA avait tué au Yémen six hommes présentés comme des membres d'Al-Qaïda, dont un certain Qaed Salem Sunian Al-Harhi, qui serait impliqué dans l'attentat, en 2000, contre le navire américain Cole.

« PLUSIEURS COMLOTS »

Selon les responsables américains, Abdel Rahim Al-Nachiri figurait sur une liste des vingt plus hauts dirigeants d'Al-Qaïda. Il est suspecté d'avoir été un des organisateurs de l'attentat contre le Cole, qui fit 17 morts américains. Il aurait

également organisé l'entraînement des terroristes auteurs des attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, en 1998, qui firent près de 250 morts. « Il a

été très actif pour préparer et coordonner plusieurs complots dans le Golfe et dans la péninsule arabique », a affirmé un responsable américain, « son arrestation constitue un très sérieux revers ».

Selon le *New York Times*, les services américains pensent qu'Al-Nachiri est également impliqué dans l'attentat, le 6 octobre, contre le pétrolier français le Limburg, au large des côtes du Yémen. Un petit bateau bourré d'explosifs avait heurté le tanker causant la mort d'un membre de l'équipage. Cet acte terroriste avait été revendiqué par Al-Qaïda.

Selon les services américains, les liens d'Abdel Rahim Al-Nachiri avec Oussama Ben Laden remontent aux années 1980, lorsque les deux hommes combattaient en Afghanistan contre les Soviétiques. « Leurs relations datent de l'époque des moudjahidins d'Afghanistan », assure un des responsables interrogés. Selon des officiels américains cités par le *New York Times*, son rôle aurait grandi au sein du réseau

Al-Qaïda depuis les attentats du 11 septembre 2001.

A l'automne 2001, Al-Nachiri aurait fui l'Afghanistan, alors que le régime taliban s'effondrait sous les coups de l'offensive américaine. Il se serait réfugié dans les zones tribales du Pakistan puis serait parti pour le Yémen. Il y aurait établi une base, recrutant des hommes, rassemblant des moyens logistiques, achetant des armes et des explosifs et planifiant de nouveaux attentats dans la région.

DIVERSES IDENTITÉS

Des responsables américains et marocains avaient déclaré qu'Abdel Rahim Al-Nachiri était l'instigateur d'une opération planifiée au début de l'année et qui visait à attaquer des bateaux de guerre américains et britanniques dans le détroit de Gibraltar. Ces attentats avaient été déjoués par les services marocains qui avaient intercepté des conversations téléphoniques et des messages par courriel destinés à Al-Nachiri. Trois Saoudiens avaient alors été

arrêtés par les services marocains.

La capture d'Al-Nachiri, qui avait également été repéré sous d'autres identités, est présentée comme l'arrestation la plus importante depuis celle de Ramzi Ben Al-Shaiba, en septembre au Pakistan, et d'Abou Zoubéïda, en mars, également au Pakistan. Ben Al-Shaiba est accusé d'être l'un des organisateurs des attentats du 11 septembre. Abou Zoubéïda était l'un des « chefs opérationnels » chargé du recrutement des combattants d'Al-Qaïda.

Cette arrestation survient à point nommé pour les services américains. Le 12 novembre, dans un message audio diffusé par la chaîne qatarie Al-Jazira, Oussama Ben Laden proférait de nouvelles menaces. Sa voix était identifiée par les services américains. Toujours vivant, et actif, le chef d'Al-Qaïda promettait de nouveaux attentats. « Comme vous nous assassinez, vous le serez aussi, et comme vous nous bombardez, vous le serez également », annonçait-il, désignant comme cibles, outre les Etats-Unis et la « clique d'assassins de la Maison Blanche », plusieurs pays européens, dont la France et la Grande-Bretagne.

Cette réapparition du chef d'Al-Qaïda avait relancé la polémique aux Etats-Unis sur l'efficacité de la lutte antiterroriste et l'incapacité des services américains à arrêter ou neutraliser Oussama Ben Laden. Jeudi 21 novembre, le FBI a reconduit l'avertissement lancé la semaine dernière, mettant en garde contre de possibles attaques terroristes « spectaculaires » contre les intérêts américains. — (AFP, AP, Reuters.)

Les principaux responsables arrêtés

- **Fin mars 2002** : Abou Zoubéïda considéré comme le financier du réseau Ben Laden également chargé du recrutement est appréhendé dans le Pendjab pakistanais. Originaire de Gaza mais né en Arabie saoudite, il était membre d'Al-Gamaa Al-Islamiya (mouvement islamiste égyptien).
- **11 septembre** : Ramzi Ben Al-Shaiba, yéménite âgé de 30 ans, est arrêté à Karachi, au

Pakistan. Il est considéré comme le coordinateur des attentats de New York et de Washington.

- **23 octobre** : Abou Qutada considéré comme le chef d'Al-Qaïda en Europe par le juge espagnol Baltasar Garçon est arrêté à Londres.

- **3 novembre** : six membres présumés du réseau Al-Qaïda dont un haut responsable, Qaed Salem Sunian Al-Harhi, connu sous le nom de guerre d'Abdou Ali, ont

été tués par un missile tiré d'un drone au Yémen.

- **16 novembre** : les autorités koweïtiennes annoncent l'arrestation de Moshen Al-Fadli, financier des actions terroristes d'Al-Qaïda dans le Golfe. Plusieurs hauts responsables d'Al-Qaïda sont toujours en liberté, notamment Ayman Al-Zawahiri, le numéro deux, ainsi que le chef de la sécurité, Saïf Al-Adil, et le financier, Saïd Al-Sharif.

L'organisateur présumé de l'attentat du 12 octobre à Bali a été arrêté

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Iman Samudra, organisateur présumé de l'attentat du 12 octobre à Bali, a été arrêté, jeudi 21 novembre, à Java. Ce coup de filet souligne les progrès de l'enquête de la police indonésienne, avec l'assistance d'experts internationaux, sur un crime qui a fait plus de 190 victimes, dont une majorité de touristes étrangers.

Si l'on en croit Amrozi, mécanicien détenu depuis quelques semaines et qui avait été chargé d'acheter le véhicule et les ingrédients pour fabriquer les bombes de Bali, Iman Samudra a été le cerveau de l'attentat. De son vrai nom Abdul Azis, originaire de Java-Ouest et âgé de 35 ans, Samudra est un expert en informatique et un très pieux musulman. La police indonésienne le présente comme le bras droit de Hambali, chef opérationnel présumé de la Jemaah Islamiya (JI), réseau terroriste régional clan-

destin et qui serait lié à Al-Qaïda.

Comme d'autres dirigeants de la JI, Samudra a séjourné en Malaisie dans les années 1990 et se serait également rendu en Afghanistan à l'époque des talibans. C'est en Malaisie qu'il a rencontré Hambali, qui est en fuite, et Abou Bakar Baachir, prédicateur islamiste qui passe pour le père spirituel de la JI et qui la police détient aujourd'hui à Djakarta. Les trois hommes seraient impliqués dans des séries d'attentats en 1999 et en 2000.

Samudra, qui utilisait six pseudonymes, est resté quatre jours à Bali après l'explosion du fourgon piégé. Depuis, la police a repéré son téléphone portable et arrêté deux de ses gardes du corps avant de

l'appréhender, jeudi, à bord d'un autobus qui s'apprêtait à emprunter un ferry reliant Java à Sumatra.

FOUILLES D'ÉCOLES

L'interrogatoire de Samudra pourrait marquer un tournant dans l'enquête sur l'attentat de Bali. Huit autres individus sont encore recherchés et, jusqu'ici, aucune preuve d'une participation étrangère n'a été fournie. L'attentat aurait été préparé lors de réunions qui ont eu lieu à partir de la fin août à Solo et auxquelles ont participé des collaborateurs d'Abou Bakar Baachir, dont la détention préventive vient d'être étendue jusqu'à la fin de l'année.

Dans une Indonésie dont 85 %

des habitants sont musulmans, l'opinion publique manifeste toutefois, en l'absence de preuves concrètes, de sérieuses réserves face à la démarche des enquêteurs. La fouille d'écoles musulmanes, où des terroristes se seraient réfugiés, a déjà provoqué l'opprobre non seulement des islamistes mais de musulmans modérés, beaucoup plus influents et qui ont peur que leurs coreligionnaires fassent les frais de la lutte et d'une législation antiterroriste.

Toujours en embuscade, le vice-président Hamzah Haz, qui cultive l'électorat islamiste en vue de l'élection présidentielle de 2004, a mis en garde contre les perquisitions dans des écoles sous l'emprise d'in-

tégristes. Celle qui dirige Baachir à Solo n'a toujours pas fait l'objet de recherches. De son côté, symbole d'un nationalisme séculier et vraisemblablement candidate à un second mandat dans deux ans, la présidente Megawati Sukarnoputri ménage les partis musulmans.

COLLABORATION RÉGIONALE

Les mises en garde de gouvernements occidentaux contre de nouveaux attentats en Asie du Sud-Est ont abouti à un renforcement des mesures de sécurité. Trois écoles internationales de Djakarta sont fermées depuis le 15 novembre et le resteront au moins jusqu'au 28 novembre.

Que leurs enfants puissent deve-

nir des cibles du terrorisme affecte encore davantage le moral des expatriés que l'attentat de Bali.

Tout en protestant régulièrement contre ces mises en garde qu'ils jugent alarmistes, les autorités de la région ont renforcé leur collaboration dans la traque de la nébuleuse formée par la Jemaah Islamiya, réseau qui s'est organisé dans les années 1990 en Malaisie et dont la majorité des dirigeants semblent être des Indonésiens qui avaient fui, au cours de la décennie précédente, une répression anti-islamiste dans leur propre pays et dont le ciment est, aujourd'hui, la haine de l'Amérique.

Jean-Claude Pomonti

Les militaires américains basés au Koweït font l'objet d'agressions

Une poussée de sentiments antiaméricains est relevée dans l'émirat, d'où sont originaires des membres d'Al-Qaïda

DEUX soldats américains ont été blessés, jeudi 21 novembre, par des tirs, à une soixantaine de kilomètres au sud de la ville de Koweït. L'un des deux militaires a été touché au visage, l'autre à l'épaule. Ils se trouvaient à bord d'un véhicule de tourisme, entre la base américaine de Camp Doha et la ville de Orayfijan, à quelque 60 km de Koweït-Ville. D'après le ministère koweïtien de l'intérieur, l'auteur des tirs est un sous-officier de la direction générale des patrouilles à ce même ministère, qui s'est aussitôt réfugié en territoire saoudien. Des contacts ont été pris avec Riyad pour son arrestation et son extradition. Le gouvernement koweïtien a condamné l'attaque et a annoncé l'ouverture d'une enquête.

A Prague, où il participait au sommet de l'OTAN, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a estimé que cette agression n'était pas nécessairement liée aux renforts militaires américains acheminés au Koweït en prévision d'une éventuelle attaque contre l'Irak. « Il y a toujours eu des attaques terroristes dans cette région aussi loin que remontent mes souvenirs d'adulte, c'est-à-dire

depuis longtemps », a commenté M. Rumsfeld, aujourd'hui âgé de 70 ans.

Il n'en demeure pas moins qu'en l'espace de moins de deux mois les marines déployés dans l'émirat ont été la cible de deux attaques au moins. Cette fréquence, en un délai aussi court, n'est sans doute pas étrangère au récent quasi-limogeage du chef des services de la sécurité de l'Etat, Machaal Al-Jarrah Al-Sabah, fait-on remarquer de source koweïtienne bien informée. L'émir a en effet refusé de le reconduire dans ses fonctions à l'expiration de son mandat, contretenant ainsi aux souhaits du ministre de l'intérieur. Visiblement, les services de renseignements du pays ne sont pas à la hauteur des défis, ajoute cette source.

PACTE DE DÉFENSE

C'est le 8 octobre que pour la première fois des soldats américains ont été la cible d'une attaque. Deux Koweïtiens, ultérieurement identifiés comme étant des intégristes islamistes qui s'étaient rendus en Afghanistan, ont tué une marine et en ont blessé une autre, sur l'île de Failaka, lors d'un exerci-

ce d'entraînement des forces américaines. Les deux agresseurs ont été tués par d'autres marines.

Six jours plus tard, des tirs ont été dirigés contre des militaires américains par les passagers d'une voiture de tourisme, dans la partie

remment dirigé contre des soldats américains à eu lieu. Des tirs ont en effet été déclenchés à proximité d'un terrain d'entraînement des marines à Orayfijan. Ils n'ont pas fait de blessés. Les autorités koweïtiennes ont minimisé l'incident,

Assassinat d'une Américaine au Liban

Une Américaine a été tuée, jeudi 21 novembre, par balles dans la ville de Saïda, chef-lieu du Liban sud. Bonnie Penner, 31 ans, mariée au Britannique Garry Whitherall, avec qui elle résidait à Saïda, travaillait depuis deux ans dans le dispensaire d'une église protestante évangélique. C'est le premier assassinat d'un ressortissant américain au Liban depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). L'ambassade des Etats-Unis a indiqué en soirée « ne pas avoir d'informations sur les motifs » de cet assassinat et rappelé « aux citoyens américains de demeurer vigilants » pour leur sécurité.

Le premier ministre libanais, Rafic Hariri, a qualifié le meurtre de « crime horrible que rien ne saurait justifier », estimant qu'il procédait d'une « tentative de porter atteinte aux acquis du Liban dans le domaine de la sécurité ». Le pasteur Sami Dagher, chargé du centre pour lequel travaillait M^{me} Penner-Whitherall, a assuré que cette dernière n'avait jamais reçu de menaces. L'assassinat n'a pas été revendiqué. — (AFP.)

nord-ouest du pays. Début novembre, les autorités koweïtiennes ont déclaré cette région zone militaire fermée, ce qui équivalait à interdire toute présence civile sur près du quart du territoire national.

C'est également début novembre que le troisième incident appa-

raffirmant qu'il s'agissait de tirs de chasseurs.

Depuis 1991 les Etats-Unis et le Koweït sont liés par un pacte de défense. Le nombre exact de militaires américains déployés dans l'émirat est un secret-défense. Le *New York Times* rapportait jeudi

Il y a un peu plus de deux semaines, deux Koweïtiens ont été arrêtés au Koweït, soupçonnés d'être membres du réseau d'Oussama Ben Laden, mais selon leur avocat, ils contestent cette accusation.

Mouna Naïm (avec AP)

VUE SUR TABLES
RIONEL PARIS

LA BOUTIQUE AUX 1000 TABLES

LA SEULE BOUTIQUE PARISIENNE CONSACRÉE AUX TABLES BASSES

Classiques
Contemporaines
En fer forgé, métal, bois
Pierre, verre, autglas
Carrées, rectangulaires
Rondes ou ovales

“SUR MESURE”

OBJETS DE DÉCORATION LISTES DE MARIAGE

Ouvert du lundi au samedi

89, av Paul Doumer - 75116 Paris
Tél. : 01.45.27.87.59
Fax : 01.40.50.93.36

En riposte à l'attentat-suicide de Jérusalem, l'armée israélienne réoccupe Bethléem

Onze Israéliens, dont quatre enfants, ont été tués dans l'attaque qui a visé, jeudi, un autobus

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'ancienne zone autonome palestinienne de Bethléem a été réoccupée par l'armée israélienne dans la nuit de jeudi 21 à vendredi 22 novembre, en représailles à un attentat sanglant perpétré dans un bus, jeudi en tout début de matinée, au sud-ouest de Jérusalem. Ce nouvel attentat a causé la mort de onze Israéliens, dont quatre enfants, outre le poseur de bombe palestinien. Il a été revendiqué dans l'après-midi par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), puis un peu plus tard par le Jihad islamique. Selon des sources israéliennes, le kamikaze était un jeune homme d'une vingtaine d'années, inconnu des services de sécurité. Originaire de Doura, près d'Hébron, il habitait depuis peu avec sa famille à Al-Kader, une agglomération située au sud-ouest de Bethléem.

L'armée israélienne avait réoccupé cette agglomération en juin, à la suite d'un autre attentat-suicide commis non loin de celui de jeudi et qui avait été suivi du retour de l'armée israélienne dans toutes les villes palestiniennes de la Cisjordanie, à l'exception de Jéricho. Après de longues tractations avec les autorités palestiniennes, et en particulier l'ancien ministre de l'intérieur Abdel Razek Al-Yéhiya, le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, qui a depuis démissionné, avait accepté un retrait de la ville au milieu du mois d'août.

L'opération terroriste menée à Jérusalem survient moins d'une semaine après l'embuscade tendue par un commando du Jihad islamique à des forces de sécurité israéliennes à Hébron, et dix jours après l'attaque menée contre un kib-

boutz situé à proximité de la « ligne verte » qui sépare Israël des territoires palestiniens occupés. Au total, ce sont près de trente Israéliens qui ont été tués en moins de quinze jours, en majorité des civils.

Vendredi 15 novembre, un très haut responsable de l'armée israélienne, recevant un groupe de journalistes internationaux, avait consi-

« La réoccupation n'est manifestement pas une réponse appropriée »

déré qu'une guerre d'usure était à l'œuvre entre Israéliens et Palestiniens, depuis que les autorités israéliennes avaient décidé d'assurer seules la sécurité du pays, en mettant un terme à la coopération avec les services palestiniens. Cet officier avait voulu voir dans la relative accalmie qui prévalait encore en Cisjordanie

Mitzna prône le dialogue avec les Palestiniens

Le nouveau chef du Parti travailliste israélien, Amram Mitzna, a prôné, jeudi 21 novembre, une reprise du dialogue avec les Palestiniens malgré l'attentat-suicide qui a fait 11 morts dans un autobus de Jérusalem. « Nous devons combattre le terrorisme comme si nous n'avions personne à qui parler côté palestinien et chercher des partenaires à des discussions comme s'il n'y avait pas de terrorisme », a affirmé M. Mitzna lors d'une réunion de la convention du parti. Il reprenait à son compte une formule du premier ministre assassiné Itzhak Rabin, qui affirmait qu'il fallait « continuer le processus de paix comme s'il n'y avait pas de terrorisme et combattre le terrorisme comme s'il n'y avait pas de processus de paix ».

« En ce jour dramatique, a ajouté M. Mitzna, il est très difficile de maîtriser sa colère, mais des dirigeants élus doivent regarder au-delà de l'horizon. Les chars et les avions ne suffiront pas à nous protéger ; je m'engage à procéder à une séparation d'avec les Palestiniens, s'ils le veulent par un accord et la paix, sinon de façon unilatérale », a-t-il dit. — (AFP.)

le signe d'une lassitude de la population palestinienne et un désaveu de la politique de terreur prônée au chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Ce responsable avait pris très précisément en exemple les cas de Bethléem et d'Hébron, lui avait appuyé ses dires. L'actualité de ces derniers jours leur a pourtant opposé un très net démenti.

Ce même officier supérieur avait exclu à ce stade de nouvelles opérations contre le chef de l'Autorité palestinienne, constatant que le dernier siège de son quartier général de Ramallah, en septembre, lui avait profité. Assurant que M. Arafat pourrait bloquer « la réforme » des institutions palestiniennes partout où il se trouverait, cet officier avait estimé que le maintien de M. Arafat dans son quartier général était la meilleure formule pour l'instant.

« Tous les experts sont d'accord pour dire que nous devrions nous débarrasser de lui. Il n'y a aucun débat à ce sujet, mais la question est de savoir comment », avait-il ajouté. Jeudi soir, le seul membre du gouvernement israélien qui milite ouver-

tement en faveur de l'expulsion de M. Arafat, le ministre des affaires étrangères Benyamin Nétanyahou, n'a pas été invité à participer au cabinet de sécurité qui a décidé la réoccupation de Bethléem.

Cette question n'a d'ailleurs pas été soulevée. De même, le choix de ne pas procéder à un rappel de réservistes semblait exclure, à court terme, une opération d'envergure contre les zones palestiniennes de la bande de Gaza, qui sont l'objet d'incursions régulières, l'une des dernières en date ayant d'ailleurs visé, en début de semaine, les locaux de la Sécurité préventive palestinienne, accusée de participer aux opérations militaires contre les colonies israéliennes installées dans l'étroit territoire.

La nouvelle entrée de l'armée israélienne à Bethléem, après les opérations en cours à Naplouse et à Hébron, ramène donc les protagonistes du conflit près de six mois en arrière, au lancement de l'opération « Voie ferme », théoriquement toujours en vigueur. Les difficiles conditions de vie faites aux Palestiniens et notamment les couvre-feux, qui s'ajoutaient à la quasi-impossibilité d'échanges entre les différentes agglomérations, avaient alors incité l'Union européenne et les Etats-Unis à plaider auprès d'Israël en faveur d'un allègement de ces contraintes qui, par ailleurs, n'avaient pas empêché de nouveaux attentats, en juillet et en août. « La réoccupation n'est manifestement pas une réponse militaire appropriée au terrorisme », a estimé vendredi matin Zeev Schiff, l'un des correspondants militaires du quotidien israélien Haaretz.

Gilles Paris

Le général Moucharrarf nomme son premier ministre

Avec Mir Zafarullah Khan Jamali, le Pakistan est de nouveau gouverné par un civil

ISLAMABAD

de notre correspondante en Asie du Sud

Trois ans après le coup d'Etat militaire du général Pervez Moucharrarf, le Pakistan a de nouveau un premier ministre civil, Mir Zafarullah Khan Jamali. Leader désigné du parti soutenu par les militaires, la Ligue musulmane (PML-Q), M. Jamali a été élu par 172 députés — le Parlement compte 342 sièges — contre 86 au maulana Faiz ul-Rahman, représentant des partis religieux, et 70 à Aitiaz Ahsan, du Parti du peuple pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre en exil Benazir Bhutto. La Ligue musulmane, qui n'a que 118 sièges au Parlement, a obtenu le soutien d'un certain nombre d'indépendants, des petits partis et surtout d'une dizaine de membres dissidents du PPP.

En rétablissant partiellement la Constitution, le général Moucharrarf avait pris soin de laisser suspendus les articles interdisant aux députés élus sous l'étiquette d'un parti d'en changer au moment d'un vote. Cet omission a permis aux amis du général de « convaincre » des députés du PPP qui pouvaient avoir des choses à se reprocher de les rejoindre.

INFLUENCE DES PARTIS RELIGIEUX

Les militaires n'ont en effet rien négligé avant, pendant et après les élections, pour s'assurer un gouvernement docile. Alors qu'avant les élections la loi électorale avait interdit aux personnalités ayant été deux fois premier ministre ou ministre en chef d'une province de se présenter, un amendement a été voté après le scrutin pour permettre l'accession de M. Jamali, qui a été ministre en chef du Balouchistan à trois reprises.

M. Jamali devrait prêter serment samedi 23 novembre. Il devra de nouveau obtenir un vote de confiance de la Chambre dans les deux mois. Sa marge de manœuvre est faible et l'opposition parlementaire constituée des religieux et du PPP a bien l'intention de se faire entendre. Déjà, le chef de la Jamaat-e-Islami, Qazi Hussein Ahmad, l'a mis au défi de rétablir l'autorité du Parlement en menant la lutte contre les amendements constitutionnels introduits par le général Moucharrarf, qui donnent à celui-ci le pouvoir de renvoyer le premier ministre et de dissoudre la Chambre. « C'est la responsabilité de Jamali de prouver que le Parlement et la Constitution sont suprématies et souverains », a tonné Qazi Hussein Ahmad.

Le général Moucharrarf, président pour cinq ans, a toutefois rappelé, à la veille de l'élection de M. Jamali, qu'il remettrait ses pouvoirs au nouveau premier ministre « dans un ou deux jours », mais avait bien l'intention de suivre de très près les affaires. « Le navire de la nation a été conduit en dehors des mers houleuses et il est à destination. Il est maintenant du devoir du

gouvernement élu de faire accéder le pays au rang qu'il mérite mais je continuerai à jouer mon rôle décisif en faveur de la sécurité et du progrès du Pakistan », a-t-il dit.

Après le rétablissement du Parlement fédéral, c'est maintenant au tour des assemblées provinciales, qui se réuniront lundi, d'élire leur ministre en chef. Ce nouveau pas sera suivi de très près dans les deux provinces frontalières de l'Afghanistan, où les partis religieux unis sous l'ombrelle du Conseil uni pour l'action (Muttahida Majlis-e-Amal, MMA) ont fait des scores très importants. Ils devraient contrôler seuls la province de la frontière du nord-ouest à Peshawar et avoir une forte

Un homme du Baloutchistan

Premier représentant de la province du Baloutchistan à accéder au poste de premier ministre, Mir Zafarullah Khan Jamali, 58 ans, n'est pas un inconnu en politique. Trois fois ministre en chef de sa province occidentale, il avait déjà failli accéder au poste de premier ministre lors des élections de 1985, sous la dictature du général Zia-ul-Haq. Appartenant à une riche famille du Baloutchistan qui a toujours été associée à la classe dirigeante — un de ses neveux et un de ses cousins ont aussi été ministres en chef de la province —, Zafarullah Jamali a la réputation d'être souple et de savoir manœuvrer dans les cercles politiques. Contrairement à beaucoup de ses compatriotes du Baloutchistan, la province la moins alphabétisée du Pakistan, M. Jamali a fait ses études dans le meilleur collège de Lahore et est diplômé de l'université de Pendjab. Elu pour la première fois au Parlement fédéral en 1977, il a été membre du cabinet durant la dictature Zia-ul-Haq et ensuite sous le premier ministre Mohammad Khan Junejo en 1988.

Passionné de hockey, M. Jamali est marié et a quatre garçons dont deux dans l'armée, et trois filles. — (Corresp.)

influence dans celle du Balouchistan à Quetta.

Un des slogans de campagne du MMA a été le départ des troupes ou agents américains du Pakistan. Même si cette exigence a peu de chance d'être entendue, il est certain que les talibans et leurs fidèles risquent d'avoir désormais une oreille attentive et compréhensive dans ces deux provinces.

Le nouveau premier ministre a toutefois, dans son bref discours de remerciements après son élection, réaffirmé l'engagement du Pakistan dans la lutte contre le terrorisme. « Le Pakistan est aux avant-postes et le restera. Le Pakistan avance comme un pays respectable », a-t-il dit.

Françoise Chipaux

Un Israélien sur quatre est directement affecté par les attentats

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Près d'un Israélien sur six a été personnellement confronté à un attentat entre septembre 2000, date du début de l'Intifada, et avril 2002. Près d'un sur quatre (22 %) a un ami ou un parent qui a été blessé ou tué au cours d'une attaque palestinienne. Rendus publics la veille de l'attentat-suicide qui a causé la mort de 11 civils israéliens, jeudi 21 novembre, à Jérusalem-Ouest, ces chiffres, publiés dans le quotidien *Yedioth Ahronoth*, émanent d'une enquête réalisée par le directeur de l'hôpital psychiatrique de Lev Hasharon, Avi Blich.

Cette étude révèle également que 10 % des Israéliens, soit plus de 500 000 personnes, souffrent d'un stress post-traumatique dû au climat de terreur engendré par les attentats régulièrement perpétrés à travers le pays. Cette pathologie se manifeste par une fragilité émotionnelle qui empêche les personnes touchées de se comporter comme elles le faisaient dans leur vie antérieure. La plupart souffrent d'insomnies. Les plus atteintes ne réagissent plus aux événements extérieurs, subissent des sautes d'humeur et souffrent de réactions physiques, telles que des tremblements.

Les femmes ont cinq à six fois plus de risques que les hommes d'être touchées par ce syndrome. Dans leur ensemble, 57 % des Israéliens

interrogés se déclarent « découragés » ; 50 % souffrent de troubles du sommeil ; 37 % ressassent la vision des attaques (dans les heures qui suivent un attentat, les télévisions israéliennes diffusent en boucle les images du lieu du drame et de l'arrivée des victimes dans les hôpitaux) ; 27 % souffrent de troubles temporaires de la mémoire.

« NOUS DEVENONS INDIFFÉRENTS »

Pour tenter de vaincre leur peur, la plupart des Israéliens ont modifié leur comportement. Selon l'étude, 55 % évitent de fréquenter les lieux publics et n'empruntent plus les autobus. D'après un décompte de l'Agence France-Press, 52 bus ont été pris pour cible depuis le début de l'Intifada.

L'étude indique aussi que 83 % des Israéliens sont désormais en contact téléphonique avec leurs proches plusieurs fois par jour ; 80 % ont eu recours à une aide sociale ou psychologique ; 75 % s'efforcent de rester froids face aux événements. « Maîtriser nos émotions nous sauve », a indiqué M. Avi, mais, d'un point de vue social, le prix à payer est lourd. Nous devenons indifférents aux événements qui affectent notre société. » La foi aide 60 % des Israéliens à affronter la situation ; enfin, 50 % comptent sur l'humour pour surmonter leurs angoisses.

La principale compagnie israélienne de trans-

ports (Eged) vient d'ailleurs de déposer une plainte contre l'Autorité palestinienne. Elle lui réclame 170 millions de shekels (42 millions d'euros) pour compenser les dommages matériels causés aux véhicules lors d'attentats-suicides et la baisse de 10 % enregistrée dans la fréquentation.

Face à la multiplication du nombre de victimes d'attentats — sur les 671 Israéliens tués et les milliers de blessés depuis le début de l'Intifada, la majeure partie sont des civils —, les services sociaux chargés de venir en aide aux blessés et aux familles endeuillées commencent à être débordés. Plus grave, les « traumatisés », les personnes « choquées » ou les blessés « légers » ont toutes les peines du monde à faire admettre à la sécurité sociale, à leur employeur et parfois même à leur entourage la réalité du handicap qui les frappe.

Cette situation de menace permanente affecte aussi le travail des psychologues, largement sollicités lors de chaque attaque, et le suivi des personnes affectées par la situation. Confrontés, au même titre que leurs patients, au climat général d'angoisse, certains psychologues suivent désormais une formation spécifique. « Elle est censée nous donner le recul nécessaire pour prendre en charge des personnes dont l'état d'esprit est proche du nôtre », témoigne une psychologue de Jérusalem.

Stéphanie Le Bars

BREITLING
1884
INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

Elysées Horlogerie
12 rue de Berri • 75008 PARIS
Tél. 01 45 62 62 45
WWW.BREITLING.COM

Nigeria : émeutes meurtrières contre l'élection de Miss Monde

DES ÉMEUTIERS musulmans, indignés par le commentaire « *blasphématoire* » d'un quotidien sur l'élection de Miss Monde qui doit avoir lieu au Nigeria, ont incendié des églises, des magasins et maisons appartenant à des chrétiens, jeudi 21 novembre à Kaduna, l'une des principales villes du Nord. « *Beaucoup de gens ont trouvé la mort*, a indiqué Emmanuel Ijewere, le président de la Croix-Rouge nigérienne. *Nous ne savons pas exactement combien, mais au moins une centaine.* »

Plus de 500 personnes ont été blessées dans ces violences, selon des sources hospitalières à Kaduna. « *La plupart ont été lardés de coups de couteau, d'autres brûlés vifs* », a indiqué un médecin.

Selon d'autres témoins joints par téléphone, des « *excités* » ont érigé des barricades et mis le feu à des habitations de chrétiens, dont nombre auraient péri dans les flammes. Dans les rues, « *ceux qui ne portaient pas l'habit musulman* » ont été agressés, tirés de leurs voitures, parfois soumis au « *supplice du collier* », arrosés d'essence, un vieux pneu autour du cou. Aux cris de « *Allahou Akbar* » (Dieu est le plus grand) et « *à bas la beauté* », les émeutiers, surtout des jeunes, ont vilipendé l'élection de Miss Monde, qui doit avoir lieu pendant le ramadan, le 7 décembre à Abuja, la capitale fédérale, 300 km plus au sud.

Dans la soirée, après le déploiement de forts contingents de la police et de l'armée nigérienne, le calme a été restauré. Un couvre-feu nocturne a été imposé. Le porte-parole de l'Etat de Kaduna, Muktar Sirajo, n'a cependant pas voulu avancer de bilan officiel, en attendant d'évaluer une situation jugée « *encore incertaine* ». Il y a deux ans, des affrontements entre musulmans et chrétiens à Kaduna avaient fait plus de 2 000 victimes.

Cette fois-ci, l'édition du quotidien *ThisDay* est à l'origine de la conflagration. Samedi, le journal avait publié, outre une galerie de portraits des reines de beauté, candidates au concours, un article titré « *Le monde à leurs pieds* », se concluant ainsi : « *Les musulmans pensent que c'est immoral de faire venir 92 femmes au Nigeria pour se complaire dans la vanité. Qu'en aurait pensé [le prophète] Mohamed ? En toute honnêteté, il aurait sans doute choisi une femme parmi elles.* » Malgré plusieurs excuses, publiées depuis par le quotidien, le siège du journal à Kaduna a été incendié, mercredi, par des manifestants fustigeant le concours de beauté comme « *une promotion impudique de l'immoralité par la nudité* ».

Depuis 1999, douze Etats – sur les dix-neuf – de la fédération nigérienne ont introduit la charia, la loi islamique dans toute sa rigueur originelle. Une chrétienne du Sud ayant été couronnée Miss Monde en 2001, il revient au Nigeria d'organiser le concours cette année.

Stephen Smith

Troisième tir réussi de missile antimissile américain

Avec le succès de ce nouvel essai, cette fois à l'aide du système Aegis embarqué sur un navire de guerre, les Etats-Unis proposent à leurs alliés en Europe et en Asie de coopérer sur le projet de bouclier balistique

SELON le Pentagone, les Etats-Unis ont procédé avec succès, jeudi soir 21 novembre, à un nouvel essai de missile antimissile au-dessus du Pacifique. Cette expérimentation en annonce cinq autres du même type à venir. Elle a été organisée alors que Washington, au sommet de l'OTAN, à Prague, a obtenu de ses alliés que soit lancée une étude, dite de faisabilité, sur le meilleur moyen de protéger les populations et leurs forces armées de la menace de missiles offensifs à l'instar d'un bouclier américain.

Le croiseur antimissile *Lake Erie*, qui déplace 9 600 tonnes et qui est armé du système Aegis (« bouclier », en grec), est parvenu à intercepter un missile Minuteman lancé depuis une rampe installée sur l'île de Kauai, dans l'archipel d'Hawaï. Il

s'agit du troisième essai réussi du système Aegis qui, outre un radar spécial, comprend des missiles SM3 d'interception.

Mais, cette fois-ci, la cible a été interceptée et détruite quatre minutes après son lancement, alors que le Minuteman était en phase ascendante. Les deux expériences précédentes avaient concerné la phase de retombée du missile offensif en direction de son objectif éventuel. Ce qu'il est plus aisé de faire, car la trajectoire du Minuteman est davantage connue.

Le responsable de l'agence américaine chargée de la défense antimissile, le général Ronald Kadish, a expliqué qu'il espérait qu'un tel bouclier naval sera définitivement opérationnel avant 2005-2006 à bord des bâtiments de l'US Navy. Du reste, les Etats-Unis ont pro-

posé à Israël de déployer, devant ses côtes en Méditerranée, un de leurs croiseurs actuels, doté du système Aegis, pour détecter, intercepter et détruire des missiles Scud irakiens en cas de nouveau conflit avec Bagdad. Les Israéliens possèdent déjà des batteries terrestres d'antimissiles Arrow (flèche), de leur propre fabrication, pour cette mission. Washington a aussi livré à Jérusalem des batteries terrestres de Patriot PAC-2, dont une première version avait été utilisée en 1991 par les Américains pour arrêter des Scud destinés à Israël.

Au sommet de l'OTAN à Prague, les Américains ont étendu leurs offres de services à leurs alliés européens, qui se sont engagés à examiner les différentes options existantes en matière de

défense antimissile. Auparavant, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé du contrôle des armements et de la sécurité internationale, John Bolton, avait fait la tournée de certaines capitales en Europe pour tenter d'envisager les modalités d'une coopération transatlantique en la matière.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Une telle concertation, qui relève de responsabilités politiques, militaires et industrielles, peut se faire sur la base d'un accord général de principe, au sein de l'OTAN, ou à partir d'arrangements bilatéraux, avec les pays qui consentiraient à œuvrer avec Washington.

L'étude dite de faisabilité, entre les Etats de l'OTAN, a trait à leur capacité de concevoir un système de missiles antimissiles de théâtre.

Il s'agit d'un projet de bouclier censé venir à bout de missiles hostiles d'une portée de 3 000 kilomètres, c'est-à-dire des engins offensifs qui pourraient, un jour, être dans les mains de pays désireux de disposer d'armements de destruction massive (nucléaire, biologique ou chimique) ou dans celles de réseaux terroristes attirés par la détention de telles technologies.

Hors OTAN, la proposition américaine a été également adressée à la Russie (sous les auspices du nouveau conseil qui préside aux relations entre Moscou et l'Alliance atlantique sur des sujets d'intérêt commun) et à des pays en Asie, tels le Japon et la Corée du Sud, qui veulent se protéger de la menace chinoise ou nord-coréenne.

Jacques Isnard

Au sommet de l'OTAN, la France fait entendre sa différence sur l'Irak et la Force de réaction

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Le président George W. Bush et le premier ministre britannique Tony Blair ont bien tenté de « durcir » le texte de la déclaration sur l'Irak adoptée, jeudi 21 novembre, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance atlantique mais, une fois arrivés à Prague, ils ont abandonné la partie, mesurant que plusieurs pays, la France et l'Allemagne en tête, se refusaient à aller au-delà du message politique de la résolution 1441 du Conseil de sécurité des Nations unies. Alors, comme l'a souligné le ministre espagnol de la défense, Federico Trillo, cette dernière a été respectée « *pratiquement au millimètre près* ».

L'Alliance atlantique s'engage à « *appuyer pleinement* » la mise en œuvre de la résolution de l'ONU et appelle l'Irak à s'y conformer « *intégralement et immédiatement* ». Les Etats membres de l'OTAN « *sont unis dans leur détermination à prendre des mesures efficaces* » (« *effective action* », selon la version anglaise) pour aider et soutenir les efforts des Nations unies. L'Irak doit respecter la résolution 1441 « *sans conditions, ni restrictions* », et doit s'attendre à de « *graves conséquences* » s'il « *continue à manquer à ses obligations* ».

MÉSÉNTENTE PERSISTANTE

Par cette formulation, à la fois ferme et modérée, le président Bush, qui n'a jamais cherché à obtenir un soutien militaire de l'OTAN, obtient largement satisfaction : car au-delà de leurs précautions diplomatiques, les Américains et leurs alliés britanniques se placent clairement dans la perspective d'une guerre contre l'Irak, et l'OTAN vient de facto de leur apporter un premier soutien politique.

L'Allemagne s'est ralliée à ce compromis, en dépit d'une mésen-



LARRY DOWNING/REUTERS

Penché au-dessus du président tchèque Vaclav Havel, Jacques Chirac salue d'un baise-main la présidente lettone Vaira Vike-Freiberga sous les regards des présidents américain et polonais George Bush et Alexandre Kwasniewski, jeudi 21 novembre à Prague lors du sommet de l'OTAN et de six autres pays d'Europe de l'Est dans l'OTAN.

tente persistante avec Washington sur la question irakienne. George Bush a eu des entretiens avec Jacques Chirac, Tony Blair, le président turc Ahmet Necdet Sezer, mais il a soigneusement évité Gerhard Schröder. Les deux hommes se sont croisés, salués, serré la main, parlé brièvement, et ce fut tout. « *C'est sans ambiguïté : nous ne participerons pas à une opération militaire en Irak* », a insisté Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères.

La France ne partage pas, loin s'en faut, le refus allemand, mais par rapport aux propos très volontaristes de George Bush, Jacques Chirac a fait entendre une tonalité plus prudente, lors de son entretien avec le chef de la Maison Blanche.

L'Irak, qui aura dominé ce sommet de l'OTAN, au risque d'éclipser la dimension historique de l'élargissement de l'Alliance atlantique, n'est pas le seul sujet sur

lequel la France a choisi de se faire entendre. Le second est la « Force de réaction de l'OTAN » (FRO), ce fer de lance de quelque 20 000 hommes que l'Alliance atlantique a l'ambition de pouvoir projeter dans des zones de conflit, et qui est censé être le symbole de la capacité de l'OTAN à se régénérer.

La FRO, précise le communiqué final de Prague, fera appel « *aux technologies de pointe* », elle sera « *souple, déployable, interopérable et apte à soutenir des opérations prolongées* ». Elle devrait atteindre sa « *capacité opérationnelle initiale* » en octobre 2004, et sa « *capacité opérationnelle finale* »

M. Chirac : Bagdad doit coopérer avec l'ONU

Il faut désarmer l'Irak dans le cadre d'une action internationale, et « *il n'y a pas d'autre alternative pour Bagdad qu'une pleine et entière coopération avec les Nations unies* », a souligné, selon son porte-parole, Jacques Chirac au cours de sa rencontre avec le président américain, George Bush, jeudi 21 novembre à Prague. « *L'Irak doit comprendre qu'il faut saisir la chance offerte et comprendre que cette chance est la dernière* », a-t-il ajouté. Si des violations « *dument constatées* » par les inspecteurs de l'ONU et rapportées au Conseil de sécurité étaient avérées, ce serait à ce dernier d'en tirer « *les conséquences ; toutes les options étant ouvertes* », a indiqué M. Chirac.

La France, comme plus de 50 autres pays, a reçu une lettre de Washington précisant un certain nombre de demandes américaines dans le cadre d'une action militaire contre l'Irak, et sa réponse, à ce stade, semble dilatoire. « *La France examine ces demandes, précise-t-on à l'Élysée, et elle appréciera les décisions à prendre le cas échéant. Elle a sa liberté d'appréciation et elle entend la conserver.* » – (Corresp.)

Sermonnée par l'Alliance, la Hongrie fait son mea culpa

Son adhésion en 1999 n'a pas été suivie par la modernisation de l'armée

LES PAYS invités à rejoindre l'OTAN lors du sommet de Prague doivent méditer le mauvais exemple de la Hongrie. Elle vient en effet de se faire sévèrement épingler par l'Alliance parce qu'elle n'a pas tenu ses promesses, faites lors de son adhésion en 1999.

L'admission dans le club des vainqueurs de la guerre froide fut un acte politique majeur, à haute portée symbolique, pour la Hongrie, soumise de longues années durant au joug soviétique. Le référendum sur l'adhésion avait d'ailleurs recueilli 85 % de « oui » en 1997. Mais ce soutien populaire n'exempte pas de certaines obligations. Affublé du titre de « *membre le plus décevant* » de l'Alliance par l'influente revue américaine *Foreign Affairs*, Budapest doit maintenant battre sa coulpe. « *La Hongrie a été incapable de tenir ses promesses et, qui plus est, de reconnaître le problème* », explique maintenant le ministre de la défense, Ferenc Juhasz.

Au chapitre des engagements oubliés, l'OTAN reproche à Buda-

pest de ne pas avoir mobilisé suffisamment d'argent pour moderniser ses forces armées. L'objectif chiffré était de parvenir progressivement à consacrer 1,8 % du produit intérieur brut (contre 1,6 % actuellement) aux dépenses militaires en augmentant le budget de la défense de 0,1 % du PIB par an.

N'ayant pas suivi cette feuille de route, les forces armées hongroises « *sont devenues une armée de masse miniaturisée avec une structure inadéquate* », juge sévèrement le porte-parole du ministre de la défense, Peter Matyuc. « *Elle est incapable de mobiliser les unités de déploiement rapide nécessaires dans la guerre moderne* », ajoute-t-il. Son ministre renchérit : « *Ni sa structure, ni son niveau de préparation, ni son armement ne sont adéquats !* » A titre d'exemple, la Hongrie a été incapable de tenir sa promesse d'envoyer 40 hommes de sa police militaire en Afghanistan.

Le mea culpa hongrois n'est pas totalement innocent. Car il a permis au gouvernement de gauche au pou-

voir depuis le début de l'année à Budapest de marquer des points sur la scène politique intérieure. Les engagements avaient été pris par le précédent gouvernement, de droite, dirigé par Victor Orban, aujourd'hui dans l'opposition. Selon des responsables militaires cités par l'Agence France-Presse, les réformes n'ont pas été appliquées à temps par les conservateurs à cause « *d'une direction incompétente* ».

SÉVÈRE CURE D'AMAIGRISSEMENT

A la décharge des gouvernements de droite et de gauche qui ont régulièrement alterné au pouvoir depuis la chute du communisme et la fin de la guerre froide, il n'a jamais manqué de sujets brûlants (protection sociale, santé, éducation...) pour dépenser le budget national. Et, en dix ans, l'armée a subi une sévère cure d'amaigrissement en divisant par deux ses effectifs (160 000 hommes actuellement, dont 50 % de professionnels). Mais la modernisation, coûteuse, est passée au second plan.

Le gouvernement hongrois s'efforce maintenant de se racheter. Le ministre de la défense a précisé que « *l'objectif est d'augmenter continuellement les dépenses, chaque année, jusqu'à ce qu'elles atteignent la moyenne de l'OTAN* », soit 2 % du PIB. De plus, le premier ministre, Peter Medgyessy, devait profiter du sommet de Prague pour annoncer son projet de création d'une force d'action rapide de 3 000 hommes qui devrait être effective en 2004.

Lors d'une visite à Washington, début novembre, M. Medgyessy a assuré le président Bush que son « *gouvernement ne se contentera pas de faire des promesses, il les tiendra* ». En attendant de vérifier sur pièces, la Hongrie mettra à la disposition des Etats-Unis son espace aérien, ses aérodromes et ses services de renseignement en cas de guerre contre l'Irak. Comme elle l'avait déjà fait lors des bombardements contre son voisin yougoslave en 1999.

Christophe Châtelot

Laurent Zecchini

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Claude Jorda sera le candidat de la France à la CPI

LA HAYE. Claude Jorda (photo), actuellement président des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda, sera le candidat officiel de la France lors de l'élection, en février, des 18 juges à la Cour pénale internationale (CPI).

Cette décision met un terme à la polémique qu'avait provoquée, depuis l'été, le projet de Jacques Chirac de présenter à ce scrutin son ancien conseiller pour les affaires judiciaires, Jean-Claude Antonnetti, actuellement président de chambre à la Cour d'appel de Paris. Des défenseurs des droits de l'homme avaient estimé que ce proche du chef de l'Etat, aux prises avec les « affaires » du RPR, n'avait pas qualité à incarner le combat international contre l'impunité.

Se déclarant candidat en septembre, M. Jorda avait estimé qu'en sa qualité de président des tribunaux pénaux internationaux, il avait « de meilleures chances lors d'un scrutin qui s'annonce difficile ». Les quotas prévus pour que des femmes figurent parmi les 18 juges de la CPI et que toutes les régions du monde soient équitablement représentées rendent complexe l'élection de février. Trente pays, parmi les 83 qui ont ratifié le traité sur la CPI, présentent un candidat à un poste de juge. — (Corresp.)

Le nouveau premier ministre marocain présente son programme

RABAT. Deux semaines après la formation du gouvernement, le premier ministre, Driss Jettou, a présenté, jeudi 21 novembre, son programme devant les députés. Quatre axes ont été définis : « l'emploi productif, le développement économique, l'enseignement utile et l'habitat décent ». Parmi le catalogue de mesures annoncées par le chef du gouvernement figurent la construction de nouvelles infrastructures (autoroutes, ports), un effort accru pour favoriser l'accès à la propriété, l'intensification du programme de lutte contre l'analphabétisme, ainsi que la modification des textes (code du travail, droit de grève) qui freineraient l'arrivée d'investissements étrangers dans le royaume.

En matière de diplomatie, le chef du gouvernement a réaffirmé, dans la foulée des déclarations récentes du roi Mohammed VI, qu'aux yeux du Maroc l'organisation d'un référendum au Sahara occidental était une « solution caduque ».

Conférence de presse à Paris en soutien à Ingrid Betancourt

PARIS. Presque neuf mois, jour pour jour, après l'enlèvement de la franco-colombienne Ingrid Betancourt par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), une conférence de presse en son soutien s'est déroulée, jeudi 21 novembre, à l'Assemblée nationale. Plusieurs parlementaires ont manifesté leur solidarité avec la candidate à l'élection présidentielle de la Colombie, aux mains de la guérilla depuis le 23 février. Henriette Martinez, député de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) des Hautes-Alpes, a profité de l'occasion pour remettre à un représentant du Quai d'Orsay la liste des 400 parlementaires signataires du Comité de soutien en faveur d'Ingrid Betancourt. Mélanie Delloye, la fille d'Ingrid Betancourt, a souligné l'émotion dans la salle en évoquant les neuf mois qui se sont écoulés depuis l'enlèvement de « maman ».

Après avoir remercié le président de la République, Jacques Chirac, et le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, la jeune fille a demandé à la France « de s'impliquer davantage » afin d'obtenir la libération de sa mère. Cependant, aucune précision n'a été apportée sur le rôle que pourrait jouer la France dans les négociations qui seraient en cours entre le gouvernement d'Alvaro Uribe et les FARC.

Nouvelle grève générale le 2 décembre au Venezuela

CARACAS. L'opposition vénézuélienne a lancé, jeudi 21 novembre, un appel à une nouvelle grève générale pour le 2 décembre, afin de pousser le président Hugo Chavez à organiser un référendum anticipé sur le sort de son régime. Cette grève sera la quatrième en onze mois. Carlos Ortega, président de la Confédération des travailleurs du Venezuela, à l'origine de cette initiative avec Carlos Fernandez, président de la fédération patronale Fedecamaras, et le maire de Caracas, Antonio Ledezma, a refusé de préciser si cette grève serait illimitée, expliquant que cette incertitude faisait partie de la « stratégie ».

L'opposition avait organisé une première grève générale, le 10 décembre 2001. Une autre, commencée le 9 avril, avait donné lieu, deux jours plus tard, à de violentes manifestations pro et anti-Chavez qui avaient fait 19 morts, avant un éphémère coup d'Etat de 48 heures. Une troisième grève générale de douze heures a été organisée, le 22 octobre, sans heurts. Le vice-président vénézuélien, Jose Vicente Rangel a qualifié, dans un communiqué, le préavis de grève de « criminel ». — (AFP, Reuters.)

115 prisonniers politiques seront libérés en Birmanie

RANGOUN. La junte militaire birmane a annoncé, jeudi 21 novembre, la libération progressive de 115 prisonniers politiques, dont plusieurs membres de la Ligue nationale pour la démocratie de l'opposant Aung San Suu Kyi. Aussitôt saluée par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, cette décision fait suite à un séjour à Rangoun du médiateur de l'ONU, Razali Ismail, lequel avait menacé de renoncer à sa mission en l'absence de progrès dans la « réconciliation nationale » entre Birmans. Contrairement à leurs engagements, les militaires n'ont amorcé aucun dialogue avec l'opposition depuis la levée, en mai, de l'assignation à résidence de M^{me} Suu Kyi. Kofi Annan a souhaité que « cette première vague de libération à grande échelle donne un nouvel élan au processus de réconciliation nationale ».

D'autre part, Rangoun a décidé d'expulser vers la Thaïlande deux ressortissants français détenus depuis le 12 novembre pour s'être rendus sans visa en Birmanie. — (Corresp.)

Naufrage du « Prestige » : le gouvernement espagnol sous le feu des critiques

Le vice-premier ministre ne s'est rendu en Galice qu'une semaine après le début du sinistre

LA COROGNE
de notre envoyée spéciale

Tandis que la population de Galice affronte l'adversité, les critiques pleuvent sur le gouvernement à Madrid. En effet, il aura fallu une semaine pour que le vice-premier ministre, Mariano Rajoy, se déplace enfin vers la zone sinistrée, survolant en hélicoptère Caion, le village le plus proche de La Corogne où est installée la délégation du gouvernement, et ne prenant le temps, ensuite, de s'adresser ni à la presse ni à la population avant de repartir.

Chacun aura remarqué que cette visite officielle, comme celle du ministre de l'environnement, Jaime Matas, aura été précédée d'une activité sans précédent dans les zones de nettoyage. Plus sérieusement, personne ne comprend pourquoi le bateau a été « promené » le long des côtes du cap Finisterre d'abord vers le Nord puis, faisant demi-tour, vers le Sud.

Le président de la Junte de Galice, Manuel Fraga, l'un des fondateurs de l'Alliance populaire, l'ancêtre du Parti populaire de centre droit d'aujourd'hui, le parrain politique de José Maria Aznar, n'a donné aucun signe de vie avant jeudi

21 novembre, quand il a visité Caraminhas, alors que le pétrolier a commencé à perdre du fioul le mercredi 13 novembre.

L'opposition et le gouvernement se sont mis d'accord sur les mesures d'aide à la population, mais en session de contrôle au Parlement, le 20 novembre, le député socialiste José Segura a déclaré que « le gouvernement devra tirer les conséquences d'une telle disgrâce », tandis que le député du Bloc nationaliste galicien Francisco Rodriguez demandait : « N'existe-t-il aucune responsabilité politique ? Personne ne va faire son mea culpa et démissionner ? »

M. Rodriguez a ajouté, à titre

d'exemple, que le président du gouvernement, José Maria Aznar, s'était contenté d'« exprimer sa préoccupation » avant de profiter de la situation pour attaquer Gibraltar « plus soucieux des rêves impérialistes que du sort de ses citoyens en terre d'Espagne ».

Le ministre de l'équipement, Francisco Alvarez Casco, n'a pas voulu lancer de polémique et a simplement rétorqué : « Si chaque nappe de fioul qui arrive à la côte est un motif pour en faire porter la responsabilité au gouvernement, comme les possibilités sont infinies et les moyens limités, c'est bien facile. Nous devons faire face à un défi de la nature

d'une ampleur disproportionnée et jamais on n'avait mis autant de moyens pour résoudre le problème. » Il a reconnu que ces moyens avaient été insuffisants ajoutant : « Nous continuons à lutter comme si l'utopie était possible. » Il a également insisté sur le fait que l'Espagne, en collaboration avec d'autres pays et en particulier la France, est à la tête de la lutte tant au plan européen qu'au niveau international pour la prévention de ce type de catastrophe.

Le sénateur socialiste Luis Angel Lago s'en est pris, jeudi, au délégué du gouvernement en Galice, Fernandez de Mesa, qui s'est, selon lui, « converti en présentateur de télévision », louant son accent anglais pour dire *Prestige* ou *stand by*. Pendant ce temps, le capitaine du *Prestige* s'apercevait qu'il avait perdu les livres de bord du pétrolier...

Le centre météorologique de Galice a annoncé, jeudi, qu'une tempête était attendue sur les côtes vendredi ou samedi, faisant craindre que la pollution ne s'étende à des régions jusqu'à présent épargnées par la marée noire.

Martine Silber

Le Parlement européen demande une enquête

Au lendemain du naufrage du *Prestige*, le Parlement européen demande, dans une résolution votée jeudi 21 novembre, que les Etats membres accélèrent la mise en place des mesures de sécurité maritime qu'ils ont adoptées (introduction de doubles coques et contrôle des navires, notamment). Il souhaite que la Commission enquête sur les responsabilités dans la marée noire, et demande une « réparation équitable » des dommages. Il propose que le nouveau fonds de solidarité de l'Union européenne, doté de 1 milliard d'euros, soit mis à contribution. Il reste 272 millions d'euros, au titre de l'année 2002, le Parlement ayant voté, jeudi, le déblocage de 728 millions pour les cinq pays victimes cet été d'inondations : l'Allemagne (444 millions), l'Autriche (134 millions), la République tchèque (129 millions) et la France (21 millions). — (Corresp.)



Dominique de Villepin est nommé à la Convention pour remplacer le socialiste Pierre Moscovici

Le choix du ministre des affaires étrangères pour représenter les autorités françaises s'est imposé après la désignation du chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer

BRUXELLES

de notre bureau européen
Jacques Chirac a nommé, jeudi 22 novembre, le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin pour représenter la France à la Convention sur l'avenir de l'Europe. Il remplace Pierre Moscovici, ancien ministre des affaires européennes de Lionel Jospin, nommé sous la cohabitation et confirmé cet été.

« La Convention arrive dans une phase où il va falloir proposer et décider. Je comprends que le gouvernement français veuille retrouver une certaine marge de manœuvre et je ne suis pas mécontent de reprendre une liberté de parole », explique Pierre Moscovici.

Le virage français a eu lieu lorsque le ministre allemand des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer, s'est fait nommer en octobre à la Convention en remplacement

de l'universitaire social-démocrate Peter Glotz. S'y est ajouté l'accord agricole intervenu entre le chancelier Schröder et M. Chirac, qui rendait possible une vraie relance du moteur franco-allemand, indispensable pour l'élaboration de positions communes sur la Convention. « Les Français commencent à se réveiller, se réjouit un diplomate allemand. Ils comprennent que les décisions seront prises à la Convention et qu'il sera trop tard pour essayer de tout changer lors de la conférence intergouvernementale qui suivra. »

Les gouvernements sont désormais représentés par des poids lourds : la Belgique a envoyé son ministre des affaires étrangères Louis Michel. La représentante de Madrid, Ana de Palacio, qui était députée européenne, est depuis le printemps à la tête de la diplomatie espagnole. Silvio Berlusconi est

représenté par le numéro deux de son gouvernement, Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale, tandis que Tony Blair a choisi un homme de confiance, Peter Hain.

Pendant les premiers mois, c'est ce dernier qui a mené la danse, prenant la parole en premier, fixant les limites à ne pas franchir. La France était muette, et l'Allemagne peu écoutée, chacun tablant sur une défaite de la gauche aux élections de septembre. Depuis, Paris et Berlin remontent la pente. « Je pense laisser à Dominique de Villepin une situation saine. Nous avons retrouvé par rapport à l'activisme anglais une position saine. Le franco-allemand va jouer un rôle central », analyse M. Moscovici.

L'enjeu est d'avoir des représentants-ministres qui s'impliquent vraiment. « La dernière fois, Fischer est resté deux heures et il ne

participe pas, faute de temps, aux groupes de travail », note un observateur.

M. Moscovici observe aussi que la droite française est très représentée à la Convention - Valéry Giscard d'Estaing, le commissaire Michel Barnier, le député Pierre Lequiller, le sénateur Hubert Haenel, l'eurodéputé Alain Lamassouze -, le seul socialiste titulaire étant l'eurodéputé Olivier Duhamel. « A la fin, le référendum sera nécessaire, et je souhaite que les conditions soient réunies pour qu'il y ait un vote positif. Il y a du travail de conviction à faire », rappelle M. Moscovici. A cet effet, il a été chargé de présider un groupe de réflexion d'une douzaine de personnalités indépendantes qui rédigera des propositions pour accompagner les travaux.

Arnaud Leparmentier

La Commission reste floue sur les raisons du rappel des deux dirigeants de sa représentation à Paris

BRUXELLES

de notre bureau européen
Deux hauts fonctionnaires de la Commission européenne rappelés à Bruxelles et réaffectés : le fait est très inhabituel. Jean-Louis Giraudi et Frédéric Magloire, respectivement directeur et administrateur de la représentation de l'Union à Paris, ne sont officiellement coupables de rien, mais « dans l'intérêt du service » (la direction générale de la presse) et « pour éviter toute perception de conflit d'intérêt » le n° 1 et le n° 2 de cette sorte d'ambassade des institutions européennes vont intégrer un autre service.

Sur quoi enquête l'Office de lutte antifraude (OLAF) de l'Union, saisi par Jonathan Faull, le directeur général responsable de la presse ? L'OLAF, service de contrôle et d'enquête composé de fonctionnaires et de magistrats détachés, n'a pas l'habitude de communiquer sur le contenu de ses dossiers. On sait toutefois que ce sont ses enquêteurs qui ont recommandé le rappel de MM. Giraudi et Magloire. M. Faull, de son côté, a indiqué que l'affaire concernait « la gestion de subventions pour des activités d'information dans une ville de France ».

Le dossier litigieux est celui de la Maison de

l'Europe d'Avignon et du Vaucluse, membre d'une structure qui compte 27 implantations en France et fait partie du dispositif pour informer et sensibiliser le grand public sur les questions européennes. Ces Maisons sont subventionnées à la fois par les pouvoirs publics français et la Commission. Une Fédération des Maisons d'Europe est basée à Sarrebruck, en Allemagne, et une partie de ses services sont à Bruxelles. Avignon a notamment organisé une fête de l'Europe, une campagne de sensibilisation à l'euro avec un autobus acheté à Londres, une action d'information sur l'élargissement, etc. Contacté par *Le Monde*, son président (un bénévole, par ailleurs membre d'une représentation régionale à Bruxelles) affirme tomber des nues. « Je n'ai eu vent d'aucune enquête. Nos comptes sont certifiés par un cabinet d'experts. J'ai remis il y a un mois et demi les documents que me réclamait la Commission, dans le cadre de vérifications apparemment habituelles. »

On ignore le montant des subventions sur lesquelles enquête l'OLAF. Plusieurs sources indiquent toutefois qu'elles ne devraient pas dépasser 100 000, voire 200 000 euros. « Je doute qu'on mobilise l'Office pour cela et, surtout, que

cela motive le rappel de deux personnes », commente un haut fonctionnaire, relayant une opinion répandue. Contacté jeudi 21 novembre, Jean-Louis Giraudi s'est refusé à toute déclaration publique. Il a néanmoins indiqué à ses interlocuteurs qu'il niait toute fraude et qu'il n'avait pas vu passer sur son bureau le dossier Avignon.

« RIDEAU DE FUMÉE »

Comment expliquer la mesure radicale prise ? La « DG Presse » est d'une extrême sensibilité depuis l'écllosion d'une série d'affaires. La plus récente concernait GPlus, un bureau de lobbying employant des fonctionnaires en « congé de convenance » et s'est soldée par l'annulation d'un important contrat pour la réalisation de documents d'information. « La Commission attache la plus grande importance à la probité éthique », a souligné, jeudi, M. Faull. Une autre hypothèse circule : l'enquête porterait sur d'autres dossiers, l'évocation d'Avignon n'étant qu'un « rideau de fumée », selon l'expression d'un fonctionnaire.

Jean-Pierre Stroobants

Le Parlement européen est toujours sceptique sur la Turquie

STRASBOURG

de notre bureau européen
Le leader turc Recep Tayyip Erdogan a-t-il bien saisi le manque d'enthousiasme que soulève, au Parlement européen, la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ? Venu plaider la cause de son pays à Strasbourg, jeudi 21 novembre, le dirigeant du Parti de la justice et du développement (AKP) a affirmé, au cours d'une conférence de presse, n'avoir perçu que « de toutes petites réserves de la part d'un ou deux » chefs des groupes parlementaires qui l'ont reçu à leur réunion hebdomadaire. Il a en outre assuré que le président du Parlement, Pat Cox, était « favorable à l'adhésion de la Turquie ».

L'entourage de M. Cox a aussitôt précisé que celui-ci n'avait répondu « ni oui ni non » à la demande qu'a formulée M. Erdogan dans chacune des capitales où l'a conduit sa tournée européenne depuis une semaine : que le conseil européen de Copenhague, le 12 décembre, fixe la date du début des négociations d'adhésion avec la Turquie. Cette tournée, commencée à Rome puis Athènes, le conduira le 27 novembre à Paris, où il sera reçu par le président Jacques Chirac.

M. Cox avait vivement critiqué les propos de Valéry Giscard d'Estaing, le président de la Convention chargée de reformuler le projet européen, qui s'est déclaré hostile à l'entrée de la Turquie dans l'Europe, au début du mois de novembre. Il a fait un geste à l'égard de M. Erdogan en l'invitant à la conférence des présidents. Mais il a tenu à relayer le point de vue de l'Assemblée qu'il préside : celle-ci ne manifeste guère d'enthousiasme à l'idée que la Turquie puisse rejoindre l'Europe, comme l'a montré le vote, mercredi, de leur résolution sur l'élargissement.

Les eurodéputés ont certes rejeté un amendement du Parti populaire européen (droite), qui proposait de remplacer l'adhésion de la Turquie par un « partenariat spécial », par 376 voix contre 156 et 18 abstentions. Mais ils ont également repoussé un amendement des libéraux, qui leur demandaient de confirmer que la Turquie est bien « candidate à l'adhésion », et que, « par là même, elle est appelée, à terme, à devenir membre de l'Union européenne ».



« L'AKP n'est pas un parti islamiste » mais un parti de gens qui, dans leur vie privée, pratiquent l'islam
RECEP TAYYIP ERDOGAN

Hans-Gert Pötering, le président du PPE, groupe le plus important du Parlement, a expliqué à M. Erdogan que tous les députés de sa formation sont d'accord pour dire qu'aucune date ne doit être fixée à Copenhague, dans la mesure où la Turquie ne garantit pas encore le respect des droits de l'homme. Aucun des autres chefs de groupe n'a promis à M. Erdogan de relayer sa demande, seul le non-inscrit Gianfranco Dell'Alba ayant dit y être favorable.

Les présidents ont, en revanche, demandé à M. Erdogan de leur présenter l'AKP, Charles Pasqua, chef d'une formation souverainiste, le priant même d'expliquer « ce que c'est qu'un parti islamiste modéré ». M. Erdogan a répondu que « l'AKP n'est pas un parti islamiste », mais un parti composé de gens qui, « dans leur vie privée », pratiquent la religion « islamique ». Il a affirmé que l'AKP respecte le principe de la séparation de la religion et de l'Etat.

Rafaële Rivais

Bruxelles demande à la France des correctifs budgétaires

BRUXELLES

de notre bureau européen
« S'il s'agit de dire à la France qu'elle doit modifier son programme pluriannuel de finances publiques jusqu'en 2006, cela ne va pas ». C'est ainsi que Bercy commente les trois recommandations jugées « ambiguës » que la Commission a adoptées, mardi 19 novembre, et qu'elle compte faire voter par les ministres des finances des Quinze en janvier 2003 lorsqu'ils enverront à la France un « avertissement préventif » pour la dérive de ses finances.

La première recommandation stipule que « les autorités françaises doivent veiller en 2002 à ce que le déficit des administrations publiques ne dépasse pas la valeur actuellement prévue de 2,6 % du PIB », contre 2,8 % prévu par Paris.

La deuxième recommandation précise que les autorités françaises « doivent s'assurer » que la limite de 3 % des déficits publics « ne sera pas dépassée en 2003 ». « A cette fin, l'adoption de mesures propres à améliorer la position budgétaire (...) d'au moins 0,5 point de pourcentage du PIB permettrait non seulement de réduire le risque que le déficit (...) dépasse le seul de 3 % du PIB en 2003, mais aussi de reprendre un processus d'assainisse-

ment budgétaire (...) à compter de 2003 ». Paris voit « une évolution dans la position de la Commission », puisque la priorité serait de ne pas franchir la barre des 3 % - ce que Paris accepte - et pas de réduire de 0,5 % le déficit dès 2003.

La troisième recommandation demande de réduire de 0,5 % par an le déficit structurel « afin de parvenir à une position budgétaire proche de l'équilibre ou excédentaire au plus tard en 2006. A cette fin, les autorités françaises doivent respecter les limites de dépenses actuellement prévues. Les recettes budgétaires supplémentaires qui pourraient résulter d'une croissance plus forte que prévu devraient être affectées à la réduction des déficits publics ».

En clair, en cas de cagnotte, pas de hausses de dépenses ni de baisses des impôts : tout doit être affecté aux déficits. A Bercy, si on est d'accord pour réduire les déficits de 0,5 % par an et pour tenir la dépense, on rappelle que l'équilibre des finances n'est pas prévu pour 2006 dans le programme français et que l'on peut s'interroger sur l'arbitrage à faire entre baisses des impôts et réduction des déficits.

Ar. Le.

DHL évidemment !

Les envois express nationaux

c'est aussi DHL. 0820 20 25 25*. www.dhl.fr

DHL
WORLDWIDE EXPRESS



3 1 2 4 T 2 2 6 7 0 0 4 0 0 0

Paris-Nice.
Qui est le mieux placé ?

LITS RELEVABLES
+ DE 10 MODÈLES EXPOSÉS

Éléments composables, bibliothèques, rangements, dressings.

L'Armoire Universelle
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
Dimanche 24 Novembre

le choix, la qualité, l'expérience, les prix

148, Av. Emile Zola - 75015 PARIS - Tél.: 01 45 75 25 06

FRANCE
SOCIAL

Les conflits sociaux qui se multiplient depuis plusieurs jours inquiètent le gouvernement. Tout en prônant la « fermeté » et l'« humanité », Jean-Pierre Raffarin a chargé ses ministres de **TRAITER SÉPARÉ-**

MENT chacun de ces mouvements afin d'éviter la contagion sociale. Le premier ministre, qui garde en mémoire les conflits de l'**AUTOMNE 1995**, veut tout faire pour « dédramatiser » la situation. « Le pays

n'est pas en crise », dit-on dans l'entourage de M. Fillon. Concernant le conflit des **ROUTIERS**, le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau, n'exclut pas le **RECOURS À LA FORCE** pour

lever les barrages en cas d'échec des négociations. Les **AGRICULTEURS** en lutte contre la grande distribution ont obtenu que le gouvernement réprime les « pratiques abusives » en matière de fixation des prix.

Comment M. Raffarin cherche à éviter la contagion des conflits

Transports, agriculture, audiovisuel : les mouvements sociaux mettent le gouvernement à l'épreuve. Le premier ministre, qui prône la « fermeté » et l'« humanité », a chargé ses ministres de traiter séparément chaque dossier. Avec un mot d'ordre : éviter le retour de la situation de 1995

ELOIGNER, à tout prix, le spectre de l'automne 1995 : tel est, plus que jamais, l'objectif de Jean-Pierre Raffarin. Pour ne pas subir les mêmes déboires qu'Alain Juppé, le premier ministre s'est attaché, depuis sa nomination, à vanter les mérites de « sa » méthode, en soulignant notamment son attachement au dialogue social. Face aux agriculteurs et aux routiers, qui menacent de paralyser le pays ce week-end, en passant par le personnel en grève de France Télévisions et la préparation de la manifestation du 26 novembre, M. Raffarin est brusquement invité à passer de la théorie à la pratique. Pour l'heure, le premier ministre cherche à dédramatiser la situation, en évitant de s'exposer lui-même en première ligne.

► **Le gouvernement dédramatise.** Dans des propos rapportés par *Le Figaro* du 22 novembre, M. Raffarin donne le ton : « Il y a des difficultés pour toute une série d'acteurs de la vie économique et sociale mais pas une situation de crise », affirme-t-il, en ajoutant qu'il fait « confiance au sens des responsabilités de chacun ».

Le premier ministre invoque deux principes : « Fermeté et humanité. »

A Matignon, l'un de ses principaux conseillers, conscients d'un « risque d'agrégation », cherche à dissocier les conflits en cours en soulignant qu'ils « ne sont pas de même nature ». Second objectif : minimiser la portée de chacun d'entre eux. Les agriculteurs face à la grande distribution ? « S'ils se mettent calmement autour d'une table, ils devraient parvenir à dépasser le conflit. » Les routiers ? « Si l'on regarde la situation la tête froide, les positions des uns et des autres ne sont pas très éloignées. » On se félicite également que les interlocuteurs patronaux du secteur routier soient « davantage rompus au dialogue social » que par le passé. Selon Matignon, le risque serait plutôt que la base, qui n'a que « des échos lointains de la négociation, ne prenne pas conscience des avancées enregistrées » à Paris.

► **Chaque ministre négocie.** Afin de ne pas brûler trop vite ses cartouches, le gouvernement cherche à régler les problèmes au niveau de chaque ministère. Pour

l'heure, il n'est pas question d'exposer en première ligne le premier ministre. De même, le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, François Fillon, reste en retrait, même s'il s'est entretenu à plusieurs reprises avec les dirigeants des syndicats patronaux et de salariés, de manière informelle. « Le pays n'est pas en crise. Nous ne sommes pas en première ligne », indiquait son entourage dans la soirée du 21 novembre. A ce stade des conflits, c'est à chaque ministre en charge des dossiers – Hervé Gaymard et Renaud Dutreuil pour les agriculteurs et les transporteurs, Gilles de Robien et Dominique Bussereau pour les routiers – de recevoir les syndicats et d'assurer la bonne marche des négociations.

► **Fermeté et dialogue pour les routiers.** Si le dialogue reste « la priorité absolue », a indiqué au *Monde* le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer, Dominique Bussereau, le gouvernement n'exclut pas « la fermeté » dans le conflit des routiers. « Le premier ministre et le ministre de l'intérieur sont d'accord pour en faire en sorte qu'il n'y ait pas

de blocage à l'approche des fêtes de Noël. »

Au ministère de l'intérieur, une réunion s'est tenue, jeudi 21 novembre dans l'après-midi, en présence de Claude Guéant, directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy, et de Michel Gaudin, directeur général de la police nationale. Un dispositif de riposte a été mis au point. Le centre opérationnel Beauvau, spécialisé dans les gestions de crise, devrait être activé vendredi, à partir de 16 heures. Les mesures prises visent à « sauvegarder les approvisionnements pétroliers », indique-t-on. Des instructions ont été données aux préfets. CRS et gendarmes mobiles sont prêts à intervenir. Des engins de levage sont déjà réquisitionnés pour dégager les poids-lourds. Ils auront pour mission de lever les éventuels barrages formés par les routiers.

Les négociations ont repris, vendredi 22 novembre dans la matinée. Elles pourraient être prolongées pendant le week-end, si elles n'aboutissent pas ce jour, a précisé M. Bussereau qui estime que « le fossé entre le patronat du transport

et les salariés n'est pas très profond ». Selon une source syndicale, les organisations n'ont de toute façon, pas prévu de consulter leur base sur le résultat des discussions avant samedi 23 novembre à 11 heures.

► **La main tendue aux agriculteurs.** Le ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, s'est déclaré « confiant », vendredi matin sur RTL, pour une issue positive du conflit qui oppose les agriculteurs à la grande distribution. Des négociations devaient reprendre dans la matinée de vendredi, après que M. Gaymard et le secrétaire d'Etat au commerce, Renaud Dutreuil, eurent reçu, jeudi, le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, et celui du centre national des jeunes agriculteurs, Jérôme Despey. Le gouvernement s'est notamment engagé à réprimer « les pratiques abusives de la distribution », en matière de fixation des prix.

► **Incertitudes dans l'audiovisuel public.** Vendredi matin, au dixième jour de la grève de la télévision publique, les salariés de France 2 et France 3 réunis en assem-

blées générales devaient se prononcer sur une éventuelle reprise du travail. Les directions des deux chaînes ont avancé la possibilité de verser une prime exceptionnelle pour les plus bas salaires. Mais il n'est nullement question de mesure d'augmentation générale comme le demandaient les représentants des salariés.

► **La menace des manifestants du 26 novembre.** Si le gouvernement franchit sans encombre, le cap du week-end, il n'en aura pas pour autant fini avec les difficultés sociales. Les salariés de la SNCF, auxquels se sont joints ceux d'Air France, de la RATP, de France Télécom et sans doute ceux d'EDF-GDF, manifesteront, mardi 26 novembre à Paris pour la défense du service public. La fonction publique d'Etat et hospitalière sera associée au mouvement. Par ailleurs, la CGT estime que la période d'ouverture des négociations salariales dans le privé est propice à d'éventuels mouvements.

Pascal Ceaux
et Jean-Baptiste de Montvalon

Les chauffeurs routiers des Bouches-du-Rhône sont sur le pied de guerre

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Responsable du collectif transport de la CGT, Christian Mansano est à peu près formel : « Je ne crois pas qu'on puisse faire marche arrière », dit-il à propos du mouvement de grève en préparation chez les routiers. Les offres des patrons sont, selon lui, dérisoires, et reçues comme telles par une base « très partante ». L'unité d'action avec la CFDT, qui est forte en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, rassure aussi les chauffeurs : « Le 28 octobre dernier, nous nous sommes mobilisés pour la journée d'action CFDT sur le treizième mois », ajoute-t-il. Cette revendication nationale, qu'il sent très populaire, présente aussi l'avantage d'être générale au secteur : « C'est applicable dans les messageries, pour les zones longues et les zones courtes, dans le chimique ou le pétrolier, chez les petits ou les gros transporteurs. »

A cette mobilisation des salariés s'ajouteraient, par endroits, de discrets encouragements patronaux à l'action : selon M. Mansano, les employeurs appliquant déjà le treizième mois aimeraient qu'il soit accordé partout, afin qu'il n'y ait pas de distorsion de concurrence. Ils observent donc la montée du mouvement sans déplaisir. Plus généralement, d'ailleurs, si les petits patrons sont hostiles au mouvement, d'autres espèrent secrètement qu'il les aidera à obtenir des aides accrues de la part du gouvernement, mais aussi des tarifs plus élevés auprès de leurs clients.

Jean-Luc Panayotis, responsable du plus gros syndicat du secteur, la CFDT, qui rassemble 600 adhé-

rents dans le seul département des Bouches-du-Rhône, est sur la même longueur d'onde. « Depuis l'ouverture des négociations avec le patronat, explique-t-il, les gars n'arrêtent pas d'appeler : ils veulent les tracts et savoir exactement où on en est, car ils se méfient beaucoup des médias. »

BARRAGES EN PRÉPARATION

Pour faire le point de la mobilisation et de la négociation, un rendez-vous devait être fixé dans la soirée du vendredi 23 novembre, au centre routier de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), d'où démarrent toujours les actions, afin de préparer les barrages de dimanche. « Les délégués ont dit qu'ils viendraient à plusieurs, on va discuter et mettre au point la stratégie », indique M. Panayotis. Pour lui, les choses sont assez claires : « On ne pourra pas éviter le conflit. Les propositions patronales sont dérisoires, et pas seulement sur le treizième mois : le 9 % d'augmentation sur trois ans, c'est une provocation ; le délai de carence, qui fait perdre 2 000 francs quand on tombe malade, tout cela les gars n'en veulent plus. »

En cette triste soirée de pluie, jeudi, les semi-remorques sont alignés sous la pluie au centre routier de Vitrolles. Venus de Lorraine, d'Auvergne ou du pays niçois, les chauffeurs se reposent en attendant de charger. Certains sont pour le mouvement, un autre l'estime « ridicule, surtout qu'on emmerde tout le monde sans jamais rien obtenir ». Mais lui, comme les autres, ne voit pas comment échapper au conflit.

Michel Samson

Le secteur public se mobilise le 26 novembre

Les cheminots ne seront pas les seuls à manifester, mardi 26 novembre à Paris, pour défendre le service public, l'emploi, les salaires et les retraites. Dans le secteur public, les appels à la grève et à la manifestation, souvent unitaires, se multiplient. Outre le défilé parisien, prévu à partir de 13 h 30 de Denfert-Rochereau à Sèvres-Babylone, des rassemblements unitaires sont attendus dans de nombreux départements.

► **Côté entreprises publiques,** derrière les cheminots, qui réclament des moyens « humains, matériels et financiers » pour

la SNCF et s'opposent à la libéralisation du secteur ferroviaire, on attend des salariés d'Air France, de la RATP, de France Télécom et, probablement, d'EDF-GDF.

► **Côté fonction publique,** des appels à la grève sont lancés à l'équipement, aux finances, à la culture, à la défense, dans les ministères de l'agriculture, de l'éducation nationale et de la recherche. ► **Chez les agents hospitaliers,** SUD Santé-Sociaux a déposé un préavis de grève national et appelle les salariés à se mobiliser. Et cette liste de participants est loin d'être close.



ClubAffaires
RENAULT



Laguna Expression au prix de Laguna Authentique
Soit 2050 € d'économie*

*Offre valable pour l'achat d'une Laguna Expression à niveau de motorisation équivalent. Offre non cumulable, réservée aux particuliers et valable pour les commandes jusqu'au 14 décembre 2002 dans les points de vente participants. Aucune compensation financière ne pourra être exigée en dehors de cette offre.



Cliquez et achetez, rêvez sur www.clubaffaires.com

Réfléchissez.

Bénéficiez d'un bonus de 2050 € sans l'avoir mérité.

Avec climatisation automatique à réglage séparé, CD radio 4X15W, man. CD, airconditionné central, airbag avec réglage, 7 portes, caisses livrées vides électriques, airbag pass. mise reliée, essai et 1000 km, 4 vitres électriques arrière, 6 vitres électriques avant, 6 vitres électriques arrière, 6 vitres électriques avant, 6 vitres électriques arrière, 6 vitres électriques avant, 6 vitres électriques arrière.

JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE DANS LE RÉSEAU RENAULT
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS



Manifestation des salariés en grève de France 2 et France 3, mercredi 20 novembre, place du Palais-Royal, à Paris. La revendication des syndicats de la télévision publique porte principalement sur l'augmentation des salaires, gelés, affirmant-ils, « depuis cinq ans ».

La grève à France Télévisions se cristallise sur la sauvegarde du service public

LE CONFLIT dans l'audiovisuel public prend forme, le 21 octobre, quand Christopher Baldelli et Rémy Pimlin, respectivement directeur général de France 2 et de France 3, reçoivent un préavis de grève. La CGT-SNRT (qui rassemble les techniciens), à l'origine du mouvement, réclame des augmentations de salaires. Tous les syndicats rejoignent le mouvement et constituent un front syndical (CFDT, CGC, CFTC, SNRT-CGT, FO, SISR, SNJ). A Radio France, la direction est également sous le coup d'un préavis de grève.

A la télévision comme à la radio, les revendications portent principalement sur les salaires. Les syndicats affirment que ceux-ci sont gelés « depuis cinq ans alors que le pouvoir d'achat de la fonction publique a augmenté de 10 % depuis 1997 », indique un communiqué. Ils demandent une revalorisation du point d'indice salarial de 10 % et

18 novembre, en raison d'une mésentente entre les deux plus importants syndicats de la maison, la CFDT et la CGT.

A France 2 comme à France 3, les enjeux se situent autour de l'avenir de l'entreprise. Pour le groupe audiovisuel, ce thème n'est pas neuf. Depuis l'installation du nouveau gouvernement en mai, le groupe essuie une violente tempête rythmée par des grains d'une rare intensité. Dès son arrivée au ministère de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon rappelle son attachement à un service public de référence.

« PERSONNE N'EST DUPE »

Parallèlement, le gouvernement s'interroge sur le bien-fondé de la télévision numérique terrestre (TNT) et des trois chaînes qui seront dévolues à France Télévisions sur ce nouveau support. Le

vé. Ils craignent que ce mode de création ne contribue à la banalisation du service public. La direction de France 3 réfutera cette critique et rappellera qu'elle est tenue de faire appel à l'extérieur selon les termes de son cahier des charges et qu'elle veille au bien-fondé éditorial de la programmation. Elle annoncera son intention de « rapatrier » le jeu quotidien « Questions pour un champion » en interne.

A France 3, la grève reste la plus dure avec un quart des salariés dans le mouvement. La quasi-totalité des journaux sont annulés dans les régions ainsi que ceux du « 12-14 », « 19-20 » et « Tout le sport » en national. Samedi 16 novembre, la diffusion des « Dicos d'or », une dictée diffusée samedi, en direct est annulée dans onze régions sur douze. A France 2, où la grève est suivie par 20 % des salariés, le mouvement semble plus hésitant.

Il prend un tour radical, lundi 18 novembre, quand les grévistes de France 2 et de France 3 décident d'installer un piquet de grève « amical » devant la régie finale. Les journaux de 13 heures et de 20 heures, ainsi que le 13 heures du mardi 19 novembre, ne peuvent pas être diffusés. Marc Tessier, président de France Télévisions, sort de sa réserve. Dans un communiqué il demande aux grévistes de respecter le droit au travail.

Si les syndicats regrettent le silence de M. Tessier, ils sont tiraillés entre les directions de France 2 et de France 3 et leur ministère de tutelle, celui de la culture et de la communication. La Rue de Valois rejette à France Télévisions la capacité à augmenter les salaires quand le groupe affirme le contraire. Mardi 19 novembre, M. Aillagon tranche. Les négociations sur les augmentations de salaires devaient avoir lieu « dans le cadre des entreprises, et cela dans les limites du cadrage budgétaire de 2002 voté par la précédente majorité », déclare-t-il à l'Assemblée nationale. Il répète qu'il est « attaché à l'existence d'un audiovisuel public singulier et fort » et qu'il maintient sa confiance à Marc Tessier.

Bénédicte Mathieu

Pourquoi Dominique Strauss-Kahn a renoncé à ses « 100 minutes pour convaincre »

Il en profite pour dire son attachement à « l'audiovisuel public »

LE COMMISSAIRE Jules Maigret a pris la place de Dominique Strauss-Kahn. Au dernier moment, l'ancien ministre des finances, invité, jeudi 21 novembre, de l'émission « 100 minutes pour convaincre », en direct sur France 2, a pris la décision d'annuler sa participation. En conflit depuis dix jours avec leur direction, pour protester notamment contre l'externalisation des émissions à des sociétés privées, les syndicats ont fait pression.

En fin de journée, certains de leurs représentants ont joint M. Strauss-Kahn par téléphone. Cette démarche s'est ajoutée à une « lettre ouverte » adressée le même jour au député socialiste du Val-d'Oise, en même temps qu'à l'humoriste Guy Bedos, également invité, et à Olivier Mazerolle, directeur délégué général de l'information. L'intersyndicale CFDT, SNJ, CGT et CGC lui demandait « solennellement de ne pas participer à cette émission (...) qui n'a qu'un seul but : briser la grève des salariés de

France 2 ». Dans le cas contraire, prévenait-elle, « vous vous rendriez complice de pratiques légalement condamnables, moralement inacceptables et peu conformes à l'histoire du parti politique auquel vous appartenez ». In extremis, M. Strauss-Kahn s'est donc résigné. « Face à ce conflit au sein du service public de l'audiovisuel qui m'est cher et, à un moment où la négociation semble s'engager entre les parties, j'ai décidé de demander le report de l'émission », a-t-il indiqué en début de soirée dans un communiqué.

LE PS PREND POSITION

« DSK » pouvait difficilement faire autrement. Dans un climat très tendu, la direction de la chaîne avait décidé de faire réaliser l'émission par une société privée. Or, mardi 19 septembre, à l'issue de son bureau national, le PS a pris position en faveur des salariés de France Télévisions – ce que n'ont pas manqué de rappeler les syndicats. « Le Parti socialiste comprend

l'inquiétude des personnels de l'audiovisuel public (...) et soutient leur combat contre l'abandon de la télévision aux intérêts privés que prépare le gouvernement », précisait la Rue de Solferino.

Au moment où le PS traverse de fortes turbulences idéologiques, notamment sur la question, sensible, des services publics, et où les critiques fusent sur l'influence des « socio-libéraux » auprès de François Hollande, M. Strauss-Kahn a tenté de tirer parti de cette mésaventure. Le « service public est une valeur à laquelle je suis attaché », souligne-t-il dans un entretien, vendredi, au Parisien. « Si on veut un service public de l'audiovisuel, ce qui est mon cas, il faut lui en donner les moyens. » Mais c'est avec beaucoup de regret que DSK a dû surseoir à sa principale proposition pour « convaincre » : créer une taxe sur les mouvements de capitaux à l'échelon international...

Isabelle Mandraud

Les agriculteurs satisfaits des premières mesures annoncées par le gouvernement

Vendredi matin, 70 plates-formes d'approvisionnement en produits frais étaient toujours paralysées par plus de 10 000 militants paysans

LES REPRÉSENTANTS des agriculteurs sont sortis satisfaits de leur rencontre avec Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, et Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat au commerce, jeudi 21 novembre au soir, au ministère de l'Agriculture. « Nous avons eu confirmation de pratiques abusives de la distribution et un engagement du gouvernement pour appliquer la NRE [loi sur les nouvelles réglementations économiques], a déclaré Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA. La loi NRE de mai 2001 prévoit des sanctions en cas de pratiques commerciales abusives.

Vendredi matin, quelque 70 plates-formes d'approvisionnement en produits frais étaient toujours paralysées par plus de 10 000 agriculteurs de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs sur tout le territoire, selon ces syndicats. L'arrêt du mouvement est suspendu à la rencontre qui devait avoir lieu dans la matinée avec les grandes enseignes de la distribution. Les agriculteurs réclament « un changement d'état d'esprit » et le « respect de règles de bonnes pratiques commerciales » de la part d'entreprises qu'ils accusent d'abuser de leur position dominante pour faire pression sur les prix payés aux producteurs. M. Lemétayer espère que les bases d'une « vraie politique contractuelle » seront rapidement jetées.

PRIX MINIMAL

La Fédération du commerce et de la distribution (FCD) se dit « prête au dialogue avec les agriculteurs. Nous avons beaucoup de chantiers sur lesquels nous devons travailler ensemble, a expliqué au Monde Jérôme Bédier, son président. La gestion de crise doit être au cœur de nos préoccupations à condition que cela aille de pair avec la création de

valeur ajoutée dans les filières agricoles. » M. Bédier rappelle cependant que « la grande distribution n'est pas responsable de toutes les crises du monde agricole. Tout le monde a intérêt à ne pas perturber la consommation à travers d'actions illégales ».

Les agriculteurs n'ont pas attendu longtemps la réponse d'un gouvernement qui se montre toujours sensible à leurs préoccupations. Mais les mesures annoncées ne comportent pas d'innovations. Les ministres ont confirmé l'attribution d'un siège aux représentants des

leur de la viande porcine », ont précisé, jeudi, les ministres. Cette filière est particulièrement sensible aux fluctuations du marché.

Ce dispositif du prix minimal, instauré par la loi NRE seulement pour les fruits et légumes, est pourtant difficile à mettre en œuvre. Il nécessite l'accord de toute la filière, y compris la grande distribution, qui se montre réticente. Lors de la dernière crise de marché sur les fruits d'été (pêches et nectarines), le prix minimal n'avait pas été appliqué. « On ne sait pas et on ne peut

Jean-Pierre Raffarin soutient les producteurs

Jean-Pierre Raffarin avait apporté le soutien du gouvernement aux agriculteurs en conflit avec la grande distribution, dans son discours prononcé au Salon de l'élevage (Space) de Rennes, le 10 septembre. « Si on veut chercher en permanence les productions plus banalisées, celles qui coûteront le moins cher, celles qui ne défendent pas les normes de qualité, nous aurons affaire de plus en plus à des produits importés (...). C'est pour cela que j'appelle la distribution à jouer la carte de la valeur ajoutée, à jouer la carte de la qualité France, à jouer la carte du travail des Français (...). Nous avons besoin du concours de la distribution pour qu'elle reconnaisse ceux qui sont derrière les produits ont le droit à la dignité de leur travail (...). On ne peut pas avoir systématiquement un aval prospère et un amont équilibré. L'ensemble des marges sur la filière doit être mieux partagé », avait-il déclaré.

Un an auparavant, dans son discours sur l'agriculture prononcé à Rennes le 11 septembre 2001, Jacques Chirac avait, lui aussi, mis en cause « la quête permanente des prix toujours plus bas à la production ».

agriculteurs au sein de la commission d'examen des pratiques commerciales, ce qui demande la publication d'un décret. Autre mesure d'apaisement : le renforcement des contrôles et des poursuites d'éventuelles pratiques abusives des grandes et moyennes surfaces (GMS) envers leurs clients, les transformateurs et les agriculteurs.

Enfin, les représentants syndicaux pourront annoncer à leurs troupes l'obtention d'un prix minimal en cas de crise dans toutes les filières, « en particulier dans le sec-

pas faire le prix minimal. C'est impossible juridiquement et irréalisable techniquement », nous déclarait alors M. Bédier (Le Monde du 9 juillet 2002). La FCD s'est dite cependant satisfaite des propositions des pouvoirs publics. « Nous sommes pour l'application de la loi lorsqu'il y a des abus, souligne M. Bédier. Nous sommes contents que, dans les cas de crise grave, les pouvoirs publics s'engagent à jouer leur rôle. »

Gaëlle Dupont et Stéphane Lauer



LES CRITIQUES SONT UNANIMES : LE SPECTACLE SIGNE BANG & OLUFSEN A L'OLYMPIA EST UNE MERVEILLE. NOUS VOUS INVITONS A VENIR LE DECOUVRIR DU 22 AU 25 NOVEMBRE DE 10H00 A 19H00. DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE FINANCEMENT VOUS Y ATTENDENT.

L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX 28, Bd. DES CAPUCINES, 75009 PARIS

COCKTAIL - INVITATION VALABLE POUR 2 PERSONNES SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE.

B&O

BANG & OLUFSEN

BANG & OLUFSEN St-GERMAIN : 222, Bd. St-Germain, 75007 Paris 01 42 22 92 10
BANG & OLUFSEN MADELEINE : 3, rue Tronchet, 75008 Paris 01 42 66 23 24
BANG & OLUFSEN TERNES : 14, avenue Niel, 75017 Paris 01 42 67 57 00

Avec 0,2 % seulement, l'économie a fortement ralenti au troisième trimestre

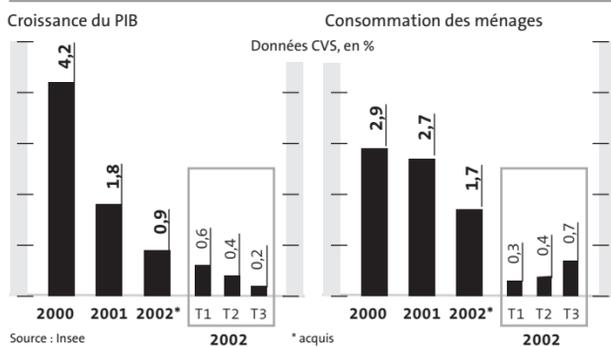
Les entreprises continuent de puiser dans leurs stocks et de réduire leurs investissements, selon l'Insee. La consommation des ménages a progressé de 0,7 % entre juillet et septembre

L'INSEE n'avait pas prévu une fin d'année aussi mauvaise. Dans son dernier point de conjoncture, publié le 4 octobre, l'institut statistique, qui avait alors ramené sa prévision pour 2002 à 1 %, était déjà apparu pessimiste : il tablait sur une croissance de 0,4 % aux troisième et quatrième trimestres. Elle aura finalement été moitié moindre entre juillet et septembre. Le produit intérieur brut (PIB) n'a augmenté que de 0,2 % au troisième trimestre, selon les chiffres publiés, vendredi 22 novembre, par l'Insee, ce qui correspond à une croissance de 0,8 % en rythme annuel.

L'EMPLOI RÉSISTE

Les entreprises sont à l'origine de cette mauvaise performance. Dans un climat où les incertitudes sont multiples, avec l'éventualité d'une guerre en Irak, elles restent extrêmement prudentes. Comme le montrait la dernière enquête de l'Insee sur l'investissement, elles n'attendent pas de reprise avant juin 2003 (*Le Monde* du 16 novembre). Au lieu de produire pour

UNE ACTIVITÉ EN NET RALENTISSEMENT



répondre à la demande, elles continuent donc à puiser abondamment dans leurs stocks. « Pour le deuxième trimestre consécutif, la contribution des variations des stocks à la croissance est négative, de -0,3 point après -0,1 point », constate l'Insee. Elles ne modernisent pas non plus leur outil de production : l'investissement des entreprises a reculé de 0,8 % au troisième trimestre et pèse ainsi

sur la croissance. L'emploi résiste pourtant relativement bien, même si les plans sociaux se multiplient et si le taux de chômage a augmenté, pour atteindre 9 % de la population active. Les créations d'emplois ont progressé de 0,2 % entre juillet et septembre, après avoir été nulles au premier semestre. Cela explique sans doute, en partie, que les ménages, qui ont bénéficié d'un marché du travail

très dynamique jusqu'en 2001 et d'une forte progression de leur pouvoir d'achat, ne se laissent pas gagner par la morosité ambiante et continuent à consommer.

Au troisième trimestre, leurs dépenses ont enregistré une progression de 0,7 %, à la surprise des experts de l'Insee. Toutefois, ils n'avaient pas exclu une consommation plus dynamique en raison du niveau élevé du taux d'épargne. De 16,6 % à la fin juin, il devrait passer à 18,3 % à la fin de l'année, selon l'Insee (contre 16,1 % en moyenne en 2001). Les baisses d'impôts du quatrième trimestre pourraient encore accentuer ce phénomène.

FAIBLESSE DES ÉCHANGES

Grâce à la consommation des ménages qui fait plus que compenser la baisse des investissements des entreprises, la demande intérieure hors stocks contribue donc positivement à la croissance, à hauteur de 0,2 point de PIB. Mais c'est le commerce extérieur qui alimente le plus la croissance au troisième trimestre, à hauteur de 0,3 point. Les échanges n'ont pas été vigoureux dans le contexte du ralentissement mondial, mais leur faiblesse a été plus marquée pour les importations (+0,2 %) que pour les exportations (+1,2 %).

Ces chiffres rendent encore plus irréalistes les prévisions du gouvernement, qui envisage une croissance de 2,5 % en 2003. Il faudrait, en effet, que le PIB progresse de plus de 0,8 % par trimestre l'an prochain pour atteindre le chiffre escompté. En l'état actuel des choses, cela paraît improbable.

Francis Mer semble en avoir pris conscience. Ce qu'il trouve « plausible » aujourd'hui, ce n'est plus l'hypothèse gouvernementale, mais la perspective de retour à un rythme annuel de 2,5 % de la croissance à un moment ou à un autre de l'année prochaine.

V. Ma.

Virginie Malingre

M. Mer nuance l'objectif de 2,5 % de croissance en 2003

FRANCIS MER a ouvert la discussion générale sur le projet de loi de finances 2003, jeudi 21 novembre, au Sénat, sur une note optimiste : « Pour peu que l'hypothèse irakienne soit levée rapidement, notre prévision d'un rythme de croissance de 2,5 % reste plausible. » Le ministre de l'économie et des finances ne s'en est pas moins montré prudent sur cette hypothèse économique.

Il a en effet évoqué un « rythme de croissance de 2,5 % », alors que le budget 2003 est construit sur la perspective d'une croissance annuelle moyenne de 2,5 %. M. Mer n'affirme donc plus aujourd'hui que cette prévision a une chance de se concrétiser, mais qu'il est « plausible », sous certai-

nes conditions, que la progression du PIB retrouve un « rythme » de 2,5 %. Plus ce moment interviendra tard l'an prochain et plus l'objectif de 2,5 % de croissance s'avèrera difficile à atteindre.

Mercredi, M. Mer avait fait part du « feeling » qui l'amène à penser que les entreprises françaises sont en train de « repartir dans le bon sens ». Les derniers indicateurs de l'Insee ne sont pas alarmants. La consommation des ménages en produits manufacturés, qui avait reculé de 1,2 % en septembre, a redémarré en octobre (+1 %), selon les chiffres publiés jeudi.

Il reste que l'OCDE a ramené, jeudi, ses prévisions de croissance pour la France à 1,9 % en 2003. Dans ce contexte de ralentisse-

ment économique durable, le gouvernement, à défaut de réviser les perspectives d'activité, a rectifié ses ambitions en matière de recettes fiscales. Cette année, elles seront inférieures de 1,55 milliard d'euros aux prévisions, dont 700 millions correspondent à des pertes que Bercy estime récurrentes, et qui devraient donc se renouveler en 2003.

Afin de compenser ce manque à gagner pour le budget de l'Etat, le gouvernement a déposé au Sénat deux amendements qui prévoient de nouvelles ressources. M. Mer a promis que le déficit du budget de l'Etat ne dépassera pas 44,6 milliards d'euros.

V. Ma.

Virginie Malingre

Robert Hue va à nouveau briguer le siège de député du Val-d'Oise

LA SOCIALISTE Annick Lepetit et le communiste Robert Hue retourneront devant les électeurs. La présidence de l'Assemblée nationale a annoncé, dans la soirée du jeudi 21 novembre, que le Conseil constitutionnel avait annulé l'élection, lors des législatives de juin 2002, de l'élu parisienne ainsi que celle de Georges Mothron (UMP), le rival du président démissionnaire du Parti communiste (PCF), dans la 5^e circonscription du Val-d'Oise (Argenteuil). Laminé quelques semaines plus tôt au premier tour de la présidentielle, Robert Hue, qui était député sortant, avait été battu par Georges Mothron de 244 voix dans une élection marquée par un très fort taux d'abstention (40,88 %).

L'invalidation est due à une affiche électorale appelant à voter pour M. Mothron et qui a été apposée sur des panneaux d'information au sein d'un ensemble immobilier appartenant à l'Office public intercommunal d'habitations à

loyer modéré d'Argenteuil-Bezons, dont le président est M. Mothron. « Je ne suis pas du genre à me défilier », a déclaré M. Hue, vendredi 22 novembre sur France Inter, soulignant : « Nous ne sommes plus dans la situation de juin dernier. » M. Hue a annoncé le 6 novembre qu'il abandonnerait au printemps 2003 ses fonctions de président du PCF, poste qu'il occupait depuis 1994.

ANNICK LEPETIT INVALIDÉE

L'élection d'Annick Lepetit, maire (PS) du 18^e arrondissement depuis mars 2001 et élue, en juin 2002, députée de la 17^e circonscription face à l'UMP Patrick Stefanini, a également été invalidée. M^{me} Lepetit avait battu M. Stefanini de 156 voix, dans une circonscription jusque-là détenue par Françoise de Panafieu, maire (UMP) du 17^e arrondissement.

M^{me} de Panafieu avait préféré se présenter dans la circonscription voisine où la victoire de

la droite était assurée. Ce sont des affichettes collées la veille, le jour même et le lendemain du second tour de l'élection sur les panneaux officiels du candidat de droite qui ont motivé l'invalidation.

Elles signalaient la « mise en examen » de M. Stefanini. La députée socialiste qui devait tenir une conférence de presse, vendredi 22 novembre, en compagnie du premier secrétaire de la fédération PS de Paris, Patrick Bloche, a expliqué au *Monde* son « étonnement » de n'avoir pas été entendue par le Conseil constitutionnel, malgré sa demande.

M. Stefanini, ancien directeur adjoint de cabinet d'Alain Juppé à Matignon, battu aux législatives de 1997 dans le fief de ce dernier, dans le 18^e arrondissement, a, pour sa part, commencé sa campagne. Il a inauguré, dès jeudi soir, son local de campagne.

Christine Garin

L'Elysée étudie tous les scénarios sur le « cas Bové »

Le leader de la Confédération paysanne va demander la grâce présidentielle pour éviter la prison

LE « CAS » Bové, dont la condamnation à 14 mois de prison ferme a été confirmée par la Cour de cassation, suscite une intense réflexion à l'Elysée. Officiellement, on s'y tient à une position d'attente : que José Bové demande déjà la grâce présidentielle, comme il en a exprimé l'intention, que la chancellerie instruisse son dossier et rende son avis, comme l'exige le droit. Et

l'on verra. En réalité, en l'absence du président de la République, qui assiste au sommet de l'OTAN à Prague, son conseiller juridique, Laurent Le Mesle, a décortiqué devant l'ensemble du cabinet la situation du leader paysan. Chacun a pu livrer ses réflexions sur les conséquences juridiques et politiques d'un recours en grâce.

M. Bové a été condamné à six mois de prison ferme pour destruction de riz transgénique, décision qui a entraîné la révocation d'un sursis de huit mois, dans une autre affaire d'arrachage. Or M. Le Mesle a fait observer à ses collègues que le leader paysan pourrait tout à fait demander la confusion de ses peines au président de la cour d'appel de Montpellier. Celui-ci peut les confondre, soit totalement, soit partiellement. « Et dès lors qu'il tomberait en dessous d'un an de prison, il pourrait bénéficier d'un aménagement de peine », note un conseiller. Un recours en grâce ne peut être examiné, relève

l'Elysée, que lorsque toutes les autres voies de recours pour réduire la peine ont été épuisées.

Second point, l'« embastillement ». Il peut survenir à tout moment, puisque le recours n'est pas suspensif. « Si le président de la cour d'appel tarde à le faire embastiller et que le président de la République lui accorde la grâce, il n'aura pas fait de prison du tout », note un collaborateur de M. Chirac, ajoutant : « C'est le scénario idéal pour lui. » Mais peut-être pas pour l'Elysée.

Pour autant, les conseillers du président voient bien l'inconvénient politique et psychologique qu'il y aurait à faire passer Noël en prison au leader syndical. Mais évidemment personne ne maîtrise, en dehors du juge, le moment où M. Bové devrait être jeté en prison, rappelle-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat.

Autres questions que se posent les conseillers : cette grâce présidentielle serait-elle compatible

avec la restauration de l'autorité de l'Etat, dont le président a fait une priorité ? « L'équilibre » tacite ou implicite, sur les limites à ne pas dépasser en matière d'exercice du droit syndical ne risquerait-il pas d'être rompu ?

L'Elysée ne veut évidemment pas entendre parler de l'impact des « affaires » qui ont touché M. Chirac et de l'inconvénient qu'il y aurait, en regard, à laisser en prison, pendant au moins un an, un homme qui a arraché des plants d'OGM. Il est néanmoins probable que l'Elysée mesure cet effet, tout en faisant observer que M. Bové s'est pris à son propre piège. M. Chirac, qui cherche à se faire la religion la plus précise possible sur les OGM, a tenu une réunion de travail de deux heures avec des experts sur ce sujet, il y a quinze jours. Cela l'aidera peut-être à rendre sa décision le jour venu.

Béatrice Gurrey

Décentralisation : les députés cèdent une part de leurs prérogatives aux sénateurs

La gauche dénonce « un coup d'Etat constitutionnel »

AU PRIX d'« un arrangement peu glorieux », ainsi que le reconnaissait le député René André (UMP, Manche), la majorité de l'Assemblée nationale a accepté, vendredi 22 novembre, de céder une parcelle de ses prérogatives au profit du Sénat. Mais c'est sous les huées de l'opposition, criant au « scandale », que Marc-Philippe Daubresse, en l'absence de Jean-Louis Debré, a levé la séance, à 1 h 30, après que les députés eurent refusé, par 53 voix contre 24, de supprimer l'article 3 du projet de loi constitutionnel sur la décentralisation.

Pour la gauche, en effet, la volonté d'inscrire dans la Constitution la priorité donnée au Sénat pour l'examen des textes concernant les collectivités territoriales relève, au mieux, de « tripotouillages », selon Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), ou d'un « caprice », pour André Chassaigne (PCF, Puy-de-Dôme), au pire du « coup d'Etat constitutionnel », comme l'a dénoncé René Dosière (PS, Aisne).

Pourtant, ce refus de voir « museler le pouvoir d'amendement de l'Assemblée nationale », aux dires de M^{me} Royal, semble bien partagé tant à l'UMP qu'à l'UDF. M. Debré, le président de l'Assemblée, en avait déjà clairement condamné le principe. La discussion générale de la veille a également fait apparaître de fortes réserves, exprimées notamment par Francis Delattre (UMP, Val-d'Oise), pour qui « l'article 3 tel qu'il est revenu du Sénat est inconcevable ». Et, faisant référence aux amendements proposés par la commission des lois et par la commission des finances, il s'interrogeait : « Ce type de négociation va-t-il donner un texte à la hauteur de la Constitution ? »

Le député du Val-d'Oise avait donc, lui aussi, déposé un amendement demandant la suppression de l'article 3. De même que François Vannson (app. UMP, Vosges). Quant à Charles de Courson (UDF, Vosges), il expliquait que, faute d'adoption de l'amendement pro-

posé par le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie, suggérant de n'accorder cette priorité au Sénat que pour les textes ayant pour objet « exclusif » les collectivités territoriales, il voterait pour la suppression de cet article.

Aussi le gouvernement aura-t-il cherché à obtenir, sur ce point particulièrement sensible, une formulation de compromis qui agréât tant bien que mal à la majorité sénatoriale et à sa majorité à l'Assemblée. Le cabinet du premier ministre et le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-François Copé, se sont chargés directement de convaincre le président du Sénat, Christian Poncelet, et le groupe UMP de l'Assemblée.

Au terme de « discussions », comme le reconnaîtra le rapporteur de la commission des lois, Pascal Clément, la version qui devrait être adoptée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Sénat stipulera : « Sans préjudice du premier alinéa de l'article 44, les projets ayant pour principal objet l'organisation des collectivités territoriales sont soumis en premier lieu au Sénat. »

« MAL À L'AISE »

Ainsi disparaissent de la version issue du Sénat en première lecture les notions de « libre administration », de « compétences » et de « ressources ». Le ministre de la justice, Dominique Perben, estimait, vendredi matin, que cette définition devrait lever les dernières réticences des députés de la majorité « qui étaient mal à l'aise ».

Ceux-là, après que le gouvernement et les dirigeants du groupe UMP eurent fait « passer les messages », se sont manifestés, dans la nuit de jeudi à vendredi, par leur absence. M. Delattre et M. Vannson ont ainsi renoncé, finalement, à défendre leurs amendements de suppression. Reste à savoir s'ils se feront violence jusqu'à approuver l'article ainsi rédigé.

Patrick Roger

M. Huchon en difficulté à la région Ile-de-France

LES ÉLUS DE DROITE du conseil régional d'Ile-de-France ont mis en difficulté Jean-Paul Huchon, le président (PS) de l'assemblée régionale, jeudi 21 novembre, à l'occasion du renouvellement annuel des commissions thématiques (sécurité, transport, etc.). Le passage temporaire à l'UDF d'un conseiller UMP, Michel Bulté, a permis à la droite de remporter dix des douze présidences de commissions en jeu. Cette opération était, selon Roger Karoutchi, président du groupe UMP, un moyen de rappeler à M. Huchon qu'il ne dispose « plus de majorité relative » depuis qu'un conseiller Vert est passé à l'UDF : droite républicaine et gauche sont désormais à égalité de sièges avec 85 conseillers chacun.

Par ailleurs, quatre nouveaux élus de droite, comme les deux présidents de gauche désignés à cette occasion et qui avaient tous bénéficié de voix de l'extrême droite, ont démissionné peu après.

M. Chevènement prépare ses troupes à « une longue marche »

L'ANCIEN CANDIDAT à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Chevènement, a adressé une lettre aux responsables départementaux du Pôle républicain, qui tiendra son congrès constitutif, les 25 et 26 janvier 2003, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord). Des trois motions restant en lice, celle du sénateur (ex-MDC) Jean-Yves Autexier, qui regroupe la plupart des anciens cadres du MDC restés proches de M. Chevènement, aurait, selon ce dernier, déjà recueilli 590 signatures, soit sensiblement plus que les deux concurrentes : celle de la jeune garde chevènementiste, partisane d'un « ancrage à gauche » exclusif (350 signatures), et celle de l'ancien trotskiste François Morvan, qui défend la logique de « rassemblement » initiée par M. Chevènement pendant la présidentielle.

L'ancien ministre de l'intérieur, qui précise n'être signataire d'aucune motion, affirme rechercher « une synthèse ». « La question - optique - du positionnement me paraît accessoire », écrit M. Chevènement. Nous devons être disponibles pour une refondation républicaine de la gauche mais aussi prêts pour « une longue marche ». »

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : le député socialiste de l'Ardèche Pascal Terrasse et les sénateurs du groupe communiste ont dénoncé, jeudi 21 novembre, la proposition du gouvernement de revoir à la hausse (de 5 % à 12 %) la participation personnelle des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile. « Une fois de plus, les plus faibles font les frais de la dégradation des finances publiques », a relevé M. Terrasse, alors que les sénateurs communistes ont affirmé ne pouvoir « accepter que les familles, les usagers, les établissements fassent les frais du désengagement de l'Etat et des départements ».

■ **MODE DE SCRUTIN** : Philippe de Villiers, le président du Mouvement pour la France (MPF), a lancé, vendredi 22 novembre, dans *France Soir*, un « appel à Alain Juppé », président de l'UMP, pour que le mode de scrutin des élections européennes ne soit pas régionalisé.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Ted Maher, ancien infirmier du riche homme d'affaires Edmond Safra, comparait, depuis jeudi 21 novembre, devant le tribunal de Monaco, pour le meurtre de son ancien employeur et de l'une

de ses infirmières. Désireux de « SE FAIRE BIEN VOIR » de son employeur, le jeune Américain avait provoqué un incendie et simulé une fausse agression, afin de se poser en sauveur. Mais les choses avaient

mal tourné : PIÉGÉ DANS SON BUNKER hyperprotégé, le milliardaire ainsi que l'infirmière n'avaient pu être secourus et tous deux sont morts asphyxiés. La succession de la banque Safra, vendue à un consor-

tium britannique, a été l'occasion de nombreux RÈGLEMENTS DE COMPTES entre la veuve et les deux frères du magnat. Un journaliste de *Vanity Fair* est cité comme témoin par la défense de Ted Maher.

Le procès de Ted Maher, meurtrier malgré lui du milliardaire Safra

L'infirmier américain du banquier comparait devant le tribunal criminel de Monaco pour avoir provoqué, en décembre 1999, un incendie mortel en voulant simuler un acte d'héroïsme pour « se faire bien voir » de son employeur. Le magnat et l'une de ses soignantes avaient trouvé la mort

MONACO

de notre envoyé spécial

Avec sa raie sur le côté et sa franchise qui lui tombe sur le front, Ted Maher a des allures d'adolescent attardé, maladroit et renfermé, ostensiblement indisposé de se trouver dans le box des accusés, jeudi 21 novembre, au premier jour de son procès devant le tribunal criminel de Monaco. Sa voix monocorde et sa raideur dans un costume cravate sombre ne déparent pas dans le décor compassé d'une salle d'audience surchargée de lustres, de vitraux aux armes de la famille princière et de fausses colonnades, le tout dominé par un crucifix monumental. Le regard impassible et le visage fermé trahissent l'aplomb de ce grand gaillard américain de 44 ans, qui cherche à tout prix à se faire passer pour un gentil garçon et un infirmier consciencieux malgré les faits qui lui sont reprochés.

C'est pourtant lui qui est à l'origine du scénario improbable de la mort, le 3 décembre 1999, d'Edmond Safra, le riche homme d'affaires, et de Vivian Torrente, une de ses infirmières : un banquier, milliardaire et ami des grands de ce monde, tué dans son duplex luxueux et surprotégé de Monaco, victime d'une fausse agression qui dégénère en incendie mortel. Le tout fomenté dans l'esprit torturé d'un employé - Ted Maher - désireux de s'attirer les faveurs de son généreux patron en faisant semblant de lui sauver la vie, pour finalement causer sa mort. Perçu, selon l'accusation, comme « ayant un

grand besoin de reconnaissance » et « voulant à tout prix se faire remarquer par les époux Safra », l'infirmier faisait partie, depuis peu, de l'équipe médicale chargée de veiller à la santé du financier libano-brésilien.

Quelques mois avant sa mort, Edmond Safra, âgé de 67 ans et atteint de la maladie de Parkinson, avait vendu son empire bancaire pour 9,5 milliards d'euros et avait choisi de prendre sa retraite à Monaco. De garde au domicile du banquier dans la nuit du 2 au 3 décembre 1999, l'infirmier décidait de mettre à exécution un plan censé le « faire bien voir » de son employeur. Le matin, vers 4 h 45, cet ancien membre des bataillons parachutistes et des forces spéciales de l'armée américaine se donna plusieurs coups de couteau et faisait croire à l'irruption dans l'appartement de deux agresseurs armés et cagoulés. Il avertissait Edmond Safra, qui se réfugiait dans une salle de bains, accompagné de Vivian Torrente. Toujours dans la logique de ce scénario digne d'un film policier de série B, Ted Maher quittait alors l'appartement pour donner l'alerte, après avoir mis le feu à une poubelle placée au dessus d'un détecteur de fumée afin de déclencher l'alarme et faire venir des secours.

L'infirmier n'avait pas prévu que le feu allait rapidement se propager à tout l'appartement et que les pompiers seraient gênés dans leur intervention par les volets de sécurité et les vitres blindées du duplex.



De leur côté, les policiers ont perdu un temps précieux en redoublant de précautions en pénétrant dans les lieux, persuadés de la présence des deux agresseurs. Edmond Safra, lui aussi, y a cru jusqu'au bout, refusant de sortir de la salle de bains malgré les propos rassurants prodigués de l'extérieur sur le téléphone portable qu'il avait avec lui. Ce n'est que vers 7 h 45, près de trois heures après le début des faits, que les secours sont parvenus jusqu'à cette pièce, où ils ont retrouvé

le banquier et son infirmière morts asphyxiés par la fumée.

« AVIDE D'AFFECTION »

« J'avais énormément de respect pour M. Safra et j'ai fait de mon mieux pour rendre sa vie plus confortable », ose l'accusé, interrogé sur ses relations avec la victime.

« Et sa façon de mourir aussi », réplique M^{me} Marc Bonnant, l'un des trois avocats de Lily Safra, 66 ans, la veuve du milliardaire présente sur le banc des parties civiles, tout com-

me Joseph Safra, l'un de ses frères.

Brushing impeccable, tailleur pantalon élégant mais sobre, celle qui est devenue l'une des femmes les plus riches au monde s'exprime dans un français parfait. Avec une pointe d'accent brésilien, elle décrit Ted Maher comme un employé sans histoires, payé 600 dollars par jour. D'une phrase, elle dit son incompréhension : « Il n'y avait pas de problèmes. »

Maîtresse femme à la voix forte et assurée, Sonia Herkrath, l'infirmière-chef en bisbille avec le nouveau venu américain dans le huis clos monégasque, décrit l'accusé comme « trop confiant en lui », « avide d'affection et d'argent ». Mal lui en prend. Ted Maher se déchaîne contre elle, étrangement invité par le président français du tribunal, Jean Currau, à poser des questions au témoin. Prenant le contrôle de l'audience, il inverse les rôles et, pendant plus d'une demi-heure, mène un contre-interrogatoire sur un ton vindicatif. Puis l'infirmière américaine esquisse sa défense, celle d'un garçon un peu perdu qui n'a jamais voulu le décès de son employeur et qui le considère comme un accident : « A ce jour, je n'arrive toujours pas à expliquer ce qui s'est passé. »

Depuis le début de l'affaire, l'accusation rejette cette argumentation, martelant que l'incendie volontaire d'un lieu habité est un crime, que l'on puisse en prévoir les conséquences ou pas.

Placé en détention provisoire quelques jours après le drame, Ted Maher est passible de la réclusion

criminelle à perpétuité pour « incendie volontaire à des lieux habités ayant entraîné la mort de deux personnes s'y trouvant ». Pour la défense, les faits auraient dû être requalifiés en homicide involontaire et jugés devant le tribunal correctionnel.

Pendant l'instruction, la querelle a alimenté une bataille de procédure marquée par 17 appels et un recours devant la cour de révision, l'équivalent de la Cour de cassation. Trois ans après les faits, l'audience, alourdie par des contraintes de traduction, devrait durer jusqu'au 3 décembre, et mettre en jeu une cinquantaine de témoins et experts, ainsi qu'une galerie d'avocats de renom, monégasques, français, suisses et même américains. Parmi eux, Michael Griffith, défenseur des ressortissants américains en proie à des démêlés judiciaires à l'étranger, célèbre depuis l'affaire ayant donné lieu au film *Midnight Express*.

Aux confins de la chronique financière ou mondaine et de la rubrique des faits divers, l'étrange décès du milliardaire avait suscité de nombreuses interrogations et nourri les thèses les plus sulfureuses, comme celle d'une vengeance de la mafia russe. Pour la principauté, attachée à la tranquillité de ses célèbres et riches hôtes, le procès représente l'occasion de tourner la page sur un événement fâcheux pour son image et de prouver sa capacité à faire toute la lumière. Dans les limites fixées par l'acte d'accusation.

Frédéric Chambon

L'héritage du banquier a donné lieu à une bataille de succession remportée par sa veuve et son dauphin

MONACO

de notre envoyé spécial

« La page Safra est tournée. On est HSBC aujourd'hui. La publicité de ce procès ne nous concerne plus » : George Cohen, administrateur délégué d'HSBC Republic Bank applique à l'évidence les consignes du QG londonien de la banque britannique de ne pas s'attarder sur la tragédie du 3 décembre 1999. Le grand portrait de Sir John Bond, président de la première banque commerciale britannique, posé sur l'étagère, est là pour rappeler que pour le géant mondial, la banque monégasque de gestion de fortune des super-riches n'est qu'une simple filiale, pas une baronnie. Si notre interlocuteur préfère ne pas ressasser le passé, parlez-lui de l'héritage Safra et vous sentez des émotions, des pudeurs qui n'ont guère cours dans le monde des affaires. « Des hommes comme cela, il n'y en n'a pas beaucoup. A l'instar d'un Warburg ou d'un Morgan, ce personnage faisait rêver. Il m'a donné la passion de la banque privée », nous explique le financier au blazer sombre sur mesure, la chemise bleu ciel à col blanc nouée d'une cravate club.

A Monaco, tout le monde le dit, mais personne ne veut être cité : « George, c'était le dauphin d'Edmond Safra. » Il avait été recruté en 1976, comme stagiaire, à Genève, sa ville natale, où l'homme d'affaires s'était installé en 1962. Le jeune banquier s'est rapidement fait remarquer par le descendant du fondateur de cette dynastie bancaire séfarade, originaire de Syrie. Ce disciple enthousiaste est immédiatement dépêché au Luxembourg pour monter une filiale de gestion d'actifs avant d'être posté sur le Rocher. Affinités financières, tendresse filiale de Safra qui n'a pas d'enfants, les liens qui les unissent sont quasi organiques. Quand Edmond est frappé par la maladie de Parkinson, le patronage du Vieux Lion évite à son lieutenant les intrigues et les luttes au couteau salissantes. A la tête d'un empire financier au Brésil, les deux frères, Moïse et Joseph Safra, l'orignent sur cette Mecque de la hau-

te banque privée. Par ailleurs, George est le protégé de Lily Safra, épouse du magnat. Ce duo, dit-on, a joué un rôle essentiel dans la vente de Safra Republic Holding et Republic New York Corporation à HSBC pour 10,3 milliards de dollars, en septembre 1999. Pour la première fois dans l'histoire de l'empire, la famille n'est plus aux commandes. Criant à la trahison, les « Brésiliens » accusent Lily, très présente dans les affaires depuis la maladie, d'être également l'instigatrice du changement de testament d'Edmond un peu avant son décès.

Au printemps 2001, Moïse et Joseph se vengent de la « veuve » en ouvrant à Genève une banque privée rivale. L'objectif est clair :

La guerre de deux divas

En marge du procès a lieu une guéguerre « à la Dallas » passionnant le Tout-Monaco qui oppose deux poids lourds de la scène mondaine planétaire : Dominick Dunne, célèbre chroniqueur à *Vanity Fair*, et Lily Safra, la veuve du banquier. Derrière l'inculpation de Ted Maher, Dunne croit discerner l'influence d'une conspiration au plus haut niveau impliquant non seulement Lily Safra mais également le Palais. Proche de Heidi, l'épouse de l'infirmier, et de son défenseur américain, le journaliste new-yorkais, qui siège sur les bancs de la défense durant le procès, a notamment milité - en vain - pour que l'accusé soit considéré comme un prisonnier de conscience par Amnesty International. Le rédacteur le mieux payé de la presse américaine (salaire annuel : 1 million de dollars) s'est également servi de son émission judiciaire, diffusée sur USA Network, pour poursuivre M^{me} Safra de sa vindicte. D'après des sources informées, cette hostilité viendrait du fait que la dame a refusé à plusieurs reprises une invitation à déjeuner de Dominick Dunne pour s'expliquer sur l'affaire. Sa réputation de diva rancunière est, dit-on, légendaire...

tenter de reprendre à HSBC la clientèle traditionnelle de feu Edmond, essentiellement juive et arabe, réticente, espèrent-ils, à conserver ses avoirs dans un mastodonte impersonnel comme HSBC. Sans succès. Sur les circonstances de la cession de la banque, en mai 1999, George Cohen est catégorique : « La solution HSBC nous a convenu à merveille. Ce sont des gens sérieux. Dans ce métier, il n'y a pas de place pour les seconds. »

D'après les rumeurs, le banquier de l'avenue d'Ostende gère personnellement les 3 milliards de dollars provenant du produit de la vente de Republic Bank que M^{me} Safra a héritée de son époux. La dame, qui

ne s'est jamais contentée de son rôle d'épouse bien-comme-il-faut, est aujourd'hui l'une des personnalités les plus riches au monde. Installée à Londres, elle investit dans l'art et n'a de cesse de faire connaître les fondations caritatives en faveur d'Israël héritées d'Edmond.

COMME SON MENTOR

Dans ce bâtiment Belle Epoque de style nouille adossé à l'Hôtel Hermitage sis avenue d'Ostende, les signes de la culture Safra abondent. George Cohen accueille ses visiteurs comme le faisait son mentor : le sourire accroché au visage, la poignée de main assurée, l'œil incisif, les manières délicates. L'ascenseur à boutons à clés, les immenses couloirs aux murs de

marbre, les parquets trop bien cirés sont destinés à en mettre plein la vue aux grosses fortunes de la terre entière. L'appartement-bunker situé sous les combles, où s'est déroulé le drame, a été réaménagé par son propriétaire, le prince Rainier. Le souverain avait octroyé le sésame, la nationalité monégasque, aux époux Safra un peu avant la mort d'Edmond.

Mais qui réussira jamais à arracher la moindre confiance, la moindre révélation sur les liens avec les Grimaldi, à celui qui fut l'un des collaborateurs les plus fidèles, les plus proches, les plus aimés du défunt patriarche ?

Marc Roche



Conflit



Elevage en batterie



Energie solaire

The Economist. Regardez de plus près.

Non-lieu annulé pour des policiers qui auraient battu un homme

À L'ANNONCE de la décision, Hédi Klai s'est effondré en larmes. Trois ans et demi qu'il lutte pour se faire reconnaître victime de violences policières, qu'il traîne sa peine et ses douleurs physiques, qu'il ressasse son affaire à en déprimer. Cet ancien agent de prévention avait porté plainte, en avril 1999, après avoir, selon lui, été victime de coups donnés par des policiers à la station de métro Châtelet-Les Halles, à Paris.

En février 2001, conformément aux réquisitions du parquet de Paris, le juge Jean-Paul Valat avait rendu une ordonnance de non-lieu. Jeudi 21 novembre, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a fait pleurer de joie Hédi Klai en infirmant la décision du juge. L'instruction va donc reprendre.

Hédi Klai n'a jamais rien eu facilement. Ni l'affection, ni la reconnaissance, ni le respect, ni l'argent. Il a connu les drames familiaux, la violence, les nuits d'hôtel faute de logement. Le 14 septembre 1998, il obtient un travail comme agent de sécurité au sein d'une association de prévention liée à la RATP, qui l'amène à intervenir dans des secteurs sensibles du métro. « *J'étais quelqu'un, j'avais une petite dignité* », se souvient-il.

Le 20 janvier 1999, à 19 h 40, il se trouvait dans l'escalier qui relie les couloirs de la station Châtelet à ceux des Halles. Trois policiers ont contrôlé son identité. Celui-ci aurait gêné, selon les dires des policiers, la circulation des passagers. Hédi Klai avait un uniforme et une pièce d'identité, qui n'ont pas suffi à convaincre les agents, décidés à l'emmener au poste. En chemin, deux d'entre eux lui auraient asséné des coups de poing sur le dos. Au poste, pourtant, l'agent de sécurité a accepté de signer une simple main courante.

Une fois rentré chez lui, après s'être entretenu avec son patron et avoir constaté la persistance des douleurs dans le dos, Hédi Klai a rappelé le capitaine de police pour se plaindre. Celui-ci lui a demandé de revenir au poste. Une fois sur place, Hédi Klai a été placé en garde à vue pour « *outrage à agent* ». L'outrage serait d'avoir menti et omis les coups dans la main courante. Entendu comme témoin assisté, l'officier justifiera aussi la garde à vue par son souci de préserver les droits de M. Klai. Le lendemain, le médecin qui a examiné l'agent de sécurité a constaté un « *traumatisme direct des dorso-lombaires avec douleurs rachidiennes* » nécessitant un arrêt de travail de huit jours, prolongé à plusieurs reprises par la suite, avec port d'une minerve et d'une ceinture de contention. Pas de lésion osseuse, mais, selon l'expression figurant dans le réquisitoire du parquet, « *un retentissement psychologique majeur* ».

Malgré le préjudice, Hédi Klai n'a pas réussi à convaincre le juge Valat. Deux éléments ont joué en sa défaveur : au cours de l'instruction, il a situé à deux moments différents les coups reçus, d'abord pendant le trajet vers le poste de police, puis dans l'entrée. Les policiers, eux, ont toujours nié la réalité de ces coups. Ensuite, il a accepté de signer une simple main courante au lieu de porter plainte, puis est retourné dans le même poste. « *Mais la réalité est têtue, et la chambre de l'instruction en a pour une fois tenu compte, se réjouit l'avocat de Hédi Klai, M^e Francis Terquem. Deux choses sont claires : les conditions abusives de son interpellation et la réalité des blessures.* »

P. Sm.

Des collèges et des lycées se plaignent de la réduction de leurs fonds sociaux

Le ministère a réduit ces sommes, qui servent à aider les élèves les plus pauvres. Selon lui, les crédits alloués en 2001 n'ont pas tous été dépensés

CERTAINS ÉTABLISSEMENTS scolaires n'arrivent plus à aider financièrement leurs élèves en difficulté. Les fonds sociaux et de cantine qu'ils reçoivent habituellement sont l'objet de restrictions budgétaires et de retards dans leur distribution. Confronté à une contestation croissante émanant des syndicats et des parents d'élèves, le ministère de l'éducation nationale a fait, mercredi 20 novembre, une mise au point. « *S'il y a bien eu, en gestion, une réduction de crédits inscrits en loi de finances 2002 au titre des fonds sociaux, les établissements disposent globalement, en réserve, de moyens (...) représentant près d'une année de fonctionnement* », explique-t-il dans un communiqué. Il a donc été demandé aux recteurs et inspections d'académie « *de prendre en compte la situation des réserves avant d'allouer de nouveaux moyens* ».

Distribués dans les lycées depuis 1991 et dans les collèges depuis 1994, les fonds sociaux servent à faire face aux dépenses de transport et de sorties scolaires, mais aussi aux soins bucco-dentaires, à l'achat de lunettes, de fournitures scolaires, etc., pour les élèves en difficulté dont les parents en font la demande. Ils ont été complétés en 1997 par la création d'un fonds social pour les cantines.

Alors que les crédits inscrits au budget de l'éducation nationale s'élevaient cette année à 72 millions d'euros, seuls 47 millions d'euros ont été distribués, soit une amputation de plus du tiers des crédits, en raison d'arbitrages budgétaires. Mais, selon le ministère,

cette baisse ne devrait pas avoir d'effet car les collèges et les lycées disposent de réserves qui s'élèvent à 64 millions d'euros.

A la suite de ces restrictions budgétaires, recteurs et inspecteurs d'académie ont donc invité les chefs d'établissement, ces dernières semaines, à la plus grande prudence dans l'utilisation de ces fonds. Ces notes, dont s'est fait l'écho *Le Canard enchaîné*, ont suscité une forte émotion dans les établissements.

FRAIS DE CANTINE ET D'INTERNAT

En Seine-Saint-Denis, par exemple, dans un courrier daté du 8 novembre destiné aux principaux des collèges, l'inspecteur d'académie fait état « *d'une enveloppe en diminution globale de 53,23 % par rapport à la dotation accordée en 2001* ». Inquiets, les personnels du collège Elsa-Triolet de Saint-Denis ont envoyé une pétition à l'inspection d'académie pour demander que le cas de leur établissement soit réétudié. Les caisses sont presque vides et, pourtant, une vingtaine d'enfants inscrits à la cantine auraient besoin d'une aide. Comment se fait-il que la Seine-Saint-Denis, département populaire, puisse subir de telles restrictions ? « *En fait, explique l'inspecteur d'académie, nous disposons d'un reliquat de 5,2 millions de francs [800 000 €] qui devrait permettre de subvenir largement aux besoins.* »

Des situations difficiles perdurent dans d'autres départements. A la cité scolaire Edouard-Schuré de Barr (Bas-Rhin), le proviseur fait état de fonds sociaux en baisse de

près de 20 %. « *Comme bien d'autres établissements, je n'avais pas de réserves*, explique Yves Ehrmann. *Du coup, je me trouve, comme eux, pénalisé par rapport à d'autres qui n'utilisent pas tous leurs crédits.* » Cette année, M. Ehrmann a fait des choix : il a privilégié les dépenses de cantine et d'internat et a supprimé les aides individuelles pour les manuels scolaires au lycée ou les sorties scolaires.

Mêmes restrictions au lycée professionnel Jean-Baptiste-Brochier à Marseille (Bouches-du-Rhône). « *En juin, j'ai reçu le quart de ce que je reçois habituellement*, assure Arlette Vidal, la proviseure. *Je n'avais pas de réserves, alors je n'ai quasiment pas pu engager de dépenses à la rentrée et j'ai beaucoup de dossiers en suspens. Je sais qu'on va m'accorder un complément, mais j'en ignore le montant.* »

Pourquoi de telles situations, alors que les réserves nationales auraient dû couvrir largement les besoins ? Outre les retards, le ministère invoque « *des dysfonctionnements observés dans la répartition* » des fonds. Certains inspecteurs d'académie n'auraient pas tenu suffisamment compte des réserves dont disposait ou pas chaque établissement. Or, les réserves ne sont pas transférables d'un collège ou d'un lycée à un autre. Par ailleurs, alors que beaucoup d'établissements s'inquiètent pour l'année 2003, le ministère précise que les crédits inscrits l'an prochain sont maintenus au même niveau que cette année, soit 72 millions d'euros.

Martine Laronche

Intense mobilisation après une fausse alerte terroriste sur le vol Montréal-Paris

Un ministre avait évoqué un détournement

SINISTRE canular ou vraie menace terroriste ? Le vol 345 d'Air France effectuant la liaison Montréal-Paris, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 novembre, a mobilisé l'attention des services de police français et canadiens. Majdoul Mouad, un homme de 25 ans de nationalité marocaine, titulaire d'une carte de résident au Canada, a embarqué dans l'avion après avoir laissé à une de ses connaissances un mot l'informant de son intention de faire exploser l'appareil en plein vol. Pour « *assouvir une vengeance personnelle* », selon les premiers éléments parvenus au ministère de l'intérieur.

Le destinataire du mot a prévenu la gendarmerie royale canadienne, qui a ensuite informé le commandant de bord de la menace potentielle. Les autorités françaises étaient également mises au courant. Le commandant de bord a alors, selon Air France, vérifié la liste des personnes embarquées, convoqué Majdoul Mouad puis, estimant que l'individu n'avait pas de « *mauvaises intentions* », décidé de poursuivre le vol jusqu'à son terme.

Pendant ce temps, les services de police canadien vérifiaient les antécédents de Majdoul Mouad. Echec : son nom n'est apparu dans aucun fichier. Seul indice alarmant, un de ses collègues de travail a expliqué que Majdoul Mouad s'était « *réjoui* » des attentats du 11 septembre.

Peu avant 6 heures, vendredi matin, l'avion d'Air France s'est posé à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle dans une zone éloignée

des bâtiments. Le plan « *Intruder* » a été mis en place : tous les passagers sont descendus sur le tarmac et ont dû reconnaître un à un leurs bagages. Puis une équipe de démineurs est intervenue, fouillant l'appareil de fond en comble, sans résultats. Majdoul Mouad n'avait pas sur lui, pas plus que dans ses bagages, d'explosifs susceptibles de faire sauter l'avion.

DES « PROPOS DÉCOUSUS »

Interrogé par la police judiciaire parisienne, l'homme aurait tenu des « *propos décousus* ». La direction générale de la police nationale exprimait vendredi matin « *la plus grande réserve* » sur cette affaire, n'excluant pas l'hypothèse d'un « *déséquilibre* ». Majdoul Mouad était en possession d'un billet pour l'Algérie, mais avait pour destination ultime Hammamet, en Tunisie.

A Paris, la communication sur les événements de la nuit a été chaotique. Le premier à s'exprimer a été le secrétaire d'Etat aux transports, Dominique Bussereau. Sur l'antenne d'Europe 1, il a annoncé que l'avion d'Air France avait été victime d'une « *tentative de détournement ou de chantage de détournement* ». Deux heures après l'intervention de M. Bussereau, Air France rendait public un communiqué, dans lequel la compagnie affirmait que « *le vol AF345 du 21 novembre 2002 entre Montréal et Paris s'est déroulé normalement. Aucune tentative de détournement n'a eu lieu.* »

François Bostnavaron et Piotr Smolar

Accusé de pédophilie, un militant humanitaire est en garde à vue depuis plus d'un mois en Roumanie

Bernard Kouchner a témoigné « son amitié » à Michel Sounalet

PLACÉ en garde à vue par la police roumaine depuis le 18 octobre et détenu depuis plus d'un mois dans une cellule de commissariat, Michel Sounalet attend son procès, qui se tiendra à huis clos, lundi 25 novembre. Décrit par ses amis comme « *un homme au grand cœur et une figure de l'humanitaire* », cet ancien repris de justice de 68 ans, qui a passé trente-quatre ans de sa vie en prison pour braquages, est aujourd'hui accusé « *de perversion et corruption sexuelle* » par cinq pensionnaires (dont deux mineurs) de l'orphelinat roumain de Popricani, dans lequel il travaillait depuis juillet 1996.

Cette accusation survient au moment où Michel Sounalet s'appretait à porter plainte pour le détournement des fonds qui étaient destinés à l'orphelinat. Il dénonce depuis des mois les malversations financières de certains fonctionnaires roumains, parmi lesquels Peniciu Pentili, le directeur départemental de la protection de l'enfance (DGPC) d'Iasi. « *C'est ce monsieur qui a tout manipulé pour se venger de Michel* », estime dans un texte le comité de soutien de M. Sounalet.

« *Comme souvent dans les affaires de pédophilie, c'est parole contre parole* », résume l'un de ses membres, le journaliste Rémi Lainé. Tous les compagnons de route qui ont rencontré Michel Sounalet lors des missions humanitaires – qui l'ont conduit depuis 1994 au Rwanda, en République démocratique du Congo, au Kosovo et dernièrement en Roumanie – sont convaincus de son innocence.

C'est pour la clamer publiquement et soutenir leur ami que de

nombreuses personnalités se sont réunies, mardi 19 novembre, lors d'une conférence de presse : Bernard Kouchner, l'ancien résistant Raymond Aubrac, le cinéaste Daniel Karlin ou le fondateur de Pharmaciens sans frontières, Jean-Louis Machuron.

« *Je n'ai jamais décelé le moindre indice de perversion chez cet homme à qui je peux dire, de loin, mon amitié et mon admiration pour le courage dont il a fait preuve à Kigali* », témoigne l'ancien ministre de la santé. Michel avait alors « *accepté d'être l'un des boucliers humains protégeant 240 enfants tutsis soumis à une mort certaine* ».

« PURE MACHINATION »

Selon l'avocat roumain de Michel Sounalet, M^e Bogdan Luca, les accusations des adolescents comportent d'ailleurs des zones d'ombre et des contradictions. Aurel Zaharia, âgé d'une vingtaine d'années, qui accuse Michel Sounalet d'avoir abusé de lui, est son ancien protégé. C'est à lui que Michel Sounalet confiait la responsabilité des plus jeunes lors de ses déplacements en France.

Après avoir constaté qu'il se montrait violent envers eux, Michel Sounalet l'a renvoyé de l'orphelinat. Impossible aujourd'hui de retrouver la trace du jeune homme, qui a déposé à la DGPC les cassettes audios contenant les accusations des enfants avant de quitter la Roumanie pour la France en juillet avec un visa touristique et de passer ensuite illégalement en Angleterre.

« *On se demande qui lui a fourni l'argent et les faux papiers nécessaires au voyage, s'interroge sur place Dan Palimaru, qui travaille avec*

Michel Sounalet depuis son arrivée en Roumanie. *On est maintenant persuadés que tout n'est que pure machination fomentée par Aurel. Il a forcé les enfants à témoigner contre Michel pour se venger de lui.* »

Le journaliste français Jérôme Jurion a filmé sur place le témoignage d'Alexandru, l'un des accusateurs, qui avoue avoir subi des pressions d'Aurel : « *Je devais dire que Michel avait entretenu des relations sexuelles avec moi, et alors Aurel m'aurait donné de l'argent.* » Le journaliste a proposé de mettre cette cassette à disposition de la justice. Après l'avoir visionnée, le procureur n'a pas jugé utile de l'utiliser. Mais une nouvelle demande de l'avocat a finalement permis de déposer la cassette au dossier.

Atteint d'un cancer de la prostate, Michel Sounalet attend son jugement, enfermé dans une cellule avec quatre autres détenus. Il risque quinze ans de réclusion. Le consulat est intervenu pour qu'il bénéficie de conditions de détention décentes et qu'il dispose des médicaments nécessaires à son état de santé.

C'est pour qu'il soit jugé conformément aux droits élémentaires de la justice que Bernard Kouchner a promis de saisir le garde des sceaux. Le député du territoire de Belfort, Raymond Forni (PS), qui a été l'avocat de Michel Sounalet dans le passé et conservé avec lui quelques liens épistolaires, met en garde la Roumanie « *contre les risques de dérapages juridiques qui pourraient nuire à sa crédibilité à la veille de son entrée dans l'Union européenne.* »

Amélie Cordonnier

Mineurs étrangers isolés : Paris veut un plan d'urgence

LA MAIRIE DE PARIS a réclamé, jeudi 21 novembre, un « *plan d'urgence* » pour faire face au problème des mineurs étrangers isolés, en augmentation constante dans la capitale depuis trois ans. L'aide sociale à l'enfance (ASE) a déjà accueilli près de 750 mineurs étrangers « *sans référent parental* » dans les dix premiers mois de 2002, contre 292 en 2000 et 527 en 2001. « *Nos structures d'accueil sont arrivées à saturation. Il faut, face à cette situation humanitaire exceptionnelle, une initiative forte et tangible de l'Etat* », a déclaré Gisèle Stievenard, adjointe (PS) au maire de Paris chargée des affaires sociales et de la solidarité. L'adjointe de Bertrand Delanoë a aussi demandé la réunion d'une table ronde régionale incluant toutes les parties concernées, afin de « *préciser les engagements, le rôle concret et la contribution financière de chacun* ». « *On s'intéresse aux mineurs isolés dans les prisons, il faudrait essayer d'agir aussi en amont du problème* », a souligné M^{me} Stievenard, assurant ne pas vouloir être « *polémique* » mais seulement « *pragmatique* » et « *efficace* ».

DÉPÊCHES

■ **DROGUE** : quinze personnes impliquées dans un important trafic de drogue dans la cité de l'Etoile, à Bobigny, et interpellées trois jours tôt en Seine-Saint-Denis et à Paris ont été déférées, jeudi 21 novembre, devant le juge d'instruction de Bobigny. Plusieurs kilos de cannabis, une dizaine de voitures et des armes ont été saisis.

■ **JUSTICE** : la cour d'assises du Vaucluse a condamné Serge Nalin et Chaouki Bouskaya à vingt et quinze ans de réclusion criminelle pour l'assassinat, en 1997, de Serge Martin, lieutenant du parrain vaclusien Marc Monge, jeudi 21 novembre. Serge Martin aurait été responsable d'une organisation de machines à sous à Marseille.

■ **Douze personnes ont été mises en examen, jeudi, dont neuf écrouées**, à la suite de l'opération de police menée trois jours plus tôt dans le quartier sensible de l'Ousse-des-Bois, à Pau, qui avait donné lieu à des affrontements. Dix personnes ont été mises en examen pour trafic de drogue et deux autres pour « *proxénétisme de la drogue* ».

■ **NUCLÉAIRE** : le juge des référés du tribunal de grande instance de Bar-le-Duc a ordonné, jeudi, la reprise du chantier du laboratoire souterrain de stockage de déchets nucléaires de Bure (Meuse). Le 20 juin, le juge avait ordonné à Bouygues Travaux Publics l'arrêt immédiat » des travaux, après la mort d'un ouvrier.

■ **SANGATTE** : environ 280 personnes ont été prises en charge, en grande majorité au titre de l'asile, depuis la fermeture du centre de la Croix-Rouge à Sangatte, le 5 novembre, a indiqué le préfet du Pas-de-Calais, jeudi 21 novembre. Le préfet a ajouté que les arrivées de nouveaux migrants dans la région « *ont nettement diminué* ».

■ **DOUBLE PEINE** : le ministre de l'intérieur a annoncé jeudi aux préfets réunis à Paris qu'« *il n'était pas question de moratoire général sur la double peine* ». M. Sarkozy « *se réserve le soin d'apprécier au cas par cas les situations particulières qu'il convient de régler par une assignation à résidence* » et a chargé les préfets de « *signaler les cas les plus sensibles* ».

Le Monde

www.lemonde.fr



Un récit de deux pages

Demain, dans *Le Monde*

Le malaise suisse

Les nouveaux projets de Paris pour réduire la place de la voiture

Le dossier sur la fermeture définitive de la voie Georges-Pompidou à la circulation sera examiné par les élus de la capitale en janvier 2003. L'opposition municipale dénonce par avance « une politique dogmatique »

LA DIMINUTION de la place de l'automobile dans la capitale reste le grand dossier de la mandature de Bertrand Delanoë, le maire (PS) de Paris. Après les couloirs de bus protégés et la création de quartiers verts, l'Hôtel de Ville s'apprête à annoncer de nouvelles mesures. Le Conseil de Paris devrait ainsi être saisi, début 2003, d'un projet de fermeture définitive au trafic automobile de la voie Georges-Pompidou.

Cette décision sera inscrite dans le plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la capitale, un document qui détaille tous les projets en matière d'urbanisme et de transports pour les prochaines années. Signé du volontarisme de l'exécutif mu-

nicipal sur ce sujet, il sera présenté aux élus par Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire (PS) chargé de l'urbanisme, au début 2003. « *Les quais de la Seine devront devenir, à terme, une voie réservée aux piétons et aux cyclistes* », explique Denis Baupin, adjoint (Verts) chargé de la circulation.

La Mairie de Paris pourrait engager ainsi une épreuve de force avec Jean-Paul Proust, le préfet de police. Celui-ci a déjà opposé une fin de non-recevoir au vœu de M. Baupin de transformer l'essai réussi de la fermeture de la voie Georges-Pompidou pour l'opération Paris-Plage (Le Monde du 14 septembre). Le préfet de police n'estime possible une telle mesure

que dans l'hypothèse d'une réduction de moitié du trafic automobile dans la capitale.

De son côté, M. Baupin justifie une telle initiative par la baisse de 3 %, en rythme annuel, du volume de la circulation constatée depuis le deuxième trimestre de 2001. « *Il n'est pas possible d'opérer une projection mathématique sur les cinq années à venir*, assure M. Baupin. *Mais si cette tendance se confirmait, la baisse serait de l'ordre de 20 % en fin de mandat. Nous serons de toute façon largement au-dessus de l'objectif de 5 % qui a été fixé dans le plan de déplacements urbains.* »

Pour M. Baupin, ce succès est le résultat de la campagne de communication engagée par M. Delanoë

pour défendre la priorité donnée aux transports en commun. Il y voit aussi la conséquence de l'impact des premiers aménagements de la voirie.

UN PLAN DE DÉPLACEMENTS

Accusée de s'engager dans « une politique dogmatique » par l'opposition municipale, la Mairie de Paris est pressée d'annoncer clairement ses intentions sur la suite de son programme. « *C'est une méthode trop brutale que de chercher à compliquer la circulation dans Paris pour dissuader les automobilistes*, s'insurge Patrick Trémège, au nom du groupe UMP du Conseil de Paris. *Il faut avant tout mettre au point un plan de circulation, élaboré*

au niveau régional avec toutes les collectivités d'Ile-de-France. » La Ville s'apprête cependant à lancer l'élaboration d'un plan de déplacements dans Paris (PDP), élément indispensable du plan local d'urbanisme (PLU). Ce plan devrait proposer, dès 2003, un schéma directeur pour la circulation des vélos. Il comportera la transformation de plusieurs grands axes en « *espaces civilisés* », avec une réduction des voies de circulation et un réaménagement des trottoirs : sur les boulevards Barbès et de Rochechouart, les travaux doivent débuter le 25 novembre. La création de nouveaux quartiers verts devrait permettre de réduire la circulation sur la moitié des quatre arrondisse-

ments du centre de Paris, où la vitesse sera limitée à 30 km/h. Une ligne de Batobus, sur la Seine, devrait enfin desservir Paris et sa proche banlieue.

« *Seule une véritable décentralisation des responsabilités en matière de transport permettrait aux élus de Paris et de toute l'Ile-de-France de réguler les flux vers la capitale*, ajoute M. Baupin. *Pour l'instant, il n'y a pas de pilote dans l'avion pour décider, comme l'illustre la difficulté de créer des parkings-relais autour des gares vers Paris.* » L'adjoint de M. Delanoë estime cependant que la mise en service, prévue en 2006, du premier tronçon du tramway, sur les boulevards des Maréchaux, apportera un début de solution au problème posé par les 3,2 millions de voitures qui entrent et sortent de Paris chaque jour : « *Avec un passage d'une rame toutes les deux minutes dans chaque sens, ce tramway jouera le rôle de portillon aux entrées de la capitale.* »

En attendant, la Ville rencontre des difficultés pour mettre en œuvre son plan de couloirs de bus protégés. « *Le programme 2002 va prendre six mois de retard en raison des contraintes administratives qui viennent de nous être imposées par le gouvernement*, regrette M. Baupin. *Par ailleurs, les réticences des maires d'arrondissements de droite compliquent l'application du programme Mobilien de mise en site propre sur 200 kilomètres de 14 lignes de bus dans Paris.* » Enfin, la Mairie s'inquiète des difficultés à mettre en œuvre rapidement le programme du contrat de plan Etat-région en faveur des transports en commun d'Ile-de-France. Tout retard aurait inévitablement des conséquences sur la circulation dans la capitale.

C. de C.

Christophe de Chenay

Tramway : la droite veut un référendum

Le choix du tracé de la première ligne de tramway dans la capitale a été remis en cause par l'opposition municipale à l'occasion du dernier Conseil de Paris, lundi 18 novembre. Patrick Trémège, au nom du groupe UMP, a demandé au maire d'organiser « *dans les plus brefs délais* » un référendum sur le projet reliant la porte de Versailles et la porte d'Ivry sur les boulevards des Maréchaux. Brigitte Kuster (UMP) a également dénoncé le coût et le manque d'intérêt du prolongement de cette ligne vers la seule porte de Charenton, engagé par la Ville. Pour Denis Baupin, adjoint (Verts) chargé des transports, il s'agit là de « *manœuvres politiciennes* » de la droite pour retarder un projet qu'elle avait pourtant lancé pendant la mandature de Jean Tiberi, et dont la première phase devrait être achevée en 2006, avant la fin du mandat de Bertrand Delanoë.

Le labyrinthe des « quartiers verts » doit décourager les automobilistes

MANQUE DE PRÉPARATION ou mauvais choix ? La Mairie de Paris a décidément bien du mal à réussir du premier coup les modifications de voirie décidées pour réduire la circulation automobile dans la capitale. Les couloirs de bus protégés avaient dû être réaménagés en urgence, fin août 2001, à la demande du préfet de police, pour laisser plus de place aux livraisons. De son côté, le plan du premier « quartier vert », Alésia - Tombe-Issoire, dans le 14^e arrondissement, a dû être considérablement revu par les élus, au cours de l'été, en raison d'une levée de boucliers des riverains provoquée par le report du trafic venu de la porte d'Orléans sur de petites rues auparavant préservées (Le Monde du 16 juillet).

C'est pourquoi la mise en place d'un deuxième « quartier vert », à la mi-novembre, dans le 10^e arrondissement, a été particulièrement suivie par l'Hôtel de Ville. Malgré les précautions prises, les premiers jours de l'opération ont été difficiles et des ajustements ont été nécessaires. Le choix de cette opération s'est pourtant porté cette fois, au carrefour des rues Saint-Denis et des Petites-Ecuries, sur un quartier littérale-

ment asphyxié par la circulation. « *Il y avait une forte et très ancienne demande de la part des habitants et des commerçants du secteur pour trouver des solutions à ce problème* », reconnaît Charlotte Nenner, adjointe (Verts) chargée de la voirie et des transports à la mairie du 10^e arrondissement. Ce quartier populaire, où les brasseries réputées, mais aussi le nom des rues - du Désir, de Paradis, de la Fidélité - invitent aux plaisirs des sens, était devenu un véritable goulet d'étranglement, en raison du trafic de transit en provenance des gares de l'Est et du Nord.

RÉDUCTION DES ENTRÉES

« *Nous avons conçu le nouveau plan d'aménagement en partant d'un projet élaboré par les associations locales, avec l'accord des commerçants, explique M^{me} Nenner. Notre objectif est de compliquer le transit des automobiles, tout en préservant la desserte locale et en donnant la priorité aux déplacements des piétons et des vélos.* » Les voies d'entrée dans le quartier ont donc été réduites et, surtout, le sens de circulation de la rue du Faubourg-Saint-Martin, par laquelle arrivait le flot des automobiles, a été inversé sur un

tronçon, la rendant ainsi inutile pour ceux qui l'empruntaient pour se diriger vers le centre de Paris.

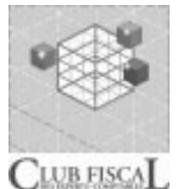
La baisse du trafic attendue sur le secteur permet en même temps à la Mairie de Paris d'engager de lourds travaux d'aménagements : élargissement des trottoirs, plantation d'arbres, extension d'un square, transformation complète de la cour des Petites-Ecuries. Ce dernier aménagement laisse cependant perplexes Eric Giroud, le patron de la brasserie Flo, qui y est installée depuis 1900 : « *Nous n'avons pas vraiment été consultés et nous ne savons pas si nous pourrions garder nos places de parking. Mais, pour le reste, un changement ne pourra qu'apporter une amélioration à la circulation dans le quartier.* »

Dans un arrondissement qui concentre une grande partie des problèmes de circulation de la capitale, avec deux gares, deux hôpitaux, des grands boulevards et plusieurs quartiers commerçants, un plan global de circulation reste cependant nécessaire aux yeux des élus pour canaliser le flot chassé du « quartier vert ».



LE CLUB FISCAL DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES ORGANISE

SES JOURNEES ANNUELLES, LES 2 ET 3 DECEMBRE 2002, AU PALAIS DES CONGRES PORTE MAILLOT



« DEUX JOURNEES D'ETUDE POUR SE MAINTENIR AU MEILLEUR NIVEAU ! »

Lundi 2 décembre 2002

Matinée – 2 conférences-débats :
Panorama de l'actualité fiscale

- ➔ Evolution de la législation et de la doctrine
- ➔ Evolution jurisprudentielle récente

Après-midi – 2 tables rondes :
la sécurité des entreprises face au contrôle fiscal

- ➔ Evolution de l'organisation du contrôle fiscal
- ➔ Evolution des garanties du contribuable

Mardi 3 décembre 2002

5 ateliers pour une étude approfondie :

- ➔ Nouvelles règles en matière de fusions
- ➔ Contrôle fiscal des groupes intégrés
- ➔ Associations : actualité
- ➔ Résultat comptable, résultat fiscal : incidence des normes IAS-IFRS
- ➔ Fiscalité internationale : panorama de l'actualité

Sous la présidence de Jean-Charles DE LASTEYRIE,
Expert-comptable, Président du Club Fiscal du Conseil supérieur

Avec les intervenants :

Frédéric BATAILLE, Premier Conseiller, Cour administrative d'Appel de Paris
Gérard BOURIANE, Sous-Directeur, Service du contrôle fiscal, DGI
Agnès BRICARD, Expert-comptable, Membre titulaire de la Commission Départementale des Impôts, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Paris Ile de France
Jean-Pierre CASIMIR, Professeur de droit fiscal à l'Université de Bourgogne
Martial CHADEFaux, Professeur de droit fiscal à l'Université de Bourgogne
Jean-Pierre COSSIN, Secrétaire général du Conseil des Impôts, Professeur associé à l'Université de Créteil Val-de-Marne
Eric DELESALLE, Expert-comptable, Président de la Commission de droit comptable du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables
Danièle DEPAEPE, Expert-comptable, Présidente déléguée du Club Fiscal Paris Ile de France
Guy GEST, Professeur de droit fiscal à l'Université de Paris II Assas
Guillaume GOULARD, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Georges GRANGER, Expert-comptable, Administrateur de l'AFAI
Jean-Pierre LAGAY, Expert-comptable, Membre du groupe de travail fiscalité de la FEE
Patrick MORGENSTERN, Expert-comptable, Chargé d'enseignement à l'Université de Bourgogne
Pascal Julien SAINT-AMAND, Notaire, Ancien conseil juridique et fiscal
Jean-Marie TIRARD, Avocat, Spécialiste en fiscalité internationale
Jean-Marie TOUZET, Expert-comptable, Chargé d'enseignement à l'Université de Bourgogne
Raymond VILLEGIER, Inspecteur principal des Impôts, Chef de Brigade à la DVNI

En partenariat avec :



Service de consultation téléphonique fiscale du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

Pour vous inscrire, contacter le Club Fiscal des Experts-Comptables (Patrick Collin) au 01 44 15 60 73 ou écrivez-nous à clubfiscal@cs.experts-comptables.org
Et pour plus d'information, le site Internet du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-comptables est à votre disposition www.experts-comptables.fr

UN MARIN

COMMENT va-t-il ? Une semaine après sa décision soudaine d'abandonner à la fois la Route du rhum, quelques heures seulement après le départ, et la course en solitaire sur multicoque de 60 pieds, la question semble s'imposer. Dans un haussement de sourcils et d'épaules, Bertrand de Broc répond que « ça va bien ». Pour lui, l'affaire est entendue. Il a posé sac à terre à Brest, lundi 11 novembre, aux petites heures du matin, après avoir pris le départ la veille d'une des plus médiatiques courses en solitaire au monde – avec le Vendée Globe et la Transat anglaise –, mais il s'étonne de bonne foi du battage médiatique qu'a déclenché sa décision. « Des journalistes suisses m'ont même appelé chez moi », lâche-t-il, incrédule.

D'autres navigateurs avant lui ont renoncé à la course en solitaire, mais moins brutalement. Titouan Lamazou ou Christophe Auguin, respectivement vainqueurs du Vendée Globe en 1989-1990 et 1996-1997, se sont doucement orientés vers d'autres projets. Après l'Around Alone 1998-1999 et le troisième chavirement de sa carrière de solitaire, Isabelle Autissier a cessé l'exercice, comme Catherine Chabaud, qui s'était fait peur à son deuxième Vendée Globe (2000-2001), mais ces deux citadines, que le public a pu penser émotives ou rassasiées d'aventure, n'ont fait part de leur décision qu'après l'arrivée.

Qu'est-ce qui a poussé un solide gaillard comme Bertrand de Broc, finistérien rugueux et navigateur chevronné, à jeter l'éponge, la ligne de départ à peine franchie ? Pourquoi a-t-il rallié Brest cette nuit du 10 au 11 novembre, tirant un trait, à 42 ans, sur le solo qu'il pratique depuis l'âge de 18 ? Il assure que la naissance de son fils n'a rien changé à sa vision du métier, et d'ailleurs le petit a déjà 5 ans. « Sur le ponton du départ, je n'étais pas perturbé, jure-il. Ça m'a même étonné de ne pas avoir de moment d'émotion. Ma femme était là, ma mère aussi, en pleurs, ça fait vingt ans que c'est comme ça à tous mes départs. »

Il a signé avec la banque Covefi, au printemps 2001, pour embarquer sur un trimaran ancienne génération, datant de 1990. L'établissement bancaire aurait préféré confier la barre à une navigatrice. Il a consulté la société de marketing sportif Havas Sport Organisation avant d'investir dans le multicoque – dont on lui avait vanté l'excellent « retour médiatique sur investissement ». Cette société spécialisée, également organisatrice d'événements, a soufflé à la banque le nom de De Broc. Une proposition qui ne se refuse pas quand on connaît l'Atlantique et le Pacifique comme sa poche et qu'on est adepte du solo depuis l'adolescence.

Une Route du rhum en solo, agrémentée de quelques grands prix et courses en équipage : tel était le programme prévu au contrat, alléchant. D'autant que le bateau *Banque-Covefi* avait fait ses preuves : en 2002, il avait terminé troisième de la Course des phares (Calais-Calais), marquée par une casse considérable, et il était, avec *Fujifilm* de Loïck Peyron, le seul des 18 multicoques au départ de la Route du rhum à avoir participé à tous les grands prix en équipage.

A la tombée de la nuit, dimanche 10 novembre, Bertrand de Broc, seul sur son trimaran en Bretagne nord, n'en a pas moins éprouvé un malaise jusque-là inconnu. « J'avais des sensations physiques bizarres, explique-t-il. Mes déplacements sur le bateau étaient hésitants, comme si j'avais perdu les automatismes. » La crainte irraisonnée qui s'insinue en lui culmine lorsqu'il distingue, à travers l'eau et le ciel noirs, une masse évitée de justesse : le trimaran chaviré de Franck Cammas.

« Ça m'a refoutu un coup, dit de Broc. J'ai eu froid, les jambes qui tremblaient. J'étais incapable de quitter la barre. » Il se raisonne, va enfiler des vêtements secs et se force à avaler des pâtes préparées le matin. Incapable de lâcher la barre ou de se lever, les jambes molles, il cogite. La situation devient intenable. A Ouessant, il réduit sa grand-voile, roule sa petite voile d'avant et passe un quart d'heure à scruter cet océan qu'il s'approprie à déserter.

« Les conditions étaient pourtant tranquilles, raconte-t-il, 20 à 25 nœuds... mais la machine qu'il faut être pour naviguer sur ces bolides s'était arrêtée. J'avais peur d'arriver trop tard pour choquer une écoute [relâcher la tension d'une voile], j'avais perdu mes repères. Plutôt que de risquer ma peau et celle de mon bateau, j'ai préféré rentrer à Brest, pour ne pas faire la course de trop. Je me suis souvenu de la Route du rhum 1986, Loïc Caradec avait dit que c'était sa dernière transat en solo, et il n'en est jamais revenu. »

Prévenu par téléphone, sa compagne Isabelle et son équipe lui suggèrent vingt-quatre heures de réflexion. Répugnant à prétexter une avarie, de Broc résiste et avertit son sponsor, qui tombe des nues. « Sur ces bateaux-là, en solo, explique le marin, on est en réflexion permanente, à



8 novembre, Saint-Malo. Bertrand de Broc, deux jours avant le départ de la Route du rhum.

A CRAQUÉ

Le 11 novembre, Bertrand de Broc a abandonné la Route du rhum quelques heures après le départ. Par panique ? Plutôt par usure : vingt ans de courses en solo dépassent la dose supportable. Confidences d'un navigateur aguerri

leur écoute. Si on doute, c'est terminé. C'est comme un championnat du monde de rallye à 200 à l'heure entre les arbres. » Quelques incidents de parcours cette saison l'ont perturbé. « Je n'en ai pas vraiment parlé, avoue-t-il, mais il y a eu le carton de la Course des phares, et puis j'ai manqué de me payer un cargo il y a un mois sur mon parcours de qualification pour la Route du rhum. » Son cousin Marc Guillemot, lequel termine la Route du rhum sur le trimaran *La Trinitaine*, lui conseille alors de ne pas trop naviguer « sur ces engins » sous peine d'avoir peur de repartir.

LES skippers solitaires de multicoques évoquent rarement leur crainte entre eux. « Personne n'en parle avec personne, assure de Broc, sauf à mots couverts ou par euphémismes. On se dit des choses comme "Tu sens bien le coup ?", et on évite le sujet avant un départ. » Les rares navigateurs à l'avoir appelé pour le soutenir dans sa décision sont retirés des affaires : Isabelle Autissier, Lionel Péan et Serge Madec.

Prévenu à Madagascar – où il vit seul sur son bateau – de l'abandon du Rhum, Hervé, le frère de Bertrand, s'est inquiété par un e-mail sobre. « J'ai pas bien compris ce qui t'est arrivé. » Bertrand ira le lui expliquer en janvier. D'un an son aîné, Hervé l'a entraîné dans ses premiers bords d'Optimist à l'Île-Tudy (Finistère). A 5 ou 6 ans, Bertrand n'était pas très

chaud, mais il s'est très vite passionné pour la régate. Ses rivaux locaux étaient les frères Poupon, Luc et Philou. Hervé, lui, abhorrait la compétition. Il a quitté la France, il y a dix-sept ans, à bord de son voilier, pour traverser en solitaire toutes les mers du globe et caboter. « Dans l'esprit, il est décalé, proche d'un Bernard Moitessier, dit Bertrand de Broc, admiratif. Jamais je ne pourrai faire ce qu'il fait, mais il est plus près du rêve que nous, qui sommes devenus des pilotes. »

dant ses études à l'école de marine marchande de Cancale, puis la navette entre Rotterdam et les grands ports nord-américains – par Terre-Neuve. Pendant ses vacances, il fait des courses en équipage, des entraînements d'hiver et bricole des planches à voile.

Séduit par son talent de barreur, le propriétaire d'un First 30 (9 mètres) tout neuf lui prête le bateau pour disputer une Solitaire du Figaro, fameuse course par étapes en solo dans l'Atlantique et la Man-

« Les conditions étaient pourtant tranquilles, 20 à 25 nœuds..., mais la machine qu'il faut être pour naviguer sur ces bolides s'était arrêtée »

BERTRAND DE BROC

Bertrand de Broc a cette manie de minimiser tout ce qu'il fait d'un bougonnement ou d'une phrase inachevée. Sur le sujet de la particule accolée à son nom, il glisse, gêné. Il raconte que son père cultivait les céréales, et qu'un mât ou des voiles neuves pour le dériveur des quatre enfants se négociaient toujours contre des heures de tracteur. De Broc a d'abord couru les océans sur un navire de commerce : la ligne Gènes-Tokyo – par le canal de Suez, Singapour et Taïwan – pen-

che. A seulement 18 ans, il se classe septième à l'arrivée et décroche une deuxième place dans la dernière étape. Sur 53 concurrents engagés, seuls 11 terminent l'épreuve.

De Broc fait alors la « une » du quotidien *Ouest-France*. L'année suivante est consacrée à l'entraînement. Il effectue son service national à la direction du port de Lorient, tout comme son cousin germain, Marc Guillemot, actuel skipper du trimaran *La Trinitaine*. « On avait prévu

d'être moniteurs de voile, et notre piston a foiré, explique de Broc, mais on a quand même trouvé le moyen de naviguer les trois quarts du temps. » En 1981, ils s'associent pour la Twostar, une transat en double, qu'ils gagnent en vingt-cinq jours sur le First 30 (dans la catégorie des 30 pieds) devant 9 autres concurrents.

De Broc reprend du service sur la Solitaire du Figaro et retrouve Guillemot en 1985. Son cousin a embarqué sur le catamaran *Jet-Services* et participé à une tentative de record de l'Atlantique. Lui construit dans son garage un Formule 40 (catamaran de 40 pieds) avec des copains. En 1986, associé à Alain Gautier, il l'utilise pour battre les bateaux de chantiers menés par Cam Lewis, Yves Parlier, Jean Le Cam, Philippe Poupon, Loïck Peyron ou Randy Smith dans la Multi Figaro. Il passera plusieurs saisons sur sa création multicoque.

En 1990, il fait sa dixième Solitaire du Figaro. « J'y ai repensé au départ du Rhum, dit de Broc, car 12 des skippers engagés avaient participé à cette Solitaire-là. » Il termine cinquième, derrière Michel Desjoyeaux et juste devant Jean Le Cam. La même année, avec un catamaran de 60 pieds racheté « en vrac » sur le port de La Rochelle et remis en état par ses soins, il s'aligne au départ de la Route du rhum. Il est deuxième derrière Florence Arthaud, qui l'emporte quand il démâtera au large des Açores. En 1992, de Broc tente l'aventure du Vendée Globe (tour du monde en solitaire et sans escale en monocoque de 60 pieds). Avec l'aide de l'entreprise de nettoyage Groupe LG, son sponsor, il rachète le monocoque de Titouan Lamazou, le vainqueur précédent. Il fait la course en tête jusqu'à l'équateur avant d'être repris par Alain Gautier, qui, finalement, s'impose.

Le 9 janvier 1993, par un jour de « mer totale » dans les « 40° rugissants », il sent son bateau partir comme une planche de surf et se coucher « dans le trou, la grand-voile appuyée sur l'eau ». Il sort la tête et reçoit un uppercut. Une écoute (cordage) folle l'a fouetté sous le menton et en travers du visage. Hébéété, ensanglanté, il craint surtout pour son œil, momentanément aveugle, avant de remarquer que ses dents sont plantées dans sa langue sectionnée sur 2 à 3 centimètres. « J'ai mis un chiffon dans ma bouche, puis je me suis recousu vite fait sur les conseils du médecin de la course, résume-t-il. Ensuite, j'ai réduit la toile pendant deux jours pour récupérer, dormir, et je suis reparti dans le rythme de course en mangeant des purées et des soupes. » Il est quatrième au sud de la Nouvelle-Zélande quand un télex des architectes du bateau lui intime de rejoindre la terre au plus vite sous peine de voir sa quille se détacher : des problèmes de calculs – erronés –, mais qui lui coûteront sa course et un procès – gagné – contre son sponsor.

Pour se « reposer » un peu, il enchaîne sur une transat en double Lorient-Saint Barth, qu'il termine deuxième avec Marc Guillemot, à 63 secondes de Roland Jourdain et Jean Le Cam, et un tour de France à la voile en équipage en 1994 (deuxième place). Mais un goût d'inachevé le pousse à repartir pour un Vendée Globe, en 1997. Il vend sa maison de Quimper pour payer l'acompte de 800 000 francs (122 000 euros) du bateau et monte l'opération « Votre nom autour du monde » : une souscription de 250 francs (38 euros) pour les particuliers et 5 000 francs (763 euros) pour les entreprises contre l'inscription de leur nom sur sa coque. Il lève l'ancre sans dette.

A cap Horn, il est troisième derrière Christophe Auguin et Hervé Laurent, mais sa quille le force à une escale technique à Ushuaïa. Il repart hors course et perd sa quille à vingt heures de l'arrivée, après cent dix jours de mer. Son bateau ivre ne tarde pas à chavirer. Il est hélitreuillé quatre heures plus tard, le corps raide de froid. Il a manqué de se noyer et vu une de ses balises de détresse partir à la dérive. Seule consolation : son bateau perdu pendant dix jours sera récupéré près des Glénan.

Ce chavirement l'a marqué, il l'admet. « Peut-être que dans une carrière on ne peut pas faire plus de dix ans de solo, s'interroge-t-il. C'est d'ailleurs ce qu'a fait Laurent Bourgnon de 1988 à 1998, à fond, en gagnant deux Route du rhum au passage, et puis il s'est tourné vers autre chose. Moi, j'en étais à plus de vingt ans. »

Bertrand de Broc a rangé son bateau pour l'hiver à Lorient. La banque Covefi l'a recontacté. Le contrat court jusqu'au 31 décembre et l'idée courait de poursuivre deux années supplémentaires avec de Broc. « Nous allons en parler, dit le navigateur. D'autant qu'il n'y a pas de course en solitaire avant la Transat anglaise, en juin 2004, et que je ferais volontiers du double ou de l'équipage. » Sa vie, c'est toujours la mer et la voile, mais autrement. En solo, il a simplement dépassé la dose supportable.

Patricia Jolly

La mort annoncée des gazons anglais

Le réchauffement de la planète risque de transformer les jardins britanniques en serres tropicales et de remplacer les pelouses par du gravier, explique le « Guardian ». Sacrilège ?

C'EST L'HISTOIRE d'une mort annoncée – ou du moins d'une transfiguration –, celle des gazons et des jardins anglais, passion nationale par excellence, qui suscite les analyses et les regrets, largement anticipés, des journaux britanniques. Les spécialistes de l'environnement dressent avec un demi-siècle d'avance – photos bucoliques à l'appui – le constat de décès des paysages traditionnels du royaume, futures victimes du réchauffement climatique.

Adieu, les pelouses d'un vert attendrissant et leurs cortèges fleuris de lupins, primevères et delphiniums ! Adieu, hêtres et ifs ! Bonjour vignes, figuiers et palmiers ! Les responsables du National Trust – qui veille sur la santé et la beauté de quelque deux cents parcs et jardins – et de la Société royale d'horticulture, assistés d'éminents météorologues, viennent de lancer un cri d'alarme : la hausse prévisible de la température atteindra, en Grande-Bretagne au



cours des cinquante prochaines années, 2 à 5 degrés l'été, 2 à 3 l'hiver. Chaque augmentation d'un degré correspond au déplacement virtuel de la nature de 160 kilomètres vers le midi. Tout se passe comme si les jardins anglais avançaient plein sud de 12 mètres par jour.

Au fil des prochaines décennies, les étés seront plus longs et plus secs, les hivers plus humides. Le peintre Francis Bacon disait un jour qu'en Angleterre « il est très agréable d'être dehors, mais pas assez pour s'asseoir tranquillement ». Cette observation ne sera bientôt plus fondée, remarque *The Guardian*. « Le Royaume-Uni est un pays verdoyant et agréable. Cette réputation est menacée », note Richard Bisgrove, de l'université de Reading. Que deviendront les gazons ? « Il faudra, souli-

gne le journal, les tondre pendant dix mois, de septembre à juin. En juillet et en août, lorsqu'on en profite le plus, ils sécheront ou mourront, à moins d'être arrosés. »

MANGUES ET NOIX DE COCO

Autres perdants du réchauffement, les hêtres auront trop chaud en été, et les ifs seront détrempés l'hiver. Certains bulbes – jacinthes, jonquilles, crocus ou perce-neige – qui ont besoin de la froidure pour croître et fleurir disparaîtront peu à peu à l'état sauvage. Même chose pour les arbustes à cassis, l'une des ressources agricoles dans l'est de l'Angleterre. Les rhododendrons et les primevères, qui aiment la fraîcheur, auront du mal à survivre dans le Sud. Les lupins et les delphiniums seront cantonnés à l'Ouest et au Nord.

Le malheur climatique des uns faisant le bonheur des autres, la terre d'Albion deviendra plus accueillante aux arbres, aux plantes et aux fruits

méditerranéens. « Une dizaine d'espèces de palmiers semblables à ceux qui profitent déjà de la douceur des îles Scilly (Sorlingues) se développeront en Grande-Bretagne, prédit le *Guardian*. Les bougainvillées se sentiront chez elles. Les oranges, les citrons pousseront dans le Sud. Et le raisin pourra mûrir jusqu'en Écosse. L'acacia, le myrte, le cyprès et le laurier-rose s'épanouiront. Les figuiers et les oliviers remplaceront les pommiers dans le Kent. Et avec eux les insectes nuisibles se multiplieront, menaçant les jardins, notamment les araignées et les coccinelles. »

Les experts conseillent de se préparer dès maintenant à cette métamorphose de la nature qu'accélère la pollution de l'atmosphère. La forte hausse des émissions de gaz carbonique hâte déjà la croissance des plantes, qui donnent plus de fleurs et de fruits. Le réchauffement de l'atmosphère enrichira la gamme des quelque 13 000 espèces déjà présen-

tes en Grande-Bretagne. Selon Andrew Colquhoun, patron de la Société royale d'horticulture, nombre de jardiniers anglais devront renoncer à leurs chers gazons et – horreur – les remplacer par du gravier. L'été, il leur faudra stocker l'eau dans de petits réservoirs qui serviront à irriguer les plantes. Le jardinage deviendra une tâche plus rude, mais aussi un « plaisir plus aventureux ».

Tout cela inspire à l'éditorialiste du *Daily Telegraph* des accents virgiliens : « On tondra les pelouses à Noël, elles seront beiges en août. Combien de fruits juteux pousseront dans un jardin anglais ? Des ananas et des figues. Des olives et des noix de coco. Des goyaves, des mangues et des citronniers. Tout cela, oui, dans un jardin anglais ! »

Jean-Pierre Langellier

★ www.guardian.co.uk

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA CROIX

Bruno Frappat
L'équipe Chirac-Raffarin a-t-elle mangé son pain blanc ? Auréolée du « réflexe républicain » de mai, elle a bénéficié d'une sympathie attendue d'une grande partie de l'opinion. Sympathie pour la personne du premier ministre, communicant robuste. Sympathie pour le président qui l'avait choisi pour faire passer un peu d'air sur la « cuvette » de Paris (...). Il restait à se soucier, excusez du peu, de l'économie et des questions sociales. On ne sache pas, sauf aveuglement journalistique majeur, que la « ligne », dans ces domaines, ait été fixée clairement ou du moins expliquée avec maîtrise (...). La « visibilité » de la politique économique de la France est réduite. Le gouvernement donne le sentiment d'osciller entre la tétanie face aux diagnostics pessimistes venus d'ailleurs (Bruxelles, OCDE) et l'évitement pur et simple. Les Français redoutent la crise, et l'Etat répond qu'il n'y croit pas.

■ LE FIGARO

Yves Thréard
Où est l'injustice ? On ne peut souhaiter à personne d'aller en prison, mais on ose espérer que Jacques Chirac rejetera le recours en grâce présidentielle que José Bové s'apprête à lui demander (...). José Bové se pense doué en communication. C'est sûr qu'il a montré un certain talent dans ce domaine. C'est même le seul qu'on lui connaisse. La publicité est son véritable fonds de commerce. Il est attiré par les caméras comme les papillons par la lumière. « Sa » publicité, car sa personne compte plus que les causes, aussi syndicales soient-elles, qu'il prétend défendre. Là, pourtant, il vient de commettre un deuxième faux pas après sa ridicule apparition auprès d'Arafat assiégé. En acceptant la prison, il aurait fait figure de martyr. En sollicitant une faveur présidentielle, il fait figure d'inconséquent, voire de bouffon. Bové s'est révélé.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Attractivité

■ Le Forum économique mondial, organisateur de Davos, a rendu son classement de la compétitivité des pays, qui retrograde la France au trentième rang mondial.

www.weforum.org/pdf/gcr/GCR_2002_2003/GCR_Executive_Summary_2002_03.pdf

■ Interpellé sur ce sujet à l'Assemblée et au Sénat, le premier ministre a estimé que la faute en revenait à la « bureaucratie [et aux] charges sociales et impôts ».

▷ www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=36746&d=1

▷ www.premier-ministre.gouv.fr/fr/p.cfm?ref=36764

■ Le ministère des finances publie une étude de la compétitivité des entreprises nationales en 2002.

www.minefi.gouv.fr/pole_ecofin/macroeconomie/ref2002/rapport/pdf/ch3-2.pdf

■ En juin, Ernst & Young présentait le « jugement des décideurs internationaux » concernant « l'attractivité du site France ».

[www.ey.com/global/download.nsf/France/0602_actualite_etude_attractivite/\\$file/0602_Abstract_attractivite.pdf](http://www.ey.com/global/download.nsf/France/0602_actualite_etude_attractivite/$file/0602_Abstract_attractivite.pdf)

■ En juillet 2001, Michel Charzat avait remis un rapport au premier ministre sur ce thème.

www.minefi.gouv.fr/inspection_des_finances/charzat/charzat_sommaire.htm

■ Le Conseil économique et social a été chargé d'élaborer les moyens de « renforcer l'attractivité de l'économie française au service de la croissance et de l'emploi ».

www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/notsai/saisinetrap.asp?ns=5A022320

[/REF]

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Foii ou nucléaire ?

En cette malheureuse occasion, il faut rappeler que la France, avant de s'équiper de réacteurs nucléaires, fabriquait l'essentiel de son électricité avec du fioul. L'électricité nucléaire fabriquée de nos jours par EDF en un an (415 milliards de kWh) demanderait plus de 90 millions de tonnes de fioul soit, en moyenne, chaque jour 3 à 4 cargaisons du type *Prestige*, importées par notre pays sous forme de pétrole brut. (...)

Ce genre d'information intéressera certainement ceux qui n'aiment pas le nucléaire et se préoccupent des quelques micro-sieverts (alors qu'il en faut 200 000 pour créer un danger) que laisseront peut-être transpirer au niveau du sol, dans quelques dizaines ou centaines de milliers d'années, les déchets radioactifs stockés en couches géologiques profondes.

Les faits sont têtus et nous montrent, une fois de plus, qu'on se trompe de problème.

Jacques Frot

Paris

Incivilité politico-routière

A vous lire (*Le Monde* du 16 daté 17-18 novembre), je mesure

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les législatives vues par la presse autrichienne

La déconfiture prévue de Jörg Haider devrait bénéficier aux grands partis traditionnels

A L'APPROCHE du scrutin anticipé du 24 novembre, les conservateurs (ÖVP) du chancelier Wolfgang Schüssel et les sociaux-démocrates (SPÖ) de son rival Alfred Gusenbauer sont à égalité dans les sondages, à près de 40 %. Les Verts et le FPÖ (extrême droite), devraient obtenir chacun 10 % des voix, un changement considérable par rapport aux élections de 1999, où l'extrême droite était arrivée deuxième, avec 27 %.

« Jamais il n'y a eu autant de suspense lors d'une campagne électorale », écrit le quotidien *Die Presse*. *Kurier* révèle que « seuls 14 % des sondés souhaitent la reconduction d'une coalition conservateurs-extrême droite, 33 % souhaitent une grande coalition entre l'ÖVP et le SPÖ et 25 % une coalition rouge-vert ». Le retour en grâce de la « grande coalition » constitue en soi un événement. Ce type de cohabitation entre la droite et la gauche, fréquente depuis la guerre, passait pour être la cause d'une « culture politique autrichienne faite d'arrangements entre appareils partisans et de copinage », rappelle le magazine viennois *Falter*.

La presse se fait l'écho de la déception qu'a laissée l'expérience de la participation au pouvoir des populistes de Jörg Haider. *Die Presse* rappelle qu'au moment de son entrée au gouvernement, en 1999, « l'euphorie du changement et les sanctions des voisins européens permettaient d'oublier le risque d'implosion du FPÖ. Ce n'est qu'au moment des premiers échecs aux élections régionales que Haider

a commencé à deviner que son parti n'était capable de triompher que tant qu'il était dans l'opposition ». *Kurier* renchérit en affirmant que la crise existentielle du FPÖ « n'a rien d'une tragédie grecque. C'est juste une farce autrichienne ».

Après trois années pendant lesquelles l'Autriche était montrée du doigt au sein de l'Europe, un autre sondage montre que la réputation du pays est une des priorités des électeurs. « Ils attendent du futur gouvernement la baisse de la pression fiscale (66 %), la garantie des retraites (65 %) et l'amélioration de l'image de l'Autriche (61 %) », rapporte *Die Presse*. La *Salzburger Zeitung* va jusqu'à affirmer que, « après l'expérience de la coalition avec l'extrême droite, l'Autriche est seule en Europe. Nous n'avons ni amis, ni partenaires ».

« MALADIES MOINS GRAVES »

L'hebdomadaire *Profil* se réjouit que les grands partis puissent revenir au premier plan. « ÖVP et SPÖ avaient été conspués par Haider, qui les qualifiait de "vieux partis installés". Cette "insulte" se révèle aujourd'hui un certificat d'honorabilité : ils sont bien organisés et riches de leur expérience ». Selon le *Standard*, la course à la récupération des électeurs de Haider est ouverte. « Il suffit de voir que le centre de l'activité militante en cette fin de campagne est localisé à Vienne pour comprendre où se décidera l'élection. Le SPÖ tourne à plein régime afin de regagner les voix dans les quartiers de HLM de banlieue perdues au profit du FPÖ. » L'hebdomadaire *Format*

note aussi un « recentrage de tous les partis sur leur clientèle traditionnelle. Le SPÖ s'occupe surtout des foyers modestes. L'ÖVP présente une série d'allègements pour les entrepreneurs. Les Verts parlent de changements radicaux. Seul le FPÖ promet étonnamment peu ».

Die Presse s'alarme qu'« aucune campagne n'ait été à ce point dominée par des spéculations sur des personnes, au détriment des débats de fond. Seuls 16 % des électeurs croient aux promesses électora-

les. Les abstentionnistes ou les votes blancs pourraient pour la première fois dépasser les voix du parti arrivé en tête ». *Profil* est en revanche plus optimiste. « Quelle que soit l'issue de cette élection, on n'aura plus le choix entre la peste et le choléra, mais entre l'ÖVP et le SPÖ, deux partis que nous considérons comme des maladies moins graves. Les Autrichiens pourront donc se considérer comme les vainqueurs ».

Philipp Mischkowsky

ANNE SINCLAIR INTERROGE MICHEL GAUDIN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE



ENJOY SCHEER UNFRAGE - RTL RCS PARIS B 042 085 840

l'ampleur de la tâche qui attend M. Sarkozy pour assurer la sécurité intérieure et réprimer l'incivilité des jeunes, quand on apprend que les sémillants Julien Dray (député PS de l'Essonne) et Jacques Toubon (ancien garde des sceaux), non contents d'enfreindre, le même jour, dans la même ville, les règles de la circulation routière, contestent, dans des termes brutaux, voire orduriers, l'autorité des policiers, qu'ils n'hésitent d'ailleurs pas à menacer dans des termes qui dépassent le clivage politique : à gauche, on dit « Vous entendrez parler de moi », à droite « Vous aurez de mes nouvelles ».

Je suggère à M. le ministre de l'intérieur de limiter strictement le cumul des mandats et des fonctions. L'un n'aurait plus à invoquer : « Je suis pressé », l'autre à reconnaître : « J'étais pressé ». L'autorité de l'Etat serait ainsi rétablie, et la sécurité assurée. (...)

Patrick Robiano

Toulouse (Haute-Garonne)

Une nuit à Lille

C'est une étrange expérience de la France que j'ai faite toute une nuit devant l'annexe de la préfecture de Lille. J'accompagnais mon fils et son épouse, étudiante,

étrangère, qui venait chercher un titre de séjour. Elle avait décidé d'y passer la nuit parce deux tentatives les mardis précédents (seul jour d'ouverture pour cette démarche) n'avaient servi à rien, sinon à attendre neuf ou dix heures, à être repoussée par les policiers, devant une porte qui s'ouvrait rarement. (...)

Ce soir-là, des barrières ont été installées pour éviter les bousculades et l'un des tout premiers arrivés a l'idée judicieuse d'établir une liste de celles et ceux qui attendent.

Tout au long de la nuit il les inscrit, au fur et à mesure de leur arrivée dans la file (déjà 100 personnes à 4 heures du matin). A 8 heures du matin, la police promet que, s'il n'y a pas de bousculade, les entrées débiteront à 8 h 30. En revanche, elle refuse de prendre en compte la liste chronologique qui a été établie et acceptée par tous.

Dix heures d'attente dans la nuit, dehors, pour se mettre en règle... Malheureusement, pour certains, il manquera un papier, ou tel acte nécessite une traduction... C'est le retour à la case départ.

Quel Français accepterait de telles conditions ?

Pascal Vanbremeersch

Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise)

LES MANAGERS SONT SUR RTL. SAMEDI 23 NOVEMBRE 9H15

RTL

Un cri pour les mers par Christian Buchet

CHAQUE année, 110 à 120 navires de plus de 300 tonnes naufragent sur les mers du globe : un gros bâtiment tous les deux ou trois jours. Comment s'en étonner ? Sur les 40 000 grosses unités sillonnant les mers, plus du tiers sont en deçà des normes ; 5 000 sont des « navires poubelles » (et l'on pourrait ajouter : de véritables bâtiments négriers, tant les conditions de vie y sont souvent proprement scandaleuses).

Le transport maritime provoque 25 fois plus de morts en moyenne annuelle pour 100 millions de passagers/kilomètre que le transport aérien. Tout cela montre à l'évidence la faillite de l'Organisation maritime internationale. L'incapacité de cette organisation à faire respecter la réglementation internationale n'est pas sans liens avec son mode de fonctionnement, qui fait la part belle aux Etats disposant d'une flotte importante et dont, pour la plupart, le pavillon est de complaisance.

L'OMI est loin d'avoir tiré toutes les conséquences des derniers naufrages en matière de normes d'entretien et surtout de transparence des informations.

Certes tout n'est pas noir. Depuis le naufrage de l'*Erika*, un certain nombre de mesures adoptées par l'Union européenne vont dans le bon sens. Mais il nous faut aller beaucoup plus

vite. L'Agence de sécurité maritime européenne prévue dans le « paquet » *Erika II* n'est toujours pas opérationnelle, faute d'accords suffisants entre les Etats membres de la Communauté...

Les Etats de l'UE doivent disposer d'un pouvoir de contrôle sur les sociétés de classification et l'exercer. Encore faut-il définir des critères et des objectifs précis quant aux méthodes de contrôle qui se doivent d'être appliquées. Indépendamment du principe pollueur-payeur et de la responsabilité de l'armateur, de l'affrètement, et des sociétés de classification, ne faut-il pas envisager la responsabilité de l'Etat pavillon ?

Les contrôles par l'Etat du port doivent être améliorés quantitativement, mais aussi qualitativement. De ce point de vue, les inspections effectuées actuellement laissent à désirer. Il convient d'utiliser les modélisations informatiques et de définir des critères plus stricts de contrôle au plan national comme au plan européen. Les conditions sociales à bord devraient également être obligatoirement comprises dans toute inspection des navires.

L'intérêt général exige que les informations techniques des armateurs et des sociétés de classification sur les navires puissent être transmises aux autorités pour être intégrées dans la banque de données Equasis – ce qui est loin d'être toujours le cas – faute de quoi elle ne sera pas en

mesure d'être vraiment opérante. La sécurité maritime nécessite également des navires plus sûrs, d'autant que la vitesse de croisière pourrait être amenée à croître, ce qui est heureux (certains navires à grande vitesse pourront bientôt techniquement traverser les mers à près de 40 nœuds).

Les pétroliers et autres navires à double coque ne constituent pas une panacée, loin s'en faut : les risques d'explosion peuvent être majorés et il existe une inconnue technique sur le vieillissement de ces navires. Il nous faut donc anticiper cette menace et, dès aujourd'hui, mener des études portant sur les phénomènes de

La pollution des mers par les naufrages ne représente que 2,5 % de celle-ci

corrosion et développer les procédés permettant de détecter les faiblesses relatives aux structures de coque.

Dans le même esprit, il est indispensable de veiller à mettre en œuvre toute une série de mesures : amélioration de l'ergonomie des appareils de manœuvre et de navigation, développement des systèmes

automatiques d'identification des navires, amélioration de la conception, de la construction et de la maintenance des navires, et envisager pour les bâtiments transportant des matières dangereuses un double poste de commande et un double système de propulsion.

Quatre-vingts pour cent des naufrages procèdent d'erreurs humaines (de l'équipage dans 21 % des cas, du pilote pour 12 %, de la terre pour 21 %, de l'officier machine pour 3 %, de l'officier de quart pour 43 %). Au-delà du seul état du matériel, sur lequel nous nous polarisons actuellement, c'est une véritable culture de la sécurité qu'il appartient aux pouvoirs publics de promouvoir (formation et conditions de travail des équipages).

L'utilisation croissante d'une main-d'œuvre bon marché, pour l'heure d'origine asiatique, non ou mal formée fait encourir de graves risques à la sécurité du transport maritime. Ce paramètre, joint à l'augmentation prévisible du trafic maritime, au développement probable des navires à grande vitesse, rend opportune la tenue d'une nouvelle conférence internationale. Les propositions que la France pourrait faire ne manquent pas : définition de critères internationaux pour les visites médicales et psychologiques des marins, fixation de règles concernant la consommation de l'alcool à bord, pratique réelle d'une langue commune... La ratification par les pays membres de l'UE

des conventions du Bureau international du travail, celles qui concernent les normes minimales, le rapatriement des marins et le bien-être des équipages, pourraient aussi constituer une avancée importante.

Les moyens d'intervention (remorqueurs, hélicoptères, navires spécialisés dans la lutte contre la pollution) doivent, en vertu du principe de pré-

CHRISTIAN BUCHET est directeur du Centre franco-ibéro-américain d'histoire maritime de l'Institut catholique de Paris, chercheur associé au CNRS, membre de l'Académie de marine.

caution, être mieux adaptés aux risques potentiels.

Tout cela, cependant, ne doit pas nous faire oublier que la pollution des mers par les naufrages ne représente que 2,5 % de celle-ci (150 000 tonnes annuelles en point médian, soit dix fois moins que les décharges, estimés à plus de 1,5 million de tonnes), et que les 2/3 de cette pollution émanent de la terre par le biais de la pollution de l'atmosphère,

des rivières, des fleuves et des estuaires...

La mer et les fonds marins seront bientôt au cœur même des principaux enjeux économiques et scientifiques. Le développement de la biotechnologie marine ne fait que commencer. La découverte de nouvelles formes de vie dans les oasis des grandes profondeurs que sont les sources hydrothermales nous permet d'entrevoir la grande alchimie des origines de la vie. Nous percevons chaque jour davantage le rôle central que joue l'océan mondial dans la régulation des climats terrestres. Gâcher cet espace qui abrite 80 % de la biodiversité et qui est en passe de devenir un nouvel Eldorado est irresponsable, tant d'un point de vue économique qu'écologique.

Il est urgent qu'une politique de la mer dessine les contours de ce qui pourrait bien devenir une « nouvelle frontière ». Ce serait l'honneur de la France, 2^e puissance sous-marine au monde (11 millions de km² sous la mer correspondant à sa zone économique exclusive) de proposer à ses partenaires l'esquisse d'une Europe de la mer.

TV : vous avez dit « violence » ?

Suite de la première page

Enfin, tout enfant – et tout adulte – court le risque d'être malmené par des images réputées non violentes, mais qui entrent en résonance avec des expériences personnelles douloureuses. Bien entendu, le législateur ne peut pas mettre en place un cadre de diffusion qui prenne en compte tous ces risques particuliers, mais il doit faire en sorte d'attirer l'attention sur eux et de prévoir les moyens qui, à chaque fois, permettront aux téléspectateurs de surmonter le problème. C'est bien ici que le bât blesse. Car le rapport de la commission Kriegel n'envisage à aucun moment que l'enfant soit un être de sens qui, comme l'adulte, ne peut dépasser son malaise face au stress qu'en lui donnant une signification. Bien au contraire, il y est présenté comme une sorte de récepteur qu'il faudrait remplir avec de bonnes images en évitant que les mauvaises y entrent. Ce rapport parle des effets émotionnels des images violentes et des risques de comportements violents qui peuvent en résulter en ignorant que ces effets émotionnels sont d'abord appelés à être mis en sens, et que c'est justement lorsque l'enfant y échoue qu'il est menacé, si son environnement s'y prête, par le risque de développer des comportements violents. Il n'envisage pas non plus que les enfants, comme les adultes, puissent parfois rechercher sciemment des images violentes, dans les programmes de télévision ou dans les jeux vidéo.

L'enfant qui se perçoit – à tort ou à raison – malmené par son entourage, incompris par ses maîtres ou ses parents, et qui ne parvient pas à s'en formuler clairement la cause, va chercher à donner du sens aux émotions violentes qu'il ressent. En regardant des spectacles violents, il revit ces émotions, mais en les rattachant à une cause précise qu'il a le sentiment de pouvoir à tout moment contrôler et maîtriser.

Beaucoup de situations quotidiennes auxquelles nous sommes confrontés provoquent en effet des émotions confuses. Par exemple, nous ne savons pas si nous devons nous réjouir ou nous attrister d'une mutation professionnelle ou d'une rupture sentimentale. Parfois, cette confusion n'est pas liée à des éprouvés contradictoires, mais au fait que notre entourage peut nous présenter comme bénéfiques des événements que nous vivons comme menaçants, ou inversement.

Heureusement, lorsqu'il est impossible d'identifier la cause des émotions désagréables qui nous assaillent, il nous est toujours possible d'en déplacer la cause. C'est pourquoi les personnes malmenées dans leur vie cherchent souvent des images violentes comme un moyen de faire d'une pierre deux coups. Grâce à ces images, elles ne se perçoivent plus comme angoissées ou apeurées sans raison, mais en relation avec les spectacles qu'elles ont vus. D'autre part, ces images sont pour elles le point de départ d'échanges et de socialisation : il est en effet bien plus facile de parler entre amis d'un film terrifiant ou bouleversant que d'une situation affective ou professionnelle

pénible... Il arrive qu'on cherche des images violentes parce qu'on se sent agressif, mais aussi parfois parce qu'on se sent agressé. Si les images violentes contribuent pour une part – dont l'importance et les processus restent encore mal connus – à la violence des comportements, la conscience de plus en plus claire qu'ont un grand nombre de gens des violences qui pèsent sur eux sans qu'ils n'y puissent rien contribue certainement à augmenter la recherche d'images violentes.

Avec les recommandations de la commission Kriegel, des enfants continueront à arriver à l'école sous tension parce qu'ils auront regardé le matin même des images qui, si elles ne contiennent pas de scènes de violence explicites, sont pourtant construites et montées de telle façon qu'elles communiquent un stress intense. Aucune aide ne leur sera apportée, parce que ce dont ils ont besoin, ce n'est pas d'un cours sur les images, mais d'un moment où ils soient invités à mettre du sens sur ce qu'ils ont éprouvé.

Ils seront encore plus démunis face aux images crues ou choquantes qu'ils ne manqueront pas de voir sur les panneaux publicitaires, aux actualités télévisées, sur Internet ou dans les jeux vidéo, parce que leurs parents, tranquilisés par les mesures gouvernementales sur la télévision, auront oublié que l'échange reste nécessaire avec eux sur toutes les formes d'images.

C'est le rôle des pouvoirs publics de veiller à ce que les images autorisées et diffusées dans une culture donnée, à un moment donné, ne menacent pas d'un choc émotionnel trop grave un nombre trop important de spectateurs, et notamment les plus jeunes. Mais l'augmentation du nombre des écrans et des supports d'images rend le contrôle total illusoire et nécessite de donner aux enfants, le plus tôt possible, les moyens de se protéger de toutes les images qui risquent de les bouleverser.

Cette éducation aux images – puisqu'il faut bien lui donner un nom – ne peut avoir pour objectif que d'amener les spectateurs, petits et grands, à traiter les images comme des espaces organisés par un regard et régis par leurs lois propres, y compris les images des actualités. Cela nécessite bien entendu de reconnaître que les relations que nous établissons avec les images sont placées sous le signe de nos désirs, et que toute image use et abuse de la séduction. Ce n'est pas parce que des images sont agréables à regarder (publicité, pornographie, fiction ou politique), que les comportements qu'elles mettent en scène ou les produits qu'elles proposent procureraient les mêmes satisfactions.

On a appris aux enfants à ne pas monter dans la voiture des messieurs qui leur tendent un bonbon. C'est très bien. Il faut maintenant leur apprendre à ne pas suivre les images qui tendent un bonbon à travers l'écran, même si la main généreuse qui le propose est celle d'un homme politique ! Mais est-ce ce genre d'éducation aux images, indispensable à la sauvegarde de la démocratie dans notre nouvelle « société des écrans », que l'on peut attendre du gouvernement actuel ?

Serge Tisseron

SAMSUNG

Si vous avez peur de rater le début

Digital Replay

Disque dur de 40 Go →

← Lecteur DVD

Ne rater plus le début de votre programme : le lecteur-enregistreur numérique Samsung DVD-H40E, doté d'un disque dur, enregistre vos programmes sans cassette. Vous démarrez ainsi votre match quand vous voulez, et même en cours de diffusion, sans interrompre votre enregistrement. La direct en diffusé : une révolution à découvrir sur www.samsung.fr ou au 0 825 08 68 68 (0,10 € / min.).

SAMSUNG DIGITAL
REPLAY H40E

www.samsung.fr

Pourquoi faut-il sauver les soldats Bové et Riesel ?

LE FATALISME qui a accueilli la confirmation par la Cour de cassation de la condamnation de José Bové et René Riesel à quatorze mois de prison ferme témoigne d'une singulière amnésie de la part de la société française et de sa représentation politique. Car, dans un étonnant paradoxe, la France s'apprête à enfermer les triblions pour des actions à Nérac et à Montpellier dont elle a ensuite reconnu, de fait, le bien-fondé. Pour le comprendre, il faut revenir sur le passé proche.

Début 1998, la situation des organismes génétiquement modifiés (OGM) est confuse. L'un après l'autre, les gouvernements Juppé et Jospin ont pris des décisions ambiguës : en février 1997, Alain Juppé a interdit la culture du maïs transgénique, mais autorisé son importation ; en novembre, Laurent Jospin a interdit la culture des colza et betterave OGM, mais autorisé celle du maïs.

L'opinion publique hésite, de nombreuses oppositions se déclarent, les consommateurs renâclent devant ces produits qui ne leur apportent rien. Or, le maïs transgénique de la firme Novartis reste légalement autorisé et, à Nérac, en Lot-et-Garonne, ses entrepôts abritent des tonnes de semences OGM prêtes à la commercialisation. Les OGM pourraient s'imposer en Europe sans qu'aucun débat ait vraiment eu lieu.

C'est ce moment que choisit la Confédération paysanne pour intervenir : le 8 janvier 1998, conduits par le secrétaire national René Riesel et José Bové, une centaine d'agriculteurs envahissent l'entrepôt de Nérac et rendent les semences

impropres à l'usage en les arrosant d'eau. Ils sont jugés en février à Agen, José Bové déclare : « *Quand y a-t-il eu un débat sur les OGM ? Quand les paysans et les consommateurs ont-ils été consultés ? Jamais.* »

Bové et Riesel sont condamnés, mais peu après, le gouvernement annonce un débat public, sous forme d'une « Conférence des citoyens ». Elle se tient au Parlement, en juin 1998. Lesdits citoyens expriment de nombreuses réserves à l'égard des OGM, et particulièrement de ce maïs qui contient un gène de résistance aux antibiotiques. Et, en septembre 1998, le Conseil d'Etat suspend l'autorisation de culture de la céréale incriminée.

Le débat continue tout l'hiver, comme en Angleterre, en Italie, en Allemagne, et l'opinion se révèle hostile aux OGM. Mais des essais s'en poursuivent ici et là dans le secret, comme au Cirad, à Montpellier, où l'on prépare la culture expérimentale en Camargue de riz transgénique. Riesel et Bové organisent le sabotage de l'expérience du Cirad, qui intervient le 5 juin 1999.

Quelques semaines plus tard, le 24 juin 1999, l'Europe adopte un moratoire sur les OGM, la France ayant été un des pays les plus actifs en faveur de cette décision. Une décision qui transcende le clivage droite-gauche, puisqu'en octobre dernier le gouvernement Raffarin a apporté son soutien au maintien du moratoire, que l'Europe a reconduit.

La confrontation des faits et des dates conduit à

une conclusion : José Bové et René Riesel ont fait ouvertement ce que la France souhaitait secrètement. Leurs actes ont stimulé plusieurs décisions politiques importantes. Assumer ces décisions implique d'assumer ces actes. Leur enfermement constituerait donc une contradiction politique.

Un autre aspect de l'affaire présente un intérêt particulier, relativement au coma intellectuel dans laquelle semble se trouver la gauche française. Les médias se sont focalisés sur José Bové, oubliant complètement René Riesel. Or, celui-ci n'est pas un simple comparse. Il a quitté la Confédération paysanne et critique José Bové depuis que celui-ci a adopté une tactique médiatique exacerbée à partir du démontage du restaurant McDonald's de Millau, en août 1999.

LE DÉLABREMENT DE LA NATURE

Riesel porte une critique globale contre les « *citoyennistes* » et Attac, avec lesquels s'allie Bové. Ils ne veulent, selon Riesel, qu'aménager le système techno-marchand. « *Attac et les citoyens sont des néo-étatistes, qui veulent simplement le retour de l'Etat-providence, une régulation du système, mais ne le contestent pas vraiment, explique-t-il. Ils n'ont rien à dire sur l'aliénation, parce que ça ne les intéresse pas : ils ne sont que d'anciens gauchistes, d'anciens stalinien, qui modernisent un peu leur discours.* »

Pour Riesel, la critique sociale doit au contraire porter sur la logique du système technicien : le phénomène dominant de l'époque serait « *l'artificialisation continue de la vie à l'œuvre depuis un siècle* », où l'économie et la science, s'appuyant l'une l'autre, ont envahi tout le champ social. Elles empêchent les autres modes de connaissance et de relations de s'exprimer, formant un système technique qui a acquis son autonomie au détriment de la liberté et de la vie.

Cette domination conduit tant au délabrement de la nature qu'à l'aliénation des humains. Dans cette optique, les OGM gravissent un nouveau degré de l'artificialisation de la biosphère, de même que le génie génétique vise à manipuler le génome humain lui-même.

La radicalité de Riesel se retrouve au sein d'un réseau tenu mais vivant, s'exprimant par les Editions de l'Encyclopédie des nuisances (qui éditent ses textes) ou dans la Société contre l'obscurantisme scientifique et le terrorisme industriel. Leur influence est marginale. Mais ils appuient de façon incisive sur le ventre mou de la gauche et de l'antimondialisation : son incapacité à critiquer le système technicien et le mythe du Progrès.

Un mythe pourtant largement démonté par d'autres, comme Pierre-Henri Taguieff dans *Du progrès* (Librio, 2001). Pour René Riesel, l'échec de son ancien camarade, réduit aujourd'hui à demander au président de la République sa grâce, est le révélateur de l'impasse d'un discours contestataire qui doit lui aussi se remettre en cause. La gauche, ou plus largement tous ceux qui se soucient de refonder la légitimité de la politique dans des temps désabusés, ferait bien de prêter l'oreille à ce discours si décalé.

Hervé Kempf

Espèce protégée PAR SERGUEI



L'Europe de demain se cherche un passé

À LA VEILLE de passer de quinze à vingt-cinq, l'Union européenne est prise de vertige. Jusqu'où repousser ses frontières ? Dans quel creuset se fondre, laïque ou chrétien ? Quel sort réserver à la Turquie d'Atatürk en voie de réislamisation ?

Les uns déclarent que l'Europe chrétienne doit rester chrétienne, comme si c'était là sa définition. Les autres que l'Union européenne est d'abord un projet, un projet sans frontières, comme si ce projet avait réussi. Faux dilemme. Ces interrogations témoignent surtout d'une crise d'identité que l'Union européenne peine à résoudre car elle a été portée sur les fonts baptismaux par des technocrates – on parlait alors d'« experts ». Des technocrates visionnaires, certes, mais dont la prudence et le pragmatisme l'ont privée de repères dans l'espace et le temps, c'est-à-dire d'une claire conscience d'elle-même. Aujourd'hui, ce passé sans racines déconcerte les Européens, qui attendent de l'Union des symboles et du sens, plutôt qu'on leur parle PAC, PES ou BCE.

C'est délibérément que les pères fondateurs de l'Europe, Jean Monnet en tête, voulaient du passé faire table rase. Entre 1870 et 1945 trois guerres franco-allemandes, deux conflits mondiaux et un génocide avaient ravagé le Vieux Continent. Il fallait exorciser ce passé-là et tordre définitivement le cou à ses vieux démons. Mais les ruines encore fumantes de Coventry, Dresde ou Le Havre interdisaient aux pères fondateurs de construire par le haut l'Europe de leurs rêves : Constitution fédérale, Parlement et gouvernement européens. Aussi choisirent-ils la méthode des petits pas. L'Europe mettrait d'abord en commun son charbon, le « pain de l'industrie », puis son acier, puis

son atome. On abaisserait alors les barrières douanières afin de créer un « marché commun », où les marchandises et les salariés circuleraient librement.

Le projet était ambitieux et il portait en lui une incontestable dynamique, comme la suite l'a montré. Mais il avait une faiblesse. Les pionniers de l'Europe avaient beau prendre l'opinion à témoin, celle-ci se tenait à l'écart. Le péché originel de l'Europe, dont elle n'est pas lavée, est d'avoir été conçue dans des bureaux. Et d'y prospérer. On ne bâtit pas une communauté de destin sur de telles fondations, pas plus qu'on ne tombe amoureux d'un taux de croissance ou de quotas laitiers.

La méthode Monnet, tenue longtemps pour un trait de génie, révèle aujourd'hui ses limites. Non seulement l'Europe des bureaux donne des arguments aux populistes : Umberto Bossi en Italie, Jörg Haider en Autriche, Pim Fortuyn aux Pays-Bas, Pia Kjaersgaard au Danemark, Jean-Marie Le Pen en France..., mais à l'heure où l'Union européenne s'interroge sur son identité, afin de mesurer l'« euro-compatibilité » de la Turquie, de la Roumanie, et même du Maroc, elle peine à se définir comme une entité politique.

PARI RISQUÉ

Les pionniers de l'Europe avaient vu le danger et tentèrent d'insuffler du sens à leur projet là où le vide menaçait. L'Europe des Six se choisit un héros, Charlemagne, qui incarnerait le mythe des origines. Et elle se dota de symboles, un hymne et un drapeau, dans lesquels les citoyens européens, espérait-elle, se reconnaîtraient.

Chaque année est ainsi décerné à Aix-la-Chapelle (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), où reposent les

restes de l'empereur, un prix Charlemagne. Il récompense une personnalité dont l'œuvre a contribué à l'unité de l'Europe. Charlemagne est aussi le nom d'un des bâtiments qui abrite, à Bruxelles, l'administration des Quinze. Mais la métamorphose du grand homme en héros tutélaire a échoué. Son héritage ne s'y prête pas. Trop disputé, trop discuté. Les Français en avaient fait un mythe, Victor Hugo le chantait, jusqu'à ce que, au milieu du XIX^e siècle, les nationalistes allemands s'en emparent. Compromettant patronage, « Charlemagne » est le nom donné par les nazis à une division de SS français ralliés à leur cause. Au demeurant, le nom de Charlemagne ne parle pas à tous les Européens. Seulement à ceux qui vivent dans les frontières de l'ex-empire carolingien, grosso modo les frontières de l'Europe des Six.

A la différence des nations qui la composent, l'Europe des Quinze manque ainsi de figures de référence. Dans le berceau de celles-ci les attendaient déjà Romulus et Rémus, Enée, saint Louis et le Cid... Quant au drapeau et à l'hymne européens, *L'Ode à la joie*, imposés d'en haut, les Européens ne les ont pas adoptés. Car ces symboles n'ont pas été fécondés par l'histoire, contrairement à *La Marseillaise* ou à la cocarde tricolore, jaillies du bouillonnement de la Révolution française.

Ces ratés ne disqualifient pas le projet des pères fondateurs. Ils signifient seulement que la création ex nihilo d'une nation européenne était un pari risqué. Pour avoir trop longtemps cru à cette utopie, l'Union européenne ne sait plus aujourd'hui à quels saints se vouer, la candidature de la Turquie et les polémiques qu'elle suscite le prouvent. Le destin de l'Europe

comme civilisation chrétienne serait-il en jeu ?

Le passé, là aussi, incite à la prudence. Au crépuscule de l'Empire romain, l'Europe n'était pas chrétienne, mais barbare. La religion du Christ est née en Galilée et s'est d'abord répandue en Asie mineure. De là, elle a touché l'Europe, plutôt timidement. C'est paradoxalement la conquête arabe et l'islam qui, en menaçant cette Europe en gestation, y ont consolidé la chrétienté. Tout cela pour dire qu'à l'image de sa culture judéo-christiano-gréco-latine, c'est sa capacité à brasser et à agréger des influences très diverses qui fait la force de l'Europe.

Pot au noir des Quinze, l'Europe dite « chrétienne » n'en continue pas moins de hanter les esprits. Ses défenseurs sont souvent les Européens les plus convaincus. A l'image de Valéry Giscard d'Estaing, fermement opposé à la candidature de la Turquie, ils rêvent de bâtir l'Europe de demain sur le modèle de l'Etat-nation en s'efforçant de la doter des mêmes attributs : une Constitution, un président, une défense et une politique étrangère communes. C'est le même rêve que les pères fondateurs, la même quête prométhéenne du destin que l'on force.

Pour d'autres, pas nécessairement moins philo-européens, l'avenir de l'Europe est post-national. Ils insistent sur l'échec de l'Europe à se situer dans l'histoire et sur le peu d'empressement des Européens à répondre « oui » à ce « plébiscite de tous les jours » qui forge les destins communs. Cette lecture de l'avenir de l'Europe est peut-être pessimiste. Elle ne fait pas obstacle en tout cas à la candidature de pays aux cultures prétextuellement différentes.

Bertrand Le Gendre

Le Monde
ÉDITORIAL

Villepin l'européen

VALÉRY GISCARD D'ESTAING compare volontiers la Convention sur l'avenir de l'Union européenne, qu'il préside, à la Convention de Philadelphie où furent posés en 1776 les fondements de la République américaine. Le trait est à peine forcé. Même si l'Union européenne n'aspire pas à devenir rapidement un Etat fédéral, la Convention a pour objectif de proposer un projet de Constitution et, après dix mois de travaux, les gouvernements des Quinze soulignent jour après jour l'importance qu'ils lui accordent.

La France a rejoint d'autres partenaires en nommant le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, représentant de l'exécutif dans cette institution qui regroupe aussi des délégués du Parlement européen, des Parlements nationaux et de la Commission. Son collègue allemand, Joschka Fischer, avait profité des élections de septembre pour occuper la place réservée au gouvernement de Berlin. Cette volonté de peser directement sur les travaux de la Convention avait été interprétée alors, à juste titre, comme le signe d'une implication personnelle du chef de la diplomatie allemande dans la réforme des institutions européennes qu'il avait lancée par son discours à l'université Humboldt en mai 2000. Il en va de même pour Dominique de Villepin, qui sera ainsi le porte-parole de la politique européenne de la France.

Le gouvernement français était depuis les débuts de la Convention, en mars dernier, représenté par Pierre Moscovici. Jacques Chirac avait jusqu'à main-

tenant rechigné à écarter l'ancien ministre des affaires européennes de la cohabitation. Non seulement celui-ci n'avait pas démérité mais il apportait par sa présence la caution de l'opposition à un projet qui, s'il débouche sur une Constitution européenne, sera soumis à un référendum.

La décision de Dominique de Villepin de siéger lui-même à la Convention n'en met pas moins fin à une anomalie, d'autant que Pierre Moscovici est par ailleurs secrétaire national du Parti socialiste, chargé des affaires européennes et n'est donc pas le mieux habilité à parler au nom de Jacques Chirac. Le ministre des affaires étrangères, lui, partage les idées du président de la République à propos de l'Europe.

Dominique de Villepin était resté discret sur le sujet, estimant qu'il était trop tôt pour découvrir ses cartes. Il critiquait même l'activisme de certains de ses collègues. Plusieurs raisons plaident maintenant en faveur d'une implication plus directe. La Convention avance ; les lignes de force se dessinent ; la coopération franco-allemande a été relancée et devrait déboucher rapidement sur des propositions communes ou au moins convergentes.

A la Convention, Dominique de Villepin plaidera en faveur d'une Europe de la volonté pour laquelle les institutions ne sont que des instruments au service d'un grand dessein. Qui n'adhérerait à cette idée ? Il reste à la faire partager par nos partenaires et le ministre des affaires étrangères aura besoin de mobiliser sa grande force de conviction pour y parvenir.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

SIDA. L'Assemblée générale de l'association des Elus locaux contre le sida (ELCS) sera organisée samedi 23 novembre et non le 7 décembre, comme il a été indiqué dans *Le Monde* du 19 novembre.

UNION EUROPÉENNE. Une coupe a rendu incompréhensible une partie de l'entretien avec Mario Monti, commissaire européen à la concurrence, publié dans notre édition du 19 novembre. Il fallait lire : « *Est-ce que la politique européenne de la concurrence est aveugle, monolithique, je serais tenté de dire stupide, mais je ne le dis pas* », sourit Mario Monti, en pensant à son président, Romano Prodi, qui avait

suscité un tollé en qualifiant le pacte de stabilité qui encadre les finances publiques de la zone euro de « *stupide* ». « *Non, elle ne l'est pas, car elle a structurellement un bon degré d'intelligence* », répond le commissaire, qui rappelle le sauvetage réussi du Crédit lyonnais. »

PRIX MÉDICIS. Christine Angot n'a pas été sélectionnée pour le prix Médicis, comme pouvait le laisser croire *Le Monde* du 9 novembre. Il fallait lire que le prix Médicis a été attribué à Pas un jour d'Anne Garréta, devant *Faire l'amour* de Jean-Philippe Toussaint, et *Tigre en papier* d'Olivier Rolin, qui est le grand perdant de cette saison des prix littéraires, avec Christine Angot.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

RÉGULATION

Réunie à Hongkong du 18 au 21 novembre en congrès mondial, la profession des **EXPERTS-COMPTABLES**, auditeurs ou autres commissaires aux comptes, a tenté de faire face à la crise d'identité qui l'ébranle. Les

révélations de **SCANDALES FINANCIERS** à répétition ont mis en lumière les carences du contrôle des comptes. René Ricol, le nouveau président de l'International Federation of Accountants, a enjoint à ses pairs

d'« *accepter la fin de l'autorégulation* » et d'autoriser le **CONTRÔLE** de leurs pratiques par des personnalités et des organismes extérieurs. Mais la profession a refusé de prendre des engagements trop contraignants

sur la séparation des activités d'audit des comptes et celles de conseil, plus lucratives. **PAUL VOLCKER**, ancien président de la Fed, estime, dans un entretien au *Monde*, que cette séparation doit être plus nette.

La profession des commissaires aux comptes fait son mea culpa

Réunis à Hongkong en congrès mondial, experts-comptables et auditeurs ont tenté d'apporter des réponses à la crise qui les frappe. Les scandales financiers à répétition ont montré les limites de l'autorégulation et la nécessité de mieux séparer contrôle des comptes et conseil

UN AN APRÈS l'affaire Enron, qui a entraîné la disparition d'un des cinq premiers groupes mondiaux d'audit, Andersen, la profession comptable n'a pas encore pansé ses plaies. Réunis à Hongkong du 18 au 21 novembre en congrès mondial, un événement quadriennal, les experts-comptables, auditeurs ou autres commissaires aux comptes ne cachaient pas leur malaise. Malgré le choix d'un thème pudique, « Le comptable et l'économie du savoir », il n'a été question au congrès que des scandales récents et de la crise de crédibilité de leur profession.

René Ricol, qui prend pour deux ans la présidence de l'International Federation of Accountants (IFAC), l'organisme qui fédère la profession comptable au niveau mondial, propose un programme offensif. Ce Français, ancien président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et de l'ordre des

experts-comptables en France, associé du cabinet Ricol-Lasteyrie, engage la profession à « *accepter la fin de l'autorégulation* », une révolution pour beaucoup de ses confrères. Il faut accepter non seulement que « *les contrôles externes soient réalisés sous l'autorité de comités indépendants, dans lesquels nous serons représentés mais pas majoritaires* », explique-t-il, mais aussi que les standards soient « *validés par d'autres que nous et, en tout premier lieu pour les standards d'audit, par les régulateurs* ».

La profession défend donc le modèle que les Etats-Unis ont mis en place cet été avec la loi Sarbanes Oxley. En France, le contrôle des commissaires aux comptes implique déjà une autorité extérieure, la Commission des opérations de Bourse, mais devrait être renforcé – dans le projet de loi sur la sécurité financière – d'un Conseil supérieur du commissariat aux comp-

tes, où les auditeurs seront minoritaires (Le Monde du 24 octobre).

L'IFAC s'engage par ailleurs à renforcer son comité de déontologie, chargé de contrôler l'application par les pays membres de ses standards. Ce comité, indique M. Ricol, « *devra démontrer sa rigueur, son efficacité et être ouvert à la participation de personnalités indépendantes de la profession* ». Conscient des limites de ce contrôle, M. Ricol invite chaque cabinet à renforcer ses procédures internes « *de manière à garantir dossier par dossier la qualité de notre travail* », constatant que « *d'ores et déjà toutes les firmes d'audit sont en train de renforcer leurs procédures de contrôle interne, aussi bien pour l'acceptation de nouveaux clients ou missions que pour l'identification et la gestion des risques, ou les contrôles de qualité avant émission des rapports* ». L'avant-veille, dans un discours d'ouverture, Samuel DiPiazza,

directeur général de PricewaterhouseCoopers, avait prôné la « *tolérance zéro* » à l'intérieur de son réseau sur les défauts de transparence ou d'intégrité, conscient de travailler pour l'utilisateur final de l'information, à savoir les investisseurs.

« GARDER LES COMPÉTENCES »

M. Ricol est resté très discret en revanche sur un point important : la séparation des activités d'audit et de conseil et la limitation, voire l'interdiction, pour un auditeur, de facturer d'autres services à ses clients. La loi Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis va en ce sens. En France, Francis Mer, le ministre de l'économie et des finances, a clairement dit qu'il souhaitait que la séparation de l'audit et du conseil figure dans la loi sur la sécurité financière.

Les professionnels dénoncent souvent cette approche. « *Les jeunes ingénieurs, juristes, actuaire, sont souvent plus attirés par les mis-*

sions de conseil que par le seul audit. Or on a besoin de leurs compétences, notamment pour évaluer certaines situations juridiques, certains contrats, certains produits financiers. Pour faire un audit, il faut une équipe pluridisciplinaire. Comment fera-t-on pour les garder dans des groupes qui ne font plus de conseil ? », s'interroge un responsable. Certains proposent que le conseil soit autorisé pour les sociétés que le cabinet ne contrôle pas.

« *Cela risquerait de conduire à une situation de blocage* », prévient Claude Cazes, président de l'ordre des experts-comptables. En France, les grandes sociétés doivent avoir deux commissaires aux comptes. Sachant que les « *big four* », les quatre cabinets d'audit mondiaux (Deloitte, Ernst & Young, KPMG et PricewaterhouseCoopers) se partagent les mandats du CAC 40, ils démarcheraient pour le conseil les sociétés qu'ils n'auditent pas.

Le conseil étant souvent plus rémunérateur que l'audit, ils risqueraient alors de s'interdire d'être candidat pour le mandat de commissaire aux comptes au moment du renouvellement de ceux-ci, ce qui créerait une situation de blocage.

En France, M. Cazes défend donc auprès de Bercy une limitation du conseil, mais pas une interdiction totale. « *On peut laisser les auditeurs faire du conseil dans une certaine limite de leur chiffre d'affaires avec l'entreprise, à condition, par exemple, qu'ils aient reçu l'autorisation du comité d'audit de la société* », défend-il. Encore faudrait-il pour cela que le projet de loi sur la sécurité financière envisage de rendre obligatoire la création de comités d'audit regroupant quelques membres du conseil d'administration chargés de suivre les questions comptables. Ce n'est pas le cas.

Sophie Fay

Paul Volcker, ancien président de la Fed « Les auditeurs doivent revenir aux racines de leur métier »

PAUL VOLCKER, 74 ans, a été président de la Réserve fédérale, la banque centrale américaine, de 1979 à 1987. A ce poste, il a relevé les taux d'intérêt jusqu'à 20,5 % pour juguler une inflation qui atteignait 15 %. Durant son mandat, il a eu à faire face à la crise mexicaine de 1982 et à la quasi-faillite de la banque Continental Illinois.

Vous présidez la Fondation qui finance et supervise l'International Accounting Standard Board, l'organisme chargé d'élaborer les normes comptables internationales, et vous avez tenté d'organiser une forme de sauvetage d'Andersen, l'auditeur d'Enron, avant sa disparition. Que doit faire la profession comptable pour retrouver sa crédibilité ?

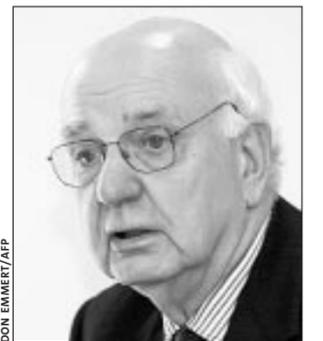
Elle ne peut pas y réussir seule. Il lui faut un peu d'aide, comme cela a été fait aux Etats-Unis avec la loi Sarbanes-Oxley. Premièrement, les règles d'audit et des pratiques doivent être contrôlées par un organisme externe à la profession, puisque l'autorégulation a clairement échoué. Deuxième point, les cabinets comptables doivent réduire leurs activités de conseil, toutes celles qui ne sont pas de l'audit, afin d'éviter les conflits d'intérêts. Une fois ces deux principes établis, il faudra aux comptables beaucoup d'énergie et de concentration pour restaurer leur crédibilité.

Les grands groupes d'audit affirment pourtant qu'on tue leur modèle économique en séparant l'audit et le conseil.

Si le modèle économique était de faire du conseil, il doit changer. Les grands groupes d'audit ont tous déjà commencé à se séparer de leurs divisions de conseil en technologie. Je crois que l'activité d'audit [de commissariat aux comptes en France] peut être profitable.

Les groupes d'audit ont vu d'autres cabinets avoir des activités de conseil lucratives. Il se sont dit : « Pourquoi pas nous ? » Ils sont devenus de plus en plus soucieux de grossir et de gagner de l'argent. Ils sont finalement devenus davantage des sociétés de conseil que des sociétés d'audit. Ils se sont concentrés sur le métier le plus séduisant et le plus profitable. Consciemment ou pas, l'audit est devenu leur produit d'appel. Il n'était plus au cœur de leur organisation. Ils se sont laissés distraire.

A l'avenir, je vois le rôle de l'auditeur comme celui de gardien de la vérité dans les marchés, agissant dans l'intérêt public. Ce ne sera pas toujours un rôle populaire, sans doute pas non plus un rôle qui permettra aux praticiens d'espérer avoir des rémunérations extrêmes, rivalisant avec celles de certains créateurs d'entreprise ou banquiers d'affaires.



Pensez-vous que la loi Sarbanes-Oxley suffise pour ramener de l'ordre dans le système comptable et financier américain ?

On ne résout jamais tous les problèmes avec une loi. Les auditeurs doivent changer d'attitude, revenir aux racines de leur métier. Mais il faut aussi que le marché retrouve une certaine discipline, que les entreprises, les investisseurs changent de comportement. Quand la Bourse montait de 15 % par an, tout le monde se moquait du comportement des auditeurs ou des analystes. La baisse du marché oblige à une meilleure discipline.

Comment pensez-vous que Wall Street doive se réformer ?

Il y a eu à Wall Street des conflits d'intérêts [entre analystes financiers et banques d'investissement] qui ont clairement pu modifier le jugement du marché. Il faut que l'on commence à construire une recherche sur actions indépendante de la banque d'affaires. Les sociétés de gestion d'actifs ont besoin d'avoir des analyses indépendantes. Déjà, aux Etats-Unis, les courtiers Schwab et Prudential, qui n'ont pas de banque d'investissement, proposent de la recherche. Mais, en échange, les clients doivent passer par eux pour les transactions.

Pensez-vous que les produits financiers de plus en plus sophistiqués augmentent la volatilité des marchés ou, au contraire, qu'ils ont permis aux institutions financières d'absorber plus facilement le krach ?

Je suis très soupçonneux à l'égard de ces produits. Nous avons parlé des comptables, une grande partie des problèmes vient aussi des montages financiers complexes, inventés par les consultants et les banquiers d'affaires. La volatilité m'a toujours inquiété, en particulier celle du marché des changes. Les mouvements du dollar, du yen ou de l'euro ont beaucoup plus de conséquences que les gouvernements ne veulent bien l'admettre, notamment sur les petits pays.

Propos recueillis par S. F.



Entre un PC portable et un Tablet PC... choisissez les 2 !



Le nouvel ultra-portable Portège 3500 de Toshiba ou vous faire tourner le 14ème ! Plus qu'un PC portable très performant, le Portège 3500 est très astucieux. Mun d'un écran pivotant, en un tour de mains il se transforme en Tablet PC. Grâce au logiciel Microsoft Windows XP Edition Tablet PC, vous pouvez prendre vos notes de réunion, remplir vos formulaires de commande, faire des dessins, la ou vous le souhaitez. Communiquant à souhait le Portège 3500 intègre en standard les technologies de communication sans fil : WiFi et Bluetooth. Doté du processeur mobile Intel Pentium® III - M le Portège 3500 est une fusion très ingénieuse de vous offre efficacité et simplicité.

Pour plus d'informations, contactez Toshiba Infos au :

0892 69 29 49



Choose freedom.
www.pc.toshiba.fr

Toshiba est un produit de Microsoft. Windows XP Professional est un produit de Microsoft.

TOSHIBA

Une expérience menée par Groupama et la MSA a permis de réduire les dépenses de santé

Dans trois départements, 108 médecins et 3 650 assurés du régime agricole ont accepté, depuis février 2000, de modifier leurs pratiques de soins

AU MOMENT où le débat sur le financement de l'assurance-maladie s'intensifie en France, Groupama et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont présenté, mercredi 20 novembre, les résultats d'une expérience de maîtrise des dépenses de santé, menée dans le cadre des ordonnances Juppé de 1996.

Il s'agit pour l'assureur complémentaire, associé à la MSA, la sécurité sociale des agriculteurs, de prouver l'efficacité d'un système de soins décentralisés. « *Le bilan est très positif en termes quantitatifs et qualitatifs* », estiment les responsables de cette expérimentation intitulée « Groupama partenaires santé », lancée en février 2000.

Pendant dix-huit mois, 108 médecins et 3 650 assurés relevant du régime agricole répartis dans 32 cantons ruraux de trois départements (Côtes-d'Armor, Allier et Pyrénées-Atlantiques) ont accepté de participer à ce programme affichant deux objectifs : améliorer la qualité des soins et réduire les dépenses. Les conclusions font apparaître une baisse sensible des dépenses entre 1999 et 2000. Elles oscillent entre 35 %, pour les prescriptions des médecins généralis-

tes en Côtes-d'Armor, et 10 %, pour les soins ambulatoires en Pyrénées-Atlantiques. Dans ce département, alors que les dépenses de santé ont globalement augmenté de 14 %, celle des assurés concernés par l'expérience ont diminué de 2,8 %.

« **Au début, on s'est dit : ce sont les flics de la Sécu** »

UN MÉDECIN

Cette réduction des coûts s'inscrit dans un cadre plus large de prise de conscience des médecins, qui ont moins prescrit et de façon plus ciblée, et de responsabilisation des assurés. Des réunions régulières de praticiens ont été organisées localement. Onze « *groupes de progrès* » réunissant une dizaine de médecins ont été constitués pour rompre l'isolement des praticiens et les faire réfléchir sur leurs pratiques. « *Au début on s'est méfié, on s'est dit : ce sont les flics de la Sécu et des*

assurances qui débarquent, raconte Jean-Claude Gaillard, médecin à Mauléon dans les Pyrénées-Atlantiques. *Ce n'était pas évident non plus de se dévoiler devant les autres confrères qui sont aussi des concurrents.* » Au fil des rencontres, l'atmosphère s'est détendue. Un an plus tard, les généralistes de cette commune envisagent la création d'une « *maison médicalisée* » regroupant l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux.

Les généralistes de Lapalisse, dans l'Allier, ont élaboré « *un carnet de dépistage pour les patients, qui répond aux besoins locaux*, raconte le docteur Pierre-Yves Ruby. *Ce livret traite des cancers, des maladies du cœur, des infections et des troubles de la personne âgée. Cela permet de mener une politique de prévention* ». D'autres groupes ont abordé la condition de prise en charge de la lombalgie, le mal de dos étant très fréquent chez les exploitants ruraux, ou la prescription des génériques.

Les patients ont quant à eux bénéficié du tiers payant global pour les consultations, les visites à domicile et les médicaments, et

ont été associés à des actions de prévention et d'information. Alors que l'expérience s'achève, 77 % des assurés souhaitent la poursuivre.

Sur le plan financier, ce programme a coûté environ 1 million d'euros à Groupama. Les médecins volontaires ont quant à eux reçu un dédommagement de 845 euros. « *Les économies relevées sont réelles*, estime Robert Launois, directeur scientifique du bureau d'études REES France (Réseau d'évaluation en économie de la santé), *ce qui prouve l'efficacité de la participation d'un acteur de l'assurance complémentaire dans le respect des structures de la sécurité sociale.* » Une autre question est de savoir si ce modèle en milieu rural est transférable ailleurs.

Le ministère de la santé disposera de la plus importante étude en termes de population concernée sur la vingtaine de projets autorisés dans le cadre des ordonnances Juppé permettant de tester de nouvelles formes d'organisations et de prise en charge des patients. Il s'agit aussi de la seule expérience menée par un assureur complémentaire.

Dominique Gallois

Un mois de sursis pour régler les conflits d'actionnaires chez Gemplus

TPG ne parvient pas à imposer ses vues

DANS la guerre que se mènent les actionnaires du numéro un mondial de la carte à puce (Le Monde du 5 novembre), c'est ceil pour ceil, dent pour dent. Usant des possibilités du droit luxembourgeois (où est basé le siège de Gemplus) qui autorise tout groupe d'actionnaires détenteur d'au moins 20 % d'une société à convoquer une assemblée générale, le clan des Américains, mené par le fonds d'investissement TPG (qui détient 26 % du capital), en avait convoqué une le 21 novembre. Au menu : la destitution de deux administrateurs (le fondateur Marc Lassus et l'indépendant Ziad Takieddine) et la modification des modalités de leur élection. Des mesures qui auraient donné plus de pouvoir à TPG au sein du conseil d'administration de Gemplus.

Mais le clan des Français est parvenu à son tour à rassembler plus de 20 % du capital (grâce aux 10 % de M. Lassus, aux 5 % de l'association d'anciens cadres GemAct, aux 4,4 % du groupe Dassault, aux 3,5 % de Brunei Investment Agency) pour, toujours grâce au droit luxembourgeois, faire reporter cette assemblée au 19 décembre, avec

le même ordre du jour. Pour TPG, « *il s'agit d'une nouvelle tactique de diversion des dissidents qui ont déjà causé tant de problèmes* ».

STRATÉGIE ALTERNATIVE

En face, si on ne nie pas la volonté de gagner du temps, on assure que ce n'est pas par plaisir de faire obstruction mais pour proposer une stratégie alternative de gestion de Gemplus, hors de la seule emprise de TPG. M. Takieddine veut proposer, lors du prochain conseil d'administration le 7 décembre, l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour de l'assemblée : un profond renouvellement du conseil d'administration et de nouvelles règles de gouvernement d'entreprise. De son côté, M. Lassus tente de régler son contentieux sur les 78 millions d'euros de prêt qu'il doit rembourser à la société et chercherait à recruter de grands investisseurs français pour entrer au capital de Gemplus. Enfin, GemAct compte sur ce répit pour persuader la famille allemande Quandt, deuxième actionnaire de Gemplus (avec 18 %), de ne plus appuyer systématiquement TPG.

Gaëlle Macke

RETIRER SON ARGENT CHEZ BNP PARIBAS. C'EST NATURELLEMENT GRATUIT 24 HEURES SUR 24 POUR TOUS NOS CLIENTS.

Retrait gratuit pour tous aux distributeurs, qualité du service et sécurité en agence.

Notre établissement vient de mettre en place un dispositif incitant tous nos clients à privilégier les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques, et leur garantissant à tout moment la possibilité de retirer leur argent gratuitement.

Une nouveauté importante : la carte de retrait gratuite pour nos clients qui n'ont pas de carte bancaire.

Tous nos clients peuvent retirer de l'argent gratuitement 24 heures sur 24 à nos distributeurs avec leur carte bancaire. Et s'ils ne possèdent pas de carte bancaire, nous leur offrons désormais une carte de retrait gratuite leur permettant d'utiliser également sans aucuns frais les 2900 distributeurs de notre établissement. Cette carte est proposée y compris aux personnes interdites de chèque. Il s'agit à notre connaissance d'une disposition sans précédent, qui permettra aux personnes ayant les revenus les plus modestes d'accéder, au même titre que les clients détenteurs d'une carte bancaire, à leur argent gratuitement, sans être dépendants de leur agence.

Le retrait reste gratuit au guichet de l'agence quand le client ne peut pas utiliser le distributeur.

Nos clients peuvent toujours retirer leur argent gratuitement auprès de nos collaborateurs au guichet de l'agence, dans tous les cas où le retrait au distributeur serait impossible, par exemple en cas de panne ou d'indisponibilité technique du distributeur, en cas de vol ou de perte de la carte, en cas de retrait excédant le plafond de celle-ci, ou lorsque le client est dans l'incapacité d'utiliser des moyens de paiement à code, par exemple pour raisons d'âge, de maladie ou de handicap. Nous nous engageons donc à fournir en toutes circonstances à nos clients le moyen de retirer leur argent gratuitement. La mise en place d'une facturation au tarif forfaitaire de 5 euros concerne exclusivement les retraits qu'un client utilisateur de carte bancaire aurait choisi d'effectuer en agence, alors même que le distributeur mis gratuitement à son service par notre établissement fonctionnerait normalement. Nous donnerons en toute transparence à nos clients les conseils nécessaires pour éviter ce cas de figure, en les invitant à utiliser les moyens que nous mettons à leur disposition pour effectuer des retraits gratuits.

Notre seul objectif : mieux vous servir.

Si nous souhaitons orienter nos clients vers les retraits en libre-service, ce n'est évidemment pas pour réduire le contact humain mais au contraire pour améliorer la qualité et la sécurité de la relation en agence. L'existence de files d'attente en agence pour les petits retraits n'a jamais été un facteur de convivialité. C'est en dégagant du temps pour des contacts plus approfondis que l'on crée la vraie relation humaine entre le client et son banquier. Enfin, notre objectif en matière de sécurité n'est pas de déporter la criminalité vers la voie publique, mais de réduire un type d'agression particulièrement traumatisant et dangereux pour nos clients et nos personnels. En effet, quelques utilisateurs supplémentaires aux distributeurs automatiques en plein jour n'entraîneront pas d'augmentation des vols à la tire, alors que la réduction des encaisses liquides en agence au minimum dissuadera certains malfaiteurs d'accomplir des agressions avec des armes à feu.

La relation humaine constitue un élément essentiel de l'activité bancaire et c'est pourquoi nous augmentons, d'une année sur l'autre, le nombre de collaborateurs travaillant au contact des clients en agence. En outre, nous accroissons régulièrement le nombre de nos agences bancaires, qui était d'environ 2000 il y a dix ans et avoisine les 2200 aujourd'hui en France métropolitaine. Notre démarche montre d'autant plus clairement notre foi dans l'avenir des contacts personnalisés que nous continuons à développer notre réseau physique alors même que notre service de banque électronique BNP Net connaît un essor particulièrement remarquable.

www.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change



Disney rattrapé par l'affaire Winnie l'Ourson

LE GROUPE Walt Disney a subi une défaite majeure dans sa bataille judiciaire sur les droits de Winnie l'Ourson après avoir détruit « *délibérément* », selon la justice, des documents considérés comme importants pour le procès, ont indiqué, jeudi 21 novembre, les avocats de la partie adverse. L'affaire, vieille de dix ans, porte sur les droits d'exploitation aux Etats-Unis du personnage créé par le Britannique Alan Alexander Milne et popularisé par Disney. Les héritiers de Stephen Slesinger, qui avait acheté les droits pour l'Amérique à M. Milne en 1930 et autorisé Disney à populariser sous licence Winnie l'Ourson en 1961, affirment que le groupe a omis de leur payer des centaines de millions de dollars de royalties. Cette affaire, qui sera jugée au fond en mars, pourrait conduire à un versement de dommages et intérêts jusqu'à 1 milliard de dollars.



Les salariés de MerkerYshima occupent leur usine à Roanne

LES SALARIÉS français du groupe italo-suisse MerkerYshima bloquaient toujours, jeudi 21 novembre au soir, l'usine de fabrication de remorques pour camions de Roanne (Loire). Réduits à l'inactivité faute de fournitures et de châssis à carrosser en provenance de l'usine principale du groupe basée à Tocco di Casauria (Italie), les employés sont en chômage technique depuis le 11 octobre. Ils ont intenté, jeudi, une action pour non-paiement des salaires d'octobre devant le conseil des prud'hommes de Roanne, qui rendra sa décision le 28 novembre. MerkerYshima avait tenté de reprendre en février le fabricant de motos Voxan, après sa mise en liquidation judiciaire. Sommé par l'administrateur judiciaire de tenir ses engagements financiers, MerkerYshima s'était retiré. Le passé judiciaire de plusieurs dirigeants de MerkerYshima condamnés pour escroquerie (Le Monde des 12 février et 11 mars) avait jeté un doute sur la viabilité des activités de Merker en France.

DEPÊCHES

■ **SCHNEIDER ELECTRIC : le groupe français, qui a conclu en juillet un accord de vente** de ses 98,1 % dans Legrand aux fonds Wendel Investissement et KKR, devra indiquer s'il renonce ou non à cette cession « *avant le 5 décembre au soir* », selon ses avocats. Le groupe, qui a déposé le 14 novembre à la Commission européenne une nouvelle proposition pour fusionner avec Legrand, a offert de céder des activités représentant au total 355 millions d'euros de chiffre d'affaires.

■ **BOEING : la nouvelle fusée américaine Delta-4** de Boeing, concurrent du lanceur européen Ariane-V, a été lancée avec succès, mercredi 20 novembre, de la base de l'armée de l'air américaine Cap Canaveral (Floride), plaçant en orbite un satellite européen Eutelsat.

■ **SERVIER : le laboratoire pharmaceutique français va être assigné en justice** au Canada, par 155 000 personnes qui ont utilisé ses médicaments coupe-faim Ponderal et Redux, retirés du marché en septembre 1997 pour cause d'effets secondaires, selon *Les Echos* du 22 novembre. Les plaignants, regroupés en action collective, réclameront 750 millions d'euros de dédommagement.

■ **ACCOR : 44 gérants mandataires et 6 franchisés d'hôtels** de classe économique du groupe Accor ont été entendus puis relâchés, mardi, dans le cadre d'une affaire de « *prêt illicite de main-d'oeuvre* » (Le Monde du 22 novembre). D'autres gérants d'hôtels à l'enseigne B & B, n'appartenant pas à Accor, ont fait l'objet des mêmes mesures.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : l'Etat détient désormais 11,04 % du capital de la banque**, après avoir récupéré des titres bloqués au sein de la réserve d'attribution d'actions gratuites constituée lors de la privatisation de 1999, indique *La Tribune* de vendredi. Les discussions en vue d'une cession de cette participation se poursuivent.

■ **CARLYLE : la société d'investissement américaine** a annoncé, jeudi, que l'ancien PDG du groupe IBM, Louis Gerstner, allait devenir le président de son conseil d'administration le 7 janvier 2003.

■ **AEGON : le groupe d'assurance néerlandais** a annoncé, vendredi, qu'il était en discussion exclusive pour racheter le capital de TPG KPN, qui regroupe six fonds de pension.

COMMUNICATION

Les laboratoires pharmaceutiques soignent leur image à la télévision

Interdits de publicité traditionnelle, les industriels financent des miniprogrammes promotionnels destinés à être diffusés sur France Télévisions

APRÈS « Du côté de chez vous » sponsorisé par Leroy-Merlin, et « Les Jardins de Laurent », signé Jardiland, voici venir « Un cœur qui bat », soutenu par les industries du médicament. Leur syndicat professionnel a choisi les chaînes publiques pour lancer, samedi 23 novembre, une campagne publicitaire fondée notamment sur les témoignages de patients, de médecins et d'infirmières. Deux cent dix programmes courts seront diffusés pendant un an, à des heures d'audience-clés : sur France 2, les samedis et dimanches, après le journal du soir, et sur toutes les chaînes du groupe, chaque jour de la semaine, à la mi-journée.

L'objectif affiché est de montrer que l'industrie pharmaceutique contribue à la santé des hommes et des femmes et n'est pas simplement pilotée par des dirigeants mercantiles, les yeux rivés sur les cours de la Bourse.

GRAND PUBLIC

Parallèlement, le SNIP, Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, a décidé de changer de nom. Il faudra désormais dire : les entreprises du médicament (LEEM). C'est cette signature qui figure en début et fin de ces publicités d'un nouveau genre, accompagnée du slogan : « La recherche avance, la vie progresse. »

C'est la première fois depuis sa création, en 1970, que le syndicat

fait de la publicité grand public. Jusqu'à présent, il optait pour des campagnes d'information, comme celle destinée à améliorer le bon usage du médicament pédiatrique, par le biais de colloques et au moyen de brochures disponibles chez les généralistes et les pharmaciens.

La réglementation européenne interdit aux laboratoires pharma-

travailler leur image, au moment où elle est au plus bas. Le procès de Doha, porté par les laboratoires contre le gouvernement d'Afrique du Sud qui souhaitait développer des génériques contre le sida, a durablement entamé le capital sympathie de ces entreprises. Passés en quelques années du stade de petits laboratoires familiaux, enracinés dans une région - com-

Des « miniprogrammes » très prisés

Les programmes courts, des spots qui durent environ deux à trois minutes sans montrer de produit, ont le vent en poupe. En général placés juste après les « JT », ils présentent l'avantage pour les chaînes de permettre aux secteurs interdits de publicité télévisée (édition, distribution, presse et cinéma) de montrer leur enseigne à la télévision associée à un message « positif ». De plus en plus d'entreprises utilisent cette technique appelée « sponsoring ». C'est aussi le cas des laboratoires pharmaceutiques, avec « Un cœur qui bat » sur France Télévisions. Depuis septembre et jusqu'au 13 décembre, TF1 programme « Métiers de campagne » (en semaine avant le « JT » à 19 h 50), une série parrainée par le Centre d'information des viandes (CIV) qui met en scène des portraits d'éleveurs. Un moyen de réconcilier, selon le CIV, les Français et une agriculture mise à mal par des crises alimentaires. « En France, en dehors de la publicité qui vante des marques et qui délivre un message où tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et la presse, qui dénonce le plus souvent des dysfonctionnements, nous n'avons pas d'espaces d'informations », revendique Louis Orensa, directeur du Centre d'information des viandes.

cutiques de faire la publicité de leurs médicaments, en dehors d'un large cercle de professionnels. Mais cette interdiction est, régulièrement, remise en question. Il y a un mois encore, les députés européens ont rejeté la proposition de la Commission qui visait à autoriser que les médicaments contre quelques pathologies graves (asthme, sida et diabète) fassent l'objet de messages publicitaires (*Le Monde* du 25 octobre).

« RÉVOLUTION DU MÉDICAMENT »

Les laboratoires ont-ils voulu, par cette campagne télévisée, contourner la réglementation ? « Pas du tout, assure Jean-Pierre Cassan, président du LEEM. Il n'y a pas de lien de cause à effet. Cette série nous a été proposée par France Télévisions et Gédéon, alors que nous cherchions à montrer notre rôle au cœur du système de santé. Depuis cinquante ans, nous vivons une révolution du médicament : le cancer traité par voie orale, la fin des ablations de l'estomac en cas d'ulcère récidivant, la bataille contre le sida menée en dix ans... Cet acquis, il faut le faire connaître, alors que 90 % des investissements en recherche sont le fait du privé, c'est-à-dire des industries du médicament. »

Les laboratoires ont décidé de

me le sont encore Fabre à Castres (Tarn) ou Fournier à Dijon - à des mégastructures mondialisées, les industriels ont perdu le contact avec le grand public.

ASSOCIATION DE PATIENTS

Ils craignent, plus que tout, la judiciarisation de leur métier. Les affaires liées à des effets secondaires indésirables des médicaments se sont multipliées ainsi que la demande des patients d'être dédommagés. Le groupe allemand Bayer est ainsi poursuivi par 5 700 plaintes aux Etats-Unis, concernant son anticholestérol Lipobay incriminé dans la mort d'une centaine de personnes. Les patients et leurs associations de défense jouent un rôle grandissant et actif dans le système de santé. « C'est surtout vers eux que le dialogue doit s'intensifier. Ils sont demandeurs », croit-on savoir au LEEM.

Les laboratoires ont consacré un budget de 3,1 millions d'euros à cette communication télévisée. Ils souhaitent ainsi que les Français les « voient au centre du progrès thérapeutique », a expliqué au *Monde* M. Cassan. Loin, très loin, donc, de l'image sulfureuse des industriels, décrits par le romancier britannique John Le Carré dans *La Conscience du jardinier*.

Véronique Lorelle

Le contexte légal en Europe

● 1989 : la CEE interdit la publicité télévisée pour les médicaments délivrés sur prescription.

● 31 mars 1992 : une directive européenne étend et renforce l'interdiction à toutes les formes de publicité en faveur des médicaments délivrés sur ordonnance.

La communication à destination des médecins est autorisée.

● 18 juillet 2001 : la Commission propose d'autoriser, pour une durée expérimentale de cinq ans, la publicité de médicaments pour le sida, l'asthme et le diabète.

● 23 octobre 2002 : le Parlement européen rejette cette proposition à 494 voix contre, 42 pour, considérant que cette communication risquerait d'être incomplète sur les effets secondaires et qu'elle influencerait les médecins.

La publicité Noos menace ses « clients-fraudeurs »

LE CÂBLO-OPÉRATEUR Noos table sur la peur du gendarme pour gagner des abonnés. Une démarche commerciale inédite.

Pour y parvenir, il menace les fraudeurs de son réseau d'aller en prison les menottes aux poignets, via la première campagne de publicité, contre le piratage, d'un opérateur de télévision à péage. Une campagne qui ne dénote pas avec le climat « sécuritaire » qui domine depuis la dernière élection présidentielle. Selon Noos, cette publicité est à lire « au second degré ». Volontairement « ironique », elle aurait pour objectif de « faire sourire » même si elle a aussi pour but de « faire peur aux pirates ». Noos assure que son propos « n'est pas de condamner ».

CARTE PIRATE

Auparavant seuls les réseaux de pirates risquaient la prison. Désormais, les fraudeurs aussi risquent gros. A la mi-octobre, un utilisateur d'une carte pirate a été condamné à trois mois de prison et à une amende de 250 euros et à 1 300 euros de dommages et intérêts correspondant à un an d'abonnement à Noos au tarif le plus élevé.

A l'instar de Canal+, et des bouquets numériques par satellite, CanalSatellite et TPS, le premier câblo-opérateur français fait, lui aussi, l'objet d'un piratage de grande ampleur. Noos refuse de préciser son préjudice mais avoue un



« manque à gagner important de plusieurs millions d'euros par an ». Pour stopper cette fraude, Noos signale avoir déjà mené, fin septembre, une offensive technologique sur son réseau. Résultat : « Plusieurs milliers de cartes pirates ont été neutralisées », se vante le câblo-opérateur.

Avec cette paire de menottes menaçante, Noos passe à la deuxième étape de sa lutte antipiratage. La fraude éradiquée technologiquement, l'objectif est de convertir les anciens pirates en abonnés officiels. Pionnière de la télévision à péage, Canal + a eu aussi à mener des opérations de lutte anti-piratage.

Guy Dutheil

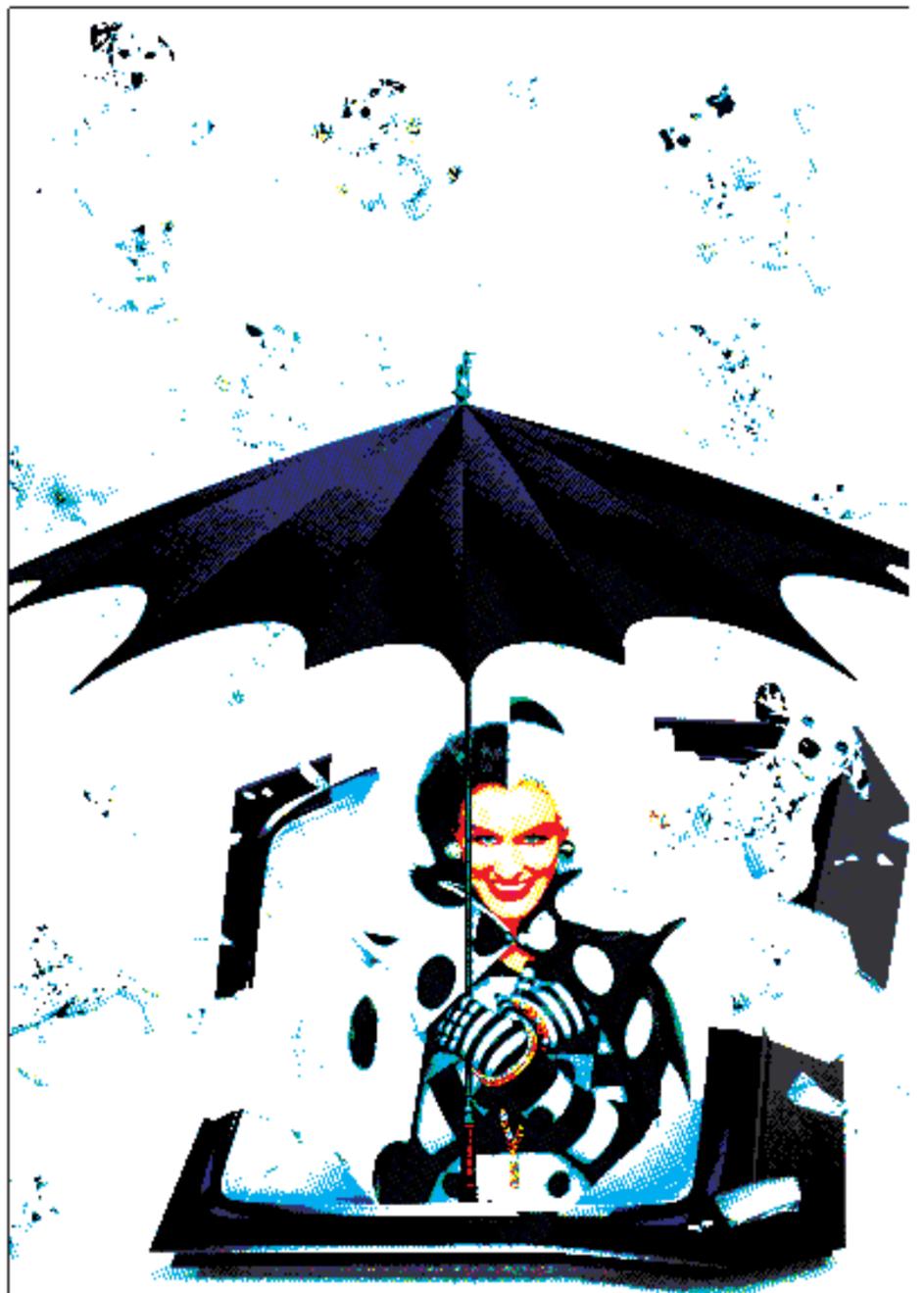
Remous à « L'Equipe »

LA RÉDACTION de *L'Equipe* (groupe Amaury) réunie en assemblée générale, mercredi 20 novembre, a voté massivement contre une grève visant à obtenir la réintégration de trois journalistes licenciés. Les journalistes présents ont entendu les arguments de Jérôme Bureau, directeur de la rédaction du quotidien sportif. Celui-ci a également assuré qu'il ne s'agissait pas d'un plan social déguisé, selon une source syndicale. *L'Equipe* vit actuellement une période de turbulences. Selon les chiffres provisoires de Diffusion France payée, pour la période 2001-2002, *L'Equipe* est le troisième quotidien national (343 796 exemplaires), en baisse de 8,5 % (*Le Monde* du 1^{er} novembre). A la mi-octobre, *L'Equipe* a renoncé à déménager dans un nouvel immeuble à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et a vendu sa part dans ce bâtiment.

DÉPÊCHES

■ PRESSE : les syndicats de journalistes SNJ, CGT et CFTD, du groupe *La Dépêche du Midi* ont organisé un mouvement de grève, jeudi 21 novembre pour appuyer leurs revendications salariales. Le mouvement aurait été suivi par 90 % des 215 journalistes.

■ INTERNET : 655 millions d'Internautes dans le monde à la fin de 2002, selon un rapport de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, (Cnuced) publié jeudi.



102

DALMATIENS

Attention !

Cruella est de retour.

Trois ans après avoir kidnappé tous les dalmatiens de Londres, Cruella d'Enfer sort de prison transformée : elle est devenue la meilleure amie des chiens. Tout le monde y croit, sauf les 102 dalmatiens...

Pour la première fois à la télévision
le mardi 26 novembre à 17 h.

Disney Channel
L'IMAGINACHAÎNE



Disponible en exclusivité satellite sur

CANAL SATELLITE

et sur le Câble

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Fort rebond des valeurs technologiques

LES INDICES BOURSIERS ont fortement rebondi, jeudi 21 novembre, soutenus par la publication de statistiques économiques meilleures que prévu aux Etats-Unis. A Wall Street, l'indice Dow Jones a progressé de 2,58 %, s'établissant à 8 845,15 points. Outre-Atlantique, le nombre de demandes hebdomadaires d'allocations chômage a diminué de 25 000, à 376 000 demandes, au cours de la semaine achevée le 16 novembre, au plus bas depuis celle finissant le 20 juillet. De plus, l'indice composite calculé par l'institut de conjoncture privé Conference Board, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis dans les six à neuf prochains mois, est resté inchangé en octobre après quatre mois de baisse. Enfin, l'indice d'activité des entreprises industrielles cal-

culé par la Réserve fédérale de Philadelphie s'est fortement redressé en novembre. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a bondi de 3,40 %, à 1 467,55 points. L'action Hewlett Packard a grimpé de 12,70 %, à 18,99 dollars, après avoir publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes des analystes, et entraîné tout le secteur à la hausse. Bénéficiant d'un commentaire positif d'un analyste de la Deutsche Bank sur ses perspectives de ventes, l'action Ford a gagné 15,57 %, à 10,32 dollars, et entraîné les autres valeurs automobiles comme General Motors (+ 9,07 %, à 38,50 dollars).

Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a pris 3,92 %, à 2 644,10 points. A Paris, le CAC 40 a gagné 4,33 %, à 3 290,17 points. L'action Vivendi Universal a grimpé de 21,16 %, à 13,80 euros, le groupe ayant confirmé avoir rejeté une offre de rachat de 20 milliards de dollars – dont 5 milliards de reprises de dettes – sur ses actifs américains. Les valeurs technologiques se sont reprises, dans le sillage de Wall Street, notamment France Télécom (+ 11,19 %, à 14,01 euros), Thomson (+ 10,90 %, à 19,33 euros), Cap Gemini (+ 10,27 %, à 27,69 euros) ou ST Microelectronics (+ 8,47 %, à 24,58 euros).

A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 1,21 %, vendredi 22 novembre, s'établissant à 8 772,56 points

Adrien de Tricornot

CAC 40

En points à Paris



Source : Bloomberg

LES BOURSES DANS LE MONDE 22/11, 10h

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3328,74	22/11 0,73	5467,31	19/3 2519,30	9/10 21,50
	Euro Neu Markt Price IX	481,57	22/11 0,46	1212,43	4/1 349,01	8/10
AUTRICHE	Austria traded	1093,74	22/11 -0,31	1368,18	2/5 991,22	10/10 15,10
BELGIQUE	Bel 20	2108,16	22/11 -0,30	2906,75	24/4 1752,31	9/10 12,50
DANEMARK	Horsens Bnax	206,73	22/11 0,59	280,92	26/3 180,39	11/10 13,10
ESPAGNE	Ibex 35	6551,10	22/11 0,80	8608,50	4/1 5266,89	10/10 17,40
FINLANDE	Hex General	6606,93	22/11 0,32	9224,38	4/1 4711,08	24/7 18,20
FRANCE	CAC 40	3305,82	22/11 0,48	4720,04	4/1 2612,03	10/10 19,10
	Mid CAC	1486,69	21/11 2,14	2176,89	2/4 1233,19	10/10 19,40
	SBF 120	2318,78	22/11 0,41	3263,90	28/3 1847,00	10/10 19,10
	SBF 250	2195,42	21/11 4,04	3081,89	28/3 1767,51	10/10 18,90
	Indice second marché	1871,55	21/11 0,89	2567,01	15/5 1646,41	10/10 13,10
	Indice nouveau marché	543,23	22/11 0,96	1175,41	7/1 433,89	10/10
GRÈCE	ASE General	1860,49	22/11 0,00	2655,07	3/1 1678,69	8/11 14,10
IRLANDE	Irish Overall	4358,91	22/11 0,29	6085,02	18/1 3616,98	10/10 11,40
ITALIE	Milan Mib 30	25590,00	22/11 0,47	33548,00	17/4 20542,00	10/10 20,80
LUXEMBOURG	Lux Index	751,92	21/11 0,30	1169,47	14/1 642,21	11/10 13,20
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	356,95	22/11 0,17	531,45	18/4 282,79	24/9 15,20
PORTUGAL	PSI 20	5842,76	22/11 0,06	7998,50	4/1 4937,16	30/9 16,50

EUROPE Vendredi 22 novembre 10h

INDICES

SECTEURS EURO STOXX	Indice	% var.
AUTO STOX 50	2659,27	-0,57
AUTOMOBILE	174,32	-1,27
BANQUES	214,87	-1,02
PRODUIT DE BASE	154,56	-1,56
CHIMIE	270,25	-1,05
TÉLÉCOMMUNICATIONS	336,55	-0,32
CONSTRUCTION	178,36	-0,67
CONSOMMATION CYCLIQUE	94,65	-0,86
PHARMACIE	353,30	-0,14
ÉNERGIE	279,90	-0,44
SERVICES FINANCIERS	174,20	-0,89
ALIMENTATION ET BOISSON	210,01	-0,38
BIENS D'ÉQUIPEMENT	255,87	-0,95
ASSURANCES	186,82	-0,94
MÉDIAS	164,38	-0,18
BIENS DE CONSOMMATION	273,55	-0,04
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,25	-1,14
HAUTE TECHNOLOGIE	307,01	-0,25
SERVICES COLLECTIFS	219,12	-0,67

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	16,65	-0,54
AEGON NV	14,58	-1,11
AIR LIQUIDE	136,30	-1,94
ALCATEL A	5,46	-2,06
ALLIANZ N	111,64	-2,42
AVENTIS	60,25	-0,08
AXA	15,45	-0,19
BASF AG	38,18	-1,01
BAYER	23,40	-0,91
BAYR.HYP.U.VERBK	15,85	-1,67
BEI	10,49	-1,25
BNP PARIBAS	45,37	-1,34
BSCH	6,71	-1,67
CARREFOUR	45,45	-2,19
DAIMLERCHRYSLER N	35,14	-1,56

DANONE	FR	133,90	-0,67
DEUTSCHE BANK AG	AL	51,63	-1,28
DEUTSCHE TELEKOM	AL	12,05	-0,41
E.ON	AL	45,36	-0,22
ENDESA	ES	11,92	-1,27
ENEL	IT	5,00	-0,40
ENI SPA	IT	14,37	-0,21
FORTIS	BE	18,82	-2,39
FRANCE TELECOM	FR	14,29	-2,00
GENERALI ASS.	IT	18,91	-1,18
ING GROEP CVA	NL	18,74	-0,05
KONINKLIJKE AHOLD	NL	12,91	-1,18
L'OREAL	FR	72,95	-1,42
LVMH	FR	46,60	-0,84
MUENCHENER RUECKV	AL	147,59	-2,49
NOKIA OYJ	FI	19,10	-0,21
PINALUT PRINTTEMPS	FR	84,95	-0,06
REPSOL YPF	ES	12,48	-0,48
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	20,90	-1,41
?=2111	NL	30,08	-0,40
RWE	AL	30,08	-0,40
SAINT GOBAIN	FR	28,31	-2,02
SANOPI-SYNTHELABO	FR	60,00	-0,00
SANPAOLO IMI	IT	7,51	-1,90
SIEMENS	AL	50,10	-0,80
SOCIETE GENERALE A	FR	54,95	-1,48
SUEZ	FR	19,35	-1,84
TELECOM ITALIA	IT	8,39	-0,12
TELEFONICA	ES	10,12	-1,10
TIM	IT	5,31	-0,19
TOTAL FINA ELF	FR	140,20	-0,21
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,07	-2,01
UNILEVER CVA	NL	61,85	-0,24
VIVENDI UNIVERSAL	FR	13,88	-0,58
VOLKSWAGEN	AL	39,91	-0,78

ZONES EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).

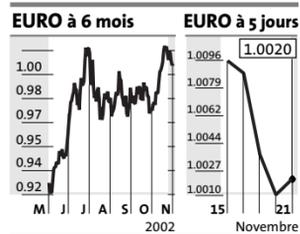
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

MARCHÉ DES CHANGES 22/11, 10h

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81470	1,00230	1,58190	0,68148
TOKYO (¥)	122,74500		123,02500	194,15000	83,64351
PARIS (€)	0,99785	0,81270		1,57815	0,67990
LONDRES (£)	0,63215	0,51507	0,63375		0,43075
ZURICH (FR. S.)	1,46740	1,19555	1,47080	2,32155	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUROSNE DANOISE	7,4219	7,4306
COUROSNE NORVÉGE	7,3070	7,3130
COUROSNE SUÉDOISE	8,9780	8,9840
COUROSNE TCHÉQUE	30,4127	30,9291
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7794	1,7804
DOLLAR CANADIEN	1,5811	1,5818
DOLLAR HONGKONG	7,9700	7,8370
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9879	1,9909
FORINT HONGROIS	236,3883	237,2581
LEU ROUMAIN	33632,0000	33700,0000
ROUBLE	31,8980	31,9239



Le titre Vivendi Universal retrouve des couleurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

ACTION VIVENDI UNIVERSAL



Source : Bloomberg

+ 21,16 % ! Le titre Vivendi Universal n'avait pas été à pareille fête depuis longtemps. Sur un marché haussier, l'action a bondi, jeudi 21 novembre, suite à des informations publiées par le Wall Street Journal, le jour même. Elle a terminé la séance à 13,80 euros.

LE GROUPE REFUSE 15 MILLIARDS

Le quotidien financier a révélé qu'un groupe d'investisseurs américains, sous la houlette du milliardaire du pétrole Marvin Davis, avait proposé début novembre de racheter les actifs médias du groupe aux Etats-Unis. Cette offre portant sur les activités de musique, de télévision, les parcs d'attraction, les studios de cinéma était évaluée à 20 milliards de dollars (20 milliards d'euros), dont 5 milliards de reprise de dettes. Vivendi Universal a confirmé la rencontre entre des membres de la direction du groupe français et des représentants de Marvin Davis le 5 novembre. Les membres du conseil d'administration en ont été informés, mais la direction a précisé aux représentants de Marvin Davis, que cette vente n'était pas à l'ordre du jour. Une fin de non-recevoir qui s'explique non seulement par la volonté exprimée par Jean-René Fourtou de garder les activités médias dans le périmètre du groupe, mais aussi par le niveau de l'offre, jugé insuffisant. De son côté, Marvin Davis a précisé dans un communiqué que les négociations pourraient reprendre l'an prochain et se conclure dans les quatre mois.

Du coup, les investisseurs ont repris en main leur calculatrice. Après l'offre faite par Vodafone pour la reprise de Cegetel, puis celle de Marvin Davis sur les actifs américains, ils se sont rendus compte du décalage flagrant avec la valorisation boursière actuelle de Vivendi Universal, proche de 12 milliards d'euros mercredi, et les

offres qui valorisent le groupe à près du double. Ils ont donc tout naturellement propulsé le titre à la hausse pour gommer ce décalage.

L'ENVIRONNEMENT PREND LE LARGE

Le titre Vivendi Environnement s'est inscrit pour sa part, jeudi, en hausse de 4,15 %, à 23,85 euros. Un conseil d'administration du groupe de services s'est réuni en fin d'après-midi pour examiner le futur tour de table de l'entreprise. Le 7 novembre, Vivendi Universal avait dévoilé un plan qui devait se traduire par la cession des 40,8 % du capital de Vivendi Environnement qu'il détient avant fin 2004. Une cession prévue en deux temps. Le groupe met la dernière main à la constitution d'un noyau dur français pour la reprise de la première moitié de sa participation. EDF ferait son entrée au tour de table et serait prêt à reprendre finalement 4 % du capital de Vivendi Environnement, pour 400 millions d'euros, aux côtés d'un pool bancaire constitué entre autres de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui prendrait 2,8 % du capital, de la Caisse nationale des Caisses d'épar-

gne (CNC), mais également d'assureurs comme Groupama et les AGF. Jeudi soir, les tractations se poursuivaient encore entre les différents acteurs pour finaliser la répartition du tour de table.

UNE CONTRE-OFFENSIVE SUR CEGETEL ?

A priori, Vivendi Universal pourrait engranger deux milliards d'euros de la cession d'une part du capital de Vivendi Universal. De quoi se donner les moyens de répliquer à l'offensive lancée par le leader mondial de la téléphonie mobile Vodafone sur leur filiale commune, Cegetel. Le britannique est prêt à mettre 13,1 milliards d'euros sur la table pour s'emparer de l'opérateur français. Mais Vivendi Universal, qui dispose d'un droit de préemption sur les parts du britannique BT et de l'américain SBC, peut exercer ce droit du 20 novembre au 10 décembre. Pour reprendre les parts de BT, il lui faut déboursier 4 milliards d'euros.

Le groupe de médias s'est lancé dans une véritable course contre la montre pour être en mesure de répliquer à l'offre de Vodafone. Sans pour autant fermer la porte au géant britannique, à condition que celui-ci améliore son offre. Chris Gent, PDG de Vodafone, est jusqu'à présent resté ferme sur ses positions, et n'a pas souhaité surenchérir sur la somme de 6,77 milliards d'euros qu'il est prêt à verser à Vivendi Universal pour les 44 % du capital de Cegetel qu'il détient. Un montant jugé trop faible par Vivendi Universal, qui évoque un objectif de 8 milliards d'euros. A priori, un conseil d'administration de Vivendi Universal devrait se prononcer le 4 décembre sur l'exercice ou non du droit de préemption pour garder Cegetel.

Laurence Girard

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4211,40	22/11 0,51	5362,29	4/1 3609,89	24/9 15,20
	FTSE techMark 100 index	718,72	22/11 0,18	1569,61	4/1 590,02	10/10
SUÈDE	OMX	568,08	21/11 3,99	878,88	4/1 413,98	10/10 24,70
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7831,71	21/11 2,80	9019,42	7/5 6546,35	26/7 10,60
ISLANDE	ICEX 15	1324,27	21/11 0,02	1413,85	21/3 1141,82	28/12
POLOGNE	WSE Wig 20	1203,00	21/11 3,55	1486,22	28/1 1026,65	26/7 22,70
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	456,80	22/11 0,48	479,39	10/5 384,60	2/1 12,30
RUSSIE	RTS	356,67	21/11 1,50	425,42	20/5 256,75	28/12
SUISSE	Swiss market	5160,40	22/11 0,51	6740,60	17/5 4333,10	10/10 24,50
TURQUIE	National 100	13805,76	22/11 -0,04	15071,83	8/1 8514,03	3/7 28,00
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	487,09	21/11 5,87	487,08	21/11 267,73	14/6 21,70
BRÉSIL	Bovespa	10289,47	21/11 2,00	14495,28	18/3 8224,61	16/10 9,10
CANADA	TSE 300	6567,83	21/11 1,15	7992,70	7/3 5678,27	10/10 19,50
CHILI	Ipsa	81,64	21/11 0,49	109,73	28/12 74,86	16/10 14,90
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8845,15	21/11 2,58	10673,09	19/3 7197,49	10/10 19,70
	Nasdaq composite	1467,55	21/11 3,40	2098,87	9/1 1108,48	10/10 40,80
	Nasdaq 100	1118,14	21/11 4,45	1710,22	9/1 795,25	8/10 45,80
	Wilshire 5000	8802,07	21/11 2,12	10983,40	19/3 7273,39	10/10
	Standards & Poors 500	933,76	21/11 2,15	1176,96	7/1 768,63	10/10 19,20
MEXIQUE	IPC	5859,05	21/11 3,85	7611,12	11/4 5500,75	5/8 12,00

FRANCFORT

21/11 : 181 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ABACHO	0,18	80,00
EHEBRACHT AG	0,90	45,16
MANAGT DATA MEDIA	0,09	28,57
AECO	0,18	28,57
UBAG INTERN BETEIL	0,37	27,59
ADLINK INTERN MED.	0,79	27,42
ADLINK INTERN MED.	0,75	20,97
Plus mauvaises performances		
MICROLOGICA	0,01	-75,00
DEUTSCHE BALATON	1,00	-69,23
HSB5 MEDIA	0,05	

AUJOURD'HUI

SCIENCES

L'espace proche de la Terre ressemble à **UN IMMENSE NUAGE-POUBELLE** dans lequel tournent des millions de débris issus des activités spatiales. Evoluant à plusieurs kilomètres par seconde, même des objets

minuscules peuvent causer des **DÉGÂTS IRRÉMÉDIABLES** à des satellites et mettre en danger les missions habitées. Comme il en sera question lors d'un colloque international qui se tiendra à Toulouse les

27 et 28 novembre, les acteurs du spatial veulent imposer des **RÈGLES DE « PROPRIÉTÉ »** pour ne plus polluer les orbites les plus fréquentées. Autre danger pour les engins spatiaux, les météorites qui, **PAR**

CENTAINES DE TONNES, bombardent la planète chaque jour. Une étude parue dans *Nature* vient de préciser la répartition par tailles de ces corps et la probabilité pour qu'ils entrent en collision avec la Terre.

L'espace proche de la Terre est une poubelle de débris

Quarante-cinq ans d'activités spatiales ont ceinturé la planète de millions d'objets, restes de satellites et de lanceurs. Des milliers, plus gros que le poing, représentent un réel danger pour les missions de demain. Au point que l'on se propose de réglementer le ciel

EN NOVEMBRE 1986, le lanceur européen Ariane faisait une entrée très remarquée dans le monde des débris spatiaux. Neuf mois après son lancement, le troisième étage de cette fusée, qui avait assuré la mise en orbite du satellite d'observation de la Terre Spot-1, explosait dans le vide en libérant plus de sept cents morceaux de la taille d'un poing. « Quelques mois plus tard, raconte Christophe Duval, chef de la division projets futurs au Centre national d'études spatiales (CNES), ces débris formaient une couronne couvrant la quasi-totalité de la Terre sur une tranche d'altitude de plusieurs centaines de kilomètres. Dix ans plus tard, une centaine tournaient encore au-dessus de nos têtes. » Et, en juillet 1996, l'un d'entre eux accédait à la célébrité en brisant net un bout de l'antenne du microsatellite militaire Cerise char-

gé de détecter certaines catégories de sources électromagnétiques.

Cet accident fit prendre conscience au CNES et à l'Europe de la nécessité de « passiver », c'est-à-dire de rendre inerte et incapable d'exploser après usage le lanceur européen, et ce sous l'amicale pression des Américains. Des mesures furent prises et, depuis septembre 1993, aucun autre étage d'Ariane n'a explosé en orbite à ces altitudes. Heureusement devrait-on dire. Car si ce type de collision est exceptionnel, il n'est nullement exclu qu'il en aille de même dans le futur. L'espace proche de la Terre est en effet une véritable poubelle où tournent des millions de débris issus des activités spatiales de ces quarante-cinq dernières années.

DÉFINIR UNE SORTE DE CHARTE

Tous ne présentent pas un danger, mais la récupération des panneaux solaires du télescope Hubble ou l'examen des hublots et des bords d'attaque des ailes des navettes spatiales américaines ainsi que les constats des cosmonautes russes localitaires de la défunte station Mir ont apporté la preuve en maintes occasions des dégâts que de minuscules objets dérivant à des vitesses de plusieurs kilomètres par seconde pouvaient provoquer.

Aujourd'hui, à en croire les chiffres présentés par Fernand Alby, responsable des activités débris spatiaux au CNES, en préambule au colloque international que l'Agence spatiale européenne, le CNES et l'Académie nationale de l'air et de



Météorites et débris de satellites menacent la Terre. A gauche, la Chevrolet de l'Américaine Michelle Knapp, dont le coffre a été broyé, le 9 octobre 1992, par une météorite de 12 kilos (au centre). A droite, les restes de lanceurs Delta tombés au Texas (en haut) et en Afrique du Sud (en bas).

l'espace organisent à Toulouse les 27 et 28 novembre, quelque 9 000 objets de plus de 10 cm, dûment répertoriés par le US Space Com, tournaient autour de la Terre. En fait, il y en aurait 10 000 – en comptant ceux produits par les missions militaires – qu'il faut éviter à tout prix. S'y ajouteraient 200 000 autres de 1 à 10 cm, et 35 millions, minuscules, d'une taille comprise entre 0,1 à 1 cm.

Peut-on continuer longtemps comme cela ? « Non », répond, André Lebeau, président du colloque de Toulouse et ancien président du CNES (1995-1996). « Il ne

faut pas, prévient-il, que l'espace, du fait de la multiplication de ces débris, devienne dangereux pour les vols habités et la station spatiale internationale et qu'il soit, demain, inexploitable pour les satellites commerciaux », qui risqueraient du fait d'une collision avec un de ces objets d'être muets avant même d'avoir commencé à émettre. Deux zones sont à protéger à tout prix, insiste Marius Lefevre, un ancien du CNES : l'orbite géostationnaire (GEO), à 36 000 km d'altitude au-dessus de l'équateur, où croisent les satellites de télécommunications et de télévision directe ; l'or-

bite basse, à moins de 2 000 km (LEO), où évoluent, entre autres, les missions habitées, les satellites d'observation, et les expériences scientifiques.

Pour y parvenir, et c'est l'une des grandes questions dont le colloque de Toulouse débattera, il faut, comme le suggèrent les agences spatiales européennes, définir une sorte de charte, un « standard », qui vise d'abord à rendre inertes – par passivation – tous les lanceurs utilisés, et ensuite à dépolluer les deux zones à protéger. En permettant aux satellites géostationnaires en fin de vie de rejoindre, trois cents kilomètres

plus haut, une orbite « cimetière » où ils croupiront durant des milliers d'années. En faisant en sorte aussi que l'orbite des satellites ou des objets en LEO puisse en fin de vie être abaissée de manière à ce qu'ils ne survivent pas plus de vingt-cinq ans dans l'espace.

Tout cela est bien. Mais il en va des activités spatiales comme des activités terrestres. Ne plus polluer à un coût, rappelle André Lebeau. Certes, il ne faut pas songer à dépolluer ce qui existe. C'est impossible. A la nature et aux forces de gravitation de s'acquitter de cette tâche. Mais, pour l'avenir, il serait bon, en ces périodes de dure compétition économique, où le moindre mois supplémentaire de fonctionnement d'un satellite représente un bénéfice immédiat, d'accepter de réduire la rentabilité de ces engins au profit d'une bonne gestion du déchet à venir.

Pour cela, insiste André Lebeau, il faut que se définissent des règles communes, une législation internationale contraignante pour tous. Les Américains et les Britanniques sont en avance dans ce domaine. Agences spatiales comme opérateurs de satellites. L'Europe s'y prépare aussi et participe aux travaux de l'IADC (Inter Agency Space Debris Coordination Committee), qui doit présenter ses résultats en février 2003 au comité des Nations unies chargé de l'espace. Mais il est clair que sans bonne volonté et détermination il ne se passera rien.

Jean-François Augereau

Un risque durable

La pollution de l'espace proche de la Terre par les activités spatiales est une pollution de longue durée qui se communique à l'ensemble du ciel. La plupart des débris brûlent dans les hautes couches de l'atmosphère, comme les stations Mir, Saliout et Skylab, dont quelques morceaux sont pourtant arrivés jusqu'au sol. A 300 km d'altitude la durée de vie d'un débris est d'environ un an. A 800 km, elle est de deux siècles. Et, au-delà, la durée de vie de ces restes plus ou moins gros se compte en milliers d'années, ce qui implique de mettre un peu d'ordre dans tout ça.

Une étude précise la répartition des bolides qui chaque jour percutent la planète

MÊME si nous n'en avons pas conscience, le ciel nous tombe réellement sur la tête. Comme le rappelle l'astrophysicien Jean-Pierre Luminet dans son dernier ouvrage, *Le Feu du ciel, météores et astéroïdes tueurs* (éditions Le Cherche Midi, 236 p., 17 €), selon l'hypothèse haute émise par les chercheurs, « la Terre reçoit chaque jour 1 000 tonnes de matière céleste – essentiellement sous forme de grains microscopiques. (...) Additionnées sur un an, les chutes célestes représentent environ 36 fois le poids de la tour Eiffel. »

L'immense majorité des objets qui percutent la Terre se révèlent être des micrométéorites, particulièrement dans l'espace après le passage d'une comète ou minuscules fragments de roche issus de collisions survenues dans la ceinture d'astéroïdes, quelque part entre Mars et Jupiter. Ces petits grains, d'une masse souvent inférieure au gramme, se consomment en entrant dans l'atmosphère et donnent des étoiles filantes. Des études statistiques à leur sujet sont régulièrement menées sur des échantillons de ciel surveillés par radar ou par des caméras à grand champ.

A l'autre bout de l'échelle, pour ce qui concerne les astéroïdes dits tueurs, qui mesurent au moins 1 kilomètre et pourraient faire des dégâts considérables à l'échelle d'un continent ou de la planète, la détection systématique effectuée depuis quelques années a estimé le nombre de ces cataclysmes

volants à environ 3 000. La moitié a été détectée à ce jour (*Le Monde* du 28 juin). En revanche, entre ces deux extrêmes, entre les très gros et les très petits, les astronomes ne disposent pas d'instruments adéquats pour comptabiliser les corps allant du mètre à quelques dizaines de mètres : ils sont trop rares pour que les surveillances périodiques des étoiles filantes en capturent un échantillon significatif et ils sont généralement trop petits pour être vus par les télescopes assez modes-

« Additionnées sur un an, les chutes célestes représentent 36 fois le poids de la tour Eiffel »

JEAN-PIERRE LUMINET

tes qui traquent les gros astéroïdes. Mais les chercheurs ont de la ressource. Comme le relate l'hebdomadaire *Nature* dans son numéro du 21 novembre, une équipe américano-canadienne a réussi à avoir accès aux données... des satellites militaires américains chargés de détecter les flashes que provoquent les essais nucléaires. En effet, lorsqu'un corps d'une taille

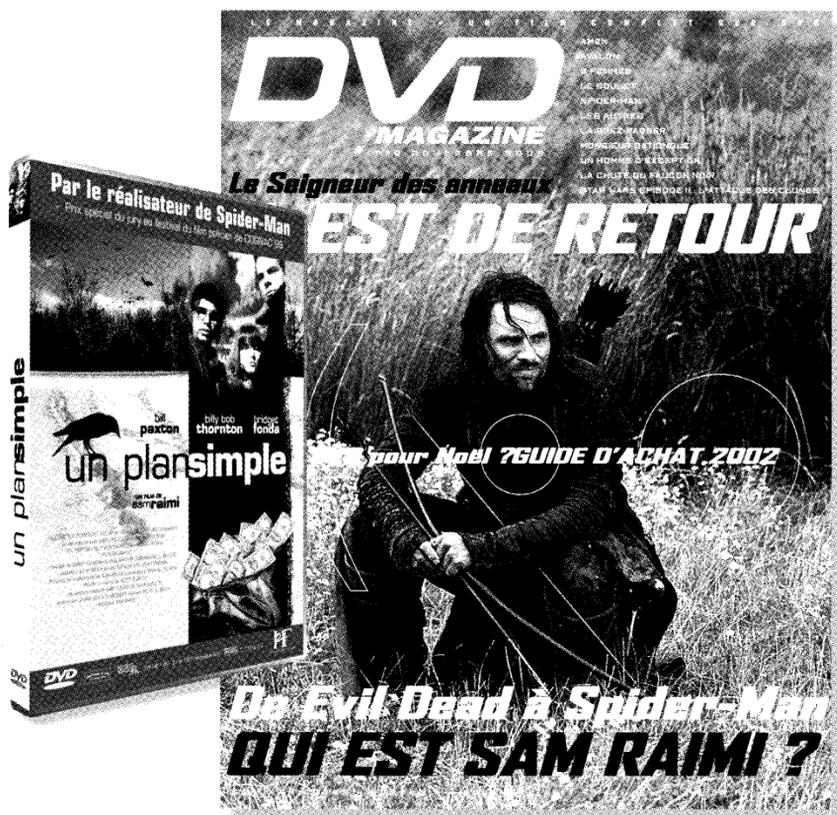
honorable arrive dans l'atmosphère, il explose en émettant une importante quantité d'énergie, dont une partie sous forme de lumière. Par conséquent, ces impacts sont automatiquement enregistrés par les yeux spatiaux du département américain de la défense. Il a donc été possible de recréer un gigantesque scintillateur dont l'écran n'était ni plus ni moins que l'atmosphère terrestre !

En analysant huit ans et demi de mesures faites par une flottille de satellites géostationnaires, qui volent à 36 000 kilomètres d'altitude, cette équipe a de la sorte pu retrouver la trace de 300 bolides venus de l'espace. Après une série de calculs, les chercheurs ont pu, d'une simple mesure de lumière, déduire la masse et la taille de ces météores et combler le fossé existant entre les poussières et les astéroïdes géants. Ces statistiques ont permis de déterminer la probabilité de collision entre la Terre et toutes les classes d'astéroïdes. Ainsi, résume l'étude publiée par *Nature*, notre planète est une fois par an percutée par un objet dont l'explosion dégage une énergie équivalente à 5 kilotonnes de TNT et une fois par décennie par un objet de 50 kilotonnes. A titre de comparaison, la bombe atomique d'Hiroshima avait libéré une énergie de 15 kilotonnes.

En juin 1908, un bolide mesurant quelques dizaines de mètres tout au plus se désintégra à 8 kilomètres d'altitude au-dessus de la Tougouska, en Sibérie centrale, dans une explosion mille fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima. Il n'y eut aucune victime car la zone était peu peuplée, mais les arbres de la taïga se couchèrent sur 2 000 km². Jusqu'ici, on pensait que ce genre d'événement – qui pourrait être catastrophique au-dessus d'une agglomération – arrivait une fois tous les cent ou deux cents ans. A la lumière de leur étude des impacts intermédiaires, les chercheurs estiment aujourd'hui qu'une telle collision se produit en moyenne une fois par millénaire. Les anxieux seront rassurés.

Pierre Barthélémy

Le magazine + 1 film 7,50 € seulement !



En vente chez votre marchand de journaux

Au Canada, le rugby peine à lutter contre le football américain

Rugby • Pour son troisième test-match, les Français rencontrent samedi une équipe du Canada a priori à sa portée et composée en majorité de joueurs ayant fait le choix, pour progresser, de rejoindre les championnats européens

L'ANALYSE à chaud des insuffisances offensives montrées face aux All Blacks (20-20) n'était pas encore tout à fait consommée, au soir du samedi 16 novembre, que Jo Maso, manager général du XV de France, prévenait : « Nous avons beaucoup de respect pour cette équipe du Canada. » Derniers adversaires de la « tournée » à domicile du XV de France, les « Canucks », ainsi que sont surnommés les joueurs au maillot frappé de la feuille d'érable, auront donc, samedi 23 novembre (à 15 heures au Stade de France), la tâche ardue d'affronter une équipe tricolore quasi inchangée. Bernard Laporte a reconduit, « au nom de la continuité », les titulaires des deux premiers tests contre l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, relançant seulement les Montferrandais Gérald Merceron (à l'ouverture) et David Bory (à l'aile gauche), aux dépens de François Gelez et de Cédric Heymans.

Une décision plutôt déconcertante pour Mike James, deuxième ligne de l'équipe du Canada (42 sélec-



Le pack canadien à l'entraînement, mercredi 20 novembre à Marcoussis. Formée de joueurs évoluant pour beaucoup dans les championnats du Vieux Continent, la sélection nord-américaine espère faire bonne figure face aux Bleus de Bernard Laporte.

tions) et du Stade français, qui se préparait à affronter « les morts de faim qui n'avaient pas joué face aux Blacks et aux Boks et qui luttent, eux aussi, pour une place en Coupe du monde ». Ce joueur originaire de Vancouver (1,98 m pour 112 kg) avoue surtout sa crainte de subir le même sort que les Fidjiens, largement défaits en 2001, à la même époque, par les Français (77-10). Seuls leur rudesse et leur courage pourront, selon lui, permettre aux Canucks de s'en tirer avec les honneurs. Vertus qui ont tout de même permis au Canada d'accrocher à son tableau de chasse le pays de Galles (1993), la France (1994), l'Italie (2000) et tout récemment l'Ecosse, battue 26-23.

DÉSÉQUILIBRE GÉOGRAPHIQUE

« C'était en juin à Vancouver, sous les yeux de 5 000 personnes perdues dans le stade universitaire. Une vraie et grande victoire face à des professionnels bien payés, alors que six de nos joueurs, amateurs, avaient dû prendre leurs vacances pour jouer

face aux Ecosse », se souvient Mike James.

Le deuxième ligne parisien, révélé à Perpignan, appartient, comme douze des vingt-trois sélectionnés canadiens, à la catégorie des professionnels aguerris au contact des championnats européens (français, anglais et gallois). « Depuis trois ans, un système de franchises régionales élève notre rugby à un niveau comparable à celui de la Fédérale 1 française [équivalent de la troisième division]. Mais quand j'y étais, on

vivait d'amateurisme et de bière fraîche, avec deux entraînements par semaine suivis de bringues. Si un de nous avait le niveau, ou de plus hautes ambitions, il devait nécessairement s'expatrier », lâche-t-il, précisant de surcroît que la Fédération canadienne (FRC) ne s'est adaptée que très tardivement à la professionnalisation du rugby. « Les crédits ont même diminué à partir de 1995. Et jusqu'en 2001, tout a été géré avec un fax et deux téléphones », regrette-t-il. Une situation qui ne s'est guère

Dernière chance pour l'hémisphère Sud

Les trois pays de l'hémisphère Sud qui dominaient sans partage la planète rugby depuis une décennie n'ont pas remporté la moindre victoire en test-matches depuis le début de leurs tournées européennes : l'Angleterre a battu la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la France a dominé l'Afrique du Sud et fait match nul avec la Nouvelle-Zélande, l'Irlande a surpris l'Australie et l'Ecosse l'Afrique du Sud. Les trois grandes nations du Sud auront, samedi 23 novembre, une dernière occasion de s'imposer avant de rentrer chez elles : l'Australie ne devrait pas rencontrer de difficultés insurmontables à Rome face à l'Italie, mais les Sud-Africains auront fort à faire à Twickenham pour empêcher l'Angleterre de réussir la passe de trois. Quant aux All Blacks néo-zélandais, ils se rendent à Cardiff pour y rencontrer le pays de Galles. Enfin, l'Irlande accueille l'Argentine à Dublin.

Le XV de France se félicite de son nouveau sens de la discipline

« UNE ATTITUDE honteuse ! » Remonté comme un horloge, Bernard Laporte a réagi vivement aux allégations néo-zélandaises selon lesquelles Fabien Pelous, le deuxième ligne toulousain et ancien capitaine du XV de France, aurait commis une fourchette sur le troisième ligne aile all black Marty Holah, lors du test-match du samedi 16 novembre (20-20). Dans les colonnes de l'*Evening Standard*, John Mitchell, l'entraîneur des Néo-Zélandais, en a même rajouté sur le comportement des joueurs français : « Je ne pense pas qu'empoigner les testicules, piétiner un adversaire ou faire une fourchette ait quelque chose à voir avec le jeu. Ces gestes sont d'une grande bassesse », a-t-il déclaré, avant que l'arbitre australien de France-Nouvelle-Zélande, Scott Young, ne blanchisse Fabien Pelous.

L'attaque a d'autant plus porté que les progrès des Français dans le domaine de la discipline durant la tournée de novembre représentent, avec l'excellente conquête, une des plus grandes satisfactions de l'entraîneur français. « Même si on a été beaucoup plus pénalisés contre les Blacks que face aux Boks, parce que, dans le jeu au sol, les Néo-Zélandais flirtaient sans cesse avec les limites de la règle », reconnaît le talonneur Raphaël Ibanez.

Au cours des deux premiers tests, contre l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, les Bleus ont écopé d'un total de onze pénalités, soit une moyenne de 5,5 par rencontre. Un bilan qui satisfait Jacques Brunel, premier adjoint de Bernard Laporte : « On était déjà passé de quinze pénalités il y a deux ans à huit la saison dernière. Cela prouve notre progression réelle dans ce domaine. Quand nous ne serons plus sanctionnés qu'à quatre ou cinq reprises, alors nous serons une grande équipe. »

UNE AFFAIRE DE RESPECT AVANT TOUT

La discipline est même devenue un critère de sélection à part entière. « Déjà l'an dernier, nous n'avions pas hésité à sanctionner David Auradou pour son comportement indigne face à l'Italie en ouverture du Tournoi. Et un joueur qui n'est pas discipliné avec son club ne peut plus prétendre intégrer le XV de France. » Une règle dont Fabien Pelous se souvient avoir été la victime en 2001, lorsqu'il avait rejoint le banc tricolore suite à un vilain geste en championnat. « C'est comme une thérapie : il faut du temps pour comprendre la nuance entre engagement sain et affrontement déraisonné. Moi, j'ai appris le rugby sur des valeurs

de combat un peu extrêmes qui n'ont plus du tout cours aujourd'hui », précise le deuxième ligne, qui garde des souvenirs cuisants des derbys ariégeois entre Pamiers et Saverdun, son premier club.

Olivier Magne, qui n'apprécie guère l'évocation de son coup de tête sur l'Ecosse Stuart Reid en 2000 ou les trois semaines de suspension reçues à l'issue du dernier France-Italie, estime que le XV de France est passé du régime de la sanction à une prise de conscience collective. Passage facilité par les instructions de Joël Duménil, arbitre international et membre du staff tricolore. « Il a complètement démythifié l'arbitre aux yeux des joueurs. Ils ne le voient plus comme un gendarme mais comme un humain, capable de manger les mêmes choses qu'eux et, lui aussi, de commettre des fautes », explique Bernard Laporte, pour qui le self-contrôle reste avant tout une affaire de respect. « Il peut y avoir des joueurs qui, dans l'engagement, ont du mal à se contrôler. Mais je crois qu'en équipe de France les mecs sont désormais assez intelligents pour ne plus pénaliser le reste de l'équipe », affirme-t-il.

F. Au.

Patricia Jolly

Route du rhum : Ellen MacArthur est attendue à Pointe-à-Pitre

POINTE-À-PITRE

de notre envoyée spéciale

Dormir. Couper la ligne d'arrivée et abandonner à leur équipe le soin du voilier, objet depuis plus de douze jours d'une attention de tous les instants, pour enfin fermer les yeux sans crainte. Les skippers solitaires de la Route du rhum ne pensent plus qu'à ça. Partie de Saint-Malo le 9 novembre, Ellen MacArthur (*Kingfisher*) était, vendredi 22 novembre au matin, à environ une journée de la délivrance. La Britannique pointait à 370 milles de l'arrivée, avec 70 milles d'avance sur son compatriote Mike Golding (*Ecover*) et près de 600 milles sur Joë Seeten (*Arce-lor-Dunkerque*).

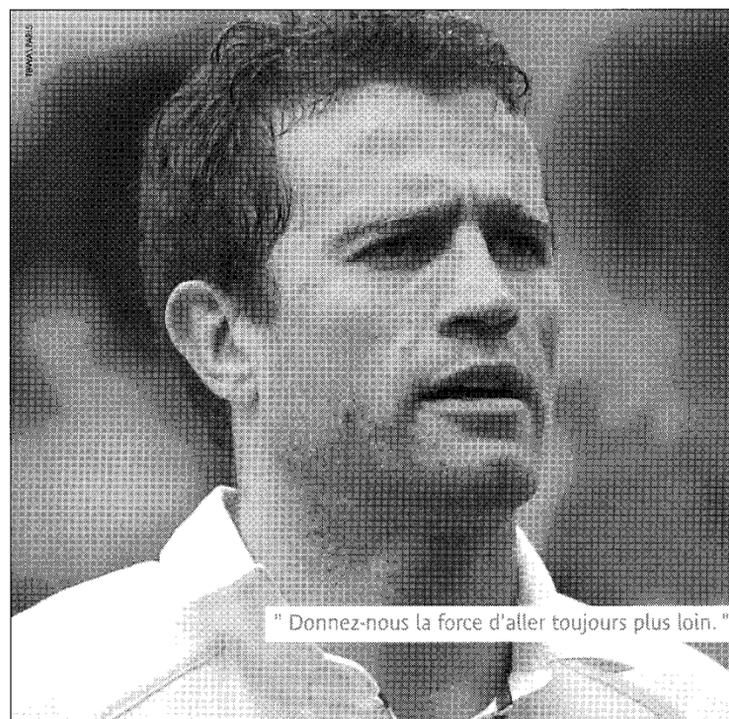
A la vacation radio, la voix de la jeune femme était lasse. Elle a dû s'extraire d'un repos relatif pour satisfaire aux exigences du PC course et des médias. La liaison portubée qui l'a forcée à sortir du cockpit lui a arraché un gros soupir, puis elle a balayé d'une boutade la question sur les sollicitations téléphoniques affluant à son bord à l'approche de l'arrivée : « J'ai toujours le choix de ne pas répondre. »

UN FINAL PÉRILLEUX

La déconcentration et la hâte d'en finir sont dangereuses, elle le sait, elle qui a remporté le classement des monocoques de 50 pieds (15,24 m) de la dernière édition de la Route du rhum, en 1998. Et l'arrivée en vue de la Guadeloupe ne signifie rien. « J'essaie de bien dormir, a-t-elle expliqué, mais ce n'est pas facile. J'attendais votre appel. » Ellen MacArthur doit aborder sa dernière journée de navigation et le périlleux tour de l'île - ses vents et ses courants capricieux - en étant le plus reposée possible. « La dernière fois, se souvient-elle, j'avais vu l'île au petit matin et je n'avais franchi la ligne que pendant la nuit. »

Dans la catégorie des multicoques de 60 pieds (18,28 m), Michel Desjoyeaux (*Géant*) était toujours en tête, vendredi matin. A 845 milles de l'arrivée, il devançait de près de 200 milles un Marc Guillemot (*La Trinitaine-Ethypharm*) très fatigué. Attendu à la Guadeloupe dans la nuit de samedi à dimanche, Michel Desjoyeaux « descend tranquillement ».

Déjà, dans sa tête, il établit la liste des travaux à effectuer cet hiver sur son trimaran, mis à l'eau seulement fin juin puis retardé dans sa mise au point à la suite d'un démâtage. « C'est sa première grande sortie, explique le vainqueur du dernier Vendée Globe, et je le découvre. Il me tarde de le retrouver mené en équipage à 100 % pour voir ce qu'il a dans le ventre. La navigation en solo sur ces machines a un côté frustrant, car on ne peut pas utiliser leur énorme potentiel. Mais l'essence du solo, c'est d'arriver à tout faire le moins mal possible. Si je suis leader du Rhum aujourd'hui, c'est que j'ai réussi à gérer un peu moins mal que les autres. »



« Donnez-nous la force d'aller toujours plus loin. » Fabien Galthié

Suivez et encouragez le XV de France

Test match France - Canada

France Télécom, solutions de communication dans le sport.

appelez le **3282*** depuis tout téléphone fixe ou mobile

envoyez un mail à **allezXVdefrance@wanadoo.fr**



france tele.com

Design européen, 20 ans d'années folles

Sélectionnés parmi les acquisitions de l'Etat, des meubles et des objets qui témoignent de la créativité débridée des années 1980-2000

SAINT-ÉTIENNE

de notre envoyée spéciale

Les Stéphanois ont de la chance. Non seulement leur Musée d'art moderne possède un ensemble de design du XX^e siècle, mais ils accueillent, Biennale oblige, l'exposition « Moins & Plus », qui rassemble 620 pièces appartenant au Fonds national d'art contemporain, choisies parmi les 3 500 numéros de cette collection d'Etat. A un moment où, à Paris, le Musée des arts décoratifs, en travaux, n'est pas encore en mesure de montrer ses richesses au pavillon de Marsan et où le Centre Pompidou ne peut présenter que par fragments la collection constituée sous la direction de Marie-Laure Jousset, ce panorama est d'autant plus appréciable que Saint-Etienne est la première étape française d'une exposition qui n'a été vue qu'à l'étranger - Taïpeh (Taïwan) en 2001, Séoul (Corée) en 2002.

Panorama généreux, européen pour l'essentiel, dont les dates sont calées sur les années 1980 et 1990. La période correspond à un nouvel essor du design, à Milan d'abord, en France ensuite, et à un engouement du public pour des créations, du purisme rationaliste



En polypropylène injecté, poids plume et prix léger, la Box Chair (1971), en kit, d'Enzo Mari, éditée par Castelli, est à monter soi-même (à droite). Le Whippet Bench (Paris 1998), des Radi Designers, élus « créateurs de l'année 2000 », pour ce banc au profil de chien (à gauche).

au lyrisme ironique, qui n'exclut aucun style.

D'entrée de jeu, le déballage des caisses affiche une ambition encyclopédique. Christine Colin, commissaire de l'exposition, inspecteur de la délégation aux arts plastiques, connaît son sujet puisqu'elle participe aux choix lors des acquisitions. Classer, ranger, c'est la moindre des choses, quand on évoque l'habitat, les meubles et les objets de la vie quotidienne. Mais l'exercice a ses limites : les thèmes retenus autorisent des rapprochements plus ou moins explicites et ce sera au visiteur de ne pas se laisser submerger, avec l'aide du catalogue, fort bien fait. Au fil du parcours, des pans de murs sont réservés à telle ou telle vedette, Sottsass et Mendini parmi les Italiens, Starck et Nouvel parmi les Français, mais aussi Droog Design (Pays-Bas), Ron Arad et Jasper Morrison (Grande-Bretagne) ou Bulthaup et Axel Fuxus (Allemagne).

VISION ÉCLECTIQUE

On les retrouve, les fous et les sages, les exubérants et les laconiques, certains créateurs prolifiques étant parfois capables d'osciller d'un mode d'expression à l'autre. Tout se passe comme si le message des avant-gardes, formulé dans les années 1920 et 1930, au Bauhaus en Allemagne, à Paris avec l'Union des artistes modernes, avait été transmis, presque intact, dans sa rigueur et son idéalisme, à la génération de l'après-guerre. Ceux qui eurent la chance, en Europe et aux Etats-Unis, d'avoir en face d'eux quelques industriels prêts à populariser leurs inventions.



Lampadaire Sevilla (1999), Mattia Bonetti et Elizabeth Garouste.

Art et industrie main dans la main

En quittant le Musée d'art et d'industrie datant du XIX^e siècle pour s'installer, en 1987, dans un édifice moderne conçu pour abriter une des premières grandes collections d'œuvres contemporaines hors de Paris, les responsables du Musée d'art moderne de Saint-Etienne ont tout de suite pensé au design. Ils s'appuyaient sur l'exemple de Marius Vachon, fondateur du premier établissement, dans une ville où l'activité industrielle s'est particulièrement intéressée aux objets de la vie quotidienne, et pas seulement aux armes et cycles. Dans un dialogue avec François Barré, ancien président du Centre Pompidou où il dirigea le département design après avoir fait ses classes auprès de François Mathy aux Arts-Déco, Jacques Beaufort, conservateur du musée, s'en explique dans un petit livre accompagné d'un cédérom montrant quelque deux cents créations. D'Aalto à Starck, en passant par Breuer, Colombo, Perriand et Ponti.

★ *Design et quoi ? Histoire d'une collection*, aux éditions Artha/Saint-Etienne Métropole, 64 p., 24 €.

Agenda

● **Biennale internationale du design.** Les créateurs de 80 pays et leur production, et toute une palette d'expositions thématiques. Jusqu'au 24 novembre 2002. Parc des expositions, Saint-Etienne (tél. : 04-77-45-55-45).

● **Moins et plus.** Après Taïpeh en 2001, Séoul en 2002, plus de 50 créateurs internationaux, et 600 objets des années 1980-2000, réunis jusqu'au

9 février 2003. Musée d'art moderne, Saint-Etienne (tél. : 04-77-79-52-52).

● **Design de mode des années 80 à nos jours.** Collection personnelle de haute couture de Francisco Capelo, président du Musée du design de Lisbonne. Jusqu'au 1^{er} décembre 2002. Musée d'art et d'industrie, Saint-Etienne (tél. : 04-77-49-73-30).

● **Les récréations d'Alvaro Siza.** Production de l'architecte portugais. Jusqu'au 16 décembre 2002. Musée de la mine, Saint-Etienne (tél. : 04-77-43-83-26).

● **Mobi découverte, les enfants designers.** Coordonné par le VIA, ce projet mené pendant deux ans dans 40 classes réparties sur toute la France présente des prototypes de meubles imaginés par les élèves. Jusqu'au 8 décembre 2002. Ecole des beaux-arts, Saint-Etienne (tél. : 04-77-47-88-00).

Que se passe-t-il autour de 1980 ? Devant l'abondance apparente, un regain d'esprit critique entraîne un double mouvement : approfondissement de la recherche du fonctionnel, du démontable, du superposable, du pratique ; effervescence de la créativité formelle, de l'amusement, du jeu. Le purisme et l'exubérance cohabitent. On les retrouve dans l'exposition.

Parcours syncopé, vision éclectique. Si, en musique, certains peuvent se flatter d'avoir l'oreille absolue, ici, il est préférable d'avoir l'œil relatif. Quoi de commun entre les chaises ultralégères de Jasper Morrison, minces feuilles de contreplaqué pâle, et le fauteuil club en acier déroulé de Ron Arad ? Entre la table en fibre de carbone de Sylvain Dubuisson et les matières plastiques dégoûlan-

tes que modèle Gaetano Pesece ? Comment mettre en relation les bouteilles de lait suspendues en batterie par Droog Design pour en faire un luminaire et le somptueux arbre à lumières de Garouste et Bonetti ? Quelle filiation trouver entre les chaises démontables d'Enzo Mari et les séries de rangements conçues par Axel Fuxus qui affichent leur design zéro ?

Mais ce que le visiteur perçoit sans doute, c'est le fil d'ironie qui court au long de cette vingtaine d'années fastes. Cela commence avec les éclats d'insolence du groupe Memphis à Milan redessinant l'histoire de l'objet sous la baguet-

te fantasque d'Ettore Sottsass. Le mouvement enchaîne sur les performances contestataires (bois et métal à l'état presque brut) de Garouste et Bonetti, traverse toutes les phases de Starck, Ubu prolifique et versatile, et se déploie en malice dans les trouvailles des Radi designers, qui se jouent avec brio d'une discipline où la fantaisie finit par l'emporter sur toute référence à la norme et au bon goût.

Durant le même temps, le design s'est approché jusqu'à le frôler vraiment des autres disciplines de la création contemporaine. Le critère de la grande série n'a pas été retenu pour l'encadrer.

C'est ainsi que cette collection a parfaitement sa place dans un Fonds national d'art contemporain. C'est heureux pour la vivacité du parcours, même si on peut encore espérer que la grande industrie ne se contente pas de jouer les observateurs.

Michèle Champenois

● « Moins & Plus ». Le design dans la collection du Fonds national d'art contemporain, dirigé par Christine Colin, éd. CNAP-Baverey, 240 p., 40 €.

● *Radi designers*, préfacé par Gilles de Bure, éd. Pyramid. 96 p., 11 €.

Le grand déballage de Saint-Etienne

Le Parc des expositions présente, jusqu'au 24 novembre, les créations de 80 pays

SAINT-ÉTIENNE,

de notre envoyée spéciale

Le Parc des expositions de Saint-Etienne présente, jusqu'au 24 novembre, les créations de 80 pays. Produits, édités ou non, prototypes, esquisses de projets (en provenance d'Allemagne, Albanie, Espagne, Croatie, Suède, Slovaquie, Ukraine, Congo, Togo...) cohabitent joyeusement dans un espace ouvert, sans hiérarchie ni parcours préétabli. La balade est libre. La découverte aussi. Trop.

Objets et meubles posés sur des estrades s'accumulent. Les styles se multiplient, tout autant que les créateurs représentés. Table basse en bois, verre et alu, lumineuse en son centre, d'Antoine Bordier (Suisse). Chaises dont le dossier se rabat pour faire banc ou tabouret, de Daphné Schiettecate et Evelyne Gilmont (Belgique). Bar, tabourets et chaises en tôle américaine, signés Baay Kaaly Sen (Sénégal). Plateau bureau permettant d'emporter partout avec soi son espace de travail, de Martin Pärn (Estonie)...

Le but érigé en mission que s'est fixé, depuis sa création, la Biennale internationale du design de Saint-Etienne est de parler, durant quel-

ques jours, une langue commune : celle du design. « Nous sommes les héritiers de cultures diverses, nous appartenons à des continents différents, et pourtant nous voulons partager nos expériences, nos productions, nos projets et peut-être nos rêves », annonce le catalogue.

Faire venir des créations de ces ailleurs mal connus, les confronter à d'autres, plus attendus, appuie cette démarche. Elle illustre une ferme volonté de s'éloigner des sentiers battus et des univers strictement commerciaux. La quête est louable. La manière de présenter sans hiérarchie les créations pourrait l'être aussi. Placer tout le monde sur le même plan a le mérite de n'avantager personne. Et peut-être, hélas, de désavantager tout le monde. On le regrette.

Cette présentation extrêmement démocratique nuit aussi aux expositions disséminées, ici et là, au milieu des stands, et que l'on découvre, au hasard de la déambulation. Aucun sujet qui ne soit, pourtant, inintéressant. Au contraire. Objets de la vie domestique du XX^e siècle : une sélection d'environ 450 objets d'arts ménagers associe art et production de masse, esthétique et commerce ; design militaire :

Tel un spinnaker gonflé dans la brise, le paravent « Voile 1 » d'Evelyne Gilmont illustre le jeu d'équilibre-déséquilibre cher à la designer belge.



ou comment les recherches militaires trouvent des applications dans le domaine civil ; les designers de Vallauris montrent le travail mené en commun, depuis 1998, par des créateurs tels qu'Olivier Gagnère, François Bauchet, Ronan Bouroullec, Jasper Morrison, Roger Tallon... et celui des potiers.

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Un forum « Design et écologie » dévoile, à travers des objets, le rapprochement entre création industrielle et artistique et exigences écologiques, en pleine évolution... Tous ces événements, et d'autres, méritent d'être présentés et qu'on s'y attarde. Encore faut-il qu'on en soit informé, faute de tomber dessus.

Ancien étudiant de Saint-Etienne où il enseigne aujourd'hui, à l'Ecole des beaux-arts, Eric Jourdan bénéficie d'une exposition dans laquelle il a choisi de montrer une partie de sa création : chaise longue Tholozan (éditée par Roset), cloison bureau (Gilles Peyroulet), radio (Philippe Starck et Thomson), fauteuil mon-

té par le Via (Valorisation dans l'innovation de l'ameublement), chaise de chez Neotou...

Cette sélection montre la cohérence et la continuité d'un travail qui, selon le designer, « se fait pourtant avec beaucoup de tâtonnements, de dessins raturés, sans cesse repris et corrigés ». Ces tâtonnements laborieux qui relèvent, selon lui, de « son obsession formelle et constructive » donnent naissance à des meubles et objets d'une grande rigueur, aux lignes et aux formes directes qui s'imposent au milieu de ce grand déballage stéphanois.

Surprenante, amusante pour certains, agaçante pour d'autres, la Biennale ne laisse, en tout cas, pas indifférent. Elle a aussi le mérite d'attirer un public large et populaire. Mais le télescopage bon enfant de tous ces meubles, objets et pays, aujourd'hui poussé à l'extrême, brouille l'ensemble. Un recensement serait le bienvenu. Et semble attendu par de nombreux observateurs et exposants.

Véronique Cauhapé

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

ERCUIS
PARIS 1867

VENTE DE COUVERTS ET D'ORFÈVRERIE A PRIX EXCEPTIONNELS

LE JEUDI 28, LE VENDREDI 29 ET LE SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 10 HEURES À 18 HEURES 30

À L'ATELIER RICHELIEU
60 RUE RICHELIEU
PARIS 2^E

* cité à titre d'exemple, dans la limite des stocks disponibles

GAP
www.gap.fr

Recife
Paris

Stylos RECIFE

ÉCRITURE & C[®]
9, place de la Madeleine, Paris
www.recife.fr

Des averses, du vent et des nuages

SAMEDI 23 NOVEMBRE
Lever du soleil à Paris : 8 h 13
Coucher du soleil à Paris : 17 h 01

Le temps reste perturbé sur le pays. Des orages éclatent sur les Cévennes. Le vent est sensible en particulier sur les côtes de la Manche, de la Bretagne et dans la vallée du Rhône.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est chargé toute la journée. Le vent de sud-ouest souffle jusqu'à 70 km/h en rafales sur les côtes et à 60 km/h à l'intérieur. Températures : de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les éclaircies du début de matinée présentes du Boulonnais aux Ardennes et de la Picardie à la Brie, laissent place à un ciel plus nuageux en journée. Le vent atteint 50 à 60 km/h en rafales. Le thermomètre indique 7 à 12 degrés dans l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le soleil de la matinée s'efface au profit d'un ciel plus nuageux apportant des pluies pour l'après-midi et la soirée. Des brouillards sont présents localement en matinée. Les températures varient de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Des précipitations sous forme d'averses se produisent, plus fréquentes sur les côtes. Des éclaircies se développent en fin de journée sur le sud-ouest. Les températures s'étagent dans l'après-midi entre 11 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le temps reste gris dans l'ensemble sur Rhône-Alpes et l'Auvergne avec des séquences pluvieuses. Sur le Limousin, nuages et averses sont au menu avec une atténuation dans l'après-midi et des éclaircies plus larges. Des orages peuvent éclater sur le sud du Massif Central. Il neige dans les Alpes vers 1800 mètres. Le thermomètre affiche au plus chaud de l'après-midi de 8 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le temps se dégrade des Cévennes à la Côte d'Azur. Des éclaircies se développent sur le Roussillon. Les températures maximales sont comprises entre 15 et 19 degrés.

23 NOV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

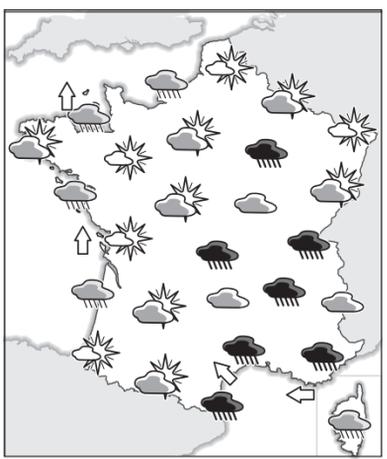
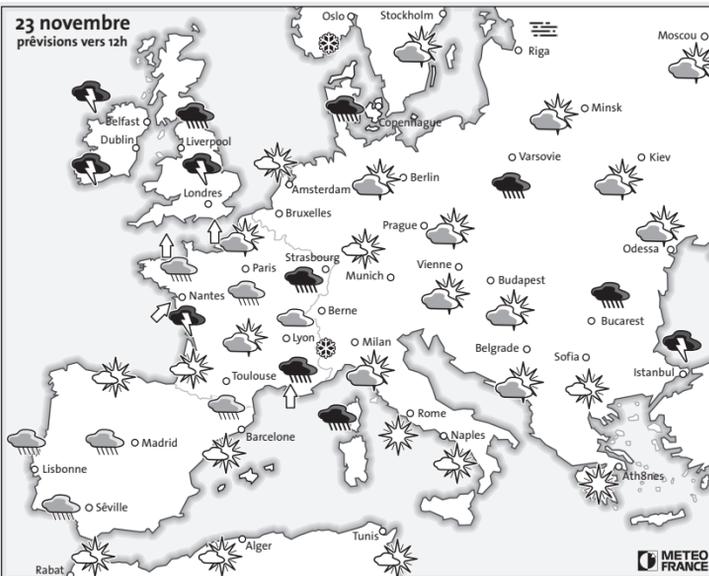
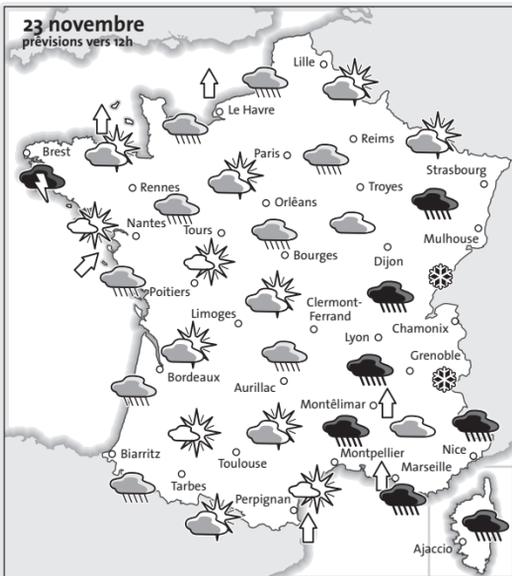
FRANCE MÉTROPOLITAINE	Madrid	9/11 P
Ajaccio	9/19 P	2/11 S
Biarritz	10/16 N	Moscou -6/-3 N
Bordeaux	8/12 N	Munich 1/6 N
Bourges	5/11 P	Naples 13/18 S
Brest	8/12 P	Oslo -4/-2 *
Caen	8/12 P	Palma de M. 13/20 C
Cherbourg	7/12 P	Prague -1/6 N
Clermont-F.	5/13 P	Rome 14/19 S
Dijon	3/9 P	Séville 15/18 P
Grenoble	7/14 P	Sofia 8/12 N
Lille	6/8 N	St-Petersb. -9/-7 N
Limoges	5/8 P	Stockholm 0/2 N
Lyon	5/13 P	Ténérife 18/23 S
Marseille	8/16 P	Varsovie 4/7 P
Nancy	4/9 P	Venise 5/12 N
Nantes	9/13 P	Vienne 3/9 N
Nice	7/15 P	
Paris	6/10 N	
Pau	4/14 P	
Perpignan	6/18 N	
Rennes	8/13 P	
St-Etienne	5/13 P	
Strasbourg	3/8 N	
Toulouse	6/12 N	
Tours	6/12 P	

FRANCE OUTRE-MER	AMÉRIQUES	
Cayenne	Brasilia	18/22 P
Fort-de-Fr.	Buenos Aires	19/31 S
Nouméa	Caracas	26/31 P
Papeete	Chicago	-3/6 S
Pointe-à-P.	Lima	19/23 S
St Denis Réu.	Los Angeles	12/18 S
	Mexico	0/18 S
	Montréal	-2/5 P
	New York	4/10 S
	San Francisco	12/15 P
	Santiago Ch.	14/31 S
	Toronto	-3/3 S
	Washington DC	3/6 S

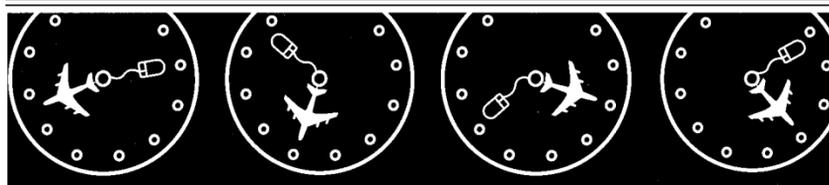
AFRIQUE	
Alger	12/23 S
Dakar	24/28 C
Kinshasa	22/30 P
Le Caire	16/24 S
Nairobi	16/22 P
Pretoria	20/32 S
Rabat	14/18 N
Tunis	11/23 S

EUROPE	
Amsterdam	6/10 N
Athènes	13/20 S
Barcelone	13/20 S
Belfast	7/9 P
Belgrade	7/15 N
Berlin	2/7 N
Berne	-1/7 P
Bruxelles	7/11 N
Bucarest	8/14 P
Budapest	4/11 N
Copenhague	5/6 P
Dublin	7/10 P
Francfort	3/8 N
Genève	4/10 P
Helsinki	-7/-4 N
Istanbul	11/16 P
Kiev	7/10 N
Lisbonne	11/15 P
Liverpool	7/10 P
Londres	8/11 P
Luxembourg	4/8 N

ASIE-Océanie	
Bangkok	24/33 S
Beyrouth	19/23 S
Bombay	22/34 S
Djakarta	26/30 P
Dubaï	20/29 S
Hanoï	18/26 S
Hongkong	17/23 S
Jérusalem	14/19 S
New Delhi	10/26 S
Pékin	-2/8 S
Séoul	-3/10 S
Singapour	26/29 P
Sydney	19/22 P
Tokyo	8/12 S



PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE

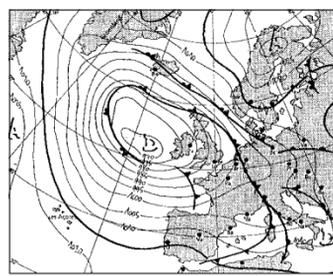


Tous les horaires des vols sur airfrance.com

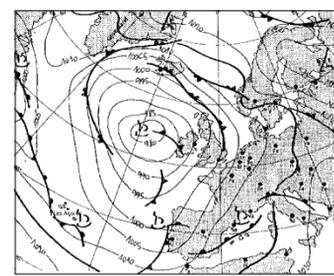
AIR FRANCE

Dimanche 24 novembre

Le mauvais temps est d'actualité de la Bourgogne aux Alpes et du Massif Central au pourtour méditerranéen où des pluies soutenues sont attendues. Ailleurs, nuages et éclaircies sont au menu. Le vent est sensible sur les côtes.



SITUATION LE 22 NOVEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Segway, le « transporteur personnel » arrive en France

TENDANCES
Tous les vendredis datés samedi, l'air du temps

LE SEGWAY, présenté en grande pompe fin 2001, revient sur le devant de la scène. Depuis le 18 novembre, cet inédit mode de transport imaginé par l'inventeur Dean Kamen et improprement baptisé « trottinette électrique » peut être commandé sur le site Amazon.com pour la somme de 4 950 dollars, soit à peu près autant d'euros. Exposé depuis le 20 novembre à Paris dans le cadre du Salon des maires, le Segway s'apprête aussi à débarquer en France, où il sera d'abord réservé à une clientèle de collectivités locales et de grandes entreprises. Les particuliers devront attendre fin 2003.

Face à cet engin composé d'un manche fixe en forme de T monté sur un plateau et de seulement deux roues, on se pose deux questions : comment, diable, cela fonctionne-t-il et combien de temps peut-on

tenir sans tomber ? Perplexe, on l'est un peu plus en constatant le léger mouvement d'oscillation d'avant en arrière qu'exécute spontanément la machine lorsqu'elle n'a personne à transporter. Le secret du Segway, c'est son oreille interne électronique composée de deux ordinateurs, cinq gyroscopes et deux capteurs. Elle contrôle le déplacement du centre de gravité selon les mouvements impulsés par le passager et agit sur les deux moteurs électriques nichés dans les roues. Si l'on se penche en avant, le Segway avance. Il oblique si l'on imprime un mouvement latéral et freine lorsque l'on se redresse vers l'arrière. Debout 20 centimètres au-dessus du sol, les mains posées sur la poignée fixe (ce n'est pas un guidon), on se croirait à bord d'une chaise mobile pour un prêche itinérant. Pourtant, même si l'on se sent un peu bête à évoluer comme cela, droit comme un « i » au milieu des piétons, l'expérience a quelque chose d'assez captivant.

On ne conduit pas vraiment le Segway ; il réagit instantanément

aux mouvements du corps et se mène à l'instinct. Destiné à emprunter les trottoirs, il ne pèse que 40 kilos, se replie dans le coffre de la voiture, prend l'ascenseur, n'abîme pas la moquette et se recharge sur n'importe quelle prise de courant. Son autonomie varie de 17 à 28 kilomètres selon l'allure, qui atteint au maximum 20 km/h. Soucieux de faciliter son intégration harmonieuse parmi les passants, ses concepteurs ont refusé de le doter d'un avertisseur sonore.

Plus encore que sa technologie douce et l'absence de pollution, l'intérêt du Segway est qu'il s'intercale entre la marche à pied et les autres moyens de transport. Adapté à des distances comprises entre 500 mètres et 10 kilomètres, il comble un vide dans la panoplie des modes de déplacement urbains mais, ne pouvant s'insérer dans aucune catégorie existante, il engendre une voie juridique qu'il faudra combler. Pour l'heure, le Human Transporter de Segway ressemble encore à un gadget écolo, mais ses promo-



teurs ne voient pas son avenir sous forme de trottinette pour riches. Individualiste, ce véhicule pourrait s'imposer comme un excellent auxiliaire pour les transports

publics. D'ailleurs, ses premiers pas en France seront guidés par Keolis, filiale de la SNCF et de Paribas, premier opérateur privé pour la gestion de lignes de bus, de métro et de tramway. « Les transports publics fonctionnent parfaitement lorsque l'on peut regrouper le trafic sur un seul itinéraire, mais la mobilité est de plus en plus éclatée, souligne Sylvain Pernin, directeur de projet chez Keolis. Le Segway permet de prendre en compte les déplacements isolés. »

Alternative au tout-automobile, le Human Transporter est proposé aux collectivités locales qui pourront le louer aux usagers par l'intermédiaire de stations-oxygène, sortes de relais installés à proximité des gares, des stations de métro, des centres urbains ou des parkings périphériques et proposant aussi la mise à disposition de vélos. L'objectif de Keolis est de diffuser 500 unités en 2003 et 4 000 dans les deux années suivantes auprès des municipalités, mais aussi de grandes entreprises et services publics. « Aux Etats-Unis, le Human Transporter est déjà

utilisé par la poste, des patrouilles de police, le personnel de General Electric, mais aussi à bord des paquebots de luxe », insiste Robert Tuttle, vice-président de Segway. Les pneus Michelin basse pression préservent la pelouse des golfs et les derniers modèles peuvent recevoir des sacs-chèques pour le shopping.

En descendant du Segway, on se dit que cette désarmante invention est promise à un franc succès à condition de se démocratiser, mais, brusquement, surgit une vision dantesque. Celle de millions de citoyens fainéants affranchis de la marche, ayant adopté leur transporteur personnel comme un prolongement d'eux-mêmes et allant jusqu'à le chevaucher pour aller boire un verre d'eau dans la cuisine en pleine nuit. Des générations d'obèses aux membres inférieures atrophiées, incapables de mettre un pied devant l'autre sur plus de 10 mètres... Le Segway est une petite merveille qu'il faudra peut-être savoir garder à distance.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 279

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

PHILATÉLIE

Exposition de prestige à Monaco

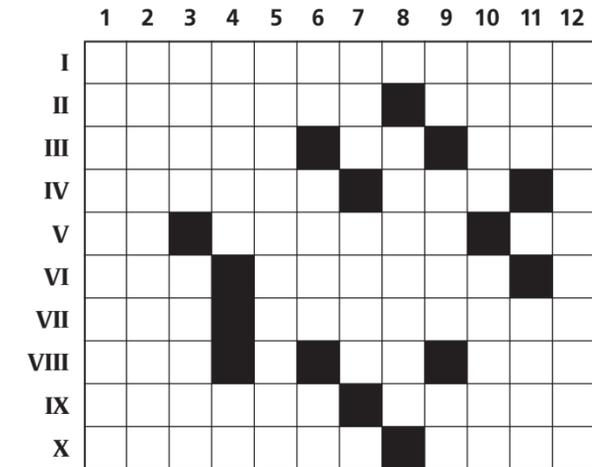


exposition traditionnelle de 350 cadres. Enfin, un intense programme d'émissions de timbres accompagne ce rendez-vous biennal organisé depuis 1997 : Automobiles (0,46 euro Mercedes 1949 ; 0,69 euro Rolls-Royce 1956 et 1,40 euro Citroën DS 1974) ; Grand Prix international de la philatélie, décerné à Luis Figo, footballeur de talent et philatéliste émérite (0,91 euro), Quatre saisons (bloc de

quatre vignettes à 5 euros) ; bloc non dentelé et numéroté Monaco-Phil (6 euros) ; Escargot (0,41 euro) ; Concours international de bouquets (0,67 euro) ; Association mondiale des amis de l'enfance (1,25 euro) ; Martyr de Saint-Georges (0,53 euro) et Bicentenaire de l'Ecole militaire de Saint-Cyr (0,61 euro).

Pierre Jullien

★ MonacoPhil 2002, du 29 novembre au 1^{er} décembre, à Monaco (terrasses de Fontvieille), au Musée de l'automobile, à la salle de Canton et au Musée des timbres et des monnaies. Catalogue : 45 € sur place ou, par correspondance, 50 € (Musée des timbres et des monnaies, 11, terrasses de Fontvieille, 98000 Monaco).



HORIZONTALEMENT

I. Taquine la muse avec bonheur et sans contrainte. - II. Une Antigone et une Alouette à son répertoire. Transporte les messages. - III. Fais du tort. Article. Bagarre dans le milieu. - IV. Protégé et durci. Au bout des trente-cinq heures. - V. A la tête de l'entreprise. Surpris. Démonstratif. - VI. Apparence générale. Renvoie sur du déjà-vu. - VII. La

part de Bercy. Retient sur tout. - VIII. Homère y vécut ses derniers moments. Conjonction. Reconnaissance. - IX. A genoux pour l'éternité. Défense naturelle. - X. Précision qui saute aux yeux. Colères.

VERTICALEMENT

1. Enregistrement définitif. - 2. Beaucoup trop gourmand. - 3. Délicatement coloré. Passât au plus

près. - 4. Monarchie européenne. En attente. - 5. Une qualité qui saute aux yeux des lecteurs. - 6. Personnel. Napoléon y régna peu de temps. Fait la liaison. - 7. Trois lettres pour une plume. Relie la Belgique à la France. - 8. Sait beaucoup de choses. - 9. Dans l'instant. Possessif. Pratique pour faire le tour. - 10. Passe les plats. Faire la peau. - 11. Nécessaire pour s'y retrouver. Garde les restes. - 12. Approchées en douceur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 278

Horizontalement

I. Thuriféraire. - II. Rivale Ormes. - III. Is. Vestiaire. - IV. Atteste. St. - V. Trin. Epi. - VI. Hile. Navarin. - VII. Lô. Lc. Idéale. - VIII. Enclorre. Rsu. - IX. Reliure. La. - X. Epistolaires.

Verticalement

1. Triathlète. - 2. Histrien. - 3. UV. Til (lit). Cri. - 4. Ravelnelles. - 5. Iles. Colt. - 6. Festin. Rio. - 7. Té. Aieul. - 8. Roi. DVD. Ri. - 9. Aras. Aérée. - 10. Imiteras. - 11. RER. Pilule. - 12. Eserine. As.

EN FILIGRANE

■ VENTES. Un cachet d'essai « Orléans. 43/3 février 1828 » sur lettre pour Toulouse est à 600 euros au catalogue de la vente de La Poste aux lettres (Paris, tél. : 01-47-70-74-57). Boule (Paris, tél. : 01-40-22-60-04) organise une vente aux enchères, les 30 novembre et 1^{er} décembre, à

Monaco, au Musée de l'automobile, dans le cadre de l'exposition MonacoPhil 2002. Des 20 centimes noir Cérés sur lettres, de janvier 1848, démarrent entre 900 et 7 500 euros. Un superbe ballon monté de la guerre de 1870-1871 pour Monaco, Le Torricelli, sur journal Le Ballon-poste n° 21, est estimé 9 000 euros. Deux feuilles des bureaux de poste italiens en

Chine, en 1917, de Pékin et Tientsin, 2 c sur 5 c vert, sont à 14 000 euros.

■ MANIFESTATION. Le Cercle philatélique et cartophile pavillonnais organise à l'hôtel de ville de Pavillons-sous-Bois (93), du 23 au 25 novembre, son 13^e Salon philatélique. Une carte souvenir donne droit à une tombola (entrée gratuite, rens. au 01-48-48-27-56).

Le nouveau support, qui a supplanté la cassette vidéo grâce à la qualité du son et de l'image, engendre un nouveau rapport aux films chez les spectateurs, voire chez les réalisateurs

Le cinéma saisi par la folie DVD

EN 1997, les Editions Montparnasse sortaient en DVD *Microcosmos* et *Les Enfants de Lumière*, les deux premiers films édités en Europe dans la technologie numérique Digital Versatile Disc. Depuis, 6 000 titres ont été mis sur le marché en France. Cinq ans après, le nombre de lecteurs de DVD est 2,5 fois supérieur à ce qu'il était pour les lecteurs de CD au bout de la même période. Fin 2002, près de 25 % des foyers seront équipés, séduits par les qualités extraordinaires d'image et de son du nouveau support (le taux d'équipement suit avec un an de retard la tendance américaine). En outre, grâce à sa grande capacité de stockage et à une segmentation en pistes, l'utilisateur navigue entre les éléments complémentaires proposés. Entre le DVD et la VHS, 2002 est l'année de l'inversion en France : 40 millions d'exemplaires vendus pour les premiers, contre 28 millions pour les seconds.

Selon Yves Caillaud, PDG de Warner Home Video et président du Syndicat de l'Édition Vidéo (SEV), le succès du DVD résulte essentiellement d'une politique commerciale élaborée

conjointement par les concepteurs de hardware et de software, de l'adoption d'une norme technique unique, d'une offre de titres immédiatement diversifiée, d'une politique de prix agressive. D'abord réservé à une poignée de technophiles équipés en home-cinéma, le DVD est déjà un produit populaire. Les premiers prix des lecteurs avoisinent aujourd'hui 100 euros. Pour les disques, la fourchette est comprise entre 20 et 30 euros.

EFFET D'ENTRAÎNEMENT

85 % des titres édités en DVD sont des films du cinéma. Dans leur majorité, les acheteurs vont fréquemment au cinéma (10 fois par an en moyenne, contre 5 pour la moyenne des Français). De fait, la salle et le DVD semblent plus complémentaires que concurrents et Yves Caillaud souligne l'effet positif des bonus sur « l'intelligence du cinéma », susceptible selon lui d'avoir un effet d'entraînement sur sa consommation globale. Les comportements qu'induit ce nouveau mode de consommation des images suggèrent toutefois qu'insensible-

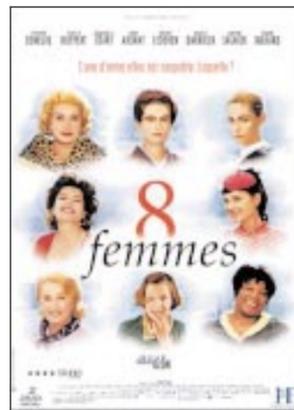
ment le rapport au cinéma se modifie.



ment le rapport au cinéma se modifie.

D'abord, les critères d'appréciation des films subissent un léger glissement. Une étude du SEV montre que les raisons qui poussent les consommateurs à acheter un DVD sont la qualité du son (52 %), puis celle de l'image (29 %). Jean-Yves Mirzki, délégué général du SEV, précise : « Traditionnellement, la vidéo est le domaine du film d'action, du spectaculaire. Avec ses nouvelles qualités d'image et de son, le DVD accentue encore cette tendance. »

Ce type de considérations influe sur les choix des éditeurs. Chez Film Office, Franck Ribière explique que, si sa politique reste axée sur les films d'auteur et de genre, « les données techniques, le potentiel iconographique et musical ont pris une importance nouvelle. Les DVD de Dancer in the Dark et de Huit Femmes ne réaliseront jamais les performances de Spider-Man ou Harry Potter, mais ce sont de vrais succès ». Sur la question de la faible représentation du patrimoine français dans l'édition DVD, il suggère : « L'image et le son ne sont clairement pas les éléments les plus importants dans le film d'auteur français. » De fait, chez Gaumont, le titre qui s'est le mieux vendu est *Le Cinquième Élément*. « Comme Matrix », explique Franck Chorot, directeur général adjoint de la société,

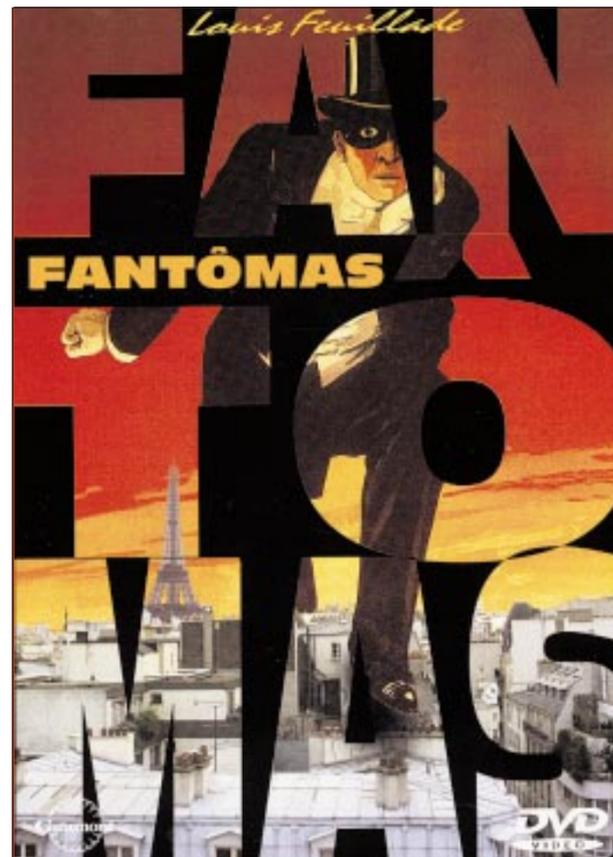


ce film entre dans la catégorie de ce qui fait l'avènement du marché. »

Renaud Delourme, le patron des Editions Montparnasse, met en garde contre les dérives possibles de la surenchère technique. « Pour le patrimoine, la question de la réédition se pose de façon nouvelle lorsqu'il s'avère impossible de restaurer parfaitement les copies. Pour *Le Mouchard*, de John Ford (1929), il n'y avait pas de négatif exploitable, mais nous avons néanmoins souhaité sortir le DVD à partir d'un master vidéo. » Adrienne Fréjacques, responsable des éditions et de la distribution internationale chez Arte France, pointe un autre problème : « Jusqu'où faut-il nettoyer une copie ? »

LE COÛT DE LA NUMÉRISATION

Enfin, pour des raisons liées à la structure des coûts et malgré la politique d'aides du CNC, certains films qui trouvaient leur économie en VHS, des petits documentaires par exemple, n'ont pas le potentiel suffisant pour le DVD. La numérisation, l'autoring (conception de l'architecture interactive du disque), le pressing, opérations propres au DVD, portent le coût de production d'un master simple à plus de 10 000 euros (contre environ 250 euros pour la VHS). S'ajoutent à cela les coûts liés à la production de bonus, à la restauration des copies, souvent très



La réédition des films français anciens en DVD est freinée par le coût de restauration des copies. Gaumont espère vendre 100 000 exemplaires des « Tontons flingueurs », grand succès lors de leur passage à la télévision.

importants. Sans compter l'inflation des droits vidéo provoquée par le DVD.

Selon le producteur Jean-François Le Petit, « le financement de la vidéo intervient plus en amont dans la production, ne serait-ce que pour les making-off ». Pour l'instant, le DVD ne change pas la façon de faire les films. A terme, l'intégration des scènes coupées, du multi-angle, risque toutefois d'influencer les réalisateurs et les producteurs. Dans *Pratiques et économie du DVD*, ouvrage collectif à paraître chez Gallimard dans la collection L'Exception, sous la direction de Jean-Marc Vernier, le DVD est qualifié de « support de libération du film ». Après le travail d'étalonnage numérique monumental fait pour adapter la copie du *Pacte des Loups* aux conditions de visionnage du home cinéma, Christophe Gans « pensera à l'édition DVD avant de mettre un pied sur le plateau » de son prochain film.

Si la consommation de VHS se répartit aujourd'hui équitablement entre la location et la vente, le DVD est principalement un objet d'achat. Pour trois DVD loués par an en moyenne, le consommateur français en achète dix. *Pratique et Économie du DVD* souligne l'importance des comportements de collectionneur. Les deux premières raisons invoquées pour l'achat de DVD sont

en effet de « revoir un film » (40 %) et de « conserver un film précis » (33 %), parfois déjà détenu en VHS (15 %) (source SEV).

Pour Renaud Delourme, « l'édition de DVD devrait tendre vers le modèle de l'édition de livres : les collections "poche" d'un côté, et les *Pléiades* de l'autre ». Les bonus ne sont à l'origine de l'impulsion d'achat que dans une très faible proportion. Yves Caillaud envisage de sortir ses films en DVD sous plusieurs versions : basique, en grandes quantités, et collector, pour les aficionados. Pour Adrienne Fréjacques, « on peut parler aujourd'hui de la DVDthèque de l'honnête homme. Nous n'aurions jamais sorti de coffret Rivette en VHS : le DVD incite réellement à développer une approche patrimoniale, une réflexion approfondie sur les films et leurs auteurs ».

Pour reprendre la distinction entre cinéphilie de salon et cinéphilie de Chaillot opérée dans l'ouvrage dirigé par Jean-Marc Vernier, le désir fétichiste lié au cinéma semble se déplacer. Jadis lié à la vision fugace et immatérielle d'un film en salle, il s'attache avec le DVD à la possession d'un objet. La conception même du cinéma comme art du présent par excellence pourrait s'en trouver détronée.

Isabelle Regnier

FESTIVAL DE CANNES 2002
PRIX DE LA MISE EN SCÈNE

IVRE

DE FEMMES ET DE PEINTURE

UN FILM DE IM KWON-TAEK

"Un film vivant et joyeux"

LE FIGARO

"Ébouriffante beauté"

LE MONDE

"Une composition picturale remarquablement élaborée"

LES CAHIERS DU CINÉMA

"Renversant de beauté"

POSITIF

"Une énergie débordante"

PREMIÈRE



Le patrimoine français sous-représenté

LE PATRIMOINE cinématographique français est le parent pauvre de l'édition DVD. Alors que les studios hollywoodiens mettent en œuvre une politique de réédition efficace, le cinéophile français doit se tourner vers le Japon et les États-Unis, particulièrement vers la collection Criterion, véritable « Pléiade » de l'édition DVD, pour trouver une édition impeccable des *Enfants du paradis*, de Marcel Carné, de *Bob le flambeur*, de Jean-Pierre Melville, ou

Les dix meilleures ventes en France

1. Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain (TF1).
 2. Shrek (Dreamworks).
 3. Harry Potter (Warner).
 4. La Planète des singes (Fox Pathé Europa).
 5. Fast & Furious (Gaumont Columbia).
 6. Final Fantasy (Gaumont Columbia).
 7. Lara Croft Tomb Raider (Paramount).
 8. Jurassic Park 3 (Universal).
 9. AI Artificiel Intelligence (Warner).
 10. Moulin Rouge (Fox Pathé Europa).
- 1^{er} semestre 2002, source GFK marketing services.

de *Sous les toits de Paris*, de René Clair.

Le patrimoine français – les films produits avant 1980 – est le domaine de cinq éditeurs : Studiocanal (*La Grande Illusion*, de Jean Renoir, *Quai des Brumes*, de Marcel Carné, et *Casque d'or*, de Jacques Becker); Gaumont (*Fantômas*, de Louis Feuillade, *L'Atalante*, de Jean Vigo, *Les Tontons flingueurs*, de Georges Lautner); MK2 Editions (les films de François Truffaut, *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné, et *Remorques*, de Jean Grémillon); Arte Vidéo (Jacques Rivette, Jean-François Stévenin); et enfin Opening distribution, (les Chabrol des années 1960 et 1970, *A bout de souffle*, *Le Mépris* et *Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard).

La sous-exploitation des catalogues tient pour une part aux exigences du DVD. Une qualité de copie acceptable en VHS ne l'est plus en DVD. S'il ne suffit pas à expliquer la frilosité de Studiocanal et de Gaumont, qui n'éditent qu'une dizaine de titres par an, le coût d'une restauration joue un rôle déterminant. « Le patrimoine français est un peu lésé dans l'édition DVD, affirme Nicolas de la Mothe, directeur de l'édition DVD chez Gaumont. Il y a une énorme problématique de conservation des copies. On se gargarise de nos racines cinéphiliques, mais on n'est pas capables d'entretenir ce patrimoine. » Jusqu'à la constitution récente des grands

catalogues de films français, les copies de ces derniers étaient conservées dans les laboratoires. Les grands opérateurs ont récupéré certaines copies dans un état déplorable. « Nous avons dépensé plus de 300 000 euros pour la restauration de *La Grande Illusion*, estime Jérôme Chung, directeur de Studiocanal vidéo. C'est une somme que l'on ne peut pas amortir sur le court terme, même si cette restauration permet aussi une vente télé. Or, si l'on sort dix grands classiques par an, ce qui est notre cas, après avoir revu nos ambitions à la baisse, il faut qu'ils soient impérativement restaurés. »

EXPLOITATION À LONG TERME

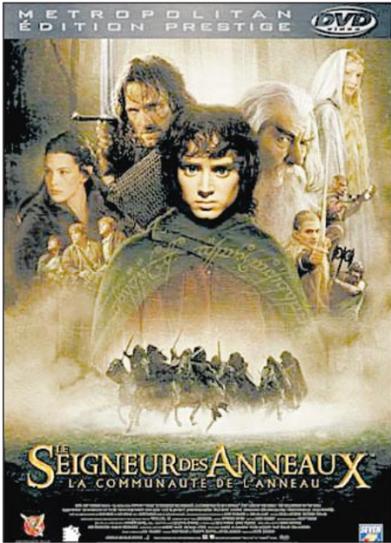
Dans leurs choix de titres, les grands éditeurs français sont guidés par le succès des films à la télévision. D'où l'arrivée en masse de titres interprétés par Louis de Funès (du *Grand Restaurant* au *Corniaud*), des films du Splendid (*Les Bronzés*, *Papy fait de la résistance*), ou des films de Georges Lautner (*Les Tontons flingueurs*, *Les Barbouzes*). Les chiffres de vente sont éloquentes. Studiocanal a vendu 100 000 exemplaires des *Bronzés* contre 10 000 de *La Grande Illusion*. Gaumont espère vendre 100 000 exemplaires des *Tontons flingueurs*, alors qu'il n'a écoulé que 10 000 coffrets de *L'Atalante*.

D'autres travaillent à plus long terme. MK2 Editions se satisfait des

9 000 exemplaires d'*Hôtel du Nord*, en tablant sur un long cycle d'exploitation. Arte vidéo espère vendre 5 000 exemplaires en trois ans de *Mouchette* et *Au hasard Balthazar*, de Robert Bresson qui doivent sortir. Ce caractère artisanal qui convient à l'édition des films de patrimoine est difficilement compatible avec les impératifs commerciaux de Gaumont ou Studiocanal. « Le DVD se situe au croisement de l'édition littéraire et de l'industrie du disque », affirme Nathanaël Karmitz, directeur de MK2 Editions. Si l'on regarde Gaumont, leur priorité se situe sur les blockbusters. Pourquoi s'embêter avec son catalogue si l'on a Spiderman ? »

Mais le succès des *Tontons flingueurs* va peut-être ouvrir une brèche. « On crée un précédent auprès des distributeurs, assure Nicolas de la Mothe, avec un film en noir et blanc. Cette mémoire ne va pas s'effacer de sitôt. Le danger aujourd'hui est qu'on oublie d'exploiter le catalogue. » En attendant, les sorties s'égrènent au compte-gouttes. Gaumont annonce une intégrale Maurice Pialat, une sortie des *Yeux sans visage*, de Georges Franju, et de *L'assassin habite au 21*, de Clouzot. Studiocanal prévoit une édition du *Cercle rouge* et de *L'Armée des ombres*, de Jean-Pierre Melville, plusieurs Luis Buñuel et *Le Roi et l'oiseau*, de Paul Grimault.

Samuel Blumenfeld



Le DVD du « Seigneur des anneaux », de Peter Jackson, a été vendu à des millions d'exemplaires. L'explosion du marché du DVD est également une aubaine pour l'industrie électronique, car les consommateurs qui s'équipent en lecteurs de DVD ont ensuite tendance à acheter de meilleurs téléviseurs et des écrans plats.

Aux Etats-Unis, le DVD moteur de la croissance pour l'industrie du cinéma

NEW YORK

de notre correspondant

Le consommateur américain n'a plus la foi, la technologie a perdu de sa magie, seul le DVD résiste et fait même bien mieux que cela. Il reste l'un des rares produits que les Américains s'attachent. Le jour de sa sortie, le 1^{er} novembre, sept millions d'exemplaires de *Spider-Man* ont été achetés (dont près de six millions en DVD), battant largement le record de 4,5 millions établi par *Monstres et Cie*. En trois jours, plus de 11 millions de *Spider-Man* ont été commercialisés pour un total de 200 millions de dollars. Columbia espère en vendre en tout près de 30 millions. Le 12 novembre, 4 millions de copies de *L'Attaque des clones*, le dernier épisode de *La Guerre des étoiles*, ont disparu des rayons en quelques heures, dont les trois quarts sous forme numérique.

« Le DVD est tout simplement la plus importante source de revenus et de profits additionnels jamais créée à Hollywood en un temps aussi court », souligne Warren Lieberfab, le responsable vidéo de la Warner Bros. « Il tire la croissance de toute l'industrie du cinéma. » L'ampleur des campagnes de publicité précédant la sortie d'un DVD donne la mesure de son importance aujourd'hui à Hollywood. Le battage est tel, avec des budgets dépassant parfois les 20 millions de dollars, qu'il pourrait se confondre avec celui précédant la sortie en salle des mêmes films.

A la fin du mois de septembre, 425 millions de DVD avaient été commercialisés en Amérique du Nord, contre 364 millions pour toute l'année 2001. Ce marché en croissance rapide apporte des recettes

d'autant plus recherchées qu'elles sont par définition peu coûteuses. La commercialisation de cassettes et de DVD représente maintenant un marché de 14 milliards de dollars par an aux Etats-Unis. Selon les estimations, à la fin de l'année, 45 millions de lecteurs de DVD auront été vendus dans le pays. La première chaîne de magasins vidéo du pays, Blockbuster, une filiale de Viacom, a décidé de dépenser des dizaines de millions de dollars pour réaménager ses 4 400 magasins et accorder une place de choix dans ses rayons aux DVD. Ils représentent déjà 20 % de son chiffre d'affaires, 50 % dans quelques années.

« Le possesseur d'un lecteur de DVD achète en moyenne 16 films par an, trois à quatre fois plus que celui ayant un magnétoscope. Au fur et à mesure du passage au numérique, les ventes explosent », explique Matt Lasorsa, vice-président de New Line Home Entertainment. Les studios et les distributeurs y trouvent leur compte : les marges sont supérieures à 10 dollars par unité, et les DVD sont bien moins chers à fabriquer que les cassettes. Le DVD est aussi une bénédiction pour l'industrie électronique, notamment les fabricants de téléviseurs et d'écrans plats. « Le DVD entraîne à lui seul le marché », explique Tom Edwards, analyste de NPD Techworld. *Le processus est simple. D'abord, le consommateur achète un lecteur et des disques, et puis il veut ensuite une plus grande et une meilleure télévision, enfin, il passe un jour au Home Theater avec ses multiples canaux sonores et son écran géant. »*

Eric Leser

Les séries télévisées, œuvres à part entière

« JE SUIS convaincu que le monde de *Twin Peaks* existe toujours. Simple-ment il n'y a plus personne pour le filmer. » Cette phrase de David Lynch, quelques années après la fin de sa série mythique, ne peut que rencontrer un écho profond chez les fanatiques du genre, le seul d'une véritable originalité qu'ait suscitée la télévision dans le domaine de la fiction. C'est bien cette sensation d'un univers parallèle, d'un monde cohérent auquel le rendez-vous hebdomadaire suffit à faire accéder, que procurent les meilleures séries. Le DVD réalise le rêve, resté inavoué jusqu'alors, des amateurs : l'immersion totale. La passion pour la série fait de la fiction une alternative à la réalité au point que certaines créations naissent de cette certitude. Il en va ainsi d'*Ally McBeal*. A travers les hallucinations de l'héroïne, les fantasmes qui brouillent si souvent sa perception du réel, on lit un éloge de la richesse que l'imagination apporte à la vie.

A la télévision, le spectateur doit se discipliner pour retrouver les personnages et les lieux qu'il affectionne à intervalles réguliers. Le DVD offre ce que la télévision avait toujours interdit : un parfum d'éternité, arrachant par exemple aux angoisses de fin de saison, suscitées par

des scénaristes sadiques qui tiennent les spectateurs en haleine pour de longs mois.

Le DVD permet de mieux comprendre la mécanique de la série elle-même. A regarder une saison dans sa continuité, on saisit les intentions dramatiques des scénaristes avec plus de clarté. La huitième saison de *Friends*, tout juste parue, avait semblé faible lors de sa diffusion au regard du vent de folie des premières années. La revoir d'un seul mouvement rend plus sensible à son parfum de mélancolie.

Quant aux *Sopranos*, on ne se lasse pas d'admirer leur perfection narrative et visuelle. On s'absorbe avec délices dans la vie d'Américain typique de Tony, à la tête officiellement d'une compagnie de ramassage d'ordures, mais en vérité de la mafia italo-américaine du New Jersey. Tony est sans doute le personnage le plus corrosif de la fiction aujourd'hui. Que cette histoire puisse être racontée de façon elliptique, à une allure méditative, confirme que la télévision offre aujourd'hui aux créateurs américains un véritable espace de liberté. Le DVD permet donc de rendre aux séries le statut d'œuvres à part entière.

Florence Colombani

Un coffret pour revoir et mieux voir Rivette

« A PAS de loup, à pas de loup », la séduction et le théâtre, les énigmes et les songes, les crimes et les amours entraînent hommes et femmes, personnages et spectateurs, dans une farandole joyeuse et mystérieuse. C'est le cinéma de Jacques Rivette, metteur en scène éclairé. Eclairé par la générosité du regard qu'il porte sur les jeunes acteurs comme sur les plus grandes vedettes, éclairé par un sens de la beauté qui fait d'une scène de ménage un opéra et d'une rencontre à un coin de rue un poème. Les films de Jacques Rivette sont si riches, si débordants de confiance dans les possibilités du cinéma lorsqu'on le traite avec amour que la parution de six de ses films en un (très élégant et pratique) coffret DVD est en soi une excellente nouvelle.

L'accès à *La Bande des quatre* et à *La Belle Noiseuse* dans des versions magnifiques, restaurées pour chaque film en compagnie de son chef opérateur, est un cadeau qui ne se refuse pas. Mais, au-delà de cette réjouissante nouvelle, la rencontre du cinéma de Jacques Rivette avec le support DVD recèle davantage qu'un simple accès facilité à des œuvres de qualité.

Premier événement, le coffret contient un long métrage inédit. Il y eut bien un film de Rivette inti-

mulé *L'Amour par terre*, en 1984, ce n'était pas son film, mais une version raccourcie précipitamment, et considérablement, sous la pression des distributeurs. Le quadrille imaginaire et burlesque de Jane Birkin, Géraldine Chaplin, Jean-Pierre Kalfon et André Dussollier (avec Laszlo Szabo en diable aux pas de loup) tel que l'avait chorégraphié le cinéaste est enfin visible, dans la plénitude de ses 170 minutes.

UNE « DEUXIÈME VIE »

Une bonne nouvelle ? Sans aucun doute. Mais aussi une nouvelle problématique. On voit bien en effet comment la possibilité de cette « deuxième vie » des films ouvre la possibilité pour les producteurs et les diffuseurs de négocier avec les cinéastes des versions différentes, adaptées aux divers usages d'un commerce désormais très différencié par les publics visés et les modes de diffusion.

On peut désormais proposer à un auteur de réaliser son œuvre comme il l'entend « pour le DVD » mais de livrer une version dont la durée permet une meilleure rentabilisation en salle, et éventuellement encore une autre pour les diffusions à la télévision – le modèle peut se décliner à l'infini, jusqu'à diluer la notion même d'œuvre, avec des conséquences

imprévisibles quant au statut des cinéastes, de leurs droits matériels aussi bien que de leur droit moral.

Ce n'est pas un hasard si le cinéma de Rivette suscite les questions les plus actuelles et les plus ouvertes au moment où il est confronté aux nouveaux modes de diffusion. Sa modernité, ludique et polémique, travaille de l'intérieur les formes du cinéma, les radicalise de multiples manières, qui soudain sont amplifiées ou défiées par le DVD. Comme le rappelle le long entretien avec le cinéaste qui constitue l'un des bonus réunis sur un disque distinct, de nombreux films de Jacques Rivette ont déjà fait l'objet de plusieurs versions, chacun d'eux connaissant un destin différent.

Un autre avantage est de pouvoir revoir des films mal vus (au double sens de l'expression) au moment de leur sortie – un sort regrettable, mais finalement logique pour des œuvres aussi audacieuses, en avance. Ainsi le très singulier *Hurlvent* : invisible en salle, jamais montré à la télévision, il n'aurait pas non plus été édité en vidéo. La vocation à l'exhaustivité du DVD de qualité, dont les quelques éditeurs ont tous les yeux fixés sur le modèle de *La Pléiade* (on fait pire comme référence), justifie la possibilité

offerte de retrouver ce film enfoui.

On y découvre une verdeur sèche, une vitalité portée par les – alors très jeunes – Fabienne Babe et Lucas Belvaux, magiques, qui justifient sans aucun doute ces retrouvailles, au-delà de toute collectionnisme. De même, l'invention libre et le sens des corps trouvent une deuxième chance avec l'audacieux *Haut/bas/fragile*, et les beautés plus sombres de *Secret défense* imposent leur puissance, laissant perplexe sur l'indifférence polie qui avait accueilli le film en 1997. Avec le triple avantage de réparer une injustice à l'encontre d'une œuvre, de permettre de mieux comprendre la complexité de la trajectoire d'un grand cinéaste, et d'offrir des bonheurs inattendus de nouveaux spectateurs.

Jean-Michel Frodon

Coffret Jacques Rivette, 8 DVD : *L'Amour par terre* ; *La Belle Noiseuse* ; *Haut/bas/fragile* ; *Hurlvent* ; *La Bande des quatre* et *Secret défense*. Entretien inédit avec Jacques Rivette par Frédéric Bonnaud (60 mn). Court métrage, *Une aventure de Cinéma* (20 minutes). Histoires de scénarios par P. Bonitzer, C. Laurent, E. Cuau, N. Richard, M. Denicourt, L. Côte. Arte Vidéo. Durée totale : 21 h 30.

PIERCE BROSNAN

MEURS UN AUTRE JOUR

ACTUELLEMENT

CLUB INTERPRET

TBS STAR

M7 MUSIC only!

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 2002

“Un film comme il est devenu exceptionnel d'en rencontrer sur les écrans.”

Le Monde

“...Une réflexion magnifique sur la liberté et la révolte.”

Télérama

“Un grand film... d'une finesse et d'une beauté plastique à la hauteur du sujet.”

La Croix

“Humour païen et credo familial viennent compléter ce chef-d'œuvre.”

Lyon Capitale

“Beau... Hors normes, ce qui devient rare !”

Les Echos

“C'est sacrément beau.”

Libération

“Le charme de Sergio Castellitto emmène... au paradis des films intimistes.”

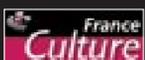
*** Parisien

FILMALBATROS et RAI CINEMA
présententSERGIO
CASTELLITTOLE SOURIRE
DE MA MÈREUn film de
MARCO BELLOCCHIO

www.ocean-films.com



ACTUELLEMENT



ARTS • Deux expositions organisées dans le Nord, à Villeneuve-d'Ascq et à Tourcoing, avec le concours du Centre national de la photographie, décryptent les liens entre le visuel et l'écrit

L'image et le texte font corps pour donner sens à l'art contemporain

VILLENEUVE-D'ASCQ
et TOURCOING (Nord)
de notre envoyée spéciale

Le Musée d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq et l'école-atelier du Fresnoy se sont associés au Centre national de la photographie (CNP) pour traiter en grand un thème riche et compliqué : celui du rapport entre l'image et le texte dans l'art contemporain. Régis Durand, directeur du CNP, qui en a eu l'idée, avait tous les arguments pour justifier son projet d'exposition géographiquement et conceptuellement éclatée : Internet et ses croisements permanents d'images d'un côté, Roland Barthes de l'autre. « Mais la photographie n'est ni... une peinture, ni... une photographie ; elle est un texte, c'est-à-dire une méditation complexe, extrêmement complexe, sur le sens. » C'est avec ce texte de Barthes qu'il présentait un choix de travaux photographiques au CNP.

Le propos tourne plutôt autour de créations d'aujourd'hui de vidéastes et de photographes. Mais il n'exclut pas un bout de chemin dans l'art contemporain des années 1960 et 1970, du côté du pop art d'abord, puis de l'art conceptuel. Présenté au Fresnoy, le film *Broadway by Light* (1958) de William Klein, qui livre l'écran aux enseignes lumineuses de Times Square, est sans doute la plus brillante illustration de ces jeux de lettres tirées d'images de la rue dont les artistes, photographes et plasticiens se sont plu il y a quarante ans et plus, et se plaisent encore, à défaire ou transformer les messages. Les prestations d'On Kawara, de Joseph Kosuth ou du groupe Art and Language, exposées à Villeneuve-

Images du film
« Broadway
by light »,
de William
Klein (1958),
présenté au
Studio national
des arts du
Fresnoy.



Des textes qui n'expliquent pas, mais troublent et enrichissent les images, des lettres et des mots qui font corps, deviennent formes et rendent l'image anecdotique et bavard... L'accumulation des propositions finit plus ou moins dans la confusion ici et là. Mais ça ne fait rien, on s'y plaît, confronté que l'on peut être à quelque ensemble de photographies documentées qui échappent quand même au reportage. Ou à de grands détournements de slogans politiques et (ou) publicitaires, au profit d'autres causes : Martha Rosler reprend le principe du photomontage à base d'illustrations de magazines de mode féminine ; Barbara Kruger, à Villeneuve-d'Ascq, plonge le visiteur dans une salle couverte – sol, mur et plafond – d'images de violences et de slogans condamnant le racisme, prônant la tolérance.

Au Fresnoy, on peut aussi marcher sur les mots avec Charles Sandison, dont l'installation *Océan* est faite d'une projection au sol de mots lumineux, choisis parmi ceux qui sont à la base de la vie : *female, children, father, food*, etc.

Geneviève Breerette

« Sans commune mesure », Musée d'art moderne Lille-Métropole, 1, allée du Musée, Villeneuve-d'Ascq (59). Tél. : 03-30-19-68-68. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 janvier 2003. Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains, 22, rue du Fresnoy, Tourcoing (59). Du lundi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Dimanche, de 15 heures à 19 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 1^{er} décembre.

MUSIQUE • Un discours militant de Christoph Eschenbach et le beau duo des frères Capuçon au TCE

Rentrée vigoureuse pour l'Orchestre de Paris

C'EST après avoir musicalement sonné l'alarme en attaquant sans crier gare une impétueuse mini-ouverture de *Carmen*, véritable manifeste de révolte et de résistance, que le directeur musical de l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach, a posé sa baguette, saisi un micro et s'est tourné vers le public. « Aidez-nous ! a-t-il demandé, aidez-nous dans notre effort légitime, urgent et nécessaire de persuader nos tutelles de construire un nouvel auditorium pour vous, pour nous et pour Paris. » Des applaudissements fournis ont salué la musique, le discours et la mise à disposition, dans le hall du Théâtre des Champs-Élysées, de formulaires de pétition destinés au président de la République, Jacques Chirac.

Christoph Eschenbach a ensuite souligné la position invraisemblable de sa formation sans domicile fixe : « Tous les orchestres portant les noms de leur capitale ont des locaux qui leur sont propres. Que ce soit le Concertgebouw à Amsterdam, les Berliner Philharmoniker à la Philharmonie de Berlin, la Philharmonie de Vienne au Musikverein, l'Orchestre de New York à Carnegie Hall... Porter le nom de Paris et n'avoir pas un toit sur la tête, c'est triste. »

Depuis l'annulation des concerts des 6 et 7 novembre à la Cité de la musique, faute de salle de répétition décente, c'est le premier programme donné par Christoph Eschenbach avec son orchestre. L'ouverture de *Ruslan i Lyudmila* de Glinka, d'une élégance ascétique, tout en nerfs et tendons, électrisera tout autant qu'elle permettra de rentrer dans le concert proprement dit. C'est heureux car le « Double » de Brahms, annoncé en remplacement de Gil Shaham et du *Concerto pour violon* de Korngold initialement prévu, est très attendu.

DES CONTOURS EXPRESSIFS INOUÏS

Une première à Paris, que ce *Concerto pour violon et violoncelle* avec les frères Renaud et Gautier Capuçon. Le grand public aime et connaît bien Renaud, l'aimé blond, et violoniste, qui vient de faire des débuts triomphants à la Philharmonie de Berlin dans ledit *Concerto* de Korngold sous la direction de Bernard Haitink les 15, 16 et 17 novembre. Le jeune Gautier, quant à lui, brun et tout aussi talentueux violoncelliste, n'est encore très apprécié que par les professionnels.

Voilà qui va sûrement changer. Les deux frères

rivalisent de générosité, de raffinement, de poésie et d'audace, donnant aux phrases et aux couleurs brahmsiens des contours expressifs inouïs, avec un sens architectonique mêlant clarté, rigueur et esprit rhapsodique – dans la belle confraternité du duo concertant. Une 5^e *Symphonie* de Beethoven, menée comme à la guerre par Christoph Eschenbach, viendra clore ce concert de haute tenue, témoignant de l'excellente santé musicale de l'Orchestre de Paris.

Marie-Aude Roux

Ouverture de *Ruslan i Lyudmila* de Glinka, *Concerto pour violon et violoncelle en la mineur op. 102* de Brahms, *Symphonie n° 5 en ut mineur op. 67* de Beethoven. Avec Renaud Capuçon (violon) et Gautier Capuçon (violoncelle), l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach (direction).

Théâtre des Champs-Élysées, le 20 novembre. Prochain concert : Chostakovitch, Ravel et Schubert, avec Renaud Capuçon (violon), Gautier Capuçon (violoncelle) et Frank Braley (piano), au Théâtre des Champs-Élysées, le 10 décembre, à 20 heures. Tél. : 01-48-20-91-22. De 5 € à 55 €.

SOUL • Au Zénith de Paris, le « Genius » bâtit un édifice musical blues, swing, spiritual, country, jazz...

Ray Charles en concert ou le génie de l'âme

RAY CHARLES au Zénith, voilà qui est peu habituel : à Paris, où il s'est produit pour la première fois en 1960, le « Genius » nous avait habitués à des salles plus cosy, au velours sur fauteuil. Finalement, il se trouve bien dans cette salle plutôt rock n'roll, où l'ambiance n'est ni aux chichis ni aux smokings, si bien que les musiciens de l'orchestre peuvent montrer les leurs comme il convient. Ça prend du temps, avec le retard habituel, plus la mise en ordre des partitions (un rituel comique), l'alignement des cuivres, un petit essai de batterie, il est neuf heures du soir bien sonnées quand le premier des élus du Ray Charles Orchestra se présente devant le micro, le saxophone sur la couture du pantalon.

Un tour de rodage, des rires habituellement provoqués dans un mélange de maladresse et d'art consommé, trois titres d'enfer : ordre et dis-

cipline sont les mamelles de la fierté noire (et blanche, l'orchestre est mélangé), les virages démocratiques se prendront en cours de route. Les garçons abattent un beau travail de swing emporté. Plus tard, arrivent les filles en file stricte, robes noires à col crème, les sublimes Raelettes, cinq voix à filer des complexes à Beyoncé (la chef des Destiny's Child). C'est beau un chant de Raelettes, c'est pur, aérien, fort, drôle. Cinq Raelettes qui jouent du tambourin sur *What'd I Say*, c'est unique mais c'est déjà la fin, il est 22 h 30.

Entre-temps, Ray Charles est entré en scène, veste d'or, lunettes noires, rire large, buste en arrière. L'orchestre, Ray Charles, les Raelettes : cet ordonnance précis bâtit une représentation idéale des musiques américaines noires. Pas de Raelettes sans Ray, pas d'orchestre sans Charles. Il a beau

chanter à l'économie, il est le grand architecte d'un édifice singulier, avec le blues, le swing, les spirituels et la country pour piliers et le jazz pour modèle de style.

A 72 ans, la voix n'est pas intacte, mais typée, toujours. Elle sert des classiques – *Georgia On My Mind*, évidemment, *I Can't Stop Loving You*, *What'd I Say*, dont il vient de publier une nouvelle version passablement édulcorée, à l'origine à usage publicitaire (au Japon), et se passant des tambourins des Raelettes. Il a d'ailleurs retenu pour la scène (deux cent cinquante concerts par an environ) un petit échantillon de ses nouvelles chansons éditées dans l'album sorti début novembre *Thanks For Bringing Love Around Again* (XIII Bis Records) dont la lascive et cuirvée *How Do You Feel The Morning After*.

Parallèlement, arrive sur le mar-

ché *Sings For America*, une compilation qui commence par *America The Beautiful* et où figurent *Imagine*, de John Lennon, chanson destinée à combattre les pouvoirs totalitaires et l'hégémonie de la pensée, qui fut interdite d'antenne sur certains réseaux américains juste après les attentats du 11 septembre 2001, avant de devenir l'un des fanions de l'Amérique blessée de George W. Bush. Du prêchi-prêcha ? Ah, non ! Ray Charles peut chanter *God Bless America* en situation d'urgence, mais au Zénith, à Paris, il a ses gars, ses filles, sa passion, son public, son rayonnement.

Véronique Mortaigne

Ray Charles, The Raelettes et The Ray Charles Orchestra, au Zénith de Paris le 21 novembre. Prochain concert : le 29, Halle Tony Garnier à Lyon.

Musique Sons d'Afghanistan envers et contre tout



PARIS-RÉGION PARISIENNE Formé à Genève, en 1995, avec le soutien des Ateliers d'ethnomusicologie de la ville, l'Ensemble Kaboul s'est donné pour mission de maintenir vivace la musique traditionnelle afghane, classique et populaire. Immense entreprise quand on sait que la lutte contre l'invasisseur russe, la guerre civile, la dictature des talibans, ont réduit à néant en quelques années des siècles de la culture musicale du pays. Quand on sait aussi qu'il y a peu le chant des oiseaux était considéré comme suspect par les fanatiques... Alors, la musique ! Codirigé par Hossein Arman, chanteur et joueur d'armonia (harmonium à soufflet à main et clavier de trois octaves), et son fils Khaled Arman, qui joue du rubab, luth à cinq cordes principales doté d'une douzaine de cordes en résonance, l'Ensemble Kaboul s'est

organisé durant le festival des Belles Nuits du ramadan, le percussionniste aura à plusieurs reprises toute latitude pour montrer sa virtuosité musicienne. Des Etats-Unis vient Paul Grant, musicologue et joueur de santur, instrument à cordes frappées semblable au cymbalum. Enfin, Osman Arman, un cousin, joue de plusieurs flûtes tula. Il y a, dans l'interprétation de l'Ensemble Kaboul, une vigueur, une force joyeuse qui transportent. Le répertoire puise dans la mémoire de ce qui était joué dans les maisons de thé, dans les villages, voyage à la frontière avec l'Iran, ramène de Kaboul le rag classique, emprunte au folklore mahalee. Avec toujours cet étonnant passage entre les expressions codifiées et les parties improvisées. A cette part instrumentale, l'Ensemble Kaboul ajoute une part chantée. Ustad Mahwash entre

constitué difficilement. « La plupart des musiciens sont en exil comme nous », explique Khaled Arman, peu avant de monter sur la scène du Café de la danse, à Paris, jeudi 21 novembre. Les airs, les rythmes, les mélodies sont dans la tête mais se perdent parce que les instruments ont été cachés, détruits, qu'on a cessé de les pratiquer. » A Londres, l'Ensemble Kaboul naissant s'est adressé au joueur de tambour zirbaghali Yusuf Mahmood. A ce concert,

alors en scène. Petite dame ronde et souriante, elle a été, à partir de la fin des années 1960, une immense vedette, grâce à la radio. Dans la salle, des membres de la communauté afghane l'acclament. Son talent, sa maîtrise vocale lui ont permis d'acquiescer, en 1977, le titre de maître (ustad), et de transmettre à son tour en un long apprentissage de plusieurs années. Non plus à Kaboul mais à San Francisco, où elle vit depuis la fin des années 1980. Sa voix de jeune fille envoûtée. Ses gestes doux accompagnent les paroles d'amoureuse transie ou de malheureuse abandonnée. « Ce sont des chants d'amour », explique l'une des spectatrices, cela ne finit jamais bien. » Pour le moment, ni les musiciens de l'Ensemble Kaboul ni Ustad Mahwash n'envisagent de rentrer chez eux. « Il y a encore dans ce gouvernement des gens qui pensent qu'une femme ne doit pas chanter », dit l'un des artistes.

Sylvain Siclier

Prochain concert de l'Ensemble Kaboul et d'Ustad Mahwash à l'Espace Jacques-Prévert de Savigny-le-Temple (77). Tél. : 01-64-10-55-10. Le 24, à 17 heures. De 12,5 € à 15 €

Dernières soirées des Belles Nuits du ramadan au Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. Iness Mezel, musique kabyle, le 22, à 19h30 ; Abdelkader Chaou soïrée chaabi, le 23, à 19 h 30. De 15 € à 20 €
La formation d'Abdol Rachid Machinaï (joueur de sarangui, luth à 17 cordes) au Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77. Le 30, à 17 heures. De 11 € à 15 €. Photo : Ustad Mahwash et l'ensemble Kaboul. D.R.

Cirque

LYON

Le Cirque Lili

Belle et judicieuse opération que cette invitation lancée au jongleur Jérôme Thomas à planter son chapiteau devant la Maison de la danse de Lyon. Il faut dire que cet artiste d'exception, dont les spectacles entièrement bâtis sur la jonglerie ont révolutionné les arts de la piste, entretient avec ses balles un dialogue d'une intensité et d'une invention saisissantes. Dans *Le Cirque Lili*, il se tient en solo à la lisière d'un monde mouvant où le corps et l'accessoire créent un pas de deux d'une subtilité intelligence chorégraphique. Pour l'accompagner dans cet exploit, l'accordéoniste Jean-François Baëz et le saxophoniste Jean-Charles Richard.

Maison de la Danse, 8, avenue Jean-Mermoz, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-78-18-00. Jusqu'au 1^{er} décembre. De 16 à 18 euros.

Conte

PARIS

J'ai pas fermé l'œil de la nuit

Enchanteur malin, caustique et poétique, Jaulin excelle dans l'art et la manière de raconter des histoires qui aspirent l'imaginaire. Celles de sa dernière création, *J'ai pas fermé l'œil de la nuit*, réveillent sans vergogne les gisants d'un cimetière, mettent en lambeaux mystères et tabous de la mort. Conçu à partir d'un travail de collectage, c'est un spectacle surréaliste, lyrique, fôcôcièrement drôle, sans un seul

malentendu macabre. Un devoir d'insolence rondement mené.

Théâtre international de langue française, parc de La Villette (derrière la Grande Halle), Paris-19^e, M^o Porte-de-Pantlin. Tél. : 08-92-68-36-22. Jusqu'au 28 décembre, du mardi au samedi, à 20 h 30. 20 € et 23 €.

Danse

ILE-DE-FRANCE

« Iles de danses »

Le 8 novembre a débuté la manifestation « Iles de danses », qui, jusqu'au 18 décembre, irrigue 40 théâtres de banlieue et donne ainsi à de nouveaux publics la possibilité de voir, là où ils vivent, les grandes tendances et les travaux les plus pointus. Cette édition met l'accent sur

l'international, la confrontation des styles et des points de vue, selon le vœu de Jérôme Franc. Si Maguy Marin, à juste titre, en est la marraine déclarée par l'ampleur d'une œuvre à chaque création remise en question, si la Belge Michèle Anne De Mey n'est plus du tout une inconnue, ni Georges Appaix, il y aura des découvertes à faire avec Bud Blumenthal, Fernando Martin, Sol Pico, Michel Schweizer, Brigitte Seth/Roser Montllo Guberna, le trio Metzger/Zimmermann/Perrot. Dominique Rebaud, Martine Pisani, Heddy Maalem sont également de la partie. Les compagnies tournent d'un théâtre à un autre, donc il faut surveiller les programmes avec attention.

Ile-de-France opéra et ballet, 1 bis, passage Duhesme, Paris-18^e. M^o Simplon. Tél. : 01-55-79-09-09. Jusqu'au 18 décembre. Horaires et tarifs selon les théâtres.

Sélection disques musiques du monde

FITIFIN

Siran

Troisième volet du projet Frikiyiwa, mis en place en Afrique par le musicien électronique Frédéric Galliano, cet album présente Fitifin, chanteur et joueur de kamélé n'goni (harpe-

luth qui occupe une place importante dans la musique malienne). Doublé à la guitare par N'Gou Bagayoko, le Malien ordonne sept thèmes autour d'une colonne en spirales rythmiques et en circonvolutions mélodiques, en quoi le DJ retrouve une partie de son jeu de construction. Mais, très présent aux machi-

nes dans le projet qui l'allie aux Africains Divas sur F Communications, label électronique, Frédéric Galliano est ici un témoin, ingénieur de l'enregistrement, qui met discrètement la main à la patte – un écho, une légère boucle. L'attention extrême qu'il porte à ce chant démultiplié, traditionnel en diable, à ces égrainements de cordes sensibles, est perceptible tout au long de ces 47 minutes de dépaysement à Bougouni. La musique prend encore le maquis, c'est heureux, et c'est la devise du label Frikiyiwa. – V. Mo.

1 CD Frikiyiwa/Nocturne.

CYRO BAPTISTA

Beat the Donkey



Percussionniste sur-sollicité par l'ensemble de la scène new-yorkaise qui gravite avec et autour de John Zorn et par les stars du rock et de la pop (Paul Simon, Sting...), Cyro Baptista est, comme l'on dit, « un grand malade ». De musiques, de sonorités, de mouvements. Ce que confirme en éclats et en déflagrations formidables son travail avec la formation Beat the Donkey, au centre du disque du même nom. Soit, menés par Baptista, douze percussionnistes (sur beaucoup d'instruments brésiliens et d'Afrique noire) manipulateurs d'objets musicaux (dont un réfrigérateur, des journaux, diverses pièces d'acier...) et vocalistes, femmes et hommes. Avec une intelligence musicienne, Baptista emprunte et récupère-transforme pour affirmer l'inventivité sans cesse réactualisée des expressions traditionnelles afro-brésiliennes (le lien rythme/mélodie de la cuica, ici mise en jeu comme les scratches des plati-

nistes, le corps comme instrument d'origine) et leurs relations au free jazz ou au rock électrique, comme éléments clairement constitutifs et non comme pièces rapportées. Tout aussi allumée et enthousiaste que son meneur, la formation accueille des invités propagateurs d'un même élan, tel John Zorn, Marc Ribot, Jamie Saft ou Peter Scherer. Le tout sans s'en tenir à la seule approche de l'énergie mais aussi en virant dans la douceur chaloupée. – S. Si.

1 CD Tzadik/Orkhestra International.

NANA VASCONCELOS

Minha Lôa

Le percussionniste brésilien Nana Vasconcelos a joué avec tout ce que le jazz éclectique des années 1980 compte de stars – Don Cherry, Colin Walcott, Pat Metheny, Jan Garbarek, les frères Brecker, Ornette Coleman... –, a vécu à Paris, à New York, avant de repartir dans sa ville natale, Recife, lieu de cultures croisées et indigènes. C'est de Recife également qu'est originaire l'un des DJ les plus brillants du moment, DJ Dolores, que Nana Vasconcelos a appelé à la rescousse pour un remix étrange d'un titre de l'album, *Don't Rollerskates*, un hommage à Don Cherry. Nana Vasconcelos n'est pas un grand vocaliste, mais un sublime percussionniste qui joue du berimbau et des tas de choses étranges, faites de graines d'arbres tropicaux, de fruits et de racines. Et des tambours circulaires qu'utilisaient les pêcheurs, les Noirs marrons et les Indiens du Sertao. Mais il y a aussi du forró à danser, du futebol à chanter, du violon, des danses caboclô (des mélanges négro-indigènes encore) revues à la lueur de l'underground new-yorkais, enfin un catalogue d'une richesse exemplaire. – V. Mo.

1 CD Fabrica/Trama.

NOUVEAUX FILMS

Ciao « Bella Ciao »

CONSCRÉ à l'exil des militants de l'extrême gauche italienne en France, ce documentaire de Jorge Amat leur donne la parole. Paolo Persichetti par exemple, dont la récente extradition a fait scandale, ou Toni Negri, rentré en Italie en 1997 et incarcéré. Les témoignages se succèdent, rendant compte de la chronologie des événements : lutte, intellectuelle surtout, manifestations, répression, prison voire torture, et enfin l'exil. La diversité des parcours individuels fascine – de l'idéologue devenu professeur à la Sorbonne (Negri) au délinquant embrigadé par un camarade de cellule, futur auteur de romans policiers (Battisti). Ils racontent tous la même absurdité de la machine judiciaire italienne, la même douleur de ne pouvoir retrouver le pays, le même refus de l'apitoiement. Nourri par cette parole, *Ciao « Bella Ciao »* ne fournit pas les clefs politico-historiques qui permettraient de comprendre les années de plomb et laisse de côté un travail d'analyse que la gravité du sujet justifierait. Mais il parvient à communiquer un peu de l'expérience de cette génération meurtrie.

FL. C.

Documentaire français de Jorge Amat (1 h 18.)

Heaven

HEAVEN constitue un amalgame des plus étranges. C'est une production Miramax, mise en scène par le réalisateur allemand Tom Tykwer – dont le médiocre *Run Lola Run* avait créé la sensation outre-Atlantique –, supervisée par Anthony Minghella, d'après un scénario de Krzysztof Kieslowski qui voulait se lancer dans une trilogie baptisée « Ciel, Enfer, Purgatoire ». Le film ne se remet jamais de cet assemblage. Une professeur d'anglais divorcée (Cate Blanchett, impeccable comme toujours), établie à Turin, tente de tuer un trafiquant de drogue. Son plan tourne mal, et sa bombe tue quatre personnes, dont deux enfants. Interrogée par la police, elle attire l'attention d'un jeune carabinier qui tombe amoureux d'elle. La mise en scène de Tom Tykwer tire Kieslowski vers le bas. Il manque au réalisateur allemand ce mysticisme qui constituait la force des derniers films de Kieslowski.

S. Bd

Film américain de Tom Tykwer. Avec Cate Blanchett, Giovanni Ribisi. (1 h 34.)

Joue-la comme Beckham

DÈS les premiers plans, la réalisatrice Gurinder Chadha affiche ses intentions : plaire et faire sourire sans jamais rien concéder à la complexité du monde. Empruntant sa trame aux canons du film sportif – dans une banlieue pavillonnaire londonienne, une jeune fille d'origine sikh doit affronter les traditions pour donner la mesure de ses talents de footballeuse –, *Joue-la comme Beckham* s'apparente par le rythme et par l'insistance joueuse du récit au cinéma populaire indien. On peut s'en agacer ou s'en amuser : cette bonne humeur a pour mérite de sortir cette œuvre des périls qui ont fait échouer tant de films « communautaires ». La famille, les traditions sont autant de sujets d'amusement et de moquerie, plutôt que d'indignation, et la combinaison de verve comique et de dignité dont font preuve les interprètes donnent un lustre attrayant à ce film trop sacré.

Thomas Sotinel

Film britannique de Gurinder Chadha. Avec Parminder Nagra, Keira Knightley. (1 h 52.)

Nobel

UNE SEMAINE après *Aime ton père* de Jacob Berger, voici à nouveau l'histoire du voyage qui mène à Stockholm un écrivain, accompagné d'un jeune homme, pour y recevoir le prix Nobel. Ici, la filiation est spirituelle et métaphorique : Alberto (Hector Alberio), romancier, génial comme il se doit, apprend peu à peu à connaître Alessandro (Stanislas Merhar), le fils de son amour de jeunesse. Mais, de la Suisse à la Suède, le voyage est long et l'on vanterait bien aux personnages des deux films l'incomparable rapidité de l'avion. Semé de rencontres significatives et de sentences sur la vie et l'art, le film avance péniblement. Non sans ironie, c'est Alberto lui-même qui révèle ce dont Nobel manque le plus : il assure à son protégé que « seule la forme est capable d'émouvoir ».

FL. C.

Film franco-italien de Fabio Carpi. Avec Hector Alberio, Stanislas Merhar, Giovanna Mezzogiorno, Otto Tosig, Katja Riemann. (1 h 50.)

Romances de terre et d'eau

PARTIS explorer le Sertao semi-désertique du nord-est du Brésil, Jean-Pierre Duret et Andréa Santana montrent le quotidien de plusieurs journaliers sans terre qui ne sont toujours pas parvenus à faire reconnaître leurs droits. Hommes et femmes racontent leur quotidien, expliquent comment ils tentent de transmettre leur héritage et de conserver la parcelle de terre qu'ils louent pour une somme dérisoire. Le parti pris des deux réalisateurs est de laisser la parole à leurs personnages en jouant la carte de l'assemblage. Cette méthode donne par instants des résultats convaincants, comme ce formidable personnage de journaliste radiesthésiste. Mais les récits elliptiques laissent de côté les raisons de l'exclusion, l'identité de ceux qui excluent, laissant notre curiosité insatisfaite.

S. Bd

Documentaire français de Jean-Pierre Duret et Andréa Santana. (1 h 18.)

Vers la révolution en 2 CV

AVRIL 1974. Marco, un jeune Portugais émigré à Paris, apprenant le déclenchement de la « révolution des œillets », rentre à Lisbonne, accompagné d'un ami italien et d'une ex-petite amie. C'est le point de départ d'un voyage peuplé de rencontres cocasses, d'embûches pittoresques, d'interrogations existentielles minuscules. *Vers la révolution en 2 CV* fait entrer le road movie dans un monde enchanté, celui de la publicité reconnaissable à sa nostalgie naïve entretenue par l'usage pénible et complaisant de tubes de variétés de l'époque et sa psychologie de conte de fées.

J.-F. R.

Film italien de Maurizio Sciarra. Avec Andoni Gracia, Adriano Giannini. (1 h 35.)

MIDIS MUSICAUX

Lundi 25 novembre à 12h 45

Benoit Fromanger, flûte
Franck Reinecke, contrebasse
des Près, Frescobaldi, Bach, Sanhri, Raquillet, Heisig, Kagel

Mercredi 27 novembre à 12h 45

Benoit Fromanger, flûte
Gilead Mishory, piano
Olivier Nivet, piano
Sal La Rocca, contrebasse
Joël Grare, percussions
Anne Ducros, vocal
Schubert, Bernstein, Mishory, Nivet

Vendredi 29 novembre à 12h 45

Toros Can, piano
Hindemith, Crumb

CONCERT

Vendredi 29 novembre à 20h

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Gianandrea Noseda, direction
Nikolai Demidenko, piano
Medtner, Chostakovitch

Location 01 40 28 28 40 • www.chatelet-theatre.com

alice dona
 Merci beaucoup Monsieur Bécaud !

théâtre de dix heures
 du 26 novembre 2002 au 4 janvier 2003
 création lumière Jacques Rouveyrolis
 location : 01 46 06 10 17
 fraco, virgin, aucthan, gilead, olivier, agnès
 www.theatredixheures.com, www.ticketnet.fr

en partenariat avec
 MAIRIE DE PARIS

Peter Gabriel, enthousiaste multiscarte

Le chanteur britannique, ex-rock star de Genesis, pionnier de la world music, oracle optimiste des nouvelles technologies et utopiste en politique, livre un visage plus sombre dans l'album « Up »

PLAY-BOY ténébreux dans les années 1980, collectionnant tubes sophistiqués (*Games without Frontiers*, *Sledgehammer*, *Don't Give Up*) et conquêtes féminines, Peter Gabriel s'est métamorphosé en une sorte de bonze enrobé, à la barbichette poivre et sel. L'œil toujours perçant, le sourire charmeur, « plus à l'aise en quinquagénaire qu'en quadra », il assume cette allure bouddhique plus en phase avec ses activités de prophète technologique, de pionnier de la world music et de gourou humanitaire qu'avec sa vie de rock star « à temps partiel ».

Un récent clip vidéo, *The Barry Williams Show*, tourné par le comédien-réalisateur Sean Penn, montrait pourtant l'angélique Gabriel paradant en cuir noir, son bouc prenant une touche méphistophélique, comme si l'ancien chanteur de Genesis retrouvait le goût du spectacle. Pour la première fois depuis dix ans, l'Anglais multiscarte s'est en effet concentré sur ses chansons. Dans la lignée de *So* (1986) et *Us* (1992), son nouvel album, *Up* – « J'aime l'aspect graphique de ces titres à deux lettres » –, explore la face sombre d'un personnage qu'on a l'habitude de voir rayonner. Introduit par l'effrayant *Darkness*, ce disque s'attarde souvent sur les angoisses de l'homme et ses premiers pas vers la mort. « Comme beaucoup d'Anglais, admet Peter Gabriel, j'ai tendance à enfermer mes émotions. Les chansons ont une fonction cathartique. Après avoir enregistré des chansons, je me sens mieux dans ma vie et mes autres projets. »

La musique reste le rouage central du moteur Gabriel. « Pour les gens de ma génération, la musique est encore capable de véhiculer des idées et de l'information. » Dès leurs débuts, en 1967, au sein de Genesis, lui et ses camarades londoniens envisagent – non sans emphase – le rock avec une ambition conceptuelle et progressiste. Ces jeunes gens de bonne famille poursuivront un temps leurs études avant de se consacrer à leur carrière. « A 17 ans, j'avais déjà l'esprit ouvert, se souvient Gabriel, mais je n'aurais jamais pensé pouvoir m'impliquer dans autant de choses. La musique m'a permis d'accéder à tout le reste. »

Rien, pour l'instant, n'indique que le chanteur ait à freiner sa boulimie de projets. *Up* avait été retardé par des musiques de film (*Long Way Home*, b.o. de *The Rabbit Proof Fence*) et la création d'un spectacle pharaonique, *OVO*, pour le Millennium Dome de Londres. La nouvelle tournée n'a pas encore commencé qu'il se passionne déjà pour un show multimédia, *Zulu Time*, auquel le styliste et metteur en scène canadien

BIOGRAPHIE

► 1950

Naissance à Londres.

► 1967

Création du groupe Genesis, avec Tony Banks, Phil Collins et Michael Rutherford, qu'il quittera en 1975.

► 1977

Premier album solo, « Peter Gabriel ».

► 1989

Création du label Real World.

► 2002

Album « Up ».

Robert Lepage lui a demandé de collaborer.

Son nom ouvre beaucoup de portes et ses coups de cœur n'ont pas de limites. Dans l'ordinateur portable qu'il ne quitte jamais, l'auteur de *Shock the Monkey* propose de consulter des documents consacrés aux singes bonobos. « Je me suis passionné pour les symboles graphiques. Je savais qu'en Géorgie, un laboratoire s'occupait d'expériences linguistiques avec des singes très doués pour décrypter ces signes. Je leur ai proposé de mener ensemble des expériences musicales. J'y suis déjà allé cinq fois. J'y retournerai dès que ce cirque commercial sera terminé. »

DES INTUITIONS VISIONNAIRES

Le moraliste n'est jamais loin du voyageur. « Si, sur une autre planète, nous rencontrons deux espèces qui partagent les mêmes gènes à 98 %, nous penserions qu'elles ont probablement les mêmes capacités mentales. Sur terre, nous considérons que les uns – les hommes – ont des capacités éblouissantes et que les autres – les singes – sont des primates ignorants. Ceci est un exemple de notre arrogance, pas de notre intelligence. »

Peter Gabriel pourrait n'être qu'un rocker intello, touche-à-tout mais productif en rien. Les années ont prouvé ce que ses intuitions avaient de visionnaire. Pionnier du

sampling dès la fin des années 1970, anticipant l'impact des découvertes technologiques à travers ses vidéos, son studio d'enregistrement, son utilisation d'Internet et du multimédia, ce globe-trotteur a aussi été un des premiers à promouvoir les musiques du monde en créant un festival, le Womad (World of Music Arts and Dance), et un label discographique, Real World (Nusrat Fateh Ali Khan, Geoffrey Oryema, Sheila Chandra) militant pour l'éclatement des frontières. « L'idée fondamentale de Real World était que quels que soient le pays, la couleur de peau ou la langue, un artiste de talent ait une chance d'être entendu. »

Pour un peu, on consulterait le musicien comme un oracle : « Dans un monde noyé par l'information, prédit-il, je crois que le filtrage sera essentiel. A la manière d'un ami connaissant vos goûts, des logiciels de plus en plus affinés feront le tri dans les masses de données pour satisfaire vos envies de loisirs, de culture, d'éducation. » L'avenir de l'industrie du disque ? « Une grande partie des disques achetés aujourd'hui, ceux pour lesquels le public n'a qu'un intérêt de passage, seront téléchargés. Par contre, les gens seront sûrement prêts à investir plus d'argent pour acquérir la musique à laquelle ils tiennent vraiment. Ces "disques" pourront prendre des formes diver-

ses : sculpture, poupée... J'avais commencé de travailler là-dessus avec Stark. »

Les avancées technologiques pour lesquelles s'enthousiasme Gabriel cachent souvent un effet pervers. On imagine comment le marketing pourra détourner le principe de filtrage pour optimiser la consommation. En 1998, le vieux militant d'Amnesty International a créé une fondation, Witness, destinée à fournir des archives filmées des atteintes aux droits de l'homme, sans craindre la manipulation toujours plus grande des images.

En politique non plus, le chanteur ne recule devant aucun rêve. « Les Nations unies sont trop inféodées aux gouvernements. Ces notions de frontières sont caduques. J'ai l'espoir qu'un jour un comité de sages élu à l'échelle mondiale puisse réfléchir à long terme et disposer d'un pouvoir moral. J'en ai parlé à Mandela. » Revient en tête l'image d'un Peter Gabriel en gilet afghan, jetant sur scène des pétales de roses au début des années 1970. « J'ai un côté vieux hippie idéaliste, s'amuse l'artiste-entrepreneur. Dans un monde aussi cynique, il est facile d'abandonner, je préfère garder une part d'innocence. Si les pessimistes ont plus les pieds sur terre, les optimistes font avancer le monde. »

Stéphane Davet



DENIS ROUVRE

LES GENS DU MONDE

■ L'architecte Paul Andreu a annoncé jeudi 21 novembre son départ, à compter du 30, d'Aéroports de Paris (ADP) au cours d'une conférence de presse donnée à Roissy-Charles-de-Gaulle. Il a précisé qu'il poursuivrait ses activités en Chine, où l'architecte du futur opéra de Pékin envisage de créer une « petite unité nerveuse ». Paul Andreu avait été nommé en 1969 par ADP architecte en chef puis directeur de l'architecture et de l'ingénierie. Il a élaboré de nombreux projets aéroportuaires dont Roissy, Nice (extension du terminal 2), l'aéroport international de Dubaï (extension du terminal 3), de Shanghai Pudong, d'Abou Dhabi (module 2).

■ Mise aux enchères sur le site Internet eBay, une maison dans laquelle a vécu le rappeur blanc Eminem a dépassé le million de dollars, vingt-trois jours avant la clôture de la vente. La petite bâtisse de trois chambres, située à Warren, dans la banlieue de Detroit (Michigan), avait été estimée à 91 000 dollars, selon le journal *Detroit Free Press*. Todd Nelson, oncle en mal d'argent du chanteur, l'avait cédée il y a quelque temps pour 45 000 dollars à un agent immobilier, ce qui avait provoqué la colère de son neveu, furieux d'apprendre que la maison achetée en 1952 par son arrière-grand-mère, et où il avait habité enfant, n'appartenait plus à la famille. Eminem remporte actuellement un grand succès aux Etats-Unis comme acteur avec le film autobiographique *8 Mile*.

■ Le Brésil sera l'invité d'honneur de la soirée d'ouverture du 37^e Midem (Marché international du disque et de l'édition musicale), qui se tiendra à Cannes du 19 au 23 janvier 2003. Le programme sera proposé par l'association Brazilian Music & Arts (BMA), qui regroupe producteurs indépendants et distributeurs. Par le passé, plusieurs artistes brésiliens ont vu leur carrière décoller en Europe après un passage au Midem, dont Elis Regina (1968), Jorge Ben (1969 et 1975) et Gilberto Gil (1973 et 1975). Le Midem sera précédé le 18 janvier du Midem Net.

■ Le troisième prix Baobab de l'album jeunesse, décerné par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil avec *Le Monde*, récompense Régis Lejonc et Martin Jarrie pour *Au Bout du compte* (Éditions du Rouergue). Créé en 2000 pour saluer l'audace et la créativité dans le livre illustré, le Baobab était présidé cette année par l'écrivain Christophe Honoré. Le jury, composé de dix membres (comédiens, bibliothécaires, cinéastes...), s'est élargi à trois libraires, avec l'appui du Syndicat de la librairie française. Le prix Baobab sera remis lors de l'inauguration du Salon, mercredi 27 novembre. Il est doté de 7 600 euros.

DOMINIQUE DHOMBRES

Tournante à la télé

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN était l'invité, jeudi soir sur France 2, de l'émission « Cent minutes pour convaincre ». Il a été remplacé au pied levé par Maigret. Il vaut mieux en rire qu'en pleurer. Après tout, le commissaire divisionnaire a autant de bouteille que l'ancien ministre socialiste de l'économie et des finances. Mais la grève à France Télévisions a des effets pervers. M. Strauss-Kahn était le premier homme politique de l'opposition à pouvoir s'exprimer aussi longuement, sur France 2, dans le cadre très élaboré de cette émission, après MM. Raffarin, Mattei et Sarkozy. Les grévistes sont donc parvenus à le faire taire, provisoirement. Peut-être n'aiment-ils pas les idées de M. Strauss-Kahn ? Peut-être lui préfèrent-ils des gens plus radicaux qui parlent encore un langage de lutte des classes, ou je ne sais quoi de plus fort encore ? Peut-être enfin n'en ont-ils strictement rien à cirer. Ils font grève, un point c'est tout, et que le service public, Olivier Mazerolle et tout le tremblement trouvent une solution à leur place ! C'est probablement cette dernière hypothèse, affligeante, qui est la bonne. Quelques explications sont

nécessaires. La direction de France 2 a décidé de reporter à une date ultérieure l'émission prévue avec M. Strauss-Kahn et de passer un excellent Maigret, fidèle à Simenon, où Bruno Cremer est aux prises avec un sale bourgeois armateur et assassin. Ceux qui ont vu *Maigret et le port des brumes* savent de quoi il s'agit. Les autres auront oublié l'identité de l'assassin lorsque France 2 rediffusera cet épisode, un des meilleurs de la série, qui date de 1995, et qui s'est bonifié en sept ans.

C'est vrai que Strauss-Kahn agace les gauchistes non repentis du PS et d'ailleurs. Il est un peu corulent, il a de l'abattage, du métier, et il a plutôt réussi, jusqu'ici, ce qu'il a entrepris. C'est d'autant plus énervant qu'il a une jolie femme, laquelle est journaliste. Il aggrave encore son cas en étant un des recours possibles, au Parti socialiste, si François Hollande ne fait pas l'affaire. Mais, tout simplement, les grévistes veulent qu'on parle de leur mouvement, commencé le 12 novembre. Ils font, à leur façon, comme les inspecteurs du permis de conduire, les agriculteurs, les routiers et, bientôt les enseignants. Ce n'est plus un automne, c'est une tournante !

TÉLÉVISION

Jouer à se faire peur

Une maison qui fait disparaître les enfants ; des mensonges qui se transforment en réalité ; une poupée qui devient une vraie petite fille ; une paire de lunettes qui révèle ce que les gens sont vraiment... Ancrés dans le fantastique, les scénarios de la série pour ados « Aux portes du cauchemar », diffusée tous les samedis matin dans « KD2A », n'ont pas pour but de traumatiser les jeunes téléspectateurs. Juste de leur permettre de jouer à se faire peur. Tirée des romans de l'Américain R. L. Stine (édités en France chez Pocket Junior), auteur des fameux « Chair de poule », une collection de petits livres de fiction qui fit fureur auprès des collégiens à la fin des années 1990 et donna lieu à un feuilleton télévisé à succès, cette série utilise les mêmes ressorts. Chaque intrigue met en scène des adolescents ordinaires auxquels les jeunes téléspectateurs peuvent s'identifier. Et un fait a priori anodin fait basculer les situations les plus banales en aventures cauchemardesques. Mais à la différence de « Chair de poule », « Aux portes du cauchemar » – dont le logo s'inscrit en lettres rouges sang sur l'écran, accompagnées d'une clé en forme de tête de mort – n'a pas besoin de convoquer vampires et loups garous pour faire monter l'angoisse. Une série gentiment effrayante, à déconseiller toutefois aux moins de dix ans et aux enfants facilement impressionnables. – S. Ke.

« Aux portes du cauchemar », samedi 23 novembre, 11 h 10, France 2.

RADIO

SAMEDI 23 NOVEMBRE

► **Spécial élections autrichiennes**
France-Info
En direct de Vienne à l'occasion des élections législatives en Autriche.
► **Rendez-vous du soir : Arthur Honegger**
20 heures, *Radio Classique*
Longtemps considéré comme le

musicien le plus important du groupe des Six, Arthur Honegger (1892-1955) pouvait revendiquer, comme Suisse allemande, de s'inscrire dans la tradition germanique de Bach et Beethoven, jusqu'à Wagner, Strauss et Reger. Parmi les œuvres diffusées, *Pastorale d'été*, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, et *Symphonie n° 5 Di Tre Re*, par l'Orchestre philharmonique de la radio bavaroise.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

► **+ clair**
12 h 40, Canal+
L'actualité des médias, observée par Daphné Roulier. Invitée du jour, la présentatrice de « C'est mon choix » (France 3), Evelynne Thomas.
► **Reportages**
13 h 25, TF1
Un reportage de Sandrine Lucchini, *Mon enfant est homosexuel*. La réalisatrice a rencontré des parents qui témoignent de la manière avec laquelle ils ont réagi en apprenant que leur enfant était homosexuel.
► **Savoir plus santé**
13 h 50, France 2

Annoncée comme l'un des principaux chantiers de Jacques Chirac, la lutte contre le cancer est le sujet du magazine médical de France 2. Les responsables ont choisi une approche optimiste, en mettant en avant les cancers que l'on guérit.

► **Témoins du Goulag**
21 heures, *Histoire*
Ils ont passé quinze, vingt-cinq voire plus de quarante ans de leur vie dans les camps et les prisons du stalinisme. Ces cinq témoins qui ont survécu, contrairement aux 60 millions de victimes du Goulag, témoignent au fil de cette série d'entretiens réalisée par Laurene L'Allinec et Natalia Smirnova en 1991.

Chaque mois, sur TV5, C.Q.F.V.
vous dit tout « Ce Qu'il Fallait Voir » de l'actualité et des coulisses des Festivals dans le monde.
Aujourd'hui à 16.30, destination Genève, Cotonou et Le Caire...
Invité : Léo Kaneman, directeur du festival "Cinéma tout écran" de Genève.
C.Q.F.V.
Un magazine proposé par Denise Époté-Durand.
www.tv5.org

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 22 NOVEMBRE

TF1

14.45 Un rêve de cendrillon Téléfilm. Ute Wieland (All., 1999, ♦) **16.25** Providence Sauvons Tyler ! **17.15** Dawson Révisez ou je fais un malheur ♦ **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 SANS AUCUN DOUTE LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de M^e Didier Bergès, Isabelle Brès, Pascal Sellem et Hervé Pouchol. Invités : Roland Giraud, Diana, Brandon. 93359349 *Le magazine diffusé en première partie de soirée débute avec le témoignage de Patrick Dils.*

23.05 C'EST QUOI L'AMOUR ? VISIBLES OU CACHÉS : PEUT-ON SE DÉBARRASSER DE SES COMPLEXES ? Magazine présenté par Carole Rousseau ♦ 8454261 **0.35** Les Coups d'humour Gilbert Montagné.

1.10 Star Academy **1.53** Météo **1.55** Très chasse Renard, blaireau et chiens de terrier **2.50** Reportages Les forçats du Guano 2064025 **3.15** Histoires naturelles Dombes : l'empire des canards migrants (30 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 Le Lit conjugal ■ ■ ■ Marco Ferreri (Fr. - It., 1963, N., 90 min) ♦ **Cinétoile**
14.05 Le Colonel Chabert ■ ■ ■ Yves Angelo (France, 1994, 110 min) ♦ **Cinéstar 2**
15.25 Docteur Mabuse, le joueur ■ ■ ■ Fritz Lang (Allemagne, 1922, N., v.o., 160 min) ♦ **CC Classic**
16.10 Bird ■ ■ ■ C. Eastwood (EU, 1988, 160 min) **TCM**
18.05 Beyond the Time Barrier ■ ■ ■ Edgar G. Ulmer (Etats-Unis, 1960, N., v.o., 75 min) ♦ **CC Classic**
18.50 Calme blanc ■ ■ ■ Philip Noyce (Australie, 1989, v.m., 100 min) ♦ **TCM**
19.00 Papyrus, La Vengeance de Seth ■ ■ ■ Michel Gautier (France, 1997, 90 min) **Disney Channel**
20.45 Docteur Mabuse, le démon du crime ■ ■ ■ Fritz Lang (All., 1922, N., v.o., 115 min) ♦ **CC Classic**
21.00 Le Cri de la liberté ■ ■ ■ Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, v.m., 155 min) ♦ **CC Emotion**
21.30 Le Jeu ■ ■ ■ David Fincher (Etats-Unis, 1997, 130 min) ♦ **TSR**
22.55 Hypnose ■ ■ ■ David Koepf (Etats-Unis, 1999, 100 min) ♦ **Cinéstar 1**
23.05 Elisa, mon amour ■ ■ ■ Carlos Saura (Espagne, 1977, v.o., 145 min) ♦ **CC Auteur**
23.35 Boys Don't Cry ■ ■ ■ Kimberly Peirce (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) ♦ **CC Emotion**

FRANCE 2

15.00 Le Renard **16.05** Rex **16.50** Un livre Prix littéraire de France Télévision **16.55** Rayons X **17.00** Des chiffres et des lettres **17.30** K2A **18.55** On a tout essayé **19.45** Un gars, une fille **20.00** Journal **20.40** D'art d'art.



21.00 UNE SOIRÉE DE POLARS P.J. La pilule de l'oubli. Série. Gérard Vergez. Avec Bruno Wolkowitch, V. Bagnou-Beido, Cyprien Fouquet ♦ ♦ 66193 **22.00** Avocats et associés Série. Rendez-moi ma fille. Christophe Lamotte. Avec François Levantal, Muriel Combeau ♦ 30483 **22.55** Les Enquêtes d'Éloïse Rome Série. A cœur ouvert. Avec Christine Citti. 3131754

23.50 CONTRE-COURANT PAYSAN ET REBELLE : UN PORTRAIT DE BERNARD LAMBERT Documentaire. Christian Rouaud. Présenté par Stéphane Paoli ♦ 3973358 **1.20** Journal, Météo.

1.40 Contre-courant Une sacrée vacherie. 7855762 **2.40** Vingt ans... à Bagdad Documentaire. 4934675 **3.30** ET 4.00 Haïti Les fruits **3.40** Infos, Météo **4.10** Des mots de minuit Magazine (85 min).

FRANCE 3

17.45 C'est sans sorcier Les bébés ♦ **18.15** Un livre, un jour Un tribunal au garde-à-vous, de Jean-Denis Bredin **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



20.55 THALASSA SUR LA ROUTE DES ALIZES Présenté par Georges Pernoud ♦. Au sommaire : La route des vainqueurs, Les Indiens sous la mer. 9618990 *Dès la fin juillet, les Indiens Misquitos du Honduras risquent leur vie pour pêcher les 700 tonnes de queues de langouste destinées à l'exportation.* **22.30** Météo, Soir 3.

22.55 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine. Invité : Luc Besson. 7909087 **1.10** Ombre et lumière Marie-France Pisier. **1.40** Toute la musique qu'ils aiment...

2.30 Le Fabuleux Destin de... Jean-Yves Lafesse, Frédéric François. **2.55** Soir 3 **3.20** Culture et dépendances Télé-culture : le couple infamnel. 7548965 **4.50** La Ruée vers l'air Pays de Saint-Junien en Haute-Vienne (60 min) 5339149.

CANAL+

16.25 Une hirondelle a fait le printemps Film. Christian Carion. *Drame* (Fr., 2001) ♦ **18.05** 7 jours au Groland ♦ *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show La dernière **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.50** Guignols **20.05** H.



20.35 FOOTBALL CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1 Paris-SG - Nantes. Match décalé de la 16^e journée. 20.45 Coup d'envoi en direct du Parc des Princes. 236342 *Le PSG, battu à Lens (3-2), laisse filer Nice et Lyon en tête du classement. Il reçoit ce soir une équipe nantaise qui a retrouvé une certaine efficacité offensive face à Strasbourg (4-1).*

23.00 24 HEURES CHRONO 18 h 00 - 19 h 00 ♦ 93087. 19 h 00 - 20 h 00 ♦ 4955290. Série (saison 1). Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland (EU, 2002). *Palmer passe aux aveux...*

0.25 Hannibal Film. Ridley Scott (EU, 2000, ♦) ♦ 4816217 **2.30** Honest Film. David A. Stewart. Avec Peter Facinelli (GB, 2000, ♦) ♦ 8721781 **4.20** L'Égyptien Film. M. Curtiz. *Aventures* (EU, 1954, 135 min. ♦) ♦ 68038323.

FRANCE 5 / ARTE

14.40 Sciences et coïncidences **15.35** Objectif Route du rhum **16.35** Le Monde des glaces L'influence des pôles **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.01** Tracks **19.45** Arte info **20.15** Reportage La Monnaie du pape.



20.40 LES PYGMÉES DE CARLO Téléfilm. R. Mihaileanu. Avec Yves Verhoven, Sonia Rolland, Beppe Clerici, Stéphane Rideau (France, 2001, ♦). 468209 *Deux assistants réalisateurs naïfs, partis en Afrique équatoriale à la rencontre des Pygmées, découvrent un univers qu'ils ne soupçonnaient pas.*

22.25 LA VIE EN FACE SAMIRA ET L'ALPHABET AFGHAN. Documentaire. Mohsen Makhmalbaf (2001). 5069377 **23.10** Johan à travers les rapides ■ ■ ■ Film. Mauritz Stiller (Suède, 1921, muet, N., v.o.).

0.50 Le Photographe rusé Téléfilm. Wolfgang Panzer (All. - Sui., 1998, ♦) 40579897 **2.25** Le Poteau rose Michel Leclerc. *Court métrage.* **191249** **2.40** Why Are You Creative ? Pedro Almodovar (29 min) 23976014.

M6

16.10 Tubissimo **17.05** go à l'heure **17.55** Star-gate SG-1 Série. Destins croisés ♦ **18.55** Charmed La Balade des âmes ♦ **19.45** ET **20.40** Caméra café **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer La Fièvre acheteuse ♦.



20.50 CÉLINE DION À TOUT PRIX Divertissement présenté par Laurent Boyer. Invités : Céline Dion, David Douillet, Yannick Noah, Zinedine Zidane, Les 15, Natasha St-Pier, Daniel Levi, Dany Brillant, Lääm, Michel Drucker, Luc Plamondon, Hugues Aufray, Patrick Bruel, Maurane, Jean-Jacques Goldman, Pascal Sevran, Garou. 64909464

0.10 PROFILER LE CULTE DU FEU. Série (53) [16/21]. Kris Tabori. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian McMahon, Roma Maffia, Peter Frechette (EU, 1999) ♦. 2438043

1.05 Delta Team Un monde meilleur. Série. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid ♦ **7732217** **1.59** Météo **2.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (285 min) 33705385.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue. Le jazz comme illustration sonore de textes littéraires. **21.30** Cultures d'Islam. Kubrà (XII^e siècle), maître de l'amour. **22.00** Journal, Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. L'Orchestre philharmonique de Munich. **20.00** Concert franco-allemand. En direct. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff. **22.30** Alla breve. **22.45** Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto n°3*, de Durante, par le Concerto Köln ; *Sonate*, de Haendel, A. Gagliardi, hautbois, S. Hartig et L. Samuels, clavecins ; Œuvres de Vivaldi, Geminiani. **20.40** Le Chef d'orchestre Carlos Kleiber. **22.50** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Chopin, Mozart.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.45** A vrai dire **12.50** Météo, Journal **13.25** Reportages Mon enfant est homosexuel ♦ **14.00** Les Dessous de Palm Beach Déjà vu **14.50** Alerte à Malibu Série ♦ **15.45** Will & Grace Série (S2, 23/24). Cinq sur cinq **16.15** Invisible Man Menace invisible **17.05** Sous le soleil Série **18.10** Star Academy **18.55** Le Maillon faible Jeu **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 STAR ACADEMY Jeu présenté par Nikos Aliagas. Invités : Lorie, Lionel Richie, Laurent Voulzy, Tiziano Ferro. 75753520 *A l'issue du show hebdomadaire, les élèves de la «Star Academy» ne seront plus que cinq à rejoindre le Château.*

23.10 NEW YORK, UNITÉ SPÉCIALE Fête macabre ♦. 1038033. Meurtre en vidéo ♦ 72908. Série. Avec Chris Meloni, Dann Florey, Mariska Hargitay, Richard Blezer ♦. *Dans Fête macabre, une adolescente a été molestée : Stabler et Benson se lancent sur les traces de la jeune fille, qui ne s'est pas représentée à l'hôpital.* **0.55** C.L.A.C. c'est l'actualité des couilles ♦ 43412873 **1.00** Hit's ♦ et Co Céline Dion. 5316163.

1.55 Les Coups d'humour 54621927 **2.30** Reportages Les visiteurs sont parmi nous ♦ 5668366 **2.55** Très chère Béatrice dans le monde **3.45** Histoires naturelles Journée de pêche en traineau (30 min) ♦ 4519637.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Été violent ■ ■ ■ Valerio Zurlini (Italie, 1959, N., v.o., 95 min) ♦ **CC Classic**
14.20 Donnie Brasco ■ ■ ■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, 125 min) ♦ **Cinéféz**
15.00 Docteur Mabuse, le joueur ■ ■ ■ Fritz Lang (Allemagne, 1922, N., v.o., 160 min) ♦ **CC Classic**
16.00 American Beauty ■ ■ ■ Sam Mendes (Etats-Unis, 1999, 115 min) ♦ **TPS Star**
19.05 Sergent la terreur ■ ■ ■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, v.m., 100 min) **TCM**
20.50 Prête à tout ■ ■ ■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1995, 100 min) ♦ **RTBF 1**
22.25 Blue Velvet ■ ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1986, v.m., 125 min) ♦ **TCM**
23.00 L'Homme aux abois ■ ■ ■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 95 min) ♦ **Cinétoile**
23.00 Willie & Phil ■ ■ ■ Paul Mazursky (Etats-Unis, 1980, v.m., 115 min) ♦ **CC Succès**
23.20 La Rage de vivre ■ ■ ■ Nancy Meckler (Grande-Bretagne, 1996, v.o., 100 min) ♦ **CC Premier**
0.25 American Beauty ■ ■ ■ Sam Mendes (Etats-Unis, 1999, v.o., 120 min) ♦ **Cinéstar 2**
0.30 Caravaggio ■ ■ ■ Derek Jarman (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 95 min) ♦ **CC Auteur**
0.30 Magnum Force ■ ■ ■ Ted Post (Etats-Unis, 1973, v.m., 120 min) ♦ **TCM**
0.35 L'esprit s'amuse ■ ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1945, v.o., 95 min) ♦ **Cinétoile**

FRANCE 2

12.15 Audience privée Magazine **12.55** Météo, Journal **13.20** L'Hebdo du médiateur **13.40** Météo **13.50** Savoir plus santé Les cancers que l'on guérit **14.45** C'est ma tribu **14.50** Rugby Test-match. France - Canada ♦ **16.55** Gymnastique artistique Championnats du monde (4^e jour). A Debrecen (Hongr.) **18.05** Gilmore Girls Série (S1). Rendez-vous en série **18.55** Douce France **20.00** Journal, Météo ♦.



20.55 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE Présenté par Patrick Sébastien. Invités : Adriana Karembeu ; Laurent Ruquier, Isabelle Giordano, Guy Marchand, Ness, Pierre Perret, Olivier Picasso, Salim Medjkoune, Phil Barney, François Duboisset. 3162439 **23.10** ET 1.55 L'Image du jour Route du rhum. 3966174 **23.11** CD'aujourd'hui 103966174.

23.15 TOUT LE MONDE EN PARLE Présenté par Thierry Ardisson. 8770149

1.35 Journal de la nuit, Météo **2.00** Douce France Magazine. 1715231 **3.05** Thé ou café Invitée : Carla Bruni. 4505434 **3.35** Les Z'amours ♦ 9625908 **4.05** Vagabond du pôle Nord Documentaire (50 min) ♦ 1640163.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix pour le week-end Magazine **14.50** Côté jardins Magazine ♦ **15.20** Keno **15.25** Côté maison Magazine **15.55** La Vie d'ici Magazine **18.15** Un livre, un jour Être sans destin ?, de Imre Kertész **18.20** Questions pour un champion **18.45** Gestes d'intérieur Magazine **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.25** Euro millionnaire Jeu.



20.55 CHÈRE FANTÔME GABRIEL ET VALENTINE Série. Eric Worth. Avec A. Stresi, Jean-Claude Adelin, Nicole Calfan, Mika Tard, Jean-Paul Farré (France, 2002, ♦). 555217 *Un journaliste de radio, célibataire endurci, est choisi par un fantôme à l'apparence féminine pour venir en aide aux personnes en danger de mort.*

22.25 FAUT PAS RÊVER DESTINATION CALIFORNIE Présenté par Laurent Bignolas. Au sommaire : Les survivants du «Mother Lode» ; Les petits métiers d'Hollywood ; Les peintres de la porte d'or ♦ ♦. 3321120

23.35 Météo, Soir 3 **0.00** La Case de l'oncle doc Les Sauveteurs des cimes Documentaire. Gilles Perret. 67076 **0.55** Ombre et lumière Magazine. Invité : Jacques Perrin. 9348637.

1.20 Sorties de nuit Festival de Jazz à Marciac 2000. Invité : Richard Bohringer. 8752618 **2.25** Euro millionnaire 2262989 **2.50** Soir 3 **3.10** On ne peut pas plaire à tout le monde Invité : Luc Besson (135 min) 70065705.

20.00 Les Secrets de Hawaï. **20.15** Grands Commandants. Alexandre le Grand. **20.40** Les Complices d'Hitler. [6/6]. Dönitz. **20.45** Attila et les Huns. **21.00** Mahomet. [3/5]. Médiéne et la loi. **21.00** Les Nouveaux Chimpanzés. **21.35** Les Complices d'Hitler. [4/6]. Goering. **21.40** La Véritable Histoire des gladiateurs. **21.55** Marconi. **22.00** Le Retour du kangourou. **22.30** Révolution. Première partie. **22.40** Ikea en kit. **23.00** Pilot Guides. Mexico. **23.40** Tati, l'empire des prix. **0.00** La Crète, l'île aux légendes.

SPORTS EN DIRECT

14.00 Haltérophilie. Championnats du monde. A Varsovie (Pologne). **16.00** Gymnastique artistique. Championnats du monde (4^e jour). A Debrecen (Hongrie). **18.00** ET 21.00 Ski. Coupe du monde. Slalom dames. A Park City (Utah). **19.00** Basket-ball. Euro 2003. Qualifications. France - Belarous. A Nantes (Loire-Atlantique). **20.00** Football. Ligue 1 : Lille - Lyon. **21.00** Football. Championnat d'Espagne : FC Barcelone - Real Madrid. **22.00** Luge. Coupe du monde. A Park City (Utah). **Voyage** **Histoire** **Planète** **TV 5** **National Geographic** **Planète** **Histoire** **National Geographic** **toute l'Histoire** **Voyage** **Planète** **Voyage**

CANAL+

► *En clair jusqu'à 14.30* **12.30** Journal **12.40** + clair Evelynne Thomas, Joey Starr **13.30** La Semaine du cinéma **14.05** Les Simpson Série **14.30** La Grande Course **15.00** Football Championnat d'Angleterre. Manchester United - Newcastle. 17.00 Championnat de France Ligue 1. 17.15 Marseille - Lens ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.20** Journal **19.30** En aparté Nicolas Hulot, Kool Shen **20.30** 7 jours au Groland ♦ **20.55** Le Zapping.



21.00 24 HEURES CHRONO 20 h 00 - 21 h 00 ♦ 55491. 21 h 00 - 22 h 00 ♦ 385014. Série (saison 1) Stephen Hopkins ; Paul Shapiro. Avec Kiefer Sutherland, L. Hope, Lou Diamond Phillips, Dennis Hopper (2002). *Alors que Palmer pense avoir remporté les élections primaires, Jack et DeSalvo comprennent que les hommes de Drazen ont infiltré le centre de détention.*

22.25 JOUR DE FOOT SEIZIÈME JOURNÉE DE LIGUE 1 Présenté par Vincent Radureau, Grégoire Margotton. 1852217

0.00 Les Prisonnières Téléfilm. John McNoughton. Avec Missy Crider (EU, 1994, ♦) ♦ 4574502 **1.20** Les Jolies Coques Film. Gilles Paquet-Brenner. Avec Marion Cotillard, Stomy Bugsy. *Drame* (Fr., 2001, ♦) ♦ 48678434.

3.00 Anatomie ■ ■ ■ Film. Stefan Ruzowitzky. Avec Franka Potente, B. Fürmann. *Horreur* (All., 2000, ♦) ♦ 3204908 **4.35** Surprises 7186809 **4.50** Retour aux sources Doc. Nicolas Cambois (2002, 25 min) 6346273.

FRANCE 5 / ARTE

12.20 Midi les zouzous **13.20** On aura tout lu **14.20** Jangal [2/10]. Kapawi, le peuple du jaguar **14.50** L'Univers des prédateurs [4/6]. Les marécages **15.45** Planète insolite Le Kenya **16.35** Dans la boue du Rio ♦ **17.30** Familles Les Inuits **19.00** Flash info **19.01** Le Forum des Européens Avec J.-P. Coffe **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes Magazine **20.10** Météo **20.15** Contacts Magazine.



20.45 L'AVENTURE HUMAINE - ASSISE, VERS 1300 Documentaire. Jacques Deschamps (2002). 9257762 **21.40** Metropolis Magazine. Au sommaire : Le nu dans l'art du XX^e siècle ; La nuit des néo-Behstheim ; La « Fraction gourmet rouge » ; Graz, capitale européenne de la culture en 2003 ; Retour d'Elfriede Jelinek sur les scènes d'Autriche. 5946149

22.35 LES MONDES PARALLÈLES Téléfilm. Petr Vachlav. Avec Karel Roden, Lenka Vlasakova, Martina Smukova, Petra Ernyeiova (Rép. Tch, 2000, v.o., ♦). 3319694 *La Prague, après l'effondrement du bloc soviétique, la relation d'un couple se dégrade inexorablement.* **0.10** La Lucarne Bruxelles, l'occupation des sols. Documentaire. Marie-Françoise Plissart (Belgique, 2002) 61453.

0.40 L'Empire des Ottomans Documentaire. Angela Volkner et Peter Bardehle (2002) 1535298 **2.15** Voyages, voyages Bombay. Documentaire. Carole Equer (1999, 40 min) 5839148.

M6

12.05 Popstars Episode n°17 **13.20** Agence tous risques Acier ♦ **14.15** FX, effets spéciaux Série **15.05** Sliders, les mondes parallèles Série (S2, 13/13) ♦ **16.00** Zorro Série ♦ **16.30** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.30** Amicalement votre Série ♦ **18.30** Caméra café Série **19.05** Turbo, Warning **19.50** Voile Coupe de l'America **19.54** 6 Minutes, Météo **20.05** Plus de Popstars **20.40** Cinésix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI DARK ANGEL Par amour ♦ 9254675. Un après-midi de chien ♦ 4215149. Le Clone ♦ 8204859. Série (S2, 17, 18 et 19/20) Jeff Woolnough ; Kenneth Biller ; Allan Kroeker. Avec J. Alba. *Dans Par amour, Max décide qu'elle doit chasser Logan de sa vie le jour où il se retrouve infecté par un virus contre lequel n'existe aucun remède.*

23.30 SEX AND THE CITY L'Autre Femme ♦ 39149. Le Mariage de ma meilleure amie ♦ 7051724. Série (saison 3). Dennis Erdman ; Daniel Algrant. Avec Sarah Jessica Parker, Kim Cattrall, Kristin Davis, Cynthia Nixon, Chris Noth (2000) *Troisième semaine de liaison pour Carrie et mister Big, un record digne des annales, légèrement assombri par un manque de performances sexuelles.*

0.45 Petites histoires entre amants Série [6/6]. La Corde au cou ♦ 1757569 **1.09** Météo **1.10** Drôle de scène Invité : Gilles Detroit, Laurence Bibot, 666, Lafesse. 1956076 **1.40** M6 Music/Les Nuits de M6 (375 min) 21691231

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Electrophonie. Corée et Japon [1/2]. **20.50** Mauvais genres. **22.05** Fiction. A la recherche d'Yvan Freaks, de Jean-Pierre Croquet. **23.00** Le Monde en soi. Une classe CIPPA. **0.00** Nocturnes. André Vieru.

PIERRE GEORGES

La voix de son ministre

BIEN, c'est confirmé ! Les ministres en devenir, les ministres débutants, les ministres souffrant l'odieux supplice de l'anonymat. Les malhabiles, les rougisants, les bafouillants, les gaffeurs. Les c'est-ma-première-télépartie, les quel chemise-cravate-costume ou quel tailleur-chemisier-coiffure pour aller chez Michou Drucker, les « je sais quoi dire mais pas comment le dire ». Les humbles, les sans-grade et sans marionnette aux Guignols. En un mot, un seul, les ministres d'en bas vont faire du médias-training télévisuel.

Ce mot affreux cache trop la noblesse de l'entreprise. Prendre un ministre brut de décoffrage et de nomination. Constaté que la photo de classe rituelle sur les marches du palais n'a pas véritablement suffi à lui assurer une gloire nationale, sinon régionale. Prendre le même, six mois après et vérifier, qu'hélas, inconnu il fut, inconnu il reste. Victime à chacune de ses rares apparitions du plus douloureux des questionnements ki-c'est-c-lui-là ? Et donc décider d'y remédier dans le cadre de la formation permanente et républicaine.

D'où la décision, pas nouvelle, mais officielle cette fois, avec appel d'offres, de lancer un marché d'intérêt public de formation à la parole télévisuelle des ministres. Et d'où l'obtention, ainsi qu'il est rapporté en page une, de ce fabuleux marché par une agence, Expression-Conseil, représentée au concours par le non moins fabuleux Jean-Claude Narcy, professeur émérite en l'art de parler en ville télévisuel.

Remarquons au passage que ces cours de médias-training, vulgairement dénommés « ménages » par une profession féridement jalouse, ne sont dispensés

que par des professionnels de la presse audiovisuelle. Et qu'entre deux journaux télévisés, trois animations au supermarché du canton – quand celui-ci n'est pas assiégé par des forces agricoles estimant que la gondole des uns est la galère des autres –, ce sont toujours les mêmes, multiscartes, qui prodiguent à prix d'or leurs conseils.

La vie des médias est profondément injuste : quand un ministre veut écrire ou discourir, il prend un anonyme nègre. Quand il veut aller sur TF1, ou ailleurs, il prend Narcy. Ici nous vient l'idée, vaguement farfelue, mais nettement déontologique, que, pour que chacun reste bien dans sa fonction, les ministres ministres et les journalistes journalistes, on pourrait inventer le nègre télévisuel.

Ce serait simple et plus honnête : sachant qu'un ministre peut être un excellent homme de pouvoir, mais un médiocre communicant, il devrait avoir le droit de se faire accompagner aux journaux télévisés ou dans les débats de son intermédiaire de discours. Un acteur, un vrai, un pro qui parlerait, et bien, en son nom. Qui dirait clairement des choses claires. Qui aurait réponse à tout. Qui saurait où sont les caméras. Qui serait, en somme, la voix de son ministre, soutenue pendant l'émission de quelques vigoureux « je n'aurais pas dit mieux moi-même ! »

Hélas, la chose n'est pas pensable. Les ministres veulent être reconnus pour eux-mêmes. Alors, au boulot Narcy ! Il y a un manifestement du gouvernement sur la planche. A l'exception de quelques pros notoires, – on a les noms –, qui pourraient donner des cours au professeur de maintien !

A Munich, le succès populaire de la Pinakothek der Moderne

MUNICH

de notre envoyé spécial

La queue s'étire sur plusieurs centaines de mètres et entoure l'imposant bloc carré de béton blanc et de verre. Certains quittent la file au bout de quelques minutes, lassés de piétiner. D'autres patienteront près de deux heures avant de pouvoir entrer. Depuis qu'elle a ouvert ses portes, le 16 septembre, la Pinakothek der Moderne n'en finit plus d'attirer les foules. Consacré à l'art moderne, le troisième musée de Munich a vu défiler en deux mois plus de 520 000 visiteurs ! Mieux que le Centre Pompidou ou le Guggenheim à leur ouverture, s'enorgueillissent ses responsables. A l'intérieur, la bousculade continue. Les alarmes se déclenchent de façon intempestive. Un gamin pleure, perdu dans la foule. Un couple s'impatiente dans la file d'attente à la cafétéria.

« Il y a trop de monde ! », confirme un serveur, qui éprouve toutes les peines du monde à satisfaire les commandes. « Nous avons dû augmenter les effectifs », témoigne l'un des 80 gardiens du musée, mais nous n'avons pas d'incident à déplorer. » Satisfaits, ils semblent l'être également pendant la visite, malgré la cohue. Affalés sur un canapé, un père et son fils regardent, interloqués, des images de la Squadra azzurra projetées sur une bouteille de Campari. Dans une pièce obscure, une trentaine de personnes rient aux éclats devant les gesticulations filmées de deux adolescents qui remuent la tête au rythme de la musique techno.

Un peu plus loin, on se presse cette fois à la porte d'une penderie pour y passer la tête et découvrir l'installation en forme d'intérieur de tente de toile d'un artiste suisse. A la différence de la plupart des musées, y compris d'art moderne, la Pinakothek der Moderne ne donne pas seulement à voir – des tableaux –, mais aussi à toucher, à pénétrer – les œuvres. Mais ce qui fait son succès populaire se trouve d'abord dans son impressionnante galerie consacrée au design et à la nature des « œuvres » qui y sont expo-



520 000 visiteurs en deux mois dans le troisième musée de Munich.

sées. Voitures, ordinateurs, chaises, tourne-disques, chaussures, bouteilles, téléphones portables : elles partagent toutes la caractéristique d'être des objets de la vie quotidienne. « Ce musée est différent des autres : on n'est pas habitué à rencontrer des objets aussi usuels, juge ainsi Josep, un jeune Barcelonais qui s'extasie avec son ami devant une carafe des années 1930. En Espagne, les musées d'art moderne restent centrés sur la peinture. »

Les 12 000 m² d'exposition de la Pinakothèque ne sont pourtant pas avares en toiles, et signées de grands maîtres (Miró, Kandinsky, Magritte, Dali, Beckmann ou Warhol), mais ce sont bien ses objets qui suscitent le plus d'intérêt. « La semaine dernière, je suis allée voir une exposition sur Manet à Stuttgart, c'était ennuyeux ! C'est plus fatigant de regarder des tableaux que des objets avec lesquels on a une certaine affinité », estime Ulricha, qui habite la



ville d'Augsbourg, à une soixantaine de kilomètres de Munich. Devant un poste de radio des années 1960, elle marque une pause : « Mon père possède le même dans son bureau : je vais lui envoyer une carte de ce poste pour lui dire qu'il peut exposer le sien et lui donner envie de venir visiter le musée. Pour moi, ce n'était qu'un objet de tous les jours. Maintenant, je le regarderai avec un autre regard. » La jeune femme, grosse consommatrice d'expositions, a préféré attendre deux mois – croyant éviter la foule des premières semaines – pour pousser les portes de la Pinakothèque. Elle n'a eu le temps de visiter que le premier étage et promet de revenir « au moins deux fois ». Son amie Irana, qui vit à

Munich, promet également d'y retourner régulièrement : « C'est fantastique qu'un musée comme celui-ci ait ouvert à Munich. Il manquait à la ville un musée d'art moderne. Quand on habite ici, on se sent toujours à la traîne par rapport à des villes comme Paris ou Londres. Avec ce musée, on va pouvoir frimer ! Car je pense que ça va donner une image plus moderne à la ville. »

Les Munichois se souviennent d'ailleurs qu'Edmund Stoiber – candidat chrétien-démocrate éliminé de la course à la chancellerie allemande, et ministre-président de Bavière – avait souhaité avancer la date d'inauguration du musée pour rompre avec son image conservatrice et en tirer profit pendant la campagne électorale. Ulricha espère, elle, que les étrangers, déjà nombreux à avoir déambulé dans les allées bondées du nouveau musée, n'associeront désormais plus seulement la capitale bavaroise au club de football du Bayern Munich ou à la Fête de la bière, mais également à la Pinakothek der Moderne.

Stéphane Mandard

★ Pinakothek der Moderne, Barer Strasse 40, 80 333 Munich. Entrée : 9 € (réduit : 5 €) www.pinakothek-der-moderne.de

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le directeur de l'Unesco donne sa démission

INTERVENANT quelques jours après la démission de M. Trygve Lie du poste de secrétaire général de l'ONU, la décision prise par M. Torres Bodet de quitter la direction générale de l'Unesco accentuera la crise profonde que traversent les institutions internationales. Certes, les motifs invoqués sont apparemment différents. Alors que le secrétaire général de l'ONU se démettait de ses fonctions pour des raisons politiques, le directeur

général de l'Unesco veut protester contre des restrictions budgétaires. Mais il est permis de penser qu'au fond la raison est la même : les institutions internationales nées de la charte de San Francisco ne pouvaient pleinement se développer que dans le monde pacifique qu'elles entendaient construire. Non seulement elles n'y sont point parvenues, mais elles apparaissent de plus en plus comme des champs clos où s'affrontent

les propagandes, comme des machines bureaucratiques vidées de tout sens et de toute efficacité. Les restrictions apportées à son budget ont pu paraître à M. Torres Bodet, partisan fervent de la coopération internationale, comme un signe sans équivoque de la disparition d'un esprit et d'une volonté de paix et de compréhension sans lesquels l'Unesco n'a plus guère de raison d'être.

(23-24 novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ Chanson.

Gagnez 10 CD Aguri ou 10 maxi-CD *Les Enfants du Pirée*, de Dominique A. Réservez aux abon-

nés, en séquence Culture.

■ **Campus.** Retrouvez l'intégralité du supplément Campus sur l'enseignement supérieur et ses débouchés. Sur la chaîne Education.

■ **Carnet.** Retrouvez en ligne chaque jour documents officiels (disponibles sur Internet), nominations (avec des courtes biographies) et extraits du *Journal officiel*.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://ab.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 24
Changement d'adresse et suspension : 01-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://immobilier.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemondet

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Télé-réalité : les nouveaux maîtres de l'écran ».

■ Tirage du Monde daté vendredi 22 novembre 2002 : 563 377 exemplaires. 1 - 3

Le Monde 2 voyages
HORS-SÉRIE

ESSAQUIRA
ALEP
NIL
NÉPAL
KÉRALA
LONDRES
BRÉSIL
SHANGHAI
HANOI
CAMBODGE

Secrets de Caraiibes

Sourires cubains sur les plages de La Havane, rythmes envoûtants dans les rues de Santiago de Cuba, façades colorées des maisons de Trinidad, côtes sauvages de la République dominicaine, trésors isolés des San Blas, mystères de Belize... A la découverte de destinations authentiques et sensuelles.

NOUVEAU

Le Monde 2
HORS-SÉRIELE NOUVEAU
FORMAT DU VOYAGE

4€90